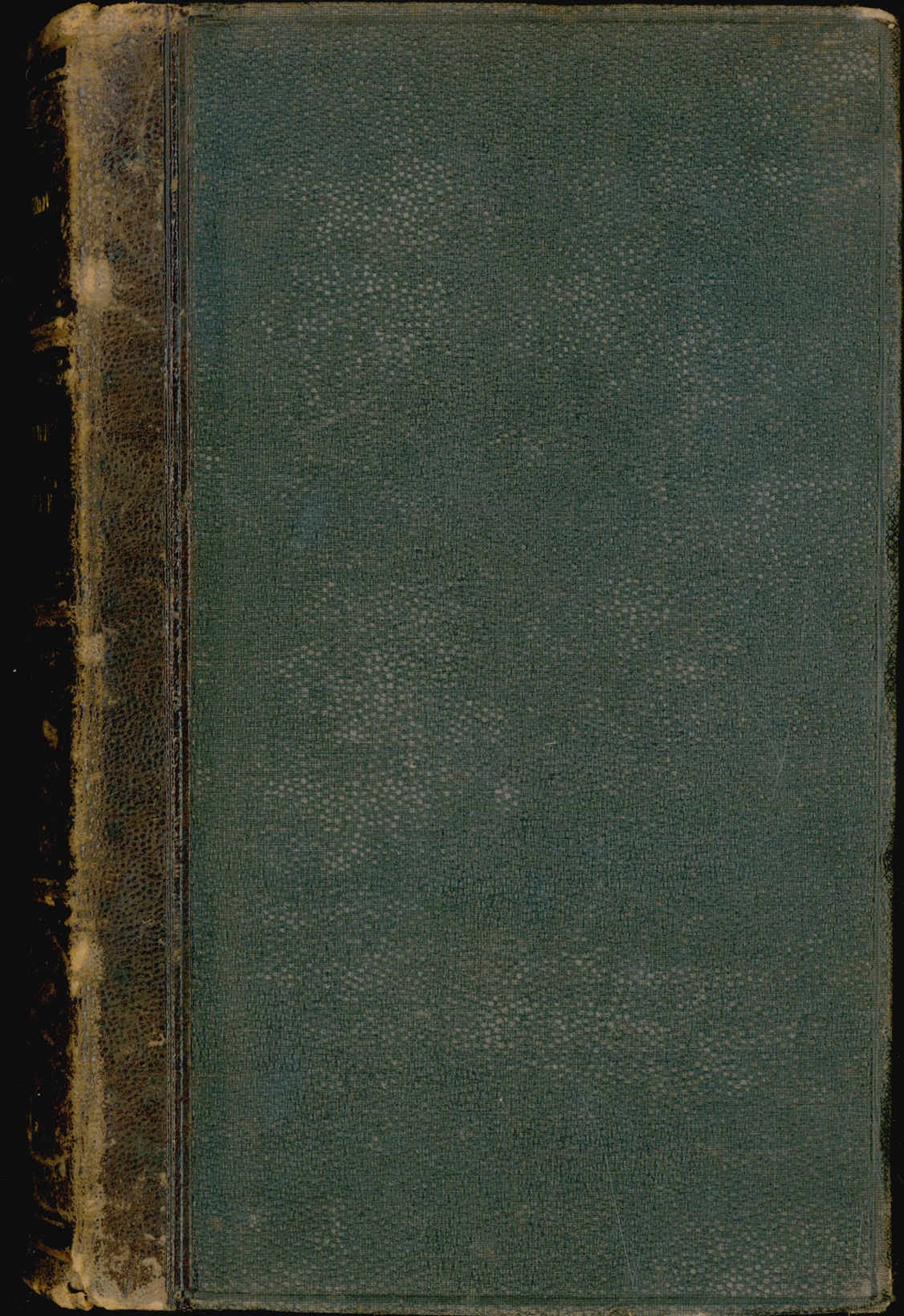






HISTOIRE
D U L U X E

1713. -- PARIS, IMPRIMERIE A. LAHURE

Rue de Fleurus, 9

527977

HISTOIRE DU LUXE PRIVÉ ET PUBLIC

DEPUIS L'ANTIQUITÉ JUSQU'A NOS JOURS

PAR

H. BAUDRILLART

Membre de l'Institut

TOME DEUXIÈME

LE LUXE ROMAIN

Le Luxe à Rome sous la République et l'empire

Le Luxe Byzantin

La Censure du Luxe par les écrivains romains
et les Pères de l'Église

Le Luxe funéraire dans l'antiquité

DEUXIÈME ÉDITION

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET C^{IE}

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1884

Droits de propriété et de traduction réservés



564740

HISTOIRE DU LUXE

PRIVÉ ET PUBLIC

DEPUIS L'ANTIQUITÉ JUSQU'A NOS JOURS

LIVRE I

LE LUXE A ROME SOUS LA RÉPUBLIQUE

CHAPITRE I^{er}

LE LUXE A ROME JUSQU'AUX GRACQUES

Les aspects multiples du luxe ne se manifestent nulle part sur un théâtre plus vaste et plus complet qu'à Rome. Il y prend des développements qui laissent bien loin la Grèce et qui dépassent l'Asie elle-même par je ne sais quoi d'emporté que l'apathique Orient a rarement connu.

Athènes avait montré au monde ce qu'est le luxe dans une démocratie commerçante et riche, chez une race fine, apte à tout sentir, les charmes suprêmes de la beauté comme les jouissances de la vie matérielle. Avec Rome, maîtresse du monde par la force, on étudie à loisir ce que le luxe peut devenir dans une aristocratie conquérante, sous l'empire d'inégalités excessives, dans

des natures fortes, fougueuses, moins délicates. Tandis que l'Athénien garde en général une certaine mesure, et mêle à tout son esprit raffiné, le Romain se jette avec une ardeur sans frein dans la jouissance et le faste, et traite la vie comme une proie d'un moment. Excessif comme la toute-puissance, orgueilleux, voluptueux, cruel, ennuyé, il se joue de tout et avec tout; il porte un défi insultant à la nature extérieure, s'amuse à vaincre l'obstacle, parce qu'il est l'obstacle, prodigue l'or, et souvent, de guerre lasse, aboutit à se tuer.

Ne serait pas qui voudrait, dans nos générations affaiblies, mêlées, refroidies par le sang des races septentrionales et par nos climats tempérés, ce que nous nommons avec un juste mépris d'ailleurs un Romain de la décadence. Tout nous dit : « Soyez modérés. »

Jamais on ne vit mieux que l'importance des formes spéciales de gouvernement est limitée. Il s'agit peu de *vertu* dans la république de Sylla. Il s'agit peu d'*égalité* dans la république gouvernée par une oligarchie de familles opulentes. Le luxe change de caractère avec chacune des grandes phases de l'état social. A Rome, le luxe de l'aristocratie ne se confond pas avec celui de la période impériale, et dans la période impériale, on trouve bien des diversités. A quelles erreurs ou à quelles assertions vagues ne se sont pas exposés, par cet oubli de la chronologie, les érudits qui se sont occupés du luxe romain, souvent pour en tirer des allusions à notre propre luxe !

Un écrivain qui, il y a soixante ans environ, a consacré des recherches au luxe romain, M. le marquis

de Pastoret, reproche avec raison à Meursius, à Kobiergick, à Nadal, qui touchent au même sujet, d'être tombés dans ces confusions et de n'avoir pas pris soin de distinguer entre des périodes fort diverses. Les traits qu'ils appliquent à Rome en général ne sont justes en réalité que pour un certain temps. Le savant auteur des *Recherches et observations sur le commerce et le luxe des Romains, et sur leurs lois commerciales et somptuaires*¹, a évité sans doute l'écueil qu'il a signalé. Il a distingué des époques; mais on ne voit pas quel parti il a tiré de ces divisions, ni sur quels principes il les fonde. En reconnaissant la valeur de ses études au point de vue de l'érudition, on cherche en vain le lien qui les rattache à l'histoire générale. C'est la monographie en quelque sorte abstraite du luxe, beaucoup trop courte d'ailleurs, et mêlée à des recherches sur le commerce trop différentes de cette question. Or, la monographie du luxe, si intéressante qu'elle puisse être pour la curiosité, manque trop par elle-même de vraie lumière. Le luxe en bien ou en mal, et les problèmes qu'il soulève, ne sauraient s'isoler ainsi de l'histoire politique de Rome. On ne peut séparer le luxe romain de l'inégalité des fortunes au dedans, des progrès de la conquête au dehors, non plus que des influences philosophiques. Son développement paraît tenir intimement à la constitution de la propriété. A Rome, l'état même moral de la société résulte à beaucoup d'égards de l'état économique; on en verra les preuves développées.

¹ Mémoires insérés dans le *Recueil des Mémoires des Inscriptions et Belles-Lettres*, 2^e série, t. III, 1818.

I

ORIGINE DU LUXE A ROME, SON DÉVELOPPEMENT

Sous la Royauté et les premiers temps de la République, ce qu'on sait des commencements de Rome donne l'idée d'une domination exercée par des pasteurs qui ressemblent assez à des brigands; ils ne se font faute d'enlever des femmes en même temps que des esclaves, des gerbes et des bestiaux. Une foule de mots de la langue de cette époque primitive, destinés à nommer des objets de luxe ou de richesse, sont empruntés à la vie pastorale et agricole. On fait dériver *palatium* de *Pales*, déesse du foin; *pecunia* (argent) de *pecus*, troupeau; épargne se dit *peculium*. C'est de la même façon que les hommes s'appellent *Porcius*, *Verres*, *Vitulus*, *Taurus*, *Ovidius*, etc.

Un peu de luxe se trouve déjà dans cette société. On se rappelle la fille de Tarpéius, gouverneur du Capitole, enviant aux Sabins, dont elle favorise la trahison, les bracelets qu'ils portaient. Un collier et un bracelet d'or, des armures et des flèches dorées, sont un luxe qu'ont souvent eu les peuples guerriers. A Rome, comme en d'autres sociétés, les premiers objets ayant eu le caractère de luxe se trouvèrent dans les temples. On se faisait honneur d'attribuer aux dieux ce qu'on n'eût osé s'accorder à soi-même.

Plutarque place les *orfèvres* parmi les professions dénombrées par Numa. Denys d'Halicarnasse et Tite-Live n'en disent rien, et même gardent le silence sur cette

profession à propos de la classification des métiers faite par Servius Tullius. Peut-être ces orfèvres n'étaient-ils que des ouvriers employés à faire des plaques, des cercles épais sans ciselure, des objets grossiers par l'art, quoique précieux par la matière.

On verra que l'or, aux débuts de la République, était fort rare. Il est difficile d'admettre du luxe à Rome avant l'époque désignée par le règne de Tarquin l'Ancien; c'est le moment où les Pélasges Étrusques apportent à Rome les richesses et les arts d'un peuple industrieux. Cette modification du vieux fonds latin, albain, sabin, formant la race aborigène, mêlée d'un élément asiatique (troyen selon la tradition), eut vraisemblablement des conséquences importantes sur le développement du luxe.

Guerrier ou sacerdotal, le patriarcat romain offre primitivement un caractère d'austérité qui paraît refléter la sombre sévérité des croyances religieuses. Les idées d'éclat que nous attribuons à la royauté ne viennent que plus tard. Elles s'appliquent seulement, et dans une certaine mesure, à la période des Tarquins qui succédèrent aux rois d'origine sabine. On a supposé que la population latine, dans son antipathie contre la domination des Sabins, avait librement appelé, après bien des discussions et des luttes intérieures, un autre dominateur étranger, comme dans les républiques italiennes du moyen âge, quand les partis ne pouvaient s'entendre, ils appelaient du dehors un *podestà*. Toujours est-il qu'il y a, à partir de cette époque des Tarquins, non-seulement révolution politique, changement de dynastie, mais

modification dans l'état des mœurs et de la société par l'invasion de l'élément étrusque.

Parmi les érudits modernes, M. Ottfried Muller et M. Ampère ont tenu grand compte de cette influence, que M. Mommsen prétend réduire de beaucoup. On lui oppose, tout près de l'ancienne Étrurie, à une distance de cinq minutes en chemin de fer, le mur de la Rome du Palatin, construit à la manière étrusque, et dont une partie est encore là pour nous montrer les Étrusques donnant à Rome son plus ancien rempart ; on lui oppose les restes de l'enceinte de Servius Tullius, également étrusque, et qui avait trois lieues de tour ; la *Cloaca maxima*, ce prodigieux travail d'utilité publique, qui est visiblement étrusque ; puis le grand Cirque établi entre les deux collines, et sur l'une des cimes du Capitole, le temple de Jupiter avec ses trois Cella, selon le rite étrusque, et les statues en terre cuite dont son faite était orné, œuvres d'artistes étrusques ; enfin, un peu plus loin, à Cervetri et à Corneto, les nécropoles considérables de deux villes étrusques voisines de Rome et Tarquinii.

Si l'on consulte de même, sur la réalité de ces origines, des arts auxquels nous allons voir le luxe se rattacher, le témoignage des anciens et l'autorité de la plupart des savants modernes, on est peu tenté de contester l'origine étrusque de ces arts et aussi de coutumes, d'inventions, dont plusieurs offrent un rapport direct avec l'histoire du luxe.

La monnaie, les poids et mesures avec le système duodécimal, vinrent de la Grèce à Rome, en partie par l'intermédiaire de l'Étrurie. On attribue à des emprunts

faits aux Étrusques l'usage des cloches, celui des moulins à bras, des becs de vaisseaux, les jeux publics. On rencontre des jeux, il est vrai, sous les rois sabins; mais déjà l'origine étrusque s'y remarque (ainsi on retrouve les mêmes courses figurées sur les tombeaux étrusques), et quand l'influence de l'Étrurie domine avec Tarquin, ces jeux se développent. Tarquin construit le Cirque : les combats et les courses se multiplient.

Dans cette période des Tarquins apparaissent aussi les premiers histrions (ce mot même est étrusque), qui exécutent des danses au son de la flûte. Aux combats de gladiateurs, combats venus aussi de l'Étrurie, et qui originairement faisaient partie du culte des morts, Rome ajoutera un raffinement nouveau. Elle livrera l'homme aux bêtes féroces!

Ainsi, le luxe primitif fut surtout d'origine étrusque; en second lieu, c'est un luxe ayant une certaine couleur monarchique; la pompe et les ornements précieux, décoration du pouvoir, pénètrent à Rome avec la royauté étrusque. Par exemple, vous voyez apparaître, splendeur inconnue à la royauté sabine, le sceptre d'ivoire avec l'aigle qui le surmonte, la chaise curule, la robe bordée d'or et de pourpre, la toge à palmettes, les licteurs portant des faisceaux. Le luxe du costume descend de la royauté au patriciat, qui emprunte au pouvoir royal quelques-uns de ses insignes. Les patriciens portent le bâton d'ivoire et revêtent le laticlave étrusque. Ils mettent sur leurs têtes le galerus des Lucumons. La *bulla*, petite boule d'or, devient le signe distinctif des jeunes patriciens. La pourpre commence à orner le triomphe. Le

trionphateur, debout sur son char, est traîné par quatre chevaux, tandis que, derrière lui, on soutient au-dessus de sa tête la couronne étrusque, c'est-à-dire une couronne de feuilles de chêne en or, entremêlées de pierres précieuses. Autour de lui sont les licteurs vêtus de rouge.

Un certain luxe, dont les mœurs n'ont pas encore à s'alarmer, pénètre peu à peu dans les usages. La matière même, mise en œuvre par le statuaire, devient plus précieuse. Les premières statues furent de terre cuite. Jupiter et Hercule se contentaient eux-mêmes de cette vile matière, travaillée d'ailleurs avec art. Le temple s'enrichit ensuite de statues de bronze. La statue de Vertumne, la louve du Capitole, farouche comme le génie de Rome primitive, étaient en bronze. Avant les Tarquins, la poterie étrusque avait passé à Rome par les Sabins.

Après les dieux, ce qu'il y a de plus grand c'est l'État. Le luxe public à Rome précède le luxe privé.

Le luxe des grandes constructions date surtout de Tarquin le Superbe.

Tarquin y mit l'empreinte d'un despotisme tout personnel. Nul n'eut plus d'énergie entreprenante et d'audacieuse initiative. Ce prince, qui brisa les associations indépendantes, interdit les assemblées, abrogea la constitution de Servius Tullius, chassa l'ancien sénat de la curie pour en composer un nouveau de ses créatures, s'entoura de sicaires, remplit Rome d'espions, écrasa le patriciat et dépouilla le peuple, ce prince fut un grand et puissant promoteur du luxe public. Il donna le plus

grand éclat aux *féries* latines, qu'il fit célébrer sur le mont Albano. Il fit élever le temple de Jupiter Latial, sur le mont Albain. Le Capitole, ce symbole de la grandeur romaine, fut son œuvre en partie. Il l'acheva, comme il acheva le grand Cirque et le grand temple de Jupiter. Il compléta le mur de Servius Tullius et termina le célèbre égout, la *cloaca maxima*, œuvre immense, avec ses canaux souterrains où on circulait en bateau, qui nous étonne aujourd'hui encore dans sa partie conservée. Parlant du Cirque et des égouts construits par les Tarquins, Tite-Live dit : « C'est à peine si notre magnificence moderne a pu égaler de tels travaux. »

Ces excès de travaux publics entrepris par le despotisme retombaient sur le peuple en travail forcé, et s'exécutaient par la corvée. Tarquin s'en était fait un système. Il voulait occuper le peuple, conjurer les mouvements séditieux. On se révolta contre l'abus du travail, contre ce qu'avait d'humide, de malsain, le creusement des égouts. Plusieurs même voulurent y échapper par le suicide. Le prince fit crucifier leurs cadavres, livrés aux oiseaux de proie.

Brutus dit aux Romains délivrés, dans Denys d'Halicarnasse : « Ils vous forçaient, comme des esclaves achetés, à mener une vie misérable, taillant la pierre, coupant le bois, portant d'énormes fardeaux et passant vos jours dans de sombres abîmes¹. »

Le luxe privé apparaît déjà dans cette jeunesse brillante et dissolue qu'a si bien décrite Tite-Live, et

¹ Den. d'Hal., IV.

dont le jeune Sextus est un des représentants. Nous ne confondons pas le luxe avec l'immoralité. L'une peut aller sans l'autre. Mais l'élégance du costume, le goût pour les beaux chevaux, les équipages, les courses de char, la possession d'esclaves habiles musiciens, tout cela s'allie à la volupté sous ce dernier Tarquin qui a sa cour et ses favoris. Valerius Publicola, plus irréprochable, encourut la haine et le soupçon par ce qu'il a plu à Plutarque d'appeler la magnificence de sa demeure, qui semblait imiter Tarquin, disait-on⁴. Probablement cette maison, située sur la Velia, ressemblait plus à un château-fort qu'à un palais. La pompe du cortège de Valerius déplaisait à ces fiers républicains. Il eut la sagesse d'en faire le sacrifice à l'opinion qu'elle irritait.

L'avènement de la République ne pouvait arrêter les développements du luxe à Rome. On a fait justice des singulières illusions qui faisaient confondre à certains adeptes de l'antiquité Sparte et Rome dans un même idéal d'austérité, de renoncement aux jouissances de la propriété et de la fortune. Rome connut sans doute le désintéressement, la sévérité des mœurs, mais non pas ce renoncement farouche qui aboutit à un communisme imposé. L'austérité du patriciat, comme celle de la vie rurale pour les hommes adonnés à la culture de la petite propriété, reste un fait libre, tandis que l'austérité à Sparte était toute de contrainte; c'était un fait de l'ordre politique; les institutions et les lois commandaient les mœurs. A Sparte, le régime de la cité est

⁴ Plut., *Vie de Publicola*.

l'égalité absolue ; à Rome, c'est l'inégalité croissante dans les conditions et les fortunes, inégalité à laquelle ne remédiera pas la conquête des droits politiques par les plébéiens. Jamais le plébéien n'eut plus à souffrir que quand il eut en main tous les droits. Voilà pourquoi on est fondé à dire que la constitution économique à Rome est l'élément prépondérant, la cause mère des révolutions, comme elle est l'explication de la misère et du luxe. Les mœurs mêmes en dépendent. La grande propriété, l'esclavage, voilà les sources de la corruption romaine. Les influences philosophiques et religieuses y ont leur part incontestable, mais, sans essayer d'en restreindre la portée, il ne faut ni les isoler ni les exagérer sans mesure. Au reste on ne doit pas l'oublier : avec un idéal de justice et de charité supérieure l'organisation économique elle-même eût été plus satisfaisante ou se serait peu à peu modifiée : ce sera l'œuvre encore bien éloignée et bien lente dans son action progressive qu'accomplira le christianisme.

Le problème historique qui se pose ici est de savoir à quelle époque il faut placer l'invasion du luxe à Rome. Jusqu'aux premières guerres puniques, à peine en remarque-t-on quelques vestiges. Les historiens ont maintes fois tracé le tableau de cet âge héroïque de la simplicité romaine, âge de la vertu qui ne laisse place ni au faste, ni à l'oisiveté. Le maître laboure avec ses serviteurs ; la maîtresse file au milieu de ses femmes, la reine Tanaquil aussi bien que la vertueuse Lucrèce. L'autorité du père de famille se maintient toute puissante. Prêtre, il accomplit seul les *sacra privata*. Juge

et arbitre absolu, il dispose de la vie comme des forces de ses esclaves; il condamne sa femme à mort si elle fabrique de fausses clefs ou viole la foi promise. La dot de la femme devient, comme sa personne, la propriété (*res*) de l'époux. Il tue l'enfant né difforme, et vend, s'il veut, ses fils comme esclaves. Mais ces fils peuvent devenir sénateurs, consuls. Il n'importe : le père garde son droit sur son fils majeur, riche, élevé aux dignités. Il peut prêter à tel taux qu'il veut, maître de la liberté et même de la vie du débiteur insolvable. La femme et l'enfant n'ont aucun droit sur l'héritage. *Pater familias uti legassit ita jus esto*. Seulement, si le père meurt intestat, la loi partage également entre les enfants. La femme ne peut ni aliéner ni léguer sans le consentement de ses tuteurs, c'est-à-dire de son mari et de ses frères, ou de ses plus proches parents mâles, du côté paternel, tous intéressés, comme ses héritiers, à empêcher une vente ou un legs.

Tel était le vieux droit, *jus quiritium*; il interdisait le mariage entre un plébéen et une patricienne.

Dans cette constitution l'homme appartient plus à l'État qu'à la famille. Brutus sacrifie ses fils, sans laisser paraître aucune émotion, à la patrie qu'ils ont trahie. La religion est de même un instrument politique. Dans la vie publique comme dans la vie privée, elle décide de tout, sous la surveillance des pontifes et des augures patriciens¹.

Les écrivains anciens appelleront *mollesse* toute modi-

¹ La *Cité antique* de M. Fustel de Coulanges. V. l'*Hist. des Romains*, de M. V. Duruy.

fication dans les mœurs qui tend à adoucir cette dure et souvent atroce organisation, ils nommeront *luxe* tout progrès de civilisation, même inévitable dans une grande société. Il faut, sans accepter ce rigorisme, savoir le comprendre. Il n'est que trop vrai que la philosophie, les sciences, les arts, le luxe, les vices sont venus ensemble, s'aidant les uns les autres. La morale n'est pas devenue plus large et plus humaine, sans devenir en même temps plus relâchée. Ce qu'il y a de plus vil a conspiré avec ce qu'il y a de plus noble dans la nature humaine pour altérer les anciennes mœurs et détruire les antiques croyances. A ce point de vue rigoureux, la plus belle philosophie pourra paraître délétère comme les honteux excès de la sensualité ; les plus douces, les plus sympathiques vertus, les goûts les plus distingués et les plus épurés ne sembleront pas moins coupables que le faste extravagant et l'infâme débauche. La morale glorifie ces vertus plus sociables. Mais l'État, le vieil État n'a pas de balances si équitables. Il y a des perfectionnements qui l'ébranlent, une morale qui le mine et prépare sa chute par sa supériorité même.

Le luxe était rare, mais l'usure régnait. La richesse n'était pas cause d'amollissement, mais de dureté et de tyrannie. Adore qui voudra cet âge d'or des mœurs romaines, en pleine vigueur encore à l'époque d'Appius Claudius, l'impitoyable consul. « Un homme parut tout à coup sur le Forum, pâle, effrayant de maigreur. C'était un des plus braves centurions de l'armée romaine ; il avait assisté à vingt-huit batailles. Il raconta que dans l'armée sabine l'ennemi avait brûlé sa maison, sa récolte,

et pris son troupeau. Pour vivre il avait emprunté ; et l'usure, comme une plaie honteuse, dévorant son patri-moine, avait atteint jusqu'à son corps ; son créancier l'avait emmené lui et son fils, chargé de fers, déchiré de coups ; et il montrait son corps tout saignant encore. » Voilà les scènes que retrace l'histoire.

Tout ce que peut faire ici l'historien, c'est de recueillir les faits qui attestent le lent avènement de certains usages. Pline cite l'or comme premier signe de l'invasion du luxe. Ce n'est pas là une règle générale infaillible. Les circonstances qui font apparaître l'or tantôt suivent, tantôt précèdent les recherches de la parure et la richesse des ornements. Pourtant son emploi, soit dans les arts, soit dans la toilette, atteste cette recherche de l'effet, du besoin de paraître. A l'heureuse issue de ces scènes si dramatiques de Coriolan désarmé par Véturie et Volumnie, les dames, en signe de joie, commencèrent, selon Valère Maxime, à porter, avec la pourpre, des colliers d'or et des étoffes tissées d'or. En tout cas, à cette époque une petite quantité d'or était employée en bijoux. Environ un siècle après Coriolan, quand il fallut porter à Delphes l'offrande que Camille avait promise à Apollon, pendant le siège de Véies, une coupe est tout ce que produisit la fusion des bijoux que portaient les Romaines, et qu'elles avaient, d'un accord unanime, sacrifiés à la patrie.

Tenons compte, dans ces origines du luxe, du voisinage des peuples plus avancés avec qui Rome est en guerre. Les Samnites avaient déjà du luxe. A la guerre ils portaient des boucliers, les uns incrustés en or, les autres en argent, et dans le temps que les Romains ne connaissaient pas

encore l'usage des habits de toile, on voyait l'élite des soldats samnites porter des robes de lin, même à l'armée. Dans la guerre des Romains sous le consulat de L. Papius Cursor, tout le camp des Samnites qui formait un carré de deux cents pas sur toutes ses faces, fut entouré d'étoffes de lin. Capoue, bâtie par les Étrusques et suivant Tite-Live habitée par les Samnites qui s'en étaient emparés, était déjà connue par la mollesse de ses habitants.

Même remarque pour les Volsques. Ce peuple, ainsi que les Étrusques et les autres peuples voisins, avait un gouvernement aristocratique. Il n'élisait un roi ou plutôt un général d'armée que lorsqu'il lui survenait une guerre, tandis que les Samnites avaient une constitution politique qui semble rappeler celles de Sparte et de Crète. Les ruines accumulées des villes détruites situées sur des coteaux voisins constatent l'extrême population de ces peuples ; et tant de guerres sanglantes avec les Romains, qui ne purent les subjuguier qu'après vingt-quatre triomphes, attestent la puissance des mêmes nations. Les Romains se servent des artistes des Samnites et des Volsques. Tarquin l'Ancien fit venir de Fregella, ville du pays de Volsques, un artiste nommé Turianus, qui exécuta en terre cuite une statue de Jupiter. Par la grande ressemblance d'une médaille de la famille de Servilius à Rome avec une médaille samnite on a conjecturé que la première a été frappée par des artistes de cette nation ¹. Une très-ancienne médaille d'Anxur, ville des Volsques, aujourd'hui Terracine, porte une fort-belle tête de Pallas.

¹ V. Strabon, liv. V, et Denys d'Halicarnasse.

Ce qui peut s'appeler luxe alors garde en général un caractère sévère, s'applique aux cérémonies, aux obsèques. Les pontifes, les augures déploient un grand faste dans les sacrifices publics et privés, dans les fêtes, dans les pompes funéraires. On trouve les dispositions suivantes dans la loi des Douze-Tables : — Aux funérailles, trois robes de deuil, trois bandelettes de pourpre, dix joueurs de flûte. Point de couronne au mort, à moins qu'elle n'ait été gagnée par sa vertu ou son argent. — Ne faites point plusieurs funérailles pour un mort. — Point d'or sur un cadavre; toutefois, s'il a les dents liées par un fil d'or, vous ne l'arracherez point. — Tout cela mêlé à des prescriptions déjà émancipatrices en faveur des plébéiens. Si le patron machine pour nuire au client, que sa tête soit dévouée, *patronus si clienti fraudem fecerit, sacer esto*. S'il brise un membre à un plébéien, il payera *vingt-cinq livres d'airain*. Et s'il ne compose avec le blessé, il y aura lieu à talion. L'usurier est condamné à restituer au quadruple. Celui qui brise la mâchoire à l'esclave payera cinquante as. De même un certain progrès s'accomplit dans la condition de la femme et de l'enfant. On n'y voit plus la fiancée livrée par une vente, *coemptio*. Le fils échappe au joug absolu du père. Trois ventes simulées l'émancipent : c'est-à-dire que l'affranchissement ne s'obtient qu'en constatant l'esclavage.

La dame romaine, au moment où nous en sommes, n'est encore à peine qu'au début de la carrière. Elle déterminera au temps d'Annibal, lorsqu'on portera au trésor public tout l'or et tout l'argent, le sénateur son père ou son mari, à garder la part, la petite part du luxe, une

once d'or, pour la parure de la jeune femme et de la jeune fille. Déjà la toge de laine blanche avait paru arriérée. La Romaine l'abandonne à l'esclave, et prend pour elle la *stole* de pourpre, enrichie d'une bande d'étoffe d'or qui l'entourait tout entière. La chaussure devient plus élégante. La riche, la noble *solea* remplace, pour la femme mise avec soin, le *calceus* vulgaire. Jusqu'au sixième siècle, on signale la frugalité des repas; le pain fabriqué à demeure est accompagné dans les repas d'un peu de poisson, de viande, de quelques légumes servis dans l'argile; il y a très-peu d'esclaves pour le service personnel. Les lits sont encore d'une simplicité primitive. Rome, conquérante d'une partie de l'Italie à la suite des plus rudes guerres, est déjà conquise à moitié par les modes des peuples soumis. Ici comme ailleurs elle s'assimile tout.

A partir de la guerre avec Pyrrhus (280-272 av. J. C.), on suit d'un peu plus près ce lent progrès. C'est peu de temps après qu'on vit un sénateur dégradé, parce qu'il avait une vaisselle d'argent qui pesait dix livres. C'était un ancêtre de Sylla, Cornelius Rufinus, guerrier qui avait été dictateur et deux fois consul; la censure, cette institution destinée à la police des mœurs, le raya du nombre des sénateurs.

Dans les triomphes qui suivirent les victoires sur Pyrrhus, on porta des vases d'or, des tapis de pourpre, des statues, des tableaux, monuments du goût et de l'opulence des successeurs d'Alexandre. Le triomphateur lui-même, Manius Curius, fut celui de tous qui s'y laissa le moins séduire. Un petit vase de bois de hêtre, qu'il

réserva pour les libations des sacrifices, fut la seule chose que s'appropriâ parmi les dépouilles de l'ennemi celui qui déjà avait refusé l'or des Samnites, et qui, de ses mains triomphales, comme Fabricius, préparait dans des vases de bois de grossiers aliments. Cineas, dont l'éloquence avait, disait-on, gagné plus de villes à Pyrrhus que la force des armes, fut chargé de porter à Rome des propositions. Il avait des présents pour les sénateurs et pour les femmes; mais il ne trouva personne qui se laissât gagner. Qui ne connaît son mot, « qu'il avait cru voir dans le sénat une assemblée de rois » ?

Dans l'Étrurie, à Vulsinii, les Romains enlevèrent deux mille statues. Après la soumission de Tarente et de Rhegium, ils prennent le port de Brindes, le meilleur passage d'Italie en Grèce, qui établit des relations commerciales. En même temps Rome commençait à s'ouvrir aux vaincus. Les populations voisines de Rome furent égalées aux citoyens romains. C'était une population de douze cent mille âmes. Peu de luxe néanmoins, et, comme dit Valère Maxime, « peu ou point d'argent, sept jugères de terre médiocre, l'indigence dans les familles, les obsèques payées par l'État, et les filles sans dot, mais d'illustres consulats, d'admirables dictatures, d'innombrables triomphes, tel est le tableau que présentent ces vieux âges. » C'est le beau moment de Rome, en effet. La gravité des mœurs, la grandeur de la République, l'équilibre dans les pouvoirs, l'union des ordres, pour un temps réconciliés, la vigueur des exercices physiques au Champ de Mars, l'existence d'une classe moyenne, tout s'y trouve. Les guerres avec Annibal maintiennent en partie cet heu-

reux état, que les progrès de l'inégalité des fortunes et la conquête du monde altéreront rapidement.

Notons pourtant ici l'influence d'un homme que le goût des arts et une certaine humanité semblent désigner comme le précurseur de Scipion. On a lu le beau portrait de Marcellus dans Plutarque. Il emporta de Syracuse, qu'il venait de disputer au génie d'Archimède, presque tout ce qu'elle avait de plus beau en statues et en tableaux pour en faire l'ornement de Rome. Jusqu'alors Rome ne possédait rien de ces somptuosités et de ces élégances. On dit déjà qu'il avait corrompu le peuple, en se piquant de parler des arts avec goût. Marcellus s'en vantait comme d'un service. « Rome, disait-il, ne connaissait pas les merveilleux chefs-d'œuvre de la Grèce; c'est moi qui ai accoutumé les Romains à les estimer et à les admirer. »

La loi *Oppia*, au milieu des troubles de la seconde guerre punique, prouve aussi que le luxe avait agrandi cette part que tout progrès de la richesse amène.

A qui s'en prend le tribun Oppius? aux femmes. Défense d'avoir sur elles plus d'une demi-once d'or, et de porter des vêtements de différentes couleurs. La variété, l'éclat des couleurs, la pourpre *rica* brillant sur l'écharpe à franges, étaient déjà un goût déclaré. Les dames romaines, dès le temps de Coriolan, quand le Sénat voulut témoigner sa reconnaissance publique à sa mère et à son épouse, avaient sollicité et obtenu la permission d'ajouter un nouvel ornement à leur coiffure. Aucun sénatus-consulte ne fut mieux observé. Les ornements de la coiffure étaient bientôt allés plus loin, et les

hommes prirent l'habitude de se raser et de s'arranger les cheveux avec un art auquel contribua Licinius Mena, en amenant de Sicile les premiers barbiers que Rome ait eus (vers l'an 454 de la République). La loi *Oppia* indique d'autres raffinements. Elle défendait encore aux femmes de se faire traîner dans des chars, soit à la ville, soit à la campagne, si ce n'est pour aller à plus de mille pas de distance, ou bien dans les fêtes et dans les cérémonies publiques.

II

DES CAUSES INTÉRIEURES ET EXTÉRIEURES QUI ONT CONTRIBUÉ A EXAGÉRER LE LUXE A ROME. — SUITE DE SES DÉVELOPPEMENTS JUSQU'AU TEMPS DE CATON.

Plus explicitement qu'aucun autre historien, Appien touche à la cause intérieure, à la cause économique, si décisive comme explication des développements excessifs du luxe. Il rappelle qu'une partie des terres enlevées aux Italiens étaient restées indivises et abandonnées en jouissance à ceux qui voulaient les défricher, à condition seulement de payer la dîme et le quint des fruits perçus, et pour les pâturages une redevance en argent, et il ajoute en des termes d'une admirable précision : « On croyait avoir ainsi pourvu aux besoins de la vieille race italique, race patiente et laborieuse, et aux besoins du peuple vainqueur. Mais le

contraire arriva : les riches s'emparèrent peu à peu de ces terres du domaine public, et dans l'espérance qu'une longue possession deviendrait un titre inattaquable de propriété, ils achetèrent ou prirent de force les terres situées à leur convenance et les petits héritages de tous les pauvres gens leurs voisins.... Pour la culture des terres et la garde des troupeaux, ils employaient des esclaves, lesquels étaient une propriété des plus fructueuses, à cause de leur rapide multiplication que favorisait l'exemption du service militaire. De là il arriva que les hommes puissants s'enrichirent outre mesure, et que l'on ne vit plus que des esclaves dans les campagnes. La race italienne, usée et appauvrie, périssait sous le poids de la misère, des impôts et de la guerre. Si parfois l'homme libre échappait à ces maux, il se perdait dans un territoire tout entier envahi par les riches, et il n'y avait point de travail pour lui sur la terre d'autrui, au milieu d'un si grand nombre d'esclaves. »

Les sources productives et saines du travail agricoles, le travail industriel lui-même envahi par l'esclavage, le riche n'ayant plus qu'à rêver l'impossible en fait de raffinement, voilà ce qu'on lit dans ces lignes accusatrices. Esclave ou mendiant, la masse n'aura guère d'autre alternative. Ainsi se forma la plèbe romaine. Les affranchis du monde entier vinrent se mêler à cette foule impure.

In Romam sicut in sentinam confluxerunt, dit Salluste.

De 241 à 210, il entra peut-être 100 000 affranchis

dans la société romaine. Des esclaves grecs, espagnols, thraces ou gaulois y apportèrent leurs vices divers. Tout lien disparaissait entre la noblesse et le peuple ; plus de classe moyenne ; plus d'équilibre dès lors dans la société et dans l'État ; un nombre restreint de familles, illustrées par la guerre, enrichies par la conquête, l'absorption des terres spoliées, le pillage des provinces ; enfin, dominant tout, et formant au-dessus de l'aristocratie elle-même, une oligarchie puissante !

Ajoutez, pour la plupart des honneurs, la nécessité de passer par la charge ruineuse de l'édilité. Un jour d'élection et de jeux publics eût suffi à dévorer toute fortune qui n'eût pas été très-considérable. Aussi les mêmes noms reviennent sans cesse, et le caractère annuel des charges devient une précaution insignifiante. Où est, en fait, cette égalité conquise en droit au prix de tant de luttes, quand de 219 à 133, en quatre-vingt-six ans, neuf familles obtinrent quatre-vingt-trois consulats ? La Sicile, la Grèce, l'Espagne sont livrées aux exactions des préteurs et des proconsuls, et les villes alliées sont traitées comme les pays conquis dont les habitants étaient vendus à l'encan. L'habitude prévalut à la même époque d'exiger des alliés des couronnes d'or. Les consuls qui commandèrent en Grèce et en Asie (de 200 à 188), se firent donner 653 couronnes d'or, ordinairement du poids de 12 livres. S'ils vouaient, durant les combats, des jeux et des temples, ils n'oubliaient pas de prélever dans leurs provinces les fonds nécessaires. Avec l'argent fourni par les alliés, Fulvius et Scipion célébrèrent des

jeux qui durèrent dix jours. Les édiles mêmes s'habituèrent à faire payer aux provinciaux les frais des spectacles qu'ils devaient donner au peuple.

L'argent affluait avec une rapidité dangereuse pour les mœurs. Scipion, vainqueur à Zama, apportait au trésor 125 000 livres d'argent, et chaque soldat avait reçu 400 as. De 201 à 189, les contributions frappées sur les vaincus s'élevèrent à près de 150 millions, et les sommes versées par les généraux dans le trésor après leurs triomphes, à une somme égale. En une fois, Paul Émile rapporta 45 millions. Si on ajoute le butin et les gratifications des officiers et des soldats, on arrive à un chiffre énorme, et l'on comprend la perturbation causée par tant d'or jeté tout d'un coup au milieu d'une société sans industrie ni commerce, on s'explique l'accroissement du luxe qui en fut la conséquence.

La classe des hommes d'argent, recrutée parmi les chevaliers, naît et se développe rapidement. Les *argentarii*, *mensarii*, *negotiatores*, les publicains, les agents financiers de toute espèce, puissamment organisés, compenseront bientôt par leur importance la vieille aristocratie foncière. Sans doute l'industrie et le commerce devaient avoir leur représentation, et on s'explique qu'à Rome ils l'aient trouvée dans l'ordre équestre. Mais le même génie dur et tyrannique qu'on rencontre partout s'y fit sentir cruellement aux particuliers et aux provinces.

Cette importance de l'argent se manifeste à Rome, même par la place qu'occupaient matériellement les professions qui se rapportent à ce commerce. Un peu

avant l'époque de Caton, les boutiques de bouchers, situées dans le Forum, du côté de la Curie, avaient été remplacées par les bureaux des changeurs et des prêteurs, qu'on appelait *argentariæ novæ*⁴. Les *argentarii* étaient de véritables banquiers, recevant des dépôts dont ils payaient l'intérêt, prélevant un droit d'agio pour l'échange des monnaies, tirant des lettres de crédit sur l'étranger, ayant, dit-on, des écritures en partie double. Des *basiliques*, lieux consacrés aux affaires, furent établies derrière ces boutiques. Il y avait la basilique Fulvia. La basilica Porcia fut construite par Caton lui-même tout près de la Curie. Il fit même, pour élever ce bâtiment, au milieu de la plus vive opposition de ses ennemis, usage de ce que nous avons nommé l'expropriation pour cause d'utilité publique. Il acheta pour l'État deux *atria* et quatre boutiques. Puis viendra la basilica Sempronia, bâtie par le père des Gracques : évident témoignage du développement des *affaires*. *Res* avait signifié presque exclusivement la propriété de la terre ; ce mot devient synonyme de fortune, et s'applique à la possession des écus, *nummi*. L'aristocratie d'argent se consolide, l'ascendant de la richesse se fait accepter à côté de l'illustration de la naissance : développement conforme au mouvement naturel des sociétés, mais dissolvant pour la vieille cité romaine ; on en verra sortir de graves abus.

Marquons maintenant l'autre cause des développements excessifs du luxe : le contact avec l'étranger, la conquête, la spoliation.

⁴ Tite-Live, XXVI, 27.

Valère Maxime a indiqué cette cause dans les lignes suivantes ¹ : « La fin de la guerre punique, dit-il, et la défaite de Philippe, roi de Macédoine, répandirent dans Rome le goût orgueilleux d'une vie plus large. »

Il faut distinguer l'influence de la Grèce et celle de l'Orient qui s'y ajouta.

La Grèce des Thémistocle et des Sophocle n'était plus. Le dernier reflet que jetaient sur cette patrie de la civilisation les Aratus et les Philopœmen ne faisait qu'illustrer une décadence inévitable. Athènes ne vivait plus que sur sa vieille gloire ; Thèbes passait tout son temps dans l'orgie des festins ; Corinthe s'affaissait dans une volupté indifférente, Sparte dans une sanglante anarchie ou sous des tyrannies éphémères. Les Grecs ne combattaient plus guère que par des mercenaires. Tandis qu'ils empruntaient leurs soldats, ils prêtaient leurs poètes et leurs savants aux écoles d'Alexandrie et de Pergame. C'est à une telle école que les Romains enverront leurs fils. Ce sont les Grecs déchus qui iront porter à Rome leur corruption et leur subtilité. Les artistes, les médecins grecs affluent à Rome. Un soldat brutal, Mummius, saccage Corinthe : il ose même s'en vanter dans cette inscription, qui devait survivre pour sa honte : « *Deletâ Corintho*. Il pille les chefs-d'œuvre antiques. L'histoire, la comédie grecque arrivent sur les pas des vainqueurs.

Polybe est envoyé comme otage à Rome, mêlé à d'autres Achéens suspects de connivence avec le roi de

¹ Val. Max., liv. IX.

Macédoine ; Rome garde l'hôte et conquiert l'historien. Avec le sceptique Carnéade, qui enseigne publiquement, la sophistique et l'incrédulité entrent à Rome ainsi que la philosophie matérialiste. Cet esprit va remplir les chaires publiques et l'enseignement privé.

Les précepteurs grecs infectent l'esprit de la jeunesse d'impiété en l'ornant d'une couche superficielle d'art et de philosophie. Les bouffons, les mimes, les chanteurs sont admis à demeure chez les riches. Le peuple prend de nouvelles superstitions. Il adopte des dieux nouveaux plus indulgents que les vieilles divinités étrusques, austères et peu accommodantes.

Le contact avec l'Orient devait achever d'empoisonner les âmes. Avec la Grèce, l'esprit humain, personnifié alors par la civilisation romaine, réalisait des conquêtes précieuses. Avec l'Orient, l'âme humaine avait tout à perdre. Il ne devait venir de là que le luxe grossier ou raffiné qui parle au corps, avec je ne sais quel souffle de doctrines empestées.

La société romaine, au temps de Caton l'Ancien, offre donc les traces d'une corruption qui, en moins de cinquante ans, s'est manifestée et développée avec une énergie qu'explique seul le concours de causes puissantes et simultanées. En 207 avant J.-C., sept membres du Sénat étaient dégradés ; sept allaient encore l'être par Caton. En 181, on voit le censeur Lepidus, prince du Sénat et grand pontife, employer l'argent du trésor à construire une digue à Terracine pour préserver ses terres de l'inondation. C'est alors qu'il commence à être question des malversations des généraux, et que se ma-

nifestent des actes étranges de brutalité et de corruption qui semblent annoncer de loin les temps de la plus honteuse décadence. Tite-Live¹ raconte qu'un général romain, dans un festin, se vantait à sa maîtresse d'avoir prononcé beaucoup de sentences capitales, et d'avoir dans les fers un grand nombre de prisonniers que la hache attendait. Cette femme dit qu'elle n'avait jamais vu couper une tête et qu'elle le verrait avec plaisir. Alors, l'amant complaisant ordonna qu'on lui amenât un prisonnier, et, de sa main, le décapita devant elle. Tite-Live dit encore : « Les infamies que l'on disait s'être passées dans les provinces éloignées, n'étaient pas les seules ; d'autres se voyaient tous les jours de plus près. La corruption étrangère avait été importée à Rome par l'armée d'Asie. » Il ajoute : « Mais ce n'était que le germe de la corruption qui devait venir. »

Avec une meilleure constitution de la société, les mœurs romaines auraient pu admettre, sans cette altération profonde, ces perfectionnements de bien-être et ces développements mêmes d'un certain faste qui résultaient de l'augmentation de la cité et du contact avec les riches nations conquises. Tout n'était pas perdu, parce que Paul-Émile, vainqueur de Persée, avait de riches étoffes, d'éclatants tapis de pourpre, parce qu'il y avait affluence d'objets d'art de la Grèce, et même parce que l'Orient déjà envoyait aussi ses précieux produits.

C'est s'indigner sans raison que de signaler avec colère

¹ Tite-Live, XXXIX, 43.

les progrès de l'emploi de l'or dans l'ornementation des demeures. On commença par dorer les murs du Capitole; on dora bientôt les autres temples, et insensiblement les maisons des particuliers. Les premiers portiques furent aussi pour le Capitole. Scipion Nasica l'en fit environner après la seconde guerre punique, et bientôt, tous les citoyens riches voulurent en faire construire pour eux-mêmes. Dès que l'airain de Syracuse est connu, un sénatus-consulte ordonne d'en revêtir le temple de Vesta; l'airain de Corinthe servit aux chapiteaux des colonnes du Cirque de Flaminius. Depuis longtemps, le bronze décorait les maisons privées. Mais il avait paru un luxe au début, et Spurius Carvilius, questeur, avait placé, parmi les griefs de son accusation contre Camille, les portes de bronze qui décoraient la demeure du vainqueur des Gaulois. Les statues furent de bronze jusqu'aux guerres puniques; d'abord enduites de bitume, elles se recouvrirent d'or, et les maisons des particuliers commencèrent ici encore à rivaliser, pour les statues, avec les édifices publics. Tout cela n'est qu'un trait commun aux capitales qui se développent, mais déjà l'excès est visible. On voyait dès lors, en effet, des statues équestres dans les demeures privées, et quelques-unes étaient d'une hauteur gigantesque. Le poète Lucius Accius, très-petit de taille, se donna la satisfaction de contempler sa personne reproduite dans des proportions colossales¹.

Le théâtre, au surplus, retrace ces mœurs et ces

¹ Sur ces faits voir Valère-Maxime, Tite-Live, Pline surtout.

usages nouveaux. On y trouve la preuve que des bouffons couraient les maisons et les tables comme parasites. Un d'eux se plaint¹ du tort que peut faire à son métier, *parasiticæ arti*, l'indifférence des jeunes gens. « J'ai fait, dit-il, un de ces contes qui me valaient autrefois trente repas ; personne n'en a ri. » Un peu plus tard, Térence, dans le même sens que Plaute, fera dire à un compatriote de Gnaton, que, ne pouvant être bouffon, il ne peut être parasite ; et Gnaton l'invite à y suppléer par un moyen qui n'aura pas moins de succès, la flatterie. Il y avait des parasites tragiques, comme des parasites bouffons. Thrason se vante, dans le troisième acte de l'*Eunuque*, d'avoir fait présent à Thaïs d'une chanteuse, ou plutôt d'une joueuse d'instruments, *fidicinæ*. Les acteurs faisaient désormais partie des cérémonies publiques. On en eut qui suivaient le char du triomphateur, la tête couronnée, et portant un collier d'or, quelquefois vêtus de riches étoffes. Appien en fournit un exemple dans le détail des honneurs que reçut Scipion l'Africain après la seconde guerre punique.

Le luxe des femmes est dès lors, de la part des poètes, l'objet de critiques piquantes. La femme est devenue plus libre, plus indépendante par sa dot ; on s'en aperçoit. Dans la troisième scène du premier acte des *Spectres*, il est question de l'habitude qu'elles avaient de se farder et de se parfumer ; de se farder pour tromper les yeux sur leur fraîcheur ; de se parfumer, non-

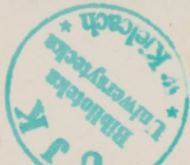
¹ Plaute, III^e acte des *Captifs*.

seulement pour flatter, mais pour tromper l'odorat. L'entrée des parfums d'Orient était sévèrement interdite depuis que la guerre avec Antiochus les avait répandus à Rome. C'est ce qui fait dire au poète comique

Non omnes possunt olere unguenta exotica.

Plaute a mis aussi la courtisane en scène sous les noms de *meretrix* et de *puella*. Celle-ci n'apporte pas seulement le luxe matériel dans une société corrompue, mais certains goûts d'élégance. La *meretrix* est basse, cupide, effrontée; mais la malheureuse jeune fille (*puella*), enlevée à son pays, élevée pour le plaisir, ornée de divers arts, connaît d'autres sentiments : elle est capable de regretter la pureté qu'elle a perdue, elle veut être aimée et elle aime.

Ainsi, dans le *Carthaginois* de Plaute, Adelphasie dit à sa sœur, qui craint toujours de n'être pas assez parée : « J'aime mieux, quant à moi, être ornée de bonnes qualités que des plus riches bijoux. Les bijoux sont donnés par la fortune; un bon caractère est un présent de la nature. J'aime mieux qu'on me dise bonne que riche; une courtisane doit se parer de modestie plutôt que de bijoux. Les mauvaises mœurs souillent plus que la boue les plus brillantes parures; une bonne conduite fait trouver charmante la plus simple toilette. » De ces traits et de beaucoup d'autres on ne saurait certainement conclure que ces jeunes courtisanes, de plus en plus corrompues par le vice, ne furent pas des fléaux pour la morale et pour la fortune des Romains, jeunes et vieux. Leur



mère ou celle qui leur en tenait lieu avait toute l'âpreté au gain qui parfois manquait à leurs filles. Il faut donc placer la courtisane, *puella* ou *meretrix*, au nombre des causes du luxe. Mais à l'époque où nous sommes, la femme dotée, malgré la supériorité morale de sa position, y apporte un contingent plus grand encore. La femme dotée, avec sa dignité hautaine et sa fierté ou sa ruse, introduisit et consacra le luxe au foyer domestique.

La femme dotée abuse de son indépendance, qu'elle fait dégénérer en tyrannie. Le vieux libertin Démenète, dans l'*Asinaire*, s'accuse d'avoir vendu son autorité pour une dot. Il a dans sa maison l'esclave dotal, qui est plus maître que lui. Le pauvre Démenète en est réduit à comploter avec l'esclave Liban, afin de tromper sa femme et d'avoir de l'argent pour acheter une jeune maîtresse, la belle Philénie. Ainsi le luxe entrainait à la fois par tous les accès, — par la femme dont le métier est la séduction, — par celle dont le devoir est la vie de famille.

Les Romains ne se faisaient pas eux-mêmes illusion sur la cause principale de ces dépenses des femmes, et ils accusaient très-nettement la dot. On le voit par une scène de l'*Aulularia* dans Plaute. Cette scène est doublement précieuse. Elle marque cette cause du luxe, et elle fait passer sous nos yeux le budget des dépenses féminines. Écoutez ces paroles de Mégadore : « Si tous les riches en usaient comme moi, et prenaient sans dot les filles des citoyens pauvres, il y aurait dans l'État plus d'accord, nous exciterions moins de haine ; les femmes seraient plus contenues par la crainte du châtement, et

nous mettraient moins en dépense. Il en résulterait un grand bien pour la majeure partie du peuple. Il n'y aurait qu'un petit nombre d'opposants : ce seraient les avares, dont l'insatiable cupidité brave toutes les puissances et ne connaît ni loi ni mesure.... Une femme ne viendrait pas nous dire : « Ma dot a plus que doublé ton bien ! il faut que tu me donnes de la pourpre et des bijoux, des femmes, des mulets, des cochers, des laquais pour me suivre, des valets pour mes commissions, des chars pour mes courses. »

Suit l'énumération plaisante des professions qui s'emploient alors à pourvoir aux exigences de la toilette : « Vous avez le foulon, le brodeur, le bijoutier, le lainier, toutes sortes de marchands, le fabricant de bordures pailletées, le faiseur de tuniques intérieures, les teinturiers en couleurs de feu, en violet, en jaune de cire, les tailleurs de robes à manches, les parfumeurs de chaussures, les revendeurs, les lingers, les cordonniers de toute espèce pour les souliers de ville, pour les souliers de table, pour les souliers fleurs de mauve. Il faut donner aux dégraisseurs, il faut donner aux raccommodeurs, il faut donner aux faiseurs de gorgerettes, aux couturiers. Vous croyez en être quitte ; d'autres leur succèdent. Nouvelle légion de demandeurs assiégeant notre porte : ce sont des tisserands, des bordeurs de robes, des tabletiers : vous les payez. Pour le coup, vous êtes délivré. Viennent les teinturiers en safran, ou quelque autre engeance maudite, qui ne cesse de demander¹. »

¹ *Aulularia*, traduction de Naudet.

Il semble que l'énumération est assez complète, et que les raffinements ne manquent pas à ces contemporains de Caton. On aura remarqué les *parfumeurs de chaussures*. Compte-t-on chez nous plus d'espèces de souliers à l'usage des femmes élégantes? Ces bordures de robes, ces tuniques, ces couleurs variées et riches des étoffes, tout cela, au premier abord, n'étonne-t-il pas un peu dans une époque et dans une ville encore loin d'être célèbres par les élégances de la vie?

La chose était plus sérieuse qu'on ne serait tenté de le croire. Il y avait là plus qu'un simple déploiement de toilette et que la mauvaise humeur d'un mari. Tant de recherches coûteuses, nécessaires au luxe des femmes, déterminaient déjà chez les hommes un penchant marqué vers le célibat. Ils y étaient poussés moins encore par l'économie que par le calcul égoïste du bien-être. Ils gardaient pour leurs vices l'argent qu'il eût fallu dépenser pour leurs enfants. Le concubinage semblait même à beaucoup une trop lourde chaîne. Ces amis du plaisir facile aimaient mieux vivre sur le commun dans leurs amours éphémères comme dans leurs repas mendiés. Souvent le vieux célibataire, à défaut des voluptés qui lui échappaient, s'attachant à la dernière passion vivace, l'avarice, cherchait le gain en favorisant les désordres du jeune homme. Sans doute il faut user avec réserve du théâtre latin comme signe des mœurs romaines; on s'expose à trouver dans cette imitation toute grecque le tableau de la Grèce au lieu de celui de Rome. Mais, sous la condition d'un peu de discernement, on y rencontre aussi nombre de traits qui visiblement s'appliquent à la vie romaine.

Voyez dans le *Miles gloriosus*, du même Plaute, le vieux Périplectomène. Le jeune Pleuside se sert de son entremise, mais non sans se le reprocher un peu, tant la jeunesse, même libertine, garde parfois d'honnêtes scrupules. « Que dites-vous? réplique celui-ci; suis-je, à votre avis, réclamé par l'Achéron et bon à porter en terre? Je n'ai pas plus de cinquante-quatre ans; j'ai bon pied, bon œil, la main alerte. Je suis un rieur de bon goût, un convive agréable; je ne tousse pas, je n'étourdis pas les gens de mes criailleries sur les affaires publiques et sur les lois. » Et ici encore reparait le thème éternel du luxe des femmes: « Ma fortune me permettait, grâce aux dieux, d'épouser une femme richement dotée, de grande famille; mais je n'ai pas voulu introduire chez moi une criarde. Car enfin, une bonne femme, s'il en fut jamais, où pourrais-je la déterrer? Où en trouver une qui me dira: « Mon ami, achète de la laine pour te faire un bon manteau? » Une femme ne me dira jamais cela; mais, avant le chant du coq, elle me réveillera pour me dire: « Mon mari, donnez-moi un bon maître d'hôtel, un bon cuisinier. » Quand j'ai tant de parents, qu'ai-je besoin d'enfants? Maintenant, je vis bien, je suis heureux et maître absolu. Mes héritiers me caressent, ils m'envoient des cadeaux, ils me prient à dîner et à souper. Cela vaut mieux que d'avoir deux ou trois fils. »

La fameuse affaire des Bacchanales est un trait de lumière sinistre, qui perce à jour jusqu'au cœur cette société malade. C'est la tragédie de la corruption, dont Plaute et Térence nous donnent en riant l'agréable comédie.

Qu'on se figure, en notre Paris, quelque habituéqu'il soit aux scandales individuels, cette nouvelle éclatant soudainement : Sept mille personnes des deux sexes, la plus élégante aristocratie mêlée à la plus vile populace, forment une vaste affiliation, vouée au meurtre et à d'inférieures débauches. On parle d'empoisonnements mystérieux, de rites étranges se mêlant à ces horreurs pour les consacrer.... On en parle, et c'est ce qui se passe journellement, sans que rien ait transpiré, sinon par la fréquence des assassinats, des empoisonnements domestiques.

L'affiliation avait son foyer dans un des quartiers les plus populeux, non loin du grand Cirque et de l'Aventin. Là se célébraient, la nuit, les mystères de Bacchus, remplis d'obscènes et sanguinaires violences. Des prêtresses vêtues en Ménades, les cheveux épars, couraient vers le Tibre, une torche à la main. L'ardente torche flambait encore en sortant des eaux : symbole de la vie universelle, feu inextinguible contre lequel la mort ne peut rien.

On sait les suites de cette terrible révélation des bacchantes : Rome, pendant plus d'un mois en proie à la terreur, des patrouilles parcourant la ville pour empêcher qu'on y mît le feu, des gardes veillant aux portes pour arrêter les fuyards, les tribunaux fermés, toutes les affaires interrompues. La moitié des coupables passèrent sous la hache, les femmes furent livrées au tribunal domestique, étranglées au foyer même. L'enquête s'étendit au reste de l'Italie, et, quoique bien des crimes restassent impunis, deux mille empoisonneurs furent

condamnés à mort. L'on trouva en une seule année que cent soixante-dix femmes avaient empoisonné leur mari pour faire place à d'autres époux.

Débauches gigantesques comme ses édifices et ses jeux, colossale corruption, telle sera Rome, la Rome de la décadence. Une forte part de bien se mêle encore au mal. C'est le jeune Néron, le Néron de Racine, hésitant entre ses deux conseillers, Burrhus et Narcisse.

Voyez après cela si Voltaire ne s'est pas beaucoup trompé, trompé au delà de ce qu'il était permis de se tromper à un esprit si sensé, lorsqu'il a écrit dans l'article *Luxe* : « Gardez-vous du luxe, disait Caton aux Romains, vous avez subjugué la province du Phase, mais ne mangez jamais de faisans. Vous avez conquis le pays où croît le coton : couchez sur la dure. Vous avez volé à main armée l'or, l'argent et les pierreries de vingt nations : ne soyez jamais assez sots pour vous en servir. Manquez de tout après avoir tout pris. » Non, Caton ne donna pas de tels conseils, et, si exagéré que nous le trouvions, ses pensées étaient moins courtes et ses sévérités mieux motivées. Voltaire se trompe encore dans ce qui suit : « Lucullus répondit : Je souhaite plutôt que Crassus, Pompée, César et moi, nous dépensions tout en luxe. Il faut bien que les grands voleurs se battent pour le partage des dépouilles. Rome doit être asservie, mais elle le sera bien plus tôt et bien plus sûrement par l'un de nous, si nous faisons valoir comme toi notre argent, que si nous le dépensions en superfluités et en plaisirs. Souhaite que Pompée et César s'appauvrissent assez pour n'avoir pas de quoi soudoyer des armées.

Y a-t-il une seule de ces lignes qui ne renferme une erreur ? Comment croire que le goût du luxe préserve de l'ambition qui menace les Etats ? Le luxe, la prodigalité, les dettes, les pays à conquérir, les provinces à piller, la puissance en vue de la jouissance, forment comme les anneaux de la même chaîne. Ce n'est pas Rome seulement qui en témoigne, c'est l'histoire tout entière.

Caton vit le mal, non les remèdes. C'est ici, selon nous, que fut son erreur. Disons un mot de la réaction mémorable de ce personnage dont la figure est demeurée un type, le type même de l'*ennemi du luxe* dans tous les pays et dans tous les temps.

III

RÉACTION DE CATON CONTRE LE LUXE

C'était un vieux Sabin, de Tusculanum, d'une noblesse rurale, son nom même l'indique : Marcus *Porcius*, éleveur de porcs. *Caton* était un surnom : *Catus* signifie l'*avisé*. Sa famille avait rang équestre, ce qui exigeait en biens au moins 400 000 sesterces, environ 86 000 francs. Toute sa jeunesse se passa dans les travaux de sa métairie, non loin de la cabane de Curius Dentatus, cette incorruptible image du vieux romain. A en croire Plutarque, le rigide jeune homme y faisait de pieux pèlerinages ; il se remettait en mémoire le jour mémorable où les ambassadeurs samnites trouvaient ce vainqueur faisant cuire des raves à son foyer et ne

recevaient pour l'offre de leur or qu'un refus dédaigneux. Il travaillait nu l'été avec ses esclaves, mangeait à la même table, et buvait comme eux l'eau arrosée de vinaigre. Lui-même avait la mine dure, les façons rudes, les cheveux roux, les yeux pers, la raillerie narquoise du paysan, très-retors d'ailleurs comme les paysans de ce temps-là et de tous les temps ; il plaidait pour ses voisins, allait souvent à Rome, appelé par les affaires, jusqu'à ce qu'il se décidât à y venir courir la carrière des honneurs. S'il fallait chercher des analogues modernes à Caton, peut-être les trouverait-on dans cette race de gentilshommes *farmers* de l'Angleterre du temps de Cromwel, aux mœurs rudes, aux croyances fortes, obstinées, race rigide, puritaine à Londres, stoïcienne à Rome, et là, comme ici, ayant horreur de la noblesse urbaine riche, fastueuse, corrompue et corruptrice. Là d'ailleurs s'arrêtent les analogies. Cromwell et les siens voulaient une révolution dans l'Etat ; Caton, dans une république, s'attachait aux anciens souvenirs et embrassait le passé comme un immuable idéal. Maintenir sans mélange le vieux génie romain ayant pour expression l'agriculture et la guerre devint la passion de sa vie. Son courage et ses grands services dans la guerre d'Espagne, le désintéressement de plusieurs de ses actes, son exemplaire rigidité, enfin l'éclatante réunion des plus solides mérites de l'homme de guerre et des plus vigoureuses qualités de l'orateur, donnent à son rôle un relief particulier. Il nous reste des fragments de l'éloquence de Caton. Ce sont des chefs-d'œuvre de force entraînant et d'éloquente habileté, tels que pouvait

seule les produire la nature la plus énergiquement trempée, rompue aux secrets de l'art, quoiqu'il feignît de les ignorer. Ce contempteur des lettres grecques qui, devant les Athéniens, recourait à un interprète comme s'il ne comprenait rien à leur langue, avait reçu les leçons du Pythagoricien Néarque, il se nourrissait de Thucydide et de Démosthènes. Ne soyons pas dupes. Il y a dans ce représentant peu naïf de la tradition une part assez grande à faire au rôle joué. Il ne dédaignait pas l'effet et la mise en scène. Même avec sa femme, simple et digne matrone qu'il aimait à sa manière, il faisait le terrible. Il se plaisait, dans sa maison des champs, pendant les longues veillées, à lui conter des histoires qui la remplissaient d'épouvante. Il disait en riant qu'elle ne l'embrassait jamais que les jours d'orage, parce qu'elle avait plus peur des éclairs que de lui. Ce redoutable censeur du luxe fit de sa mise, de son allure, de toute sa personne la critique vivante des mœurs de son temps. Il opposa au faste du vice le faste de la vertu. Il rudoya les mœurs nouvelles, n'appelant les jeunes gens à la mode que chanteurs, danseurs, baladins, etc.

Nul doute d'ailleurs qu'il ne fût avec une passion sincère l'homme du passé. Son ouvrage, intitulé les *Origines*, atteste que chez lui ce culte était aussi érudit que passionné. Combien est à regretter la perte de cet écrit considérable ! Composé de sept livres, il n'était autre qu'une histoire romaine depuis les temps les plus anciens jusqu'à son époque. Le trait caractéristique de cette histoire est curieux : les institutions civiles, politiques, militaires, y étaient étudiées de telle façon que

les hommes n'en semblaient que les personnifications. Il étudiait le type du dictateur, du chef de cavalerie, etc. Avec tout cela, dit-on, beaucoup d'anecdotes ayant leur piquant ou leur grandeur.

L'historien des *Origines* devait appliquer au présent cette politique des regrets. Elle avait ses raisons d'être en l'état de la république.

On a présente à la mémoire la circonstance qui permit à Caton, arrivé au consulat, de se prononcer sur cette *question du luxe*, qui se posait avec éclat sous la forme d'une loi à abroger. Il s'agit de l'émeute des femmes romaines. Elles sont répandues dans les rues, elles assiègent le forum, arrêtent les sénateurs au passage, réclament leurs bijoux, leurs riches toilettes, la liberté d'être traînées dans des chars, en un mot, tout ce que la loi Oppia leur avait retiré vingt années avant. La harangue prononcée par Caton a été magnifiquement arrangée par Tite-Live. Mais le fond, le tour, l'accent sont bien du terrible orateur; c'est bien là son autorité sentencieuse, sa vigueur satirique, sa véhémence mêlée d'ironie. Le seul début de cette diatribe expliquerait l'impopularité auprès des femmes dont le nom de Caton ne s'est pas relevé depuis vingt siècles. « Si chacun de nous, Romains, avait su conserver à l'égard de sa femme ses droits et sa dignité, nous serions moins importunés par toutes ces femmes qui nous entourent. Aujourd'hui que ce sexe impérieux a subjugué notre liberté dans l'intérieur de nos maisons, il ose encore ici, jusque dans la place publique, la terrasser, la fouler aux pieds : et, parce que nous n'avons pas su résister à chacune en

particulier (*quia singulas substinere non potuimus*), nous les avons en ce moment à redouter toutes ensemble (*universas horremus.*) »

Céder aux femmes sur ce point ouvrirait une voie funeste aux concessions. Où s'arrêterait-on désormais?... Ce serait à croire que Caton pressent les futurs programmes d'émancipation politique de la femme. « Parcourez toutes les lois qui concernent les femmes, par lesquelles nos ancêtres ont mis un frein à leur licence, et les ont soumises à l'autorité des hommes ; avec ces lois, toutes nombreuses qu'elles sont, vous pouvez à peine les tenir sous le joug. Que sera-ce si vous souffrez qu'elles les blâment, qu'elles les enfrennent l'une après l'autre, et enfin qu'elles s'égalent aux hommes ? Croyez-vous que leurs prétentions resteront tolérables ? A peine auront-elles commencé à être nos égales, qu'elles prendront sur nous la supériorité. *Extemplo simul pares esse cœperunt, superiores erunt.* »

C'est bien le même Caton qui disait à son intendant : « Veille à ce que ta ménagère remplisse ses devoirs. Si le maître te l'a donnée pour femme, n'en cherche point d'autre. *Qu'elle te craigne. Qu'elle n'aime pas trop le luxe. Qu'elle voie le moins possible ses voisines ou d'autres femmes.* Qu'elle soit propre, et que tous les jours elle nettoie et balaye le foyer avant d'aller au lit. Aux jours de fête, qu'elle suspende une guirlande de fleurs au foyer et prie le génie protecteur de la maison. »

Le sévère consul n'exceptait pas les hommes de cette sortie contre le luxe : « Je me suis souvent plaint devant vous, Romains, de la dépense excessive des femmes et

des hommes. » Et ensuite retentit son grand cri d'alarme sur le luxe qui perd les empires, sur les trésors de la Grèce et de l'Asie, sur ces provinces remplies de tout ce qui peut flatter les passions (*omnibus libidinum illecebris repletas*). Il prédit dans quel esclavage de ces richesses et de ces jouissances tomberont un jour les Romains ; mais il ne se borne pas à flétrir les honteuses ou frivoles satisfactions du luxe et de la mollesse. Comme Platon l'avait fait en Grèce, comme Rousseau devait le faire chez nous au dernier siècle, Caton maudit jusqu'aux arts et repousse avec une dédaigneuse colère tous les brillants chefs-d'œuvre d'Athènes et de Corinthe.

Je ne relèverai plus qu'un trait de la harangue de Caton, qui n'a point peut-être perdu toute opportunité, et qui se justifie à chaque pas dans l'histoire du luxe. Avant Montaigne, avant Montesquieu, le vieux romain signale la fatale émulation que le besoin de se distinguer par le luxe des vêtements engendre entre les classes. Les femmes riches ne veulent point être réduites par la loi à s'habiller comme les femmes de médiocre condition ; elles rivalisent entre elles d'opulente recherche dans leur parure ; cette émulation descend bientôt jusqu'aux femmes pauvres ; on voit celles-ci faire des efforts au-dessus de leur fortune pour éviter une infériorité qui les exposerait au mépris. « *Vultis hoc certamen uxoribus vestris injicere, quirites, ut dicites id habere velint, quod nulla alia possit ; pauperes, ne ab hoc ipsum contemnantur, supra vires se extendant.* »

Traduisez cette pensée en style moins noble, ajoutez-y quelques métaphores familièrement expressives, vous

aurez la harangue qu'un célèbre magistrat français prononçait au Sénat, il y a quelques années à peine, contre le *luxe effréné des femmes*.

Les effets moraux de ce besoin de luxe n'échappent pas non plus à Caton. Il en indique les suites : « *Ayant commencé à rougir de ce qui n'est point déshonorant, les femmes ne rougissent plus de ce qui est un vrai déshonneur*. Celle qui en aura le moyen fera les frais de sa parure ; celle qui ne le pourra demandera de l'argent à son mari, et malheur à lui, soit qu'il se laisse gagner, soit qu'il demeure inflexible : ce qu'il n'aura pas donné lui-même, elle saura bien l'obtenir d'un autre homme. »

Je me suis étendu sur cette harangue. Elle résume dans une forme pleine de relief des arguments que chaque siècle a vus reparaître. La lignée de Caton n'est pas épuisée encore ; elle vivra sans doute aussi longtemps que les abus et que le besoin de critiquer les mœurs du temps. Nos églises et quelquefois nos journaux retentissent de paroles semblables. Tout ce qui peut-être allégué contre l'immoralité qu'engendre l'amour immodéré du luxe est mis en avant par l'orateur romain. Est-il possible pourtant de le suivre jusqu'au bout ? Je n'ignore pas tout ce qu'on perd pour l'effet à suivre la ligne intermédiaire du bon sens. Le rôle de la raison est ingrat ; elle ne rallie que les sages. La foule répond par la gloire à d'éloquents anathèmes. Voulez-vous faire école et enlever la renommée ? Soyez l'homme des retentissants paradoxes, soyez Rousseau, soyez Proudhon. Mais préférez-vous la vérité à tout, renoncez au bruit et contentez-vous d'ajouter modestement quelques rayons au faisceau des

vérités démontrées. La civilisation a ses droits comme la morale. Supprimer, comme Caton et son école, un des termes du problème, ce n'est pas le résoudre. Proscrire l'art parce que les dames font trop de toilette, réduire l'esprit humain à l'immobilité parce que tel enrichi étale un faste de mauvais goût ou ruineux, en thèse générale c'est tout simplement absurde. La politique fait comprendre l'attitude de Caton ; la marche de la civilisation condamne ce que sa thèse a d'excessif.

Voilà ce que ne pouvait répondre avec une pleine intelligence des conditions qui font avancer les sociétés le tribun Valerius. Le mot de *civilisation* manquait absolument de la précision qu'il a même aujourd'hui quelque peine à acquérir. Pourtant on sent un souffle plus nouveau, plus amollissant, si l'on veut, mais enfin plus humain dans cette harangue de Valerius, sans doute un peu enjolivée par Tite-Live. C'est déjà la morale indulgente qui se pose en face de l'absolu rigorisme. Valerius trouve Caton trop Romain, Il veut plus de liberté laissée au luxe et aux femmes. Sa galante harangue a eu aussi une postérité. Comme tous ceux qui, depuis lors, ont pris la défense des femmes, l'habile tribun s'applique à montrer les privilèges dont jouissent les hommes et dont elles sont privées ; il cherche habilement à exciter leur jalousie ; il s'indigne à la pensée seule qu'à tant de privilèges les hommes puissent ajouter encore ce luxe élégant, cette recherche de la toilette qui semble être pour les femmes la trop juste compensation de tous les droits qu'on leur refuse. Il lui paraît absurde, injuste, que les hommes aient le droit de se montrer vêtus de pourpre

dans les magistratures et les sacerdoces, et de riches habits même dans la vie privée, tandis que les dames romaines seraient réduites au plus simple équipage et se verraient, elles, les épouses des maîtres du monde, moins parées que les femmes des provinces et des pays alliés ou vaincus ! « Quel traitement cruel ne serait-ce point infliger à ce sexe, s'écrie Valerius, qui n'a d'autre joie et d'autre gloire que la toilette et le soin de se parer ? » *Mundus muliebris*, disait-on dès lors.

Qu'importe que Caton, battu sur la loi Oppia, ait pris sa revanche durant sa censure ? Que pouvait-on sauver en dégradant avec une sévérité excessive le sénateur Manilius pour avoir embrassé sa femme devant sa fille, en ôtant son cheval à Lucius, frère de Scipion l'Asiatique ? Par ce dernier trait, Caton ne faisait que montrer la haine qui l'animait contre ces Scipions, personnification brillante des idées grecques. Les traits de désintéressement personnel de Caton pendant la guerre d'Espagne, sa sévérité, la répression des abus commis par les administrateurs des deniers publics, plusieurs actes qui honorent à jamais sa censure, furent sans doute une protestation dont l'histoire doit lui savoir gré, et Rome le sentit bien elle-même. — Elle avait appelé en lui un rude médecin ; elle lui décerna, sa censure terminée, une statue dans le temple de la Santé, avec cette inscription : « A Caton, restaurateur des mœurs. » Mais ces actes dirigés contre le luxe n'atteignaient pas la source du mal. L'excès d'inégalité, qui allait sans cesse enrichissant les uns et appauvrissant les autres, n'y était même pas effleuré. Le résultat le plus net de cette haine contre le

luxe se trouve dans la loi *Orchia* et dans la loi *Fannia*, qui, bien que promulguée seulement 20 ans après, la complète, enfin dans la fameuse loi *Voconia*. Les deux premières, avouons-le, étaient de bien faibles digues. C'étaient des *lois somptuaires*, vexatoires, sans efficacité. La loi *Orchia*, qu'avait fait porter le tribun Orchius, durant la censure de Caton, était une protestation contre la gourmandise, ce vice des Romains, comme la coquetterie était le vice des femmes romaines. Elle prescrivait de dîner les portes ouvertes et de limiter le nombre des convives. La loi *Fannia* fixait les dépenses de table à 51 c. de notre monnaie, par tête, pour les jours ordinaires ; à 1 fr. 53 c. pour dix jours par mois, et à 5 fr. 10 c. pour les jours de fêtes et de jeux. Défense était faite d'admettre à sa table plus de trois convives étrangers, exceptés trois fois par mois, les jours de foires et marchés ; défense de servir aux repas aucun oiseau, si ce n'est une seule poule non engraisée ; défense de consommer par an plus de quinze livres de viande fumée, etc. La minutie de ces prescriptions fait sourire aujourd'hui. C'était opposer la plus fragile des barrières à un torrent qui entraînait jusqu'aux promulgateurs de ces lois. Il y avait plus de portée dans la loi *Voconia*, loi de succession, qui atteignait directement les femmes, et coupait court à leur *insolence*, pour parler comme Caton qui imagina cette loi de concert avec Voconius. En principe, la femme romaine était mineure ; en fait, la libre disposition de sa dot l'avait émancipée. Songez à cette situation nouvelle, étrange, d'un mari qui empruntait à sa femme et pouvait être par elle poursuivi en justice s'il

ne payait pas. Dans Plaute, le pauvre Déménète se plaint de n'avoir pas vingt mines à donner à son fils, et d'avoir vendu sa liberté en recevant sa dot. Que faire donc ? déclarer que la femme pouvait être *légataire*¹ non *héritière*.

C'est ce tour de jurisconsulte que joua Caton aux femmes romaines, en soutenant son opinion d'un des plus beaux discours qu'il ait jamais prononcés. Les Romains le faisaient apprendre par cœur à leurs enfants, et, au rapport d'Aulu Gelle, on l'expliquait encore dans les écoles au temps d'Adrien. Caton espérait remédier au mal en limitant le legs à la moitié de la fortune pour la fille unique, en défendant à la femme, s'il y avait plusieurs enfants, de recevoir au delà de 250 000 as, soit un peu plus de 21 000 fr. (qu'il faudrait presque tripler en monnaie actuelle). Cela ne suffisait plus à constituer une fortune à une époque où chacune des filles de Scipion apportait en dot 290 000 francs, qui en vaudraient aujourd'hui selon certaines évaluations 725 000. Cicéron, qui parle au nom des idées d'équité, trouva plus tard² cette loi injuste. Caton, au nom de la tradition menacée et du vieux droit, devait tenir un autre langage ; mais il se faisait illusion sur les conséquences de cette loi préventive, qui devait, elle aussi, tromper la main du législateur et se tourner contre ses vues. Non-seulement on l'élada par l'emploi d'un fidéicommiss ; on fit plus, on évita le mariage, et dans le mariage les enfants. Cette

¹ V. le savant ouvrage de M. Paul Gide : *Étude sur la condition privée de la femme*. Chap. IV et chap. V.

² Cicéron, *De Republica*, III.

loi, contre son intention, devint un instrument de plus de dépopulation, et Auguste dut la modifier en un sens plus large.

Caton reprenait une autre revanche en substituant, quant aux parures et aux équipages, l'*impôt* à la *loi* somptuaire. Il permit le luxe qu'il ne pouvait empêcher. Il inventa l'*impôt* des voitures et frappa d'une taxe de 3 p. 100 tout équipage et toute toilette dont la valeur dépassait 1500 deniers ou 1500 francs.

Plutarque donne des détails plus précis. Il fit, dit-il, estimer les habillements, les voitures, les ornements des femmes avec tous leurs autres meubles ; et chacun de ces objets qui valait plus de quinze cents drachmes (environ 1550 fr.) il le portait à une valeur décuple et il en réglait la taxe sur cette estimation. C'était l'équivalent d'un impôt démesurément progressif. Par là, les riches, croyait-il, grevés par cette taxe, et voyant les citoyens simples et modestes payer avec une fortune inférieure à la leur beaucoup moins au trésor public seraient invités à la simplicité. Il encourut la haine et de ceux qui se soumettaient à la taxe pour ne pas renoncer au luxe et de ceux qui renonçaient au luxe pour s'affranchir de l'impôt.

Barrière impuissante ! N'est-ce pas l'essence même du luxe de s'attacher à ce qui coûte cher ? Ce qu'on peut dire en faveur de Caton, c'est que peut-être il cherchait par ce moyen à égaliser l'impôt si indulgent alors pour le riche, si dur au pauvre. Avouons-le : cet impitoyable ennemi du luxe n'avait à opposer au progrès des mœurs et des idées nouvelles qu'un idéal fort étroit, en partie même très-défectueux. Voyez son : *De re rustica*. Rien de

plus fondé que l'éloge de l'agriculture, dans laquelle il se plaît à voir le vrai fond de l'existence romaine. Mais de quelle agriculture parle-t-il? Précisément de celle qui commence à être une des causes les plus énergiques de la décadence, le pâturage substitué au labourage. Le pâturage, c'était la grande propriété avec force esclaves. Le labourage, c'était la petite propriété cultivée pour la majeure partie par des mains libres. — « Que doit-être le père de famille pour le plus grand intérêt de son bien, écrit-il? Bon éleveur. — Et en second lieu, éleveur médiocre. — En troisième lieu, mauvais éleveur. — L'agriculteur proprement dit ne vient qu'au quatrième rang. »

Ainsi le *latifundisme* et l'*esclavage*, ces deux plaies romaines, ces deux causes solidairement unies du développement d'un luxe effréné, voilà ce que Caton préconisait¹. Sans doute il ne prêchait pas directement l'extension indéfinie des domaines; mais la préférence constante *théoriquement* donnée au pacage avait le même résultat. Tout cela s'explique trop bien dans les idées agricoles de Caton l'Ancien, idées qu'il ne tiendrait qu'à nous d'appeler aussi des idées de décadence et même de luxe, du moins d'enrichissement peu digne d'encouragement à son point de vue politique. Quoi de plus décisif que ces lignes? « Il n'y aurait rien de mieux que de s'enrichir par le négoce, si cette voie était moins périlleuse, ou que de prêter à usure, si le moyen était plus honnête. »

¹ On a pu dire que le latifundisme avait été quelquefois exagéré en lui-même et dans ses conséquences. Exagéré, soit, non pas à un point qui infirme nos appréciations.

Ce même homme, qui disait : *quid est fœnerari? occidere hominem*, ne s'abstenait pas, après cette assimilation de l'usure à l'assassinat, de prêter à 56 p. 100. Ce politique énergique, mais inconséquent, prenait un mauvais chemin pour restaurer la vieille Rome. Lui aussi sacrifiait la forte classe des soldats laboureurs, et livrait à la fois la nourriture du peuple romain à la merci des contrées étrangères. La vertu morale, comme la prospérité des citoyens, devaient souffrir de l'esclavage qui allait dépeupler les campagnes et dépraver les maîtres.

L'esclavage! Caton le préfère au travail libre. Lui-même faisait le métier d'éleveur et de marchand d'esclaves. Il a d'étranges recettes sur la manière de les nourrir au meilleur marché possible, de leur composer je ne sais quelle affreuse piquette pour les abreuver, de les loger avec un minimum de place. Quelles rudes prescriptions disciplinaires, et pourquoi? Toujours pour gagner de l'argent. Il vous dira, avec un inexorable sang-froid dont s'indigne le bon Plutarque : « Que le père de famille vende l'huile si elle a du prix et ce qui lui reste de vin et de blé; qu'il vende les vieux bœufs, les veaux, les petites brebis, la laine, les peaux, les vieux chariots, les vieux fers, *l'esclave vieux* (*plastrum vetus, feramenta vetera, servum senem*), *l'esclave malade* et tout ce qui peut être vendu : il faut que le père de famille soit vendeur, non acheteur (*patremfamilias vendacem, non emacem esse oportet*). »

On trouve enfin bien des ignorances chez cet homme si versé dans les origines romaines et dans les secrets de l'éloquence. Quelle étrange médecine chez ce paysan

systématique, plein d'aversion pour les médecins grecs, qui ne reconnaît presque comme médicament que le chou, qu'il administre sous différentes formes à sa femme et à son fils, comme à ses esclaves malades ! Quelles superstitions que celles de ce *charmeur* qui emploie des formules magiques pour guérir les luxations, chantant sur la blessure : « *Huat hanat, huat ista pista sistat, domiabo damnaustra*, etc. » Enfin, pour dire tout, dans ses dernières années, quels exemples ! Le vin, des amours scandaleuses dans l'âge sénile, qui forcent son fils et sa bru à s'éloigner ; son cuisinier condamné aux étrivières chaque fois qu'il manque un plat, est-ce là ce qu'on devait attendre du défenseur rigide de la loi Orchia ? appartenait-il à ce soutien des vieilles mœurs, à cet inflexible ennemi du luxe, de passer toute sa vieillesse, qu'il prolongea jusqu'à quatre-vingt-cinq ans, dans la spéculation mercantile, et d'abandonner de plus en plus l'agriculture pour l'achat des terres à étangs, à eaux chaudes, ou propres à louer à l'industrie, pour l'usure maritime et l'agiotage sur le commerce des esclaves ? Il contribua aussi à organiser en Espagne l'exploitation de ces mines d'argent qui, au vieux point de vue romain, ne pouvaient que multiplier le métal corrupteur. Qu'un autre l'eût fait, qu'un autre eût ajouté à la richesse nationale les fécondes mines d'Huesca et d'Urgel, lesquelles donnaient le fer à l'industrie et l'argent à la circulation, nous l'en louerions comme d'un bienfait. La rigidité de Caton réclame une autre règle de jugement. Mais quoi ? n'est-ce pas le propre des époques dites de transition de produire de pareilles inconséquences chez les plus fermes

esprits et les plus vigoureux caractères? Rien ne remplace la foi naïve : le torrent qui coule entraîne jusqu'aux défenseurs du passé.

Il serait peu philosophique de s'en indigner. Qu'un peu d'inconséquence soit donc permise, même à Caton ! Ils sont hommes et de leur temps, quoi qu'ils fassent, même ceux qui combattent leur siècle ! Mais l'histoire doit leur demander compte de la portée de leurs vues et de la nature des remèdes qu'ils ont cherché au mal par eux signalé avec tant de violence. Sur ce point le dur censeur se trompa. Il fallait être réformateur, en s'attaquant à une vicieuse répartition de la propriété et de la richesse. Caton ne sut même pas être complètement conservateur. Pousser à l'esclavage et au *latifundisme*, c'était pousser au luxe et à tous les abus de la richesse concentrée entre quelques familles opulentes, dominant la plèbe par des distributions de vivres et d'argent. Qu'on excuse ce fier défenseur du passé romain de ne l'avoir pas compris, on ne saurait du moins lui accorder le coup d'œil et la hardiesse de l'homme d'État, qui tente les grands moyens pour venir à bout des grands obstacles, et laisser après lui quelque chose de solide.

Le luxe continue à se développer après Caton. Il arrive à de monstrueuses folies. Il trouve des peintres éloquents qui le flagellent, des législateurs qui le condamnent, et s'y livrent. Curieux spectacle que nous allons suivre. Mais disons un mot d'abord de cette partie du luxe public qui se manifeste sous des formes moins blâmables et même parfois dignes d'éloges. Telles sont les fêtes qui accompagnent les actes de la vie religieuse et civile. Ce luxe

prendra aussi une des formes les plus monstrueuses avec le cirque et l'amphithéâtre. — Avant d'arriver à ces excès, il a une période plus honorable; elle tient dans l'histoire de la société romaine une place trop importante pour qu'on l'omette.

IV

LES FÊTES ROMAINES.

A l'époque qui nous occupe, cette partie du luxe public, qui a pour expression les fêtes religieuses et civiles, était à peu près complètement organisée. On peut dire que nulle part ailleurs, même en Grèce, les fêtes ne jouèrent un rôle plus grand qu'à Rome dans la vie du citoyen. La religion apparaît à Rome comme un fait dominant qui se mêle à toutes les pompes, même à celles qu'il n'inspire pas directement. Au début, les fêtes présentent un caractère presque exclusivement religieux; il se manifeste dans les villes avec cette pompe et cet éclat dont la pensée religieuse aime toujours à s'environner. — Nulle commémoration solennelle qui ne se traduise par des spectacles ramenés périodiquement, et le plus souvent une fois chaque année. Cette régularité dans le retour des mêmes cérémonies, loin d'en refroidir l'impression, ne faisait, ce semble, qu'ajouter à l'impatience de l'attente. La science de la mise en scène dut en recevoir aussi plus d'un perfectionnement successif perpétué par la tradition.

On se propose moins ici d'énumérer toutes les fêtes

romaines en les caractérisant avec d'abondants détails consignés dans de nombreux ouvrages, que d'en présenter l'image en quelques mots rapides.

C'étaient d'abord ces *jeux séculaires*, d'une durée de trois jours et trois nuits et d'une magnificence d'autant plus grandiose que la célébration en était plus rare. On a décrit leurs illuminations au flambeau qui éclairent des scènes d'un caractère religieux souvent sinistre et sanglant. La représentation des jeux scéniques, tardivement ajoutée sous Auguste, devait se mêler aux autres divertissements. On trouve un grand caractère dans les processions en pompe des dames romaines et les chœurs de jeunes gens des deux sexes qui se rendent au Capitole ou au temple d'Apollon, en chantant des hymnes en langue grecque et en langue latine, pour attirer sur Rome la protection des dieux. Fêtes d'un luxe grave, digne du génie romain !

Sans avoir un égal éclat, c'étaient aussi des fêtes brillantes, fertiles en amusements, que les *Quinquatries*, célébrées en l'honneur de Minerve comme les Panathénées à Athènes, cinq jours de suite, pendant lesquels le peuple jouissait de toutes sortes de spectacles et de jeux ; elles étaient consacrées plus particulièrement aux jeunes filles, aux écoliers, aux apprentis de tous les arts, et aussi aux pédagogues. Le même caractère de poésie et de noblesse paraît dans les *Céréales*, imitation des Eleusinies et des Tesmophories grecques. On y voyait les dames romaines, vêtues de blanc, et portant des flambeaux, mettre en action les aventures de Cérès et de Proserpine¹. A l'occa-

¹ Ovide *Fastes*, liv. III.

sion de ces fêtes qui duraient huit jours, à commencer de la veille des ides d'avril, on célébrait les jeux du cirque. Ils s'ouvraient par une pompe où l'on portait les statues de tous les dieux, et se continuaient par le spectacle singulier de renards lancés dans le cirque, qui portaient attachées sur leur dos des torches enflammées : expiation, selon Ovide, d'un incendie causé par ces animaux dans les champs de Carséole. Ces fêtes étaient terminées par un repas splendide, que le prêtre de Cérès donnait dans le fameux temple de Bacchus, de Cérès et de Proserpine.

On trouve aussi un souvenir légendaire, emprunté cette fois aux annales du patriotisme, dans ces *Matronales* célébrées par les dames romaines aux calendes de Mars, pour perpétuer le souvenir de la paix conclue entre Romulus et Tatius par la médiation des Sabines. Le matin, les dames montaient en pompe au temple de Junon sur le mont Esquilin, et déposaient devant la déesse les fleurs dont leurs fronts étaient ornés. Le soir elles restaient richement parées dans leurs maisons, et recevaient des présents de leurs maris et de leurs proches. Tout cela nous paraît d'une assez belle inspiration, et si un Chateaubriand a pu de notre temps célébrer d'une manière touchante et pompeuse les fêtes plus belles du christianisme, le paganisme expirant put inspirer des peintres de ces fêtes chères aux générations. On aime à rappeler ces cérémonies, elles reposent de ce qu'il y a de corruption dans le tableau d'autres fêtes et de jeux d'une infâme célébrité.

Je parlerai ailleurs spécialement du faste funéraire poussé si loin à Rome. Je rappellerai seulement ici

ces jeux funèbres (*ludi funebres*), donnés aux peuples par la vanité des survivants, le jour des obsèques, ordinairement encore neuf jours après, et enfin de nouveau célébrés à l'anniversaire de la mort. La douleur devait avec le temps s'effacer de plus en plus devant les pompes d'un spectacle à grand effet. Lorsque le peuple tout entier fut invité *comme ami du mort*, et quand, par exemple, un Jules César fit dresser, lors des jeux funèbres en l'honneur de sa fille morte, vingt-deux mille tables, et appelait à ces *parentalia* une multitude immense de convives, ces cérémonies devinrent comme bien d'autres des moyens de réjouissances. Il n'en était pas de même des *Larentales* (célébrées en décembre) et des *Februales* (célébrées en février), ces deux fêtes nationales consacrées aux morts.

Ces cérémonies empruntaient un caractère élevé aux offrandes déposées pieusement sur les tombes, aux sacrifices accomplis à la lueur des torches, à la présence supposée des *mânes* qui assistaient invisibles à ces fêtes en leur honneur, et venaient se repaître de ces mets déposés pour les morts. Ovide a su entrer dans la pensée véritablement religieuse de ces cérémonies, où le luxe des offrandes ne faisait que traduire, lorsqu'il se rencontrait, le sérieux et la tendresse des souvenirs. « Les mânes, dit-il, se contentent de peu ; ils estiment la piété toute seule à l'égal des plus riches présents ; il n'y a point d'avidité cupide chez les divinités du Styx. C'est assez que la pierre sépulcrale soit cachée sous les couronnes, et qu'on y ait ajouté un peu de blé, quelques grains de sel, un peu de pain amolli dans du vin pur, quelques brins de violettes épars, tout cela dans un vase abandonné au milieu des chemins.

Mettez, si vous le voulez, plus de pompe dans vos hommages ; mais ceux-là suffisent aux mânes ¹. »

Les *revenants* étaient moins exigeants encore, et leur fête des *Lémuries*, au mois de mai, réclamait peu de luxe et de dépenses. Chaque chef de famille conjurait les *lémures*, en jetant par-dessus son épaules des fèves noires, et frappait sur un vase d'airain. Mais combien de précautions minutieuses dans l'accomplissement de ces simples cérémonies ² !

Tous les métiers trouvaient à Rome, à des époques régulières, une occasion de particulières réjouissances. Les esclaves eux-mêmes avaient leurs fêtes où ils s'étourdisaient pendant quelques jours sur les misères de leur condition. Ce n'était pas seulement les fameuses *Saturnales*, quoiqu'ils y jouent le principal rôle. Aux ides du mois d'avril, en mémoire de la naissance servile de Servius Tullius, on accordait un jour de liberté aux esclaves des deux sexes. Les servantes mêmes, *ancillæ*, avaient à Rome une fête où elles figuraient avec éclat. Elles se paraient, ce jour-là, des somptueux habits de leurs maîtresses, et se présentaient au temple de Junon, revêtues de la noble stole des matrones. Ce n'était point là une de ces parodies indécentes comme en offraient les Saturnales, mais une cérémonie sérieuse qui rappelait un souvenir héroïque. Au temps des anciennes guerres, les Fidénates, campés aux portes de Rome, demandaient qu'on leur livrât les femmes les plus distinguées de la ville. Le Sénat

¹ Ovide, *Fastes*, liv. II.

² *Id.*, liv. V.

hésitait : alors une esclave, nommée Philotis ou Tutela, offrit d'aller trouver les ennemis avec ses compagnes sous les habits de leurs maîtresses. Cette offre fut acceptée. Distribuées aux soldats, ces fausses matrones enivrèrent leurs nouveaux amants ; puis quand ceux-ci furent endormis, Tutela, du haut d'un figuier sauvage (*ex arbore caprificâ*), donna aux Romains le signal d'accourir. La victoire fut facile. Le Sénat, pour reconnaître un si grand service, accorda la liberté à ces filles courageuses, les dota aux frais du trésor public et leur permit de porter, une fois dans l'année, le costume dont elles s'étaient si heureusement servies.

Chaque métier avait un dieu pour protéger ses fêtes, comme au moyen âge chaque corporation devait avoir son saint. Telle était la fête des marchands ou plutôt de Mercure, protecteur du négoce. Les honnêtes marchands de la ville allaient faire le matin leurs ablutions à la fontaine de la porte Capène, et adressaient à ce dieu quelque peu suspect une prière, elle-même peu édifiante, si l'on en croit Ovide :

« Vient le marchand à la tunique ceinte, dit-il ¹, il s'est purifié, il a parfumé son crâne, et il emporte l'eau qu'il a puisée. Dans cette eau il plonge une branche de laurier, et avec cette branche il asperge tous les objets qui attendent de nouveaux maîtres. Lui-même il humecte ses cheveux des gouttes de cette rosée, et d'une voix accoutumée à tromper il prononce cette prière : « Efface mes parjures de la veille, efface mes mensonges du temps

¹ Ovide, *Fastes*, liv. V.

passé. Soit que je t'aie pris à témoin, soit qu'à l'appui d'une imposture j'aie invoqué le grand nom de Jupiter, qui ne devait pas m'entendre, soit que j'aie rendu savamment complice de mes fraudes tel dieu ou telle déesse, puissent les vents légers emporter mes paroles coupables ! Grâce aussi pour mes parjures à venir ; s'il en échappe à ma bouche, puissent les dieux n'en avoir souci ! Fais seulement que le gain m'arrive et la joie avec lui ; fais que je m'applaudisse d'avoir dupé mon acheteur avec de belles paroles ! » A cette prière, Mercure sourit du haut des cieux ; il se souvient d'avoir volé les troupeaux d'Apollon.

C'était une fête originale que celle que célébrait la corporation des boulangers. Ils avaient pour patronne Vesta, la déesse du feu. Lorsque venaient les *Vestales*, les roues des moulins étaient ornées de guirlandes, et les ânesses qui tournaient les meules étaient promenées dans la ville avec des cordons de pains en guise de colliers. Les fêtes *Fornacales* (fête de la déesse Fornax) furent instituées sous Numa, lorsqu'à l'usage de rôtir les grains en plein champ on eût substitué l'usage des fours. Tous les citoyens devaient y prendre part.

Les mariniers du Tibre et les pêcheurs avaient aussi leurs fêtes spéciales. Celle des musiciens du collège des Tibicènes, appelée les petites quinquatries, était célébrée en l'honneur de Minerve qui, la première, perçant de quelques trous une branche de bois, en avait fait une longue flûte d'où s'échappaient des sons divers. Masqués, vêtus d'une longue robe, ils se réunissaient dans le temple de la déesse, parcouraient la ville et se

rendaient au forum où ils amusaient le peuple par des scènes et des concerts exécutés dans les modes antiques¹. La corporation des courtisanes avait elle-même ses fêtes honteuses, qui rappelaient par quelques détails les obscénités du culte de *Liber* où elles jouaient un rôle. La principale de ces fêtes était les *Florales*, ou fêtes en l'honneur de Flore. Une partie des jeux se célébrait la nuit et aux flambeaux. Les nudités, les attitudes et les danses licencieuses, devant la foule, montrent, comme dans le paganisme tout entier, les plus dégradantes infamies unies à cette partie élevée, grave et poétique qui subsiste dans d'autres fêtes. Ces solennités étaient célébrées sous divers noms. C'étaient, outre les *Florales*, les deux *Vinales*, les *Liberales*. Vraies orgies des *vulgares Veneris puellæ* comme les appelle Ovide. Il s'en ajoutait une autre plus choquante parce que c'étaient les jeunes filles de la ville qui figuraient dans ces jeux qualifiés d'obscènes par le poète des *Fastes*. Le fond était la légende de la vieille Anna qui se substitue sous un voile à Minerve, et que Mars prend pour la déesse jusqu'au moment où il s'aperçoit de son erreur avec colère. Cette légende, qui a reparu sous des noms nouveaux au moyen âge, prêtait aisément à une mise en scène et à des plaisanteries indécentes. Ces orgies populaires, qui déparaient le luxe public religieux, célébrées avec non

¹ *Fastes*, liv. VI. Ovide raconte toute une légende sur l'exil ancien et le retour des joueurs de flûte. Cet art, qui tenait d'abord une grande place dans les cérémonies, et particulièrement dans les funérailles, avait été resserré dans d'étroites limites par les sévérités de l'édile. La plupart des joueurs de flûte avaient émigré à Tibur.

moins de faste que d'impudeur, étaient réellement pour les mœurs une école permanente de dégradation.

Nous nous bornerons à indiquer quelques solennités civiles et militaires, ou plutôt à signaler la principale de ces magnificences guerrières, le *Triomphe*, dont nous avons remarqué déjà l'importance. D'abord simple et austère, on l'a vu, cette pompe, qui accompagnait, à travers la ville, les généraux illustrés par de grandes victoires, était devenue une représentation splendide qui durait souvent plusieurs jours. Le cortège entraît dans la ville par la porte appelée Triomphale et prenait le chemin du Capitole. Le Sénat, précédé de licteurs couronnés de lauriers, ouvrait la marche ; les joueurs de flûte et de trompette venaient ensuite. Après eux, les victimaires, armés de haches, conduisaient les taureaux blancs, aux cornes dorées, qu'on devait immoler et dont les débris fournissaient en partie le repas qui terminait la fête. Des soldats, ou des esclaves publics, portaient sur des brancards (*fercula*), soit les plans faits en bois, en cire, en ivoire, ou même en argent, des villes prises ; soit des tableaux représentant les combats gagnés et les sièges de forteresses. On exposait aussi les images des fleuves, des montagnes, des animaux, des plantes extraordinaires, et même les simulacres de la nation vaincue. Mais le goût que les Romains eurent toujours pour le réel leur fit le plus ordinairement préférer la vue même des dépouilles conquises et la présence des animaux étrangers. On vit donc souvent mêlés à la pompe triomphale des panthères, des lions, des éléphants. On étalait l'or et l'argent monnayés ainsi que les objets d'art enlevés des

contrées soumises. Quant aux armes prises sur l'ennemi, on les rangeait dans des chariots, de manière qu'elles pussent s'entrechoquer et rendre à chaque pas un son belliqueux qui convenait bien à cette fête martiale. Au lieu de l'effigie du général vaincu qu'on portait originellement devant le char du vainqueur, on vit défiler les rois, les princes et les généraux eux-mêmes, les mains chargées de chaînes et la tête rasée en signe d'esclavage. Enfin, apparaissait le principal acteur de la solennité, le triomphateur debout sur un char d'ivoire que traînaient quatre chevaux blancs. Vêtu de la trabée, ou toge à palmes d'or sur un fond de pourpre, il avait à la main une branche de laurier et sur la tête une couronne du même feuillage. Son visage était peint avec du vermillon, comme l'était ordinairement celui des dieux. Quelquefois un esclave, debout derrière lui, tenait une couronne d'or élevée au-dessus de sa tête. Mais, par un singulier contraste, qui se retrouve, d'ailleurs, dans toutes les parties de ce bizarre cérémonial, le héros était obligé de porter au doigt un anneau de fer, comme les esclaves. Si même nous en croyons Tertullien, l'esclave chargé de tenir la couronne au-dessus de sa tête murmurait à son oreille, comme s'il eût été la voix personnifiée de la conscience : « Regarde derrière toi, et souviens-toi que tu es homme »¹.

On a rappelé d'autres circonstances frappantes de cette pompe si essentiellement patriotique, ces *carmina incendita*, dont l'air retentissait, le refrain de ces chan-

¹ Voir Valère-Maxime, Tite-Live, Denys d'Halicarn., etc.

sons, *Io Triumphe*, répété par un peuple entier, les raileries piquantes sur les défauts du triomphateur chantées par des soldats placés derrière le char, souvent déguisés en satyres, contre-partie des éloges enthousiastes que d'autres soldats faisaient entendre de leurs chefs, et ces divers personnages grotesques marchant à la suite ou en tête, pour divertir la multitude, et qui lui jetaient des sarcasmes ou de joyeuses interpellations.

Peu de luxe accompagnait les fêtes rurales, du moins c'était un luxe agreste de fleurs, de fruits et de moissons. Il s'y joignait des représentations scéniques restées célèbres, et où l'on a vu le berceau même de la comédie. Les danses et les chants dialogués des villageois devaient pénétrer peu à peu dans Rome.

Restent les spectacles et les jeux du cirque. Ce que j'en ai dit déjà montre quelle place ils occupaient sous la République. Mais ce genre de luxe public ayant pris ultérieurement ses développements principaux, nous y reviendrons en parlant de l'époque de l'Empire.

CHAPITRE II

LE LUXE AU TEMPS DE SYLLA

I

LE LUXE DEPUIS LES GRACQUES JUSQU'A SYLLA.— LES LOIS AGRAIRES
REMÈDE AU LUXE.

Plus on avance dans l'étude du luxe antique, plus on s'aperçoit combien c'est chose vaine le plus souvent que l'histoire employée comme moyen d'allusion aux mœurs et à la société du temps présent. La France ne ressemble guère au monde romain. La démocratie française, cette démocratie de plus de vingt millions de paysans propriétaires et d'une masse d'hommes de toutes classes, vivant presque tous de leur travail, sous le régime de l'égalité des droits, sans qu'il y ait trace d'esclavage, sans qu'une famille doive ses richesses et son rang à la conquête, n'offre aucun trait commun avec ce qu'on nomme la démocratie romaine, plèbe avilie vivant de secours.

Si l'on doit admirer l'énergie romaine aux beaux temps

de la République, tant de fier patriotisme, de désintéressement austère, la France, l'Europe moderne, présentent aussi de magnifiques exemples de dévouement, de patriotisme et de force morale, alliés à la douceur des mœurs, à la culture des lettres, à la bonté et à l'élévation des sentiments. Pourquoi tant admirer la simplicité unie à la barbarie, à l'absence d'or, d'argent, de tout art, quand nous avons vu alliée à la civilisation, à la richesse, la simplicité, la vertu même ? Nous ne traitons point nos généraux comme des héros de chasteté, parce qu'ils s'abstiennent d'attenter à la pudeur d'une belle captive, trait sur lequel Rollin ne tarit point d'éloges à propos de Scipion. A toutes nos vertus nous imposons comme conditions le bon sens, la mesure, l'humanité, sans lesquels ces vertus mêmes risquent de tourner au crime, de n'être que l'héroïsme du brigandage.

Quant au luxe, on a vu déjà combien il offre de différences avec le luxe romain, dans son degré comme dans ses origines. Ajoutons qu'il ne diffère pas moins quant aux remèdes. Nous avons essayé de montrer plus haut qu'il n'était guère sensé de vouloir nous morigéner avec Caton, personnage purement romain, qui, dans sa réaction contre le luxe, a fait de la politique romaine bien plus qu'il n'a songé à obéir aux lois de la morale éternelle.

Les lois agraires n'ont pas prêté à moins d'interprétations fausses et d'imitations peu sensées. Assurément on eût fort étonné les Gracques, ces nobles jeunes gens, aussi aristocrates par leurs manières que par leur naissance, très-lettrés, ayant les goûts d'art des Scipions, si on leur eût prédit qu'un jour ils seraient, dans un pays

appelé la France, coiffés du bonnet de la démagogie par les révolutionnaires de 1793, et qu'un conspirateur vulgaire se ferait nommer *Caïus Gracchus* Babeuf. Leur nom servant d'enseigne au communisme est un des plus grossiers mirages de l'imagination humaine abusant de l'histoire. Il est très-vrai qu'ils combattirent les excès de l'inégalité et voulurent arrêter par suite dans son cours, en le tarissant dans ses sources, ce luxe extrême, bientôt monstrueux, qui n'était que l'effet d'une opulence disproportionnée. Les lois agraires furent en effet dirigées contre le luxe, non plus combattu dans ses résultats seulement, mais dans sa cause. Telles que les voulaient les Gracques, ces lois ne portaient que sur les usurpations de l'*ager publicus* ; elles ramenaient une inégalité injuste à de plus étroites limites, elles refaisaient des citoyens en reconstituant la petite propriété. Le travail et les mœurs qui l'accompagnent reprenaient faveur avec la propriété divisée entre un plus grand nombre de mains, lesquelles cessaient d'être réduites à mendier. Il n'y a point d'autre communisme que celui-là dans les paroles célèbres, dont on a tant abusé, de Tiberius s'adressant aux riches : « Cédez quelque peu de votre richesse, si vous ne voulez vous voir tout ravir un jour. — Eh quoi ! les bêtes sauvages ont leurs tanières, et ceux qui versent leur sang pour l'Italie ne possèdent rien que l'air qu'ils respirent. Sans toit où s'abriter, sans demeure fixe, ils errent avec leurs femmes et leurs enfants. — Les généraux les trompent quand ils les exhortent à combattre pour les temples des dieux, pour les tombeaux de leurs pères. De tant de Romains en est-il un seul qui ait un tombeau,

un autel domestique ? *Ils ne combattent, ils ne meurent que pour nourrir le luxe et l'opulence de quelques-uns.* On les appelle les maîtres du monde, et ils n'ont pas en propriété une motte de terre. »

Il faut y insister à propos des Gracques, et le dire de toutes les tentatives de lois agraires : à Rome elles n'ont jamais aucun rapport avec le communisme.

L'idée communiste est orientale dans son origine, et la Grèce n'a fait que l'emprunter à l'Orient. Encore puissante en Crète et à Sparte, elle est presque étouffée à Athènes sous les développements de la propriété et de l'activité individuelle. Platon réagit contre le génie athénien en la parant dans sa *République* de poétiques couleurs. Encore la République platonicienne, avec ses classes tranchées, hiérarchiquement organisées sur le modèle des facultés humaines (raison, cœur, sensibilité, auxquels répondent les magistrats, les guerriers et les artisans), n'offre que d'imparfaites analogies avec le communisme moderne. L'idée de la communauté chez les modernes est purement niveleuse ; elle rejette les castes, elle tend à abaisser les supériorités, même intellectuelles, tandis que la conception platonicienne les exalte et leur attribue une sorte de droit divin.

Sans doute, à Rome comme ailleurs, la propriété individuelle s'est détachée de la communauté primitive ; c'est par la main de l'État que s'est effectuée cette appropriation, sous la protection de la religion et de l'autorité publique. Cicéron, Plutarque, parmi d'autres, affirment que Numa fit le partage des terres, les borna par des limites et les rendit héréditaires : de

là vient que l'État resta représenté dans tous les actes de mutation et d'investiture de la propriété, jusqu'à ce que peu à peu le caractère personnel de la famille et de la propriété même se marquât davantage. Les contrats par lesquels la propriété se déplace devinrent plus libres; alors la succession régla son cours sur des raisons de parenté, et se rattacha aux liens du sang et à la copossession de famille.

Ainsi écartons des réclamations contre le luxe et l'opulence ce qu'on appelle aujourd'hui les idées communistes. Le principe de propriété attaqué en Grèce, critiqué si vivement de nos jours même, en France et en Allemagne, n'a jamais à Rome été mis en cause. On n'y a jamais eu la pensée de signaler dans la propriété individuelle la cause de toutes les misères. Les violences de la plèbe, souvent provoquées par les abus d'un pouvoir peu scrupuleux, n'infirmant en rien cette vérité. Il y eut des maisons pillées et brûlées, des terres confisquées, des dettes réduites ou abolies; il n'y eut point de négation théorique du droit de propriété, et le rôle de Lycurgue ne fut pas même rêvé par les plus audacieux des tribuns et les plus chimériques des novateurs.

La petite propriété était la vieille tradition romaine. A elle se rattachaient tous les souvenirs de force et de grandeur. Cela seul eût suffi à Rome, selon les données de l'État antique, pour que la loi fût employée à empêcher ce qui s'en écartait trop. Ce pouvoir accordé à l'État de réglementer, de limiter, de ramener les inégalités à une certaine modération, est regardé comme un droit chez les Anciens. La loi ne serait pas sortie de sa

sphère en imposant un certain maximum à la propriété foncière, moyennant certaines indemnités que l'équité commandait. On discute encore si c'est seulement aux terres conquises ou à toute la propriété territoriale que la loi Licinia (376 ans avant J.-C.) avait imposé le maximum de 500 plèthres, c'est-à-dire environ 126 hectares, tandis que la petite propriété était réglée à 7 jugères. — Sept jugères, c'est tout ce que voulut accepter Manius Curius, après la défaite de Pyrrhus et les victoires qui commencèrent la conquête de l'Italie. Cet austère triomphateur alla, dans sa harangue, jusqu'à blâmer tout sénateur, même consulaire, qui possédait plus de 25 jugères, jusqu'à traiter de dangereux le citoyen auquel les 7 jugères ne pouvaient suffire.

Jamais, au jour de leur plus grande audace, les Gracques ne demandèrent et ne conçurent rien de pareil. Leurs lois agraires ne devaient s'appliquer qu'aux terres conquises formant l'*ager publicus*.

Le projet de Tiberius (135 ans avant J.-C.) fut approuvé par ce que Rome avait de plus considérable et de plus grave, par le grand pontife Licinius Crassus, par le fameux juriconsulte Mucius Scœvola, consul de cette année, par son propre beau-père Appius, ancien consul et censeur, enfin par l'homme éminent que sa haute naissance et ses victoires semblaient désigner alors comme le chef de l'aristocratie, Scipion Emilien, qui ne désavoua Tiberius que lorsque le jeune tribun se fut laissé emporter par la vivacité de la lutte.

Si la jurisprudence approuvait le projet de la nouvelle loi agraire au point de vue de la légalité, la politique

le justifiait par la crainte de voir l'aristocratie se changer en une oligarchie accompagnée de tous les excès propres à cette forme de gouvernement.

Que demandait Tiberius Gracchus? « Que personne ne possédât plus de 500 arpents de *terres conquises*, et n'envoyât aux pâturages publics plus de 100 têtes de gros bétail ou plus de 500 moutons; que chacun eût sur ses terres un certain nombre d'ouvriers de condition libre. »

C'était attaquer les excès du latifundisme au moins dans une de ses sources, frapper à son origine ces excessives inégalités dont les débordements du luxe, si funestes aux mœurs privées et aux mœurs publiques, étaient et surtout allaient être la conséquence dans des proportions effroyables.

La prudence de l'homme d'État qui ménage les transitions se montrait dans la clause suivante : « Les détenteurs des terres publiques garderont 250 arpents pour chacun de leurs enfants mâles, et une indemnité leur sera allouée pour les dédommager des dépenses utiles faites par eux dans le fonds qui leur sera ôté. »

Assurément on ne prétend pas ici restreindre la question qui s'agitait en ce moment à la répression du luxe. L'objet des lois agraires était beaucoup plus étendu. Mais elles atteignaient le luxe, sans y viser exclusivement, elles l'atteignaient beaucoup plus efficacement que les lois somptuaires, lois superficielles qui ne saisissent que l'effet et même échouent dans cette tâche, toute réduite qu'elle est.

Les lois agraires opposaient à l'excès d'opulence et de misère une classe rurale et une classe moyenne.

Ce contre-poids d'une population aisée et digne était ce qu'on pouvait trouver de mieux, parce que c'était moins une invention factice qu'une combinaison naturelle et normale.

Chose non moins digne de remarque ! l'auteur du projet stipulait en faveur du travail libre. Comment mieux que par de telles mesures pouvait-on modérer les progrès de l'esclavage, parallèles à ceux de la très-grande propriété ? On eût par là évité peut-être et certainement atténué ces guerres serviles qui allaient créer pour Rome un danger si pressant. On enlevait aux profusions et au faste tout ce qu'on donnait à l'agriculture, à la petite propriété, au libre travail.

Qu'on ne prétende pas que cette réhabilitation des Gracques soit un paradoxe moderne. Ces côtés économiques, aussi bien que politiques de leur rôle, ont été vivement saisis par Appien, qui les juge en dehors de toute préoccupation de parti, ce qui n'est pas également vrai des historiens romains.

Appien réfute cet argument de la prescription, invoqué pour justifier le maintien des usurpations, argument sur lequel a tant insisté Cicéron contre les Gracques, dans des écrits et dans des discours qui se rapportent au moment où il professait avec le plus de vivacité des opinions pompéiennes. L'historien grec fait remarquer que la plupart des usurpations avaient eu lieu après la destruction de Carthage : c'était donc un terme bien court, et dans la plupart des cas on était mal venu à parler sérieusement de prescription au bout d'un espace de douze années.

Le second des Gracques, au milieu de ses vastes desseins, beaucoup plus compliqués que ceux de son frère aîné, s'attaqua directement au luxe et à la misère.

Il fit établir des impôts à l'entrée sur les produits de luxe venant des contrées étrangères.

La loi *frumentaire* fut une loi d'assistance publique, un peu trop semblable à ces taxes des pauvres dont le monde moderne a appris à connaître les dangers.

Que, dans les mêmes vues, il ait créé des colonies pour les citoyens pauvres, qu'il ait fait construire des greniers publics, et confié à ceux qui manquaient de travail l'exécution de ponts et de grands chemins sillonnant l'Italie, ce n'était dans sa pensée que les accessoires de la loi agraire et de quelques autres mesures d'une grande importance qu'il projetait. Quant à la loi agraire, il la fit non-seulement décréter, mais exécuter en partie ; cette œuvre lui survécut peu. Les moyens de l'éluder ne manquèrent pas aux patriciens, et quinze ans après la mort violente du tribun, il n'y avait plus de traces de cette autorité exercée d'une façon dictatoriale, qui pendant un moment avait déployé à Rome l'appareil d'un pouvoir presque royal.

A quoi servira-t-il, après l'échec de toutes les mesures qui s'adressaient à la source du mal, qu'un Appius Pulcher, censeur, ait fait passer plusieurs lois contre le luxe, et ait fait décréter la limitation du taux de l'intérêt ? Ce n'était point par ces concessions que le parti de l'oligarchie, dont le pinceau énergique de Salluste peint le triomphe à partir surtout de la ruine de Carthage, pouvait s'opposer au mal qui minait la société romaine.

On n'avait pas voulu écouter Scipion Émilien, proposant de faire de Rome, au lieu d'une ville isolée dans ses privilèges, la capitale de cette vieille Italie, toujours frémissante, et que le projet de Scipion mettait en possession des droits civils. Au lieu de cela, on eut les guerres sociales, et rien ne s'opposa plus à ce que Rome devînt le centre unique d'une opulence et d'un luxe effrénés, la *sentine* de l'univers, le rendez-vous d'une plèbe sans nom, vivant aux dépens des grands et de l'État.

II

UN PEINTRE DU LUXE AVANT LE TEMPS DE SYLLA.

Le luxe romain, à l'époque qui commence après les Gracques et qui s'étend jusqu'à la dictature de Sylla, a déjà son Juvénal : c'est Lucilius. Aidons-nous des fragments qui nous restent de ce poète pour caractériser cette époque du luxe à Rome.

Ce poète satirique est, lui aussi, un élève des stoïciens. On s'en aperçoit à ces pensées élevées d'un des passages pleins de vigueur et de verve qu'il nous a laissés : « La vertu est de savoir apprécier à leur vrai prix les affaires auxquelles nous sommes mêlés, les choses au sein desquelles nous vivons ; la vertu pour l'homme est de discerner ce qui est droit, utile, ce qui est honnête, quelles choses sont bien, quelles choses sont mal, ce qui est inutile, honteux, déshonnête ; la vertu est de mettre des

bornes et une fin au besoin d'acquérir; la vertu est de peser à sa vraie mesure la valeur des richesses; la vertu est de rendre l'honneur qui est dû à ce qui est honorable, d'être l'adversaire public et l'ennemi privé de ce qui est méchant, hommes ou mœurs, de glorifier ceux-ci, de leur vouloir du bien, d'être dans la vie leur ami; enfin, de mettre au premier rang dans son cœur les avantages de la patrie, au second ceux des parents, au troisième et dernier les nôtres. »

C'est le Romain autant que le philosophe qui s'indigne dans cette exclamation douloureuse : « L'or et les honneurs sont devenus pour chacun les signes de la vertu. Autant tu as, autant tu vaux, autant on t'estime. » C'est encore le Romain qui prédit le futur fléau de l'empire, la vénalité militaire, *mercede merent legiones*. C'est lui qui peint les fripons aux mains engluées, *viscatis manibus*, qui raflaient tout et ne lâchaient rien. C'est lui qui passe tout en revue, et ceux qui se glissent dans l'impudique rue des Toscans, et ceux qui quémangent à prix d'or les suffrages populaires, et les raffinements de la débauche, et les infamies du Forum, et l'effroyable luxe des tables.

Quel mépris fait ce monde riche et sensuel de la loi Fannia avec ses prescriptions tempérantes ! « Les cent méchants as de la loi Fannia » (c'était le maximum des frais de repas) sont un proverbe pour désigner les mauvais dîners. — La loi Fannia défend de manger des poules grasses; on l'éluide en ne faisant engraisser que des coqs. *Legem vitemus Licini*, répétait-on en chœur par allusion à une nouvelle tentative de loi somptuaire.

La somptuosité des festins trouve dans l'auteur des satires un peintre qui la flagelle avec autant de sévérité qu'une verge.

« Plus de sièges de hêtre et de simples bancs de bois comme au vieux temps, dit-il; l'édredon les remplace avec les tapis soigneusement fourrés. Les vainqueurs du monde sont attablés, c'est-à-dire voluptueusement étendus. Celui-ci avale un plat d'huîtres que l'hôte a payé mille sesterces; celui-là se réserve pour le pâté de volaille grasse; un troisième préfère les tétines d'une truie qu'on a tuée aussitôt qu'elle avait mis bas; en voici un qui demande du vin tiré tout frais du tonneau et auquel le siphon et le sachet de lin du sommelier n'aient rien fait perdre de sa première saveur; en voilà un qui s'étouffe à en mourir avec les saperdes et la sauce de silure. Écoutez ce gourmet; il vous expliquera comment le poisson qu'on appelle Loup du Tibre est bien plus friand et vaut le double, quand il a été pêché entre les deux ponts, parce qu'alors il s'est nourri le long du rivage des immondices que la ville jette dans le fleuve. Mais quel ennui! Il faut le matin quitter la table et le jeu de dés; il faut aller au Forum, au tribunal; il faut écouter les témoins, entendre plaider, et juger, la tête encore remplie des souvenirs de cette nuit. »

Ailleurs, dans ses souvenirs austères de sobriété romaine, le même censeur chante l'oseille recherchée par les aïeux et que les contemporains dédaignent: « Oseille, que de louanges sont dues à celui qui te connaît encore! C'est à ce sujet que Lælius, ce sage, avait

coutume de pousser les hauts cris et d'apostropher à leur tour chacun de nos goinfres : « O Publius Gallonius, s'écriait-il, ô gouffre, tu es un être bien misérable ! De ta vie tu n'as soupé une fois en honnête homme, quoique tu manges tout ton bien pour une squille ou pour un gros esturgeon. » Et Lucilius de s'écrier indigné : « Vivez, gloutons ; vivez, ventres ; *vivite, ventres.* »

Déjà, du temps de Lucilius, après s'être baigné, on se faisait non-seulement frotter et nettoyer, *distringere*, mais encore adoucir la peau avec des pierres ponceuses, puis arracher le poil des différentes parties du corps avec de petites pinces, enfin verser de précieuses essences, opérations que le poète a toutes renfermées dans un vers de sa septième satire :

..... *Desquamor, pumicor, ornor,*
« *Expilor, pingor.* »

C'était aussi une habitude qui se répandait que de se plonger dans le bain au moment où le repas venait de finir. On s'imaginait, en provoquant la sueur, faciliter la digestion. Cette coutume absurde devait être blâmée par Horace, et Juvénal y verra avec raison une des causes de ces morts subites si fréquentes qui frappaient les riches Romains.

Il est souvent difficile d'assigner une date précise à chacun des nouveaux usages de raffinement qui s'introduisirent à Rome vers cette époque. On peut, toutefois, à l'aide des indications fournies par les historiens, et notamment par Pline l'Ancien, rapporter à la fin du second siècle avant J.-C. un assez grand nombre de ces

usages. On a déjà vu, et Salluste le dit expressément, que le luxe se développa extrêmement après la destruction de Carthage. Les lambris dorés, les plats et les lits d'argent deviennent beaucoup plus communs. Il y a même des lits d'or, non-seulement ceux sur lesquels on se couche la nuit, mais pour les convives. Nous lisons dans Pline qu'avant la guerre civile de Sylla on voit des plats d'argent du poids de cent livres. On en comptait alors de semblables au nombre de plus de cinq cents dans Rome.

Les riches étoffes, les belles statues, tous les raffinements qui arrivent de la Grèce, de la Sicile et de l'Orient, surtout après la défaite de Mithridate, pénétraient de jour en jour davantage à Rome. L'or et l'argent y affluaient de toutes parts, et, ne trouvant pas à se placer suffisamment dans l'industrie et le commerce des choses de grande utilité, ils recevaient un emploi somptuaire. Il n'y a pas jusqu'à la guerre contre les Cimbres et les Teutons qui n'ait été l'occasion de cet accroissement instantané de l'or par le pillage. L'or et l'argent rapportés jadis par les Gaulois Tectosages du pillage de Delphes, l'argent des mines des Pyrénées, celui que la piété déposait dans un temple de la ville ou jetait dans un lac voisin, avaient fait de Tolosa une des villes les plus riches. Le consul Servilius Cépion s'en empara, et en tira, dit-on, cent dix mille livres pesant d'or et quinze cent mille d'argent. Il dirigea ce trésor sur Marseille et le fit enlever sur la route par des gens à lui qui massacrèrent l'escorte. Jugurtha vaincu livrait à Métellus deux cent mille livres pesant d'argent. En outre,

le général romain mettait la main sur Thala, dépôt de trésors du Numide. Cette affluence d'or brusque et soudaine ne s'arrêtera pas jusqu'à César.

III

LE LUXE AU TEMPS DE SYLLA. — LE LUXE DES TABLES.

La relation qui unit la question du luxe romain aux proscriptions de Sylla (82-81) est pour ainsi dire écrite en caractères de sang. On proscriit, on tue par cupidité ; une tête de proscriit vaut jusqu'à deux talents. Le mobile de quelques-uns de ces massacres est si bien le désir de se procurer les jouissances du luxe, que l'un périt pour son palais, l'autre pour ses jardins, celui-ci pour ses bains dallés de marbre, celui-là pour ses vases de Corinthe et de Délos, pour son argenterie, ses étoffes précieuses, ses tableaux, ses statues.

On connaît l'histoire de ce citoyen paisible, étranger à toute politique, qui, jetant les yeux sur la table de proscription affichée publiquement, y voit son nom figurer en tête : « Ah ! malheureux, s'écrie-t-il, c'est ma maison d'Albe qui m'a tué. » Combien, sur les cinq mille proscriits, purent en dire autant !

Les biens des proscriits étaient confisqués et vendus à l'encan. En Italie, des populations furent proscriites en masse. Les plus riches cités, Spolète, Préneste, Terni, Florence, furent comme vendues à l'encan.

Cicéron, dans le plaidoyer *pro Roscio*, qui marque

glorieusement son début, et où il fait preuve d'un vrai courage contre les proscripteurs encore puissants, peint le luxe et l'arrogance de Chrysogonus, affranchi de Sylla ; cette peinture donne l'idée de ce qu'était à cette époque le luxe d'un riche romain. Ainsi Chrysogonus possède sur le Palatin une belle maison, où il entasse tous les objets précieux qu'il a arrachés à ses victimes. Ce sont de bijoux, des meubles précieux, des objets d'art. Le bruit de ses fêtes remplit le voisinage ; ce ne sont que chœurs de musiciens et de chanteurs. Lui-même est un élégant, un homme à la mode ; il voltige, dit Cicéron, les cheveux bien peignés et luisants de parfums. On peut y voir le type de toute une catégorie de proscripteurs par cupidité, que Cicéron, par une alliance de mots expressive, nomme « des coupeurs de têtes et de bourses ».

Sylla lui-même offre une image souvent repoussante de ce *luxus romanus*, qui, outre ce que nous mettons aujourd'hui sous le mot de luxe, y ajoute encore une idée honteuse de vice.

Il pille beaucoup, non plus comme les généraux de la vieille école, pour faire honneur des dépouilles au Trésor public et aux temples des dieux, mais pour lui-même et pour la satisfaction personnelle de sa cupidité et de son faste. C'est dans ses coffres que va s'accumuler, pour une bonne partie, l'argent enlevé à l'ennemi ; c'est dans ses appartements que s'étalent les objets ravis aux villes prises. Il pille le temple de Delphes, en raillant le dieu fort agréablement. Il passe ses nuits en débauches et en festins avec les comédiennes et les histrions de la plus basse espèce. Ses profusions

publiques sont célèbres. Nul, avant César, n'a donné une plus vive impulsion à ce genre de dépenses destinées à nourrir et à amuser les citoyens pauvres. Telle fut la prodigalité d'un de ces repas publics, que, pendant plusieurs jours, on jetait dans le Tibre une quantité prodigieuse de viandes; on but des vins très-recherchés qui avaient plus de quarante ans. C'est de la même façon que des sommes énormes furent distribuées au nom de Sylla aux obsèques de sa première femme Métella.

Mais le luxe privé du dictateur ne perdait rien à ces libéralités de son luxe public.

Sans sortir de sa demeure on pouvait se croire transporté dans les plus riches temples de la Grèce, dans le temple d'Esculape à Epidaure, de Jupiter à Elis, dans le temple d'Apollon à Delphes; c'est là qu'il avait pris ce petit Apollon en or qu'il emportait toujours avec lui, son *dieu de voyage*, selon l'expression de Winckelmann; il le baisait fort dévotement dans les circonstances graves, car ce railleur des dieux avait, ainsi que Marius, ses superstitions et ses moments de crédulité.

On admirait sa statuette d'Hercule, par Lysippe, en bronze; Hercule y était représenté assis sur un rocher; il était recouvert de la peau du lion de Némée et tenait d'une main une massue, de l'autre une coupe. A la transmission de cette œuvre d'art s'attachait toute une légende qui en rendait la possession inappréciable. Lysippe l'avait donnée à Alexandre, qui adorait son petit Hercule. Elle était tombée plus tard entre les mains d'Annibal, grand amateur de bronzes, et dont la

collection, après sa mort, avait passé aux mains du roi Prusias.

Sylla, en outre, aimait passionnément les beaux livres et les raretés manuscrites. L'heureux bibliophile avait mis la main sur une partie de la bibliothèque d'Aristote. Il possédait même et montrait avec orgueil des manuscrits originaux du grand philosophe, qu'il avait enlevés, lors de la prise d'Athènes, à Apellicon de Téos.

Cet homme fastueux fit des lois destinées à ramener la simplicité primitive; ce citoyen, dont les repas publics n'avaient point encore été égalés, prit des mesures contre le luxe des tables, et la loi *Cornelia* essaya de faire revivre la loi *Fannia*, tombée en désuétude; ce débauché légiféra en faveur des mœurs et de la sainteté de la famille.

Pourquoi l'en blâmer? quels que fussent les exemples personnels du dictateur, de telles mesures étaient la seule justification d'une politique qui visait, à travers des flots de sang, à la restauration du passé.

Il n'est pas moins malheureux pour l'effet moral de ces lois mêmes qu'elles aient eu pour auteur un homme dont les vices avaient altéré le sang jusqu'à changer son corps en vermine, et dont la vue, en dépit de ses talents remarquables et de sa grande supériorité, rappelait trop de cruautés et trop de désordres privés pour inspirer le respect dont se passe difficilement un réformateur de mœurs.

Qu'on discute pour savoir s'il retarda ou hâta par sa dictature la chute de la république, il n'arrêta ni ne modéra les progrès du luxe privé, non plus que de ce

triste luxe public, qui, à cette époque, consistait en abusives distributions faites au peuple.

Les laideurs morales de Sylla, que ne fait pas oublier son goût éclairé pour la statuaire et pour les livres, profitent aux figures qui l'entourent, et ce n'est pas sans une sorte de soulagement qu'on reporte ses regards sur un amateur de tout luxe élégant, sur Lucullus.

Sa distinction d'esprit et sa passion pour les arts et les lettres prêtent à ce personnage plus célèbre encore par ses raffinements que par ses victoires quelques-uns des traits qui recommandent les Scipions.

Pourtant les caractères qui marquent le luxe immodéré éclatent dans l'homme que le jurisconsulte Tubéron appelait un « Xerxès en toge », *Xerxes togatus*.

C'était bien là le nom qui convenait à cette lutte contre les obstacles, que rien n'arrêtait; à ce goût du rare et du difficile; à ces ouvrages exécutés sur le rivage de la mer, près de Naples; à ces montagnes percées, à ces canaux creusés autour des maisons de cet homme riche pour y faire entrer l'eau de la mer et ouvrir aux plus gros poissons de vastes réservoirs; à ces palais bâtis dans la mer, à cette variété de villas situées à toutes les expositions pour toutes les saisons, à ces lits de pourpre, à ce service de vaisselle ornée de pierreries, à ces mets rares et exquis dont il composait même son ordinaire. Le mot si connu de Lucullus à son cuisinier, qui s'était un peu négligé parce qu'il n'y avait point d'invités : « Eh ! ne savais-tu pas que Lucullus soupait ce soir chez Lucullus ? » ce mot montre assez que cet opulent personnage aimait à jouir du luxe, même en dehors des regards

étrangers. Ce n'était pas qu'il dédaignât de les éblouir. Lorsque le fastueux Romain disait ces mots : « Esclave, on soupe demain dans l'*Apollon* » (c'était le nom de la plus belle de ses galeries), cela signifiait : le souper sera de cinquante mille drachmes (environ quarante-cinq mille francs de notre monnaie).

Il donna un jour un de ces festins à Pompée et à Cicéron, à peu près seuls invités. Il s'était engagé à ne rien changer à son ordinaire ; mais c'est l'ordinaire de la salle de l'*Apollon* qu'il entendait.

Un repas de 45 000 francs, n'est-ce pas fabuleux ? L'indication de quelques-uns des prix des denrées rares, que nous donnerons tout à l'heure en les expliquant, rend selon nous ce chiffre si élevé fort vraisemblable. On incline à le trouver digne de foi, lorsqu'on songe qu'un homme tel que Lucullus était en possession de ce que l'Orient, la Grèce et l'Italie pouvaient offrir, comme mets et comme vins, de plus rare et de plus précieux.

On doit toutefois parler de Lucullus sans mépris. Il garda le goût très-vif des choses de l'esprit, et sa bibliothèque fait excuser un peu sa salle à manger. Il avait fait de cette bibliothèque fameuse « l'hostelière des muses, » selon l'expression d'Amyot traduisant Plutarque. Tous les Grecs présents à Rome venaient y travailler et y converser, et ce général, qui avait vaincu Mithridate, cet administrateur habile de plusieurs provinces, qui avait fait rendre gorge aux publicains alliés de Marius, souvent se mêlait pendant des heures à de savants entretiens sur l'art et sur la philosophie.

Esprit ouvert, Lucullus aimait toutes les écoles, il se montrait curieux de tous les systèmes, et il en parlait en vrai connaisseur. Disciple lui-même de l'ancienne académie, il avait fait du chef de cette secte, Antiochus l'Ascalonite, son commensal et son ami. Dans ces temps sanglants et infâmes par tant de côtés, on se laisse aller à parler avec une sorte de sympathie de tout ce qui atteste encore, au sein de l'universelle et grossière décadence, des instincts intellectuels un peu relevés.

Pour ne pas faire en quelque sorte double emploi avec ce qui vient d'être dit, je ne parlerai de Crassus que pour marquer les éléments qu'il ajoute au luxe romain.

Il se distingua surtout par les nouveaux moyens de s'enrichir. Ce n'est point seulement un pillard de provinces, mais un spéculateur très-habile. Né de nos jours, il aurait imaginé et réalisé, sans aucun doute, toutes sortes de moyens ingénieux de faire fortune.

Frappé de la fréquence des incendies à Rome, il spéculait sur les maisons incendiées. Il avait tout un matériel et tout un personnel préparés pour éteindre le feu, et aussi pour réparer et construire les maisons endommagées ou détruites par la flamme. Par une spéculation non moins heureuse, il avait dressé ses esclaves à toutes sortes de métiers qu'il leur faisait exercer à son grand profit. Enfin, il excellait, dit-on, dans l'exploitation de mines. Quand il fit évaluer sa fortune, elle se trouva être de 40 000 000 de notre monnaie¹.

¹ Pline, liv. XXXVI, 24.

Ce qui ne le distingue pas moins, c'est la quantité énorme d'argent qu'il dépensa en libéralités consacrées non plus seulement aux plaisirs publics, mais à acheter les consciences une à une, s'assurant par ce moyen les plus grands personnages, cautionnant César pour une somme égale à 5 000 000 de fr., prêtant sans intérêt à beaucoup de gens. Puis c'est un banquet de dix mille tables, une distribution de blé à chaque citoyen pour trois mois, l'entretien de troupes de gladiateurs. Cet usage, qui se répandit alors, devait fournir une armée de sicaires aux grands agitateurs, toujours prête pour les moments critiques.

De ce moment datent aussi les vastes constructions élevées par les particuliers en vue d'amuser la foule.

Le théâtre de Scaurus est resté célèbre.

Pline en parle avec indignation, ainsi que de l'homme qui l'éleva, et qu'il accuse d'avoir porté aux mœurs publiques un coup plus funeste que Sylla. Scaurus était le gendre de Sylla lui-même qui lui avait laissé une immense fortune.

Ce colossal théâtre de Scaurus était à trois étages, soutenus par trois cent soixante colonnes. Le premier étage était de marbre, le second de verre, genre de luxe dont on n'a plus revu d'exemple, remarque Pline, et le dernier était de bois doré. Les colonnes du rang inférieur avaient trente-huit pieds. Les statues d'airain, placées dans les entre-colonnements, étaient au nombre de trois mille. Cet amphithéâtre, qui contenait quatre-vingt mille spectateurs, les étoffes attaliques les tableaux, et les autres décorations du théâtre montaient à une somme énorme.

Ce même Scaurus trouvait à orner avec magnificence, d'une partie des objets de luxe qui encombraient son palais, sa maison de Tusculum bientôt livrée aux flammes par ses esclaves révoltés.

Il serait facile de multiplier les exemples du même genre de constructions. Un riche veut donner des jeux funèbres en l'honneur de son père. Il imagine de faire construire en bois deux théâtres très-vastes, à peu de distance l'un de l'autre, et suspendus sur un pivot tournant. Le matin, on jouait des pièces sur ces deux théâtres. Alors ils étaient adossés, pour que les acteurs ne pussent pas s'interrompre. L'après-midi, on les faisait tourner tout à coup, de manière qu'ils se trouvaient réunis; les quatre extrémités des galeries venaient se joindre et formaient un amphithéâtre où se donnaient des combats de gladiateurs.

Bien que tous les Romains riches ne fussent point les égaux en fortune de ces hommes opulents, ils les imitaient de leur mieux. Les mêmes mœurs prévalaient parmi les hommes de grande famille, dans la classe des chevaliers, qui représentait plus spécialement l'argent, et parmi ces enrichis sans naissance, tels que les affranchis, qui, par tous les moyens alors à la disposition de l'habileté, de l'intrigue et de la corruption, notamment par la captation des testaments, pouvaient arriver à la plus haute fortune.

Le prix de certaines maisons donne une idée de cette richesse extraordinaire d'un petit nombre de particuliers. Ainsi, la maison de Clodius, le même qui sera tué par Milon, avait été achetée 14 800 000

sesterces, environ 2 250 000 francs. Ce même Clodius s'endettera de 70 000 000 de sesterces, environ 18 000 000 de francs. Combien ne faut-il pas être riche pour pouvoir s'endetter de la sorte !

Tous ceux qui ont parlé de ce temps ont signalé au sein de ces villas si élégantes, si somptueuses, dont la multiplication atteste le goût répandu des jouissances, le développement pris par les viviers et les volières. On distinguait la piscine plébéienne faite pour engraisser le poisson, et la piscine patricienne faite pour la vue. C'est dans celle-ci, la vraie piscine de luxe, que se montrait l'art savant de placer des rochers transportés et d'y ménager les retraites au poisson. Sans cette dernière condition, on n'était, quoi qu'on eût fait et dépensé, qu'un médiocre piscinaire. — Médiocre piscinaire, c'est la dure épithète que donne l'orateur Hortensius, sans égal comme piscinaire, et plus fier de ce titre que de tout le reste, à Lucullus lui-même, si célèbre pourtant par cette superbe piscine dont on retrouve la trace sur la terre ravagée de Baïes et de Misène.

On a beaucoup flétri ce genre de luxe. On a peint les Romains comme se laissant aller au comble de la mollesse, parce qu'ils plaçaient la table, pendant les ardeurs de l'été, au-dessus d'un bassin d'une eau limpide, parce que tout faisait de ces demeures splendides des oiseaux et des poissons des lieux pleins de fraîcheur et d'agrément. Si tout se bornait à ces jouissances, on pourrait trouver peut-être que c'est abuser de l'indignation ; ceux qui blâment ces coutumes s'y livrent presque tous. Tous recherchent l'été la fraîcheur des ombrages, et dîner au

bord de l'eau n'est pas un crime à faire jeter les hauts cris. Je demanderais pour les Romains de cette époque, à l'égard des volières, la même indulgence que professait le sage Varron, quoique ce fût un juge suspect, car lui-même entretenait des volières admirables.

Mais l'excès auquel ce goût était poussé ne saurait être de tout point jugé avec une telle tolérance. Une pareille masse de travail et de capital soustraite aux emplois fructueux de l'agriculture représentait à l'égard des populations un réel dommage. Il est vrai que les opulents Romains n'eussent fait que rire de cette considération. Ils avaient peu de souci de nos théories économiques sur la consommation improductive.

Quant à nous, modernes; nous ne pouvons nous rappeler ces viviers sans avoir l'esprit assiégé par le souvenir des esclaves jetés aux murènes pour rendre plus délicat le goût de ce poisson si recherché.

Le fait fut rare, soit; il est étrange qu'il ait pu se produire. Ces belles murènes, les Romains s'y attachaient tandis qu'elles vivaient, jusqu'à les couvrir de bijoux et de colliers. Crassus pleura publiquement une de ses murènes chéries, il en porta le deuil comme si elle eût été sa fille; et répondant aux paroles de blâme qui se faisaient entendre dans le Sénat, il se vantait de sa douleur comme d'une preuve exquise de sensibilité¹. Porter le deuil d'une murène! Franchissez un degré de plus, serons-nous bien loin de Caligula faisant ou songeant à faire son cheval consul?

¹ Cicéron, *Lettres à Atticus*.

Le mulot, le surmulot était en possession de la même faveur. « Vous auriez plutôt obtenu d'Hortensius, dit Pline, un carrosse attelé de mulots qu'il eût tirés de son écurie, qu'un mulot barbu de sa piscine. »

Combien de soucis, quelles sollicitudes ! « Hortensius, ajoute le même auteur, n'avait pas moins de soin de ses poissons que de ses esclaves quand ils étaient malades, et il soupirait moins, dans ce cas, de voir un de ses serviteurs boire de l'eau trop froide, que de voir un de ses poissons malades avaler une boisson si dangereuse... Il était épris d'une telle passion pour ses viviers de Baïes, qu'il permit à son architecte de dépenser sa fortune, pourvu qu'il lui construisît une galerie souterraine depuis ses viviers jusqu'à la mer, en la fermant d'une bonde qui permît à la marée d'y entrer et d'en sortir deux fois par jour, et de renouveler ainsi l'eau de ses piscines¹. »

Excès de sensualité, folie des prix attribués aux choses recherchées, marchent de concert.

On s'était engoué pour les paons à un degré incroyable, on n'appréciait pas moins leur chair que la beauté de leur plumage.

C'est le même Hortensius qui, le premier, avait fait servir de ces oiseaux dans un festin donné au collège des augures. Le mets eut le plus grand succès, auprès du gourmand collègue, et auprès des riches romains qui en crurent aisément les augures sur les mérites de cette espèce d'oiseaux. Un œuf de paon valut 5 fr. 60 c. ou cinq dena-

¹ Pline, lib. XXVI, 25.

rius; un paonneau, 50 denarius (56 fr.); ainsi un troupeau de cent paons pouvait rendre aisément 40 000 sesterces (11 200 fr.), et même 60 000 sesterces ou 16 800 fr., si l'on exigeait, comme Albutius, au rapport de Varron, six paonneaux par couvée.

Voulait-on engraisser les cailles, on leur crevait les yeux. Voulait-on faire grossir les pigeonceaux, on leur brisait les jambes, on les laissait dans le nid, et on donnait aux pères et aux mères, comme aux petits, une abondante nourriture. Les pères et les mères, s'ils étaient beaux, de bonne couleur, bien sains, de bonne race, se vendaient communément 200 sesterces, 56 fr. la paire. Les pigeons d'élite allaient jusqu'à 1000 sesterces, 280 fr. Le chevalier Lucius Axius refusa même de vendre une paire de pigeons de cette espèce pour moins de 400 deniers, ou 448 fr. Il y avait enfin des personnes qui avaient à Rome pour 100 000 sesterces (28,000 fr.) de pigeons, et qui en tiraient 50 p. 100 de bénéfice.

Quand de tels chiffres sont mis en avant par Varron, s'adressant à des témoins qui eussent pu le démentir; quand, à la distance qui sépare ce temps de l'époque de Trajan, Pline cite pour son époque des chiffres analogues, il semble difficile de les contester et de les taxer, comme on serait porté à le faire, d'une exagération fabuleuse.

D'un autre côté, je suis frappé de ce fait, que la cherté des choses usuelles n'est pas, tant s'en faut, en rapport avec de tels prix. Ainsi, à cette époque, c'est-à-dire au dernier siècle avant Jésus-Christ, et au

septième de Rome, le blé, quand on prend soin de ne pas s'attacher soit à des prix au-dessous du cours résultant des largesses de l'État, soit à des années d'exceptionnelle abondance, ce qui le ferait évaluer trop bas, le blé n'offrait pas d'analogie, quant à son prix, avec celui des objets cités plus haut. Les calculs de M. Dureau de la Malle¹ établissent que dans les derniers temps de la république romaine, le blé était à l'argent dans un rapport qui n'est qu'une fois et demie plus fort que le rapport actuel. Ces calculs, qui concordent avec ceux de Bœck pour Athènes, tendent à prouver également qu'on s'est trompé souvent en parlant des bas prix dans l'antiquité, et qu'on y a exagéré le pouvoir de l'argent, bien que généralement plus fort que chez nous. Sans doute, après ce que nous avons dit des arrivages soudains, à cette époque, de métaux précieux enlevés aux villes prises, aux palais et aux temples, nous ne comprendrions pas bien que l'argent ne se fût pas, dans une certaine mesure, avili, et par conséquent qu'il n'y ait pas eu une certaine tendance à la hausse des prix, tendance, au reste, parfaitement attestée pour le blé depuis les premiers siècles de la république.

Quoi qu'il en soit, je répète que cette hausse est sans rapport avec les prix des denrées de luxe servies sur la table des riches.

Le prix de la journée de travail de l'ouvrier libre, de l'*operarius*, du *mercenarius*, qu'on trouve indiqué quelquefois, quoique trop rarement, à cette

¹ *Écon. polit. des Romains.*

époque, est fixé par Cicéron¹ à 12 as, environ 80 c. Si faibles que fussent les salaires, toujours fallait-il que les ouvriers vécussent, et ce chiffre, rapproché des rares indications qu'on possède sur le prix des objets courants, atteste encore que, somme toute, le prix des consommations usuelles n'offrait pas la moindre relation avec celui des denrées recherchées par le luxe des tables. L'écart présenté était tel que rien chez nous ne peut en donner une idée, à l'exception peut-être de quelques vins extrêmement rares, auxquels les gens riches peuvent seuls prétendre par le prix énorme que coûtent ces vins.

A Rome, dès qu'un poisson, une volaille engraisée devenait un objet estimé par les gourmets, l'offre étant restreinte et la demande représentée par un petit nombre de consommateurs, décidés à satisfaire, coûte que coûte, leur gourmandise et leur vanité, on conçoit qu'il fallait de toute nécessité que cette valeur montât extrêmement. On peut dire à la lettre que la hausse de ces prix exceptionnels tenait à la constitution oligarchique de Rome, à ces fortunes énormes, tantôt héréditaires, tantôt faites avec cette rapidité inouïe qui a toujours poussé aux folles dépenses. Il faut donc, à ce que je crois, accepter très-souvent du moins ces prix si élevés que les écrivains nous présentent, sans en tirer de conséquences pour l'universelle cherté des vivres.

Tout était-il, d'ailleurs, improductif dans ces viviers, dans ces volières, dans ces parcs d'animaux dont nous avons reconnu l'excès dispendieux?

¹ *Pro Roscio.*

Il semble du moins que le goût des Romains riches pour la volaille engraissée, le gibier et le poisson, justifiait les producteurs qui trouvaient un beau revenu dans ces produits.

Un de ces propriétaires tirait 3 500 000 francs des nombreux édifices qui bordaient ses viviers, et il dépensait cette somme tout entière en nourriture pour ses poissons. Sa villa se vendit environ 10 000 000 de francs, à cause de la multitude de poissons qu'elle renfermait.

S'il y avait de la manie dans le développement exagéré des volières et des viviers, ici encore la spéculation y trouvait fréquemment un bon placement.

Parmi les traits qui donnent l'idée de ce luxe de la gourmandise, il en est de particulièrement caractéristiques.

Pline ¹ discute, avec le sérieux qu'il met à toutes ces choses, surtout quand il s'agit de ces raffinements qu'il déteste, pour savoir à qui revient l'honneur ou la honte d'avoir inventé le premier la méthode d'engraisser démesurément le foie des oies. La priorité reste indécise entre le consulaire Scipio Métellus et le chevalier romain Marcus Seius, ce qui paraît offrir peu d'importance; toujours est-il que ce genre de sensualité date de la période qui s'écoule entre la domination de Sylla et celle de César, période riche en progrès de cette nature.

On voit que les Romains savaient mener de front les agitations de la guerre civile et les recherches du bien-être.

¹ Pline, liv. X, 27.

En si beau chemin on ne s'arrêta plus, on fit de merveilleux tours de force, témoin ce vers de Martial ¹ :

« Aspice quam tumeat magno jecur anser majus... »

Ajoutez que le duvet de cet oiseau de basse-cour était aussi fort recherché par la mollesse voluptueuse qui prévalait partout. La livre de duvet de l'oie de Germanie se vendait 5 denarius, 4 francs 95 centimes. Il paraît même que ce haut prix fut cause que les postes militaires, en Germanie, se trouvèrent dégarnis parfois, parce que les préfets envoyaient souvent des colonies entières à la chasse des oies ².

Le luxe de nos tables ne connaît plus ni la perdrix de mer, ni les grues domestiques, un des mets les plus recherchés des Romains de ce temps, ni le grand flamand qu'ils apprivoisaient. On voit aujourd'hui en France les escargots prendre faveur, surtout dans la classe populaire. Les Romains en étaient très-grands amateurs. Ils distinguaient les escargots blancs de Rieti, ceux d'Illyrie, remarquables par leur grandeur; ceux d'Afrique, dont la fécondité était la plus renommée; ceux du *promontorium solis*, les plus recherchés de tous. On les engraisait dans des parcs avec des soins infinis. C'est une invention dont nous savons la date précise, grâce à Pline l'Ancien. « Fulvius Hirpinus, dit-il, créa les premiers parcs d'escargots à cette époque, un

¹ Épigr. xiii, 58.

² Pline, X, 27.

peu avant la guerre civile de César et de Pompée. » Une bien grande date pour un bien petit fait !

Lucilius nous a montré d'une vue générale cette somptuosité des repas même avant Sylla, mais il n'a pu en mettre sous nos yeux ni les détails ni les accroissements, qui se manifestent davantage à mesure qu'on avance dans le dernier siècle de Rome avant Jésus-Christ.

Assistons, en abrégant bien des particularités, à cette grande affaire, le souper du Romain riche, cérémonie qui a ses règles et en quelque sorte ses rites, qui président aux plaisirs mêmes.

On prend place sur des lits ; on quitte sa chaussure ; de jeunes esclaves versent de l'eau fraîche sur les mains et sur les pieds ; d'autres nettoient les ongles des orteils d'un mouvement si rapide, que c'est à peine si ce détail de toilette est remarqué.

La table servie, le *Père du festin* adresse une prière aux dieux, et fait, au son de la flûte, quelques libations de vin. C'est le moment pour les convives de se couronner de feuillage et de fleurs, d'orner leur tête et leur cou, tantôt, si c'est l'hiver, de fleurs odorantes artificielles, tantôt, si c'est la saison, d'ache, de lis, de roses, de myrte, de violette, de safran.

On se parfume les cheveux ; tantôt les essences sont fournies par le maître de la maison, tantôt les convives les apportent de chez eux.

Le souper, c'est l'heure du repos après les fatigues de la journée ; c'est l'heure du vif appétit, après la frugalité des petits repas légers, y compris le prandium,

si modéré; toute l'abondance, tout le luxe de la table aboutit au souper.

La *cæna recta*, le souper en règle, celui qu'offre à ses hôtes un maître riche qui se respecte, compte trois et quelquefois six services. On y trouve d'abord la *gustatio*, les hors-d'œuvre, olives, figes, œufs, laitues; puis arrivent ces nombreux ragoûts, ces rôtis, ces produits des volières et des viviers que nous avons vus préparés si savamment, et ces produits que la mer, les rivières, les forêts de l'Italie ou des provinces conspirent pour envoyer à la gourmandise romaine.

On ne fera que mentionner les lièvres, les chevreuils, les poulardes, tous ces animaux terrestres ou aquatiques dont les noms sont les mêmes que chez nous, et dont l'assaisonnement seul était différent.

N'insistons que sur ce qui caractérise le luxe des tables romaines. Si, parmi ces mets, on aperçoit des loirs, c'est, sachons-le, un grand luxe, et qui a l'attrait du fruit défendu; le loir, cet animal auquel nous ne faisons plus attention, est à cette époque le mets des gourmands les plus raffinés; on l'engraisse dans des parcs; mais la fureur d'avoir des loirs sur sa table, coûte que coûte, est devenue telle que la loi somptuaire du consul Marcus Scaurus a défendu qu'on en servît dans les repas.

Comment ne pas remarquer la présence presque inévitable des langues de phénicoptères, des gélinottes d'Ionie, des foies d'oie blanche baignés dans du lait et du miel, des vulves et des tétines de truies, des hures de porc et de sanglier?

Un mets tout romain, c'est la citrouille, dont le goût est à peine reconnaissable, tant elle se présente sous des déguisements différents, tant elle prend les formes et imite les saveurs les plus diverses. Parmi cette profusion de mets, on distingue encore les huîtres de Tarente, de Circeii ou du lac Lucrin, les langoustes, les murènes du détroit de Sicile et de Tartesse, le turbot de Ravenne, l'esturgeon de Rhodes, et ce chef-d'œuvre où se surpassent le luxe des maîtres de maison et le raffinement des hôtes, le surmulet. Il est présenté vivant dans des vases transparents, et sa mort est un spectacle pour les convives, tant les couleurs par lesquelles passe son agonie ont de variété et de beauté ! Comme on aime à le voir tressaillir, bondir, lutter contre la mort ! Puis il devient raide et pâlit, il n'est plus bon qu'à assaisonner dans la saumure.

Le *garum*, cette sauce composée d'intestins de poissons et d'autres parties macérées dans le sel, et dont le prix égale presque celui des poissons les plus exquis, sert d'assaisonnement à la plupart de ces mets ; on le fait avec le poisson nommé *garon*, ou de préférence avec le seombre ; il est surtout fabriqué dans les poissonneries de Carthago Nova.

Au dessert, voyez parmi les *bellaria* de diverses sortes les confitures et le miel, les pâtisseries et les fruits, les dattes d'Égypte, les noix de Thasos, les avelines d'Ibérie, et ces graines de pavot rôties que le miel assaisonne.

Quant aux vins, les Romains conservent l'habitude, si chère aux Grecs et à nos yeux si étrange, de les parfumer, de mêler aux plus exquis le nard, les roses, le

miel, le lentisque. On remarque, entre tous les autres vins, le vin de Sorrente et les vins grecs, servis plusieurs fois. Ce détail atteste un nouveau développement du luxe des tables ; car Lucullus disait qu'étant enfant il n'avait jamais vu servir plus d'une fois du vin grec, même dans les plus splendides repas. Le falerne, de tout temps recherché, a-t-il vieilli beaucoup d'années, son amertume qui va croissant le trahira, et on le boira par petites doses mêlé à d'autres vins plus doux et surtout au vin de Chio¹.

Signalons-nous, enfin, après tant d'autres, l'ignoble coutume romaine exprimée plus tard par Sénèque en ces mots : *edunt ut vomant, vomunt ut edant*?

De tels excès trouvaient dès lors, même avant les moralistes stoïciens du temps de l'empire, des juges qui les condamnaient.

Varron en a exprimé son dégoût. Ce docte écrivain, qui passe de la prose aux vers, de l'agriculture à l'érudition, a écrit aussi des satires ménippées dans lesquelles il blâme les excès des tables et d'autres abus du luxe.

N'attendez pas de lui la verve emportée et l'austère chagrin d'un Lucilius. Il ne s'attaque qu'aux excès déclarés. Il raille « les grands gosiers des gloutons » et « ces cohortes de cuisiniers, de pêcheurs à la ligne et d'oiseleurs » qui encombraient les rues. En effet, les cuisiniers, jadis artisans vulgaires pris à louage pour les

¹ Tous ces traits se trouvent dans Cicéron, Horace, Sénèque, Martial, Aulu-Gelle, etc. Beaucoup ont été recueillis dans le savant ouvrage de M. Dezobry : *Rome au temps d'Auguste*.

grands jours, devenaient chaque jour des artistes plus importants, et quand une bonne maison en possédait un bon, elle n'hésitait pas à le retenir par des appointements fort élevés.

Varron signale de même dans ses satires le raffinement avec lequel était fait le pain des riches. Quoiqu'il y eût alors des boulangers publics, les riches préféraient l'ancienne coutume et avaient un four dans leur maison ; c'est à cet usage que le poète fait allusion quand il dit à un gourmet ignorant : « Si tu avais consacré à la philosophie le douzième du temps que tu passes à surveiller ton boulanger pour qu'il te fasse de bon pain, depuis déjà longtemps tu serais homme de bien ; ceux qui connaissent ton boulanger donneraient de lui cent mille as ; qui te connaît n'en donnerait pas cent de toi. »

On n'a guère peint le parasite avec de plus vives couleurs que dans ce passage où l'auteur des *Ménippées* nous le montre « son repas servi devant lui, couché au haut de la table d'autrui, ne regardant pas derrière, ne regardant pas devant, et jetant un regard oblique sur le chemin de la cuisine. »

L'indulgent censeur n'allait pas jusqu'à regretter le temps où le genre humain se contentait d'un peu d'eau claire bue dans le creux de la main. *Il est une borne au pot*, tel est le titre d'une de ses satires. La seule loi somptuaire qu'il réclame est une décente modération. Il veut que, par des libations mesurées, on demande de l'esprit au vin et non pas qu'on y noie l'esprit qu'on a ; un repas est avant tout, pour lui, une compagnie d'amis

ou de gens distingués qui s'y animent doucement et y passent les heures en aimables causeries.

Donc peu de convives ! Il ne faut pas que leur nombre « soit moindre que celui des Grâces et dépasse celui des Muses. »

Varron désire qu'on arrête les repas avant les plats recherchés du second service. Malheureusement pour Varron et pour le triomphe de l'esprit sur la matière, c'était à ces derniers plats que les Romains tenaient surtout ; ils leur auraient sacrifié toutes les délices de la conversation.

Pour en finir avec le luxe des tables, résumons-nous sur les lois somptuaires destinées à le restreindre.

On a vu la vieille loi *Fannia*, si souvent invoquée dès cette époque comme une antiquité quelque peu ridicule, tantôt méprisée et violée sans la moindre dissimulation, tantôt hypocritement éludée.

La loi *Didia* fut rendue dix-neuf ans après, avec ceci de particulier qu'elle devait s'appliquer à toute l'Italie, et il est inutile d'ajouter que son sort ne fut pas plus heureux. Le tribun Duronius osa soutenir que de telles lois étaient nécessairement impuissantes et en proposer l'abrogation. Il éprouva le malheur réservé à ceux qui ont raison trop tôt et fut chassé du Sénat.

La loi *Licinia* eut pour auteur Licinius Crassus, lui-même perdu de luxe et de mollesse. Cette loi réglait pour les kalendes et pour les nones la dépense de table à trente as par tête, environ 1 fr. 50 c., et portait le maximum à 9 fr. 70 c. pour les festins de noces. Pour les jours non désignés, elle spécifiait qu'on ne pourrait

servir plus de trois livres de viande sèche et une livre de poissons salés.

Ne semblait-il pas que, par l'exagération de rigueur autant que par l'exiguïté du maximum fixé aux dépenses, de pareilles lois lassent elles-mêmes au-devant du mépris ?

Nous avons nommé la loi *Cornelia*, due à Sylla. Elle défendait de dépenser plus de trente sesterces par convive les jours de fêtes, 5 fr. 85 c. On ne devait pas dépasser le dixième de cette somme les jours ordinaires. La même loi fixait un maximum au prix des denrées recherchées par la gourmandise, qui en avait démesurément accru la valeur. On ne voit pas que ce maximum ait mieux réussi que les autres, et que le commerce des denrées précieuses et rares servies sur les tables en ait éprouvé le plus léger découragement.

La rapidité avec laquelle ces lois se succèdent les unes aux autres achève de démontrer leur inefficacité. La loi *Æmilia*, portée par Lépide, éleva la prétention de régler non-seulement la dépense, mais encore le genre de mets et jusqu'à la manière de les apprêter.

Un vertueux tribun, Antius Restio, prêcha du moins d'exemple. Il fit porter une loi somptuaire et ne tarda pas à se convaincre de son insuccès. Il promit de ne jamais souper hors de chez lui, pour n'être pas témoin de la violation de sa loi, et tint parole¹.

Nous rencontrerons d'autres côtés du luxe romain moins grossièrement matériels : ces recherches, par

¹ Macrob. Saturn., II, 15.

exemple, et ces curiosités de l'art qui mettent du moins un peu d'élégance dans la corruption même.

Ne nous y fions pas trop pourtant. Sans parler des pierres précieuses et des richesses de l'ameublement, les statues et les tableaux n'ont pas fait commettre moins d'excès et de crimes que les murènes et les surmulets.

L'innocente manie des collections, le goût élevé des beaux-arts, se présentent, dans une telle histoire, avec l'accompagnement trop fréquent du sang versé ou de honteuses exactions. Le luxe, à l'état de passion désordonnée, a corrompu les plus nobles parties de la nature humaine. Il a, pour ainsi dire, prêté des armes aux déclamations qui se sont élevées en haine de ses excès contre les plus utiles ou les plus éclatants développements de la civilisation.

Avant de dire un mot de ce côté du sujet, voyons quelles profondes modifications s'étaient opérées dans les mœurs politiques sous l'empire du luxe et du besoin d'argent, qui joue un rôle croissant dans la vie privée et dans la vie politique des Romains, depuis l'époque que désignent avec éclat les noms de Cicéron et de César jusqu'à la chute de la République.

CHAPITRE III

LE LUXE A ROME A LA FIN DE LA RÉPUBLIQUE

I

DES CAUSES MORALES DU DÉVELOPPEMENT DU LUXE A LA FIN DE LA RÉPUBLIQUE.— PREUVES DE CE DÉVELOPPEMENT : LA VIE DE FASTE ET DE PLAISIR.— DES MOYENS DE FORTUNE A LA MÊME ÉPOQUE.

Nous avons indiqué les causes économiques du luxe excessif à Rome, nous avons cherché le secret de son développement dans la constitution oligarchique de l'État. Marquons les causes morales et religieuses qui aidèrent au développement de ce qu'il y eut dans ce luxe d'exorbitant et de corrompu.

On a souvent expliqué par le paganisme et par les exemples des dieux de l'Olympe la corruption grecque et romaine. L'explication, malgré sa part de vérité, n'est pas complètement satisfaisante, car à Rome comme en Grèce de grandes vertus ont fleuri sous le règne du paganisme et en partie sous son influence. Il y a dans le paganisme un fonds moral commun à toutes les religions. L'idée de la vie future, heureuse ou malheureuse selon

qu'on a bien ou mal vécu, y est fortement empreinte tant dans les croyances populaires que dans les écrits des poètes. Dans le livre où Virgile dépeint les supplices de l'enfer, peu de crimes sont omis.

Voilà le vrai paganisme avec ses idées de moralité et de justice vengeresse.

C'est avec l'interprétation évhémérique que le côté élevé, moral, mystérieux du paganisme, semble à peu près disparaître. Le ridicule l'a touché à mort du jour où tout s'y réduit à de froides légendes sans portée et sans grandeur.

Selon Evhémère, dont les idées très accessibles au vulgaire devaient faire une rapide fortune à Rome, Vénus n'est plus l'amour, la personnification de ce sentiment immense qui anime tous les êtres créés, c'est une entremetteuse de profession qui a passé à l'état de déesse. D'autres interprétations du même genre ne manquent pas. Cadmus n'est plus le héros mythique qui suit par tout le monde les traces de sa sœur et qui sème dans les champs de Thèbes les dents du dragon, c'est un cuisinier du roi de Sidon qui se sauve avec une joueuse de flûte.

Toute haute inspiration de morale religieuse devait disparaître avec ces puériles et honteuses interprétations, qui ne sont plus seulement de l'anthropomorphisme, mais de l'anthropomorphisme dégradé.

Les poètes contribuèrent aussi à cette œuvre de démolition religieuse, qui allait livrer les âmes aux instincts du matérialisme. Lucilius représente les douze grands dieux en conseil, se riant des gens qui leur

donnent le titre de pères. On y voit Neptune s'embarasser dans un raisonnement, et, n'en pouvant sortir, s'écrier que Carnéade lui-même, ce sophiste si délié, ne s'en tirerait pas. Nul rôle moins édifiant que celui que joue Jupiter dans Amphitryon.

Les religions orientales eurent plus directement encore une influence corruptrice.

Dès l'an 534 de Rome, le Sénat avait décrété la destruction des temples d'Isis et de Sérapis ; et, personne n'osant y porter la main, le consul *Æmilius Paulus* avait le premier frappé d'une hache les portes du temple. En 614, le préteur *Cornélius Hispallus* avait chassé de Rome et de l'Italie les astrologues chaldéens et les adorateurs de Jupiter Sabazius.

Mais, dans les dangers extrêmes de la seconde guerre punique, le Sénat lui-même avait donné l'exemple d'appeler les dieux étrangers. Il avait fait apporter de Phrygie à Rome la pierre noire sous la forme de laquelle on adorait Cybèle. « A mesure que la guerre se prolongeait, dit Tite-Live, les esprits flottaient selon les succès et les revers. Les religions étrangères envahissaient la cité ; on eût dit que les dieux ou les hommes s'étaient tout à coup transformés. Ce n'était plus en secret et dans l'ombre des murs domestiques que l'on outrageait la religion de nos pères : en public, dans le Forum, dans le Capitole, on ne voyait que des femmes sacrifiant ou priant selon les rites étrangers¹. »

Le scepticisme et l'athéisme philosophiques agirent

¹ Tite-Live, XXV, 1, et XXIX, 5.

sur les esprits cultivés comme des dissolvants énergiques. Lucrèce, dans ses chants, célèbre l'épicurisme. En vain, pour le poète comme pour Epicure lui-même, la sagesse consiste-t-elle surtout dans les plaisirs de l'âme et de l'esprit, non dans les grossières jouissances. Les disciples du philosophe, comme Métrodore, et la foule, donnent à la doctrine du plaisir une interprétation moins raffinée. Vivre pour jouir, et chercher la jouissance dans la matière, devient pour les hommes de ce temps la loi, le but de la destinée humaine, et cette doctrine ne trouve d'opposition que dans la rare élite du stoïcisme.

Tout cela devait pousser les riches au luxe effréné : voyons par quelles ressources on arrivait à le satisfaire.

Gouverner des provinces était le moyen le plus rapide et le plus recherché de faire fortune, pour ceux qui n'avaient pu, comme les généraux vainqueurs, en piller une d'un seul coup.

Quelques-unes de ces provinces, source du luxe par les richesses qu'elles procuraient, en étaient aussi des foyers et des modèles. Ceci s'applique surtout à l'Asie et à la Sicile. Outre sa fertilité, son abondance en produits agricoles qui la rendaient si précieuse, l'Asie possédait plus que nulle autre province les richesses de luxe, dont la nature et l'art avaient fourni les matériaux. Synnades était renommée pour ses carrières de marbres superbes; Laodicée, pour la finesse de ses laines et la beauté de ses tapisseries; Philadelphie et la Méonie, par leurs vins délicats; Hieropolis et Cibyra étaient fameuses, la première par ses teintures, la seconde par ses

fabriques de fer ciselé. On admirait la nombreuse population, l'industrie, le commerce, les richesses de Milet, illustré par ses fabriques d'étoffes de laine; d'Ephèse, de Samos, de Smyrne, de Tralles, de Rhodes, villes dont les temples, les théâtres et les monuments attestaient la splendeur et l'opulence.

Cette Asie brillante, industrielle, artiste, était à la fois une école de goût et de luxe, une source de tentation incessante, irrésistible pour les publicains et les proconsuls; ils y puisaient à pleines mains. Qu'on songe que dans un seul temple, comme celui de Comana, il y avait d'immenses trésors. Les palais abondaient. L'île stérile de Délos, grand entrepôt des échanges entre l'Orient et l'Europe, était comblée de richesses.

Un fait dira tout : cette province que Mithridate avait pillée pendant quatre ans et accablée de réquisitions et d'impôts énormes, fut condamnée par Sylla à payer 20,000 talents d'argent, environ 120 millions de francs. De plus, chaque particulier fut contraint de fournir à chaque soldat 16 drachmes par jour, 50 drachmes à chaque centurion; en outre, la nourriture et les habits. Cette somme s'éleva bientôt à 720 millions par les usures des publicains. Mais elle fut réduite à 240 millions de francs. L'Arménie seule paya à Pompée une somme de 56 millions. Les largesses qu'il fit à ses soldats se montèrent, dit Appien¹, à 16,000 talents, 96 millions. Il porta au trésor public, en argent monnayé ou argenterie, 20,000 talents, 120 millions de francs.

¹ Voyez, sur ces faits, Appien, *Bell. Mithrid.*, c. cxv, cxvi; Plutarque, *Vie de Pompée*, et Pline, VII, 29; XII, 4; XXXVII, 2.

Ces sommes immenses provenaient des contributions de l'Asie, qui, en outre, avait créé les fortunes énormes de Muréna, de Scaurus, de Gabinius, de Faustus Sylla, de Démétrius, de Théophane, lieutenants, amis et affranchis de Pompée.

Les publicains remplissaient le même emploi que nos fermiers généraux dans l'ancien régime ; mais si grandes que furent les exactions et si fastueuse qu'ait été l'existence de ceux-ci, les riches publicains de Rome les éclipsaient.

Les impôts consistaient en redevances fixes, capitation sur les hommes et le bétail, en droits de douane, d'octroi, de péage, impôts sur les portes et sur la vente du sel. Les fermiers des impôts, qui étaient pris dans l'ordre des chevaliers et organisés en grandes compagnies, et beaucoup de Romains des autres classes attirés par des spéculations de toute espèce, y avaient porté une grande masse de leurs capitaux propres ou empruntés : vraie nuée d'oiseaux de proie abattue sur l'Asie.

Les charges de ces taxes étaient énormément aggravées par les publicains. Il forçaient les villes d'Asie, qui étaient solidaires de la totalité des impôts, à payer pour les termes arriérés un intérêt usuraire qui montait souvent à 48 0/0 par an. Quant aux gouverneurs, il fallait qu'en deux ou trois ans leur fortune fût faite.

D'un autre côté, quels trésors de luxe et d'art, quels pillages rappelle la Sicile !

Ce *grenier de Rome*, outre son blé et son bétail, son miel et ses laines, lui fournit d'autres produits plus

relevés. Les *Verrines* fourmillent là-dessus de détails exacts et précis recueillis sur place. On a vu ce que la prise de Syracuse avait déjà jeté dans Rome d'argent et de goûts de luxe, au temps de Marcellus. Depuis lors, la richesse de la province, grâce à sa fertilité et au génie économe et industriel de ses habitants, n'avait pas cessé de se développer. Cicéron décrit ce luxe des habitants, luxe le plus souvent de bon goût, et qui accompagne une richesse solide, laborieusement acquise : « La Sicile, dit-il¹, avait poussé très loin les arts, l'industrie et les manufactures; il n'y avait pas, avant la préture de Verrès, de maison tant soit peu riche qui, n'eût-elle pas d'autre argenterie, ne possédât au moins un grand vase orné de ciselures et d'images des dieux, une patère pour les sacrifices et un vase pour les parfums, le tout exécuté par les meilleurs ouvriers et avec un art admirable. On peut juger par là que le reste du mobilier était chez les Siciliens en proportion avec ces objets. »

Il faudrait citer les vases en acacias de Corinthe, les tables delphiques en marbre, les portes du temple de Minerve, sculptées en or et en ivoire, les meubles précieux, tant d'œuvres admirables de sculpture et de peinture, objets dont les villes étaient jalouses, qu'elles accumulaient chaque jour et qu'elles pouvaient céder à la violence, jamais à l'or. Malte, enfin, cette annexe de la Sicile, possédait une manufacture célèbre pour les robes de femme.

¹ *Verr.*, IV, 21.

Telles étaient alors les sources de la fortune comme du luxe. Les fortunes anciennes reposaient sur la possession de domaines immenses ; leurs possesseurs suppléaient aux imperfections de la culture par la propriété de nombreux esclaves et par l'esprit de spéculation. Pour les fortunes nouvelles, rien que les exactions, le pillage et les captations de testament.

Sous l'empire de toutes ces causes, on s'explique qu'au milieu des plus cruelles guerres civiles, à la veille ou au lendemain des plus dures épreuves, tout fût, dans la classe riche, pour ainsi dire monté au ton du plaisir.

La jeunesse est l'image la plus vive des qualités et des défauts d'un temps. Toute une brillante jeunesse menait cette vie de luxe et de volupté que chantèrent les poètes comme Catulle.

Vie de luxe, en effet, et non pas seulement de distraction et de plaisir facile, comme cela arrive au jeune âge dans tous les temps, comme il arrivait aussi à ces jeunes gens de Rome faisant du bruit la nuit sous les fenêtres des femmes à la mode.

Le plaisir élégant était lui-même un luxe qui coûtait cher à Rome. Quand, parmi les plus avides courtisanes, on comptait plus d'une femme de sang patricien, la dépense devait aller vite. Les amants ruinés se succédaient rapidement les uns aux autres.

Cette puissance de la femme, dont les vieux Romains s'étaient tant défiés, avait fini, au milieu de l'affaiblissement des anciens usages, par se faire une place importante dans la société, et par justifier les craintes auxquelles Caton avait prêté la forme d'outrageux mépris.

Épouse ou maîtresse, la femme joue à cette époque un rôle dans la vie de presque tous les hommes politiques. Cette influence va jusqu'à la domination chez quelques-unes. Les femmes galantes sont courtisées par les Sylla, les César, les Antoine. Les femmes, ces affranchies de la veille, devaient se jeter dans les dérèglements qui signalent les débuts de toute liberté.

Maîtresses des maîtres du monde, quel aliment manque à leurs ardentes fantaisies ? quel luxe leur fait défaut ?

La femme mariée ne connaît guère plus de frein que la courtisane. La facilité du divorce met ses passions à l'aise, et combien, sans quitter un mari complaisant ou complice, ne se gênent point pour étaler leurs scandales !

Une femme du monde, Cœcilia Metella, l'épouse du consulaire Lentulus Spinther, étonne cette société même par ses aventures galantes et par sa rapacité dévorante.

Malheur aux jeunes femmes dont les maris lui ont paru une proie digne d'elle ! C'est avec elle que Dolabella, à peine marié à Tullia, la fille chérie de Cicéron, dissipe sa fortune et bientôt celle de sa femme.

Étrange époque que celle où il faut choisir pour type de la courtisane accomplie, spirituelle, cultivée et aimant les arts comme une autre Aspasia, une fille du sang des Clodius, qui porte dans le plaisir l'élan emporté d'une race fière et impétueuse jusqu'à la fin ! Plus prodigue d'ailleurs de sa fortune propre qu'avide de l'argent de ses amants, *Clodia* choisit ses favoris selon le caprice de sa volage fantaisie et de son imagination dépravée.

Digne sœur de ce tribun sans conscience qui traînait dans les fureurs de la démagogie son vieux nom patricien et s'engageait dans une lutte à mort avec Milon, on la voyait sur la voie Appienne ou dans les jardins publics entourée de ses adorateurs, parlant hardiment à ceux qu'elle rencontrait, invitant à ses repas les jeunes gens à la mode, et promenant de l'un à l'autre ses amours plus d'une fois suivies de haines furieuses.

On connaît les amours de Clodia avec le riche Cælius, le brillant orateur, l'agitateur entraînant, l'esprit séduisant et corrompu. Cet homme d'esprit et d'action, qui jette là tout scrupule et qui semble se complaire dans le sentiment de sa force exubérante, exercée en tous sens avec éclat et sans autre but que l'orgueil satisfait, est lui-même un des types les plus vivants et les plus accusés d'une société de plus en plus blasée.

Ce prince de la jeunesse romaine avait tout ce qu'il faut pour représenter et mettre à la mode la vie élégante : beaucoup d'argent follement dépensé, l'importance politique, une intelligence supérieure, la vivacité railleuse, le courage porté jusqu'à la témérité, les cortèges nombreux de clients et d'amis, le talent de danseur le plus accompli, une mise pleine de richesse qui éclatait au premier regard dans la belle bande de pourpre dont sa robe était ornée.

A ces brillantes amours d'un Cælius et d'une Clodia il fallait un théâtre digne d'elles.

Ce n'était pas assez de l'opulente maison du Palatin et de ces beaux jardins du Tibre, avec leurs fêtes nocturnes auxquelles accourait la jeunesse romaine. La

ville d'eaux, la ville de luxe, devenue déjà le rendez-vous des élégants de l'Italie, la ville du plaisir et de la dépense, Baïa, si admirablement située, vit pendant une saison leurs courses sur le rivage, l'éclat de leurs festins, leurs promenades sur la mer, dans des barques qui portaient des chanteurs et des musiciens.

Un grand poète de nos jours a fait passer dans ses strophes mélodieuses l'écho de ces plaisirs et de ces fêtes, avec la poésie de ce beau golfe tout plein des enchantements de la nature et de la vie. C'est en pensant à ces temps dont nous parlons que Lamartine s'écriait à la vue des mêmes lieux :

Horace, dans ce frais séjour,
 Dans une retraite embellie
 Par le plaisir et le génie,
 Fuyait les pompes de la cour ;
 Properce y visitait Cynthia,
 Et sous les regards de Lydie
 Tibulle y modulait les soupirs de l'amour.

Colline de Baïa ! poétique séjour !
 Voluptueux vallon qu'habita tour à tour
 Tout ce qui fut grand dans le monde,
 Tu ne retentis plus de gloire ni d'amour.

Pas une voix qui me réponde,
 Que le bruit plaintif de cette onde
 Ou l'écho réveillé des débris d'alentour !

Ainsi tout change, ainsi tout passe
 Ainsi nous-mêmes nous passons,
 Hélas ! sans laisser plus de trace
 Que cette barque où nous glissons
 Sur cette mer où tout s'efface.

Ainsi passait de même cette vie de caprice et de folie, d'élégance et de luxe!

Au riche Cœlius succédait le poète Catulle. Cette gracieuse et séduisante Lesbie n'est autre que Clodia¹. A défaut d'or (l'opulente patricienne pouvait se passer d'en demander à ses amants), à défaut du faste de la jeune aristocratie, les attraits du jeune et pauvre grand poète furent son esprit charmant et surtout la sincérité de sa passion. Clodia l'aima, elle aussi, de cette passion emportée et sensuelle qui n'excluait pas de honteux partages. Tout un monde de lettrés, de politiques, de grands seigneurs, se groupait à Baïa, autour de la brillante Romaine, qui semble inaugurer alors l'esprit de société. C'est un cercle où on lit des vers, où l'on fait de la politique, surtout force opposition contre César.

Les célèbres *Épigrammes* de Catulle suffiraient seules à nous apprendre combien à ces raffinements, qui sembleraient attester le règne de l'esprit et de la galanterie élégante, de tristes grossièretés se mêlaient encore. Cœlius et Catulle jetteront d'infâmes outrages en prose et en vers à la femme qu'ils ont aimée, et Clodia, furieuse d'être prévenue par l'inconstance d'un amant, ne reculera pas contre Cœlius devant une accusation publique de tentative d'empoisonnement.

Les plus sages étaient atteints du mal commun à toute cette société. Les besoins d'argent de Cicéron, expli-

¹ Voir, pour les détails de cet épisode et pour tout ce côté des besoins de luxe à cette époque, le livre de M. G. Boissier, *Cicéron et ses amis*.

cables par son goût pour les objets d'art et sa passion pour les belles villas, remplissent ses lettres familières.

Il possède jusqu'à douze villas, sans compter ses maisons de Rome. Il avait acheté environ 700 000 sesterces sa maison du Palatin au triumvir Crassus.

Embellir sa demeure de Tusculum, donner à ses galeries l'air des gymnases de la Grèce, remplir ses habitations des chefs-d'œuvre de la peinture et de la statuaire, voilà les commissions dont il charge Atticus et, plus tard, Gallus. Tout est chez lui à la mode grecque. On a retrouvé sur l'emplacement même de Tusculum, une admirable statue de Démosthènes, qui appartient à l'orateur romain, et qui fut probablement l'ornement de son cabinet; elle est aujourd'hui au Vatican.

Mais, au-dessus de tout, il met le luxe des bons et beaux livres.

C'est encore Atticus qui l'aide à collectionner, et qui lui envoie deux de ses ouvriers grecs, Denys et Ménophile, pour mettre ses livres en état : « Vous leur recommanderez bien, lui écrit-il, de m'apporter de ce parchemin spécial dont on se sert pour écrire les titres. » Le grammairien et géographe Tyrannion, l'ancien bibliothécaire de Sylla, surveille la copie des manuscrits, dresse les catalogues. « Rien n'est plus élégant que ma bibliothèque, avec ses rayons de livres ornés de leurs belles vignettes; ma demeure me paraît maintenant douée d'intelligence. »

De tous ces luxes, celui-là n'était pas le plus coûteux

il n'explique pas tant d'appels à tous les banquiers de Rome : Considius, Axius, Vectenus, Vestorius.

En vain Atticus cherche-t-il à le faire rougir de ses dettes ; Cicéron en plaisante. Il raconte un jour à un de ses amis qu'il est tellement endetté, qu'il entrerait volontiers dans quelque conjuration si l'on voulait l'y recevoir, mais que, depuis qu'il a puni celle de Catilina, il n'inspire plus de confiance aux autres conspirateurs. Au jour des échéances, il se contente de s'enfermer à Tusculum, laissant Eros ou Tiron disputer avec les créanciers.

Son frère et son fils le dépassèrent en goûts de dépenses. Quintus, son frère, voulait avoir aussi ses villas, ses bibliothèques, ses bains, ses portiques, ses viviers, sauf, ne trouvant plus de crédit, à aller rejoindre César en Bretagne, pour échapper aux créanciers et refaire sa fortune.

Quant au jeune Marcus, envoyé à Athènes pour y étudier, il passait à s'amuser, à jouer au grand seigneur, le temps que son père aurait voulu qu'il consacrat à la philosophie. Il préférait faire de bons dîners et s'occuper de fêtes brillantes, en compagnie de son maître, le rhéteur Gorgias, chargé de l'instruire. Cet amateur de Falerne et de vin de Chio, ce buveur intrépide, qui porta un défi au triumvir Antoine, et qui le vainquit dans ce genre de lutte où Antoine n'était pas facile à vaincre, ne put être jamais qu'un débauché et un soldat plein de bravoure, bien qu'Auguste ait songé, plus tard, à faire de lui un consul.

Notons encore quelques traits relatifs aux derniers

temps de la République. Les femmes elles-mêmes prêtaient et empruntaient par l'intermédiaire d'affranchis. Il y avait tel spéculateur dont le métier consistait à faire à son profit des affaires pour les femmes. Tel fut l'affranchi Philotimus, cet intendant que Cicéron traite de voleur, auprès de Terentia, l'épouse du grand orateur romain¹.

Comment enfin oublier parmi les moyens de s'élever à la fortune et au luxe à cette époque l'achat des terres à vil prix, après une guerre, à l'étranger; à l'intérieur, après une proscription? Triste habileté, où quelques-uns excellaient, et que ne dédaignaient pas toujours des hommes classés parmi les honnêtes gens. C'est ce que fit Atticus en Epire, après que Mithridate eut ravagé la Grèce. Quelques riches savaient même tirer parti de leur luxe et en trafiquer, comme le même Atticus fit pour les beaux livres dont il avait la passion, et dont les copies, admirablement exécutées par des esclaves, formés par lui-même, contribuèrent à l'enrichir.

Élever et louer des gladiateurs était un moyen moins

¹ La femme et l'intendant s'entendent pour tromper le grand homme trop confiant. En une seule fois, Terentia avait retenu 60 000 sesterces (12 000 francs) sur la dot de sa fille. C'était un beau bénéfice, mais elle ne négligeait pas non plus les petits profits. Son mari la surprit un jour détournant 2,000 sesterces (400 fr.) sur une somme qu'il lui demandait. Cette rapacité acheva d'irriter Cicéron. Il se résigna au divorce. Dans les discussions d'argent qui survinrent, Cicéron se montra accommodant, pour en finir avec les interminables chicanes de Terentia. L'époux divorcé songea à se remarier, et, malgré ses soixante-trois ans, il choisit une très-jeune fille, Publicia, sa pupille. Extravagant amour selon l'âcre Terentia, simple calcul d'argent selon Tiron, le secrétaire de Cicéron, qui prétend qu'il ne l'avait épousée que pour payer ses dettes avec la fortune de sa femme. V. G. Boissier, loc. cit.

avouable, dont Atticus lui-même ne rougissait pas.

Prêter à gros intérêts forma encore un moyen de gagner de l'argent que les nobles n'abandonnaient pas aux chevaliers. On prêtait aux particuliers, soit en son nom, soit par d'obligeants intermédiaires. On prêtait aussi aux villes, mais on se cachait. L'opération était délicate, aventureuse. Ces pauvres villes étaient assez épuisées par les proconsuls, unis aux fermiers de l'impôt, pour qu'il ne restât plus rien aux créanciers. C'était à ceux-ci à s'y prendre à temps et à s'adresser à des débiteurs solvables.

Joignez à cela les testaments, les riches successions. Tout le monde n'avait pas, comme Atticus, pour oncle un opulent usurier, un Q. Cæcilius, dont il fallait être l'ami, le proche parent pour en obtenir de l'argent au taux exceptionnellement modéré de 1 p. 0/0 par mois. Atticus sut se concilier les bonnes grâces d'un oncle si précieux, qui mit le comble à sa fortune en lui léguant plus de 2,000,000 de francs.

Et pourtant cet ingénieux romain, sauf ses beaux livres, n'avait que des goûts assez simples. Point d'opulentes villas, de table somptueuse. L'esprit faisait les frais de ses diners, assez maigres, à ce qu'il paraît, quoiqu'ils fussent servis dans une riche vaisselle. Sa maison du Quirinal respirait l'aisance, nullement le faste. Il s'entendait en belles statues, mais c'était pour les autres, pour Cicéron, par exemple, qu'il en faisait venir de la Grèce.

On vient de voir par quelles causes le luxe s'était développé et par quels moyens on arrivait à la fortune à

la fin de la république. Les résultats sont en rapport avec ces moyens.

C'est le temps où un Cæcilius Isidorus, malgré les pertes éprouvées dans les guerres civiles, léguaît 4116 esclaves, 3 600 paires de bœufs, 27 500 têtes d'autre bétail, 60 000 000 de sesterces en argent, et ordonnait qu'on dépensât 247 000 francs ou 1 100 000 sesterces à ses funérailles.

On voit par là combien est exacte la peinture que Salluste a mise dans la bouche de Catilina, le chef des endettés et des débauchés, se plaignant du luxe et de la débauche : « Depuis que la république est au pouvoir et à la disposition d'un petit nombre d'hommes puissants, ce n'est que pour eux que les rois et les tétrarques sont tributaires, que les peuples et les nations payent les impôts ; tout ce que nous sommes d'ailleurs de citoyens braves, vertueux, distingués ou non par la naissance, nous sommes traités comme la populace, sans crédit, sans autorité, à la merci de ceux que nous ferions trembler si la république était ce qu'elle doit être : crédit, puissance, honneurs, richesses, tout est pour eux ou pour ceux qu'ils favorisent ; et à nous, ils ont laissé les périls, les affronts, les condamnations, l'indigence !... Et quel est l'homme, vraiment homme, qui pourra souffrir que nos tyrans aient un superflu suffisant pour bâtir jusque dans la mer et pour aplanir les montagnes, tandis que nous manquons même du nécessaire ? qu'ils élèvent à la suite deux palais ou même davantage, tandis que nous n'avons nulle part un foyer qui nous appartienne ? Ils ont beau acheter des tableaux,

des statues, des vases précieux, abattre des édifices nouvellement construits, en élever d'autres, prodiguer, tourmenter l'argent en mille manières : la fureur même de leur luxe ne peut épuiser leurs richesses ; et pour nous, il n'y a que misères au dedans et dettes au dehors, des maux présents et un avenir encore plus affreux. »

Plainte éloquente et fondée, à laquelle il ne manquait que de passer par des bouches moins indignes de la faire entendre.

II

LE LUXE DES AMEUBLEMENTS, DES VÊTEMENTS, PIERRES PRÉCIEUSES, VASES ET OBJETS D'ART.

Nous n'avons touché encore que d'une manière générale à ce luxe qui regarde la personne ou la demeure, le vêtement et le meuble, l'objet qui a une valeur d'art. Plus on avance vers la fin de la République, plus toutes ces choses tiennent de place dans la vie du Romain de riche condition, plus la passion s'en accuse et s'en répand.

Voyons d'abord avec plus de détails le luxe qui concerne la personne, c'est-à-dire les ornements.

Tels sont par exemple les anneaux, les pierreries, les perles, les étoffes.

Les anneaux, usage ancien, cher aux Sabins, et dont la matière avait été vile d'abord, étaient devenus un luxe très-recherché. Les Romains, comme les femmes romaines, aimaient à s'en parer. L'or y avait remplacé le

fer ; mais peu à peu, et comme un privilège. Il n'y eut d'abord que des généraux honorés du triomphe ou que les sénateurs ayant rempli des ambassades, qui eurent le droit de porter l'anneau d'or, les jours de fêtes et de cérémonies publiques. Marius le porta constamment. C'était une sorte de décoration, qui fut successivement étendue aux sénateurs, aux tribuns légionnaires, plus tard aux affranchis.

Ce goût allait devenir si vif que certains particuliers portèrent des anneaux précieux non-seulement à chaque doigt, mais à chaque phalange.

Il y en avait même de plus ou moins pesants, pour l'hiver ou pour l'été, de plus ou moins riches selon les circonstances ; mais au temps où nous sommes, ce luxe des anneaux (divisés en anneau destinés à marquer la condition, en anneaux de fiançailles, en anneaux employés à servir de sceaux) n'avait pas encore touché à ses dernières limites, qu'il n'atteignit que sous l'Empire, et qu'Héliogabale devait porter au comble. Les pierres précieuses se mêlaient à l'or ou en prenaient la place. Le sénateur Nonius fut forcé de s'exiler, parce qu'il avait à son anneau une pierre précieuse que le triumvir Antoine convoitait ; c'était une opale valant 4,000 fr.

Avant l'impulsion donnée par Pompée au luxe des pierres précieuses, Scaurus est le premier qui ait eu un écrin de pierreries ou *dactylothèque* ¹.

Le troisième triomphe de Pompée, accompagné de

¹ Plin., liv. XXXVII, 5

beaucoup de ces objets précieux fut ici comme un signal. Lui-même avait dédié au Capitole le magnifique écrin, ancienne possession de Mithridate. César devait à son tour en dédier un dans le temple de Vénus Genitrix. Pompée fit aussi exécuter son buste tout en perles, qui fut promené à ce fameux troisième triomphe. Pline, malgré la distance où il est placé de cette époque, s'en indigne jusqu'à apostropher vivement le triomphateur. « Des perles, ô grand Pompée ! une chose superflue, un luxe réservé aux femmes ; des perles que tu n'aurais osé porter toi-même, servant à exprimer les traits d'un homme tel que toi, etc. »

Jamais étalage d'objets plus magnifiques et plus coûteux n'avait d'ailleurs frappé les regards. Les dépouilles des pirates de l'Asie et de Pont avaient de quoi provoquer l'admiration. Tous les yeux se fixaient émerveillés sur cet échiquier garni de toutes ses pièces, formé de deux pierres précieuses qui avaient trois pieds de large et quatre de long (la reine, en or massif, pesait trente livres,) sur ces trois lits de table, sur ces vases d'or enrichis de pierreries, assez nombreuses pour couvrir neuf buffets, sur les statues d'or de Minerve, de Mars et d'Apollon, sur ces trentes-trois couronnes de perles, sur cette montagne d'or massif avec des cerfs, des lions, des fruits de toute espèce, autour de laquelle une vigne d'or serpentait, sur cette grotte en perles, surmontée d'un cadran solaire.

Imitateur du luxe public, le luxe privé s'inspira de ces modèles.

Les étoffes furent un luxe comme les pierreries. Les

laines fines atteignaient à un haut prix. Certaines espèces de moutons étaient renommées par leurs qualités. La teinture y ajoutait un prix excessif. La pourpre, de tout temps honorée chez les Romains, y était la marque d'un privilège attaché à la naissance ou aux dignités.

La robe *prétexte*, tunique blanche, bordée de pourpre, était le costume ordinaire des patriciens. Le *laticlave*, tunique bordée par devant d'une large bande de pourpre, semée de nœuds tantôt de pourpre comme la bande même, tantôt d'étoffe d'or, était le costume des sénateurs, des magistrats patriciens et de certains magistrats plébéiens d'ordre supérieur. Enfin, la *trabée*, robe de pourpre à bandes, différemment nuancée selon qu'elle était portée par les consuls, les augures, les hauts magistrats, les prêtres.

Vers le temps de César, la plus belle pourpre de Tyr qui teignait les robes et les vêtements portés par les femmes opulentes, les tapis, etc., coûtait près de 800 francs la livre; la teinture simple en pourpre, d'une seule livre de laine, coûtait 109 francs, etc. Le coton était d'un prix élevé; teint, il était aussi un objet de luxe.

Quant à la soie, elle ne fut connue que vers la fin de la République; elle était si rare, que son prix excédait de beaucoup celui de la plus riche pourpre.

J. César, dans les spectacles qu'il donna lors de ses triomphes, couvrit le théâtre de voiles de soie; c'était de la soie tissée avec d'autres substances, telles que le lin, le coton, etc. L'usage en passa bientôt dans les habits des plus riches citoyens. C'est sous l'Empire que

ce luxe se développa, mais la soie s'y montra presque toujours mélangée d'étoffes moins précieuses et se maintint à des prix excessifs.

La toilette devait s'enrichir de nouveaux raffinements, et ceux qui étaient connus se répandirent de plus en plus, dans ces années finales de la République.

C'est ainsi que se propagent dans des conditions de rang moins élevées chez les femmes les élégances du *mundus muliebris*, l'usage de polir leur peau avec des pierres ponces; l'habitude de recourir à de faux cheveux, l'emploi de peignes d'ivoire et de ces parfums dont quelques-uns étaient des poisons corrosifs; le fard colore leur visage; elles prennent grand soin de leurs dents et y suppléent au besoin par des dents fausses; ces exigences de la toilette de Lalagé, décrites plus tard par Martial, ont servi de matière à plusieurs études sur la toilette féminine¹. Nous y reviendrons en parlant de l'époque impériale.

Le luxe des maisons, des vases, des meubles, des objets d'arts, n'avait pas fait moins de progrès. On trouve dans le biographe Cornelius Nepos, que Mamurra, de Formies, chevalier romain, chef des pionniers de César dans la Gaule, a le premier revêtu de lames de marbre les murs de sa maison tout entière sur le mont Cœlius. C'est ce même Mamurra, diffamé par les vers de Catulle,

¹ Les tuniques, les agrafes, les chaussures, sont minutieusement passées en revue par l'abbé Nadal dans son traité de la toilette des dames romaines. On trouve aussi des détails analogues dans le volume intitulé : « Extrait d'un grand ouvrage intitulé : *l'Antiquité pittoresque, ou Essai sur l'étude de l'antiquité réduite en tableaux*, » par M. Bayeux, avocat au parlement de Normandie, traducteur des *Fastes d'Ovide*.

et que sa propre maison, dit Pline, dénonçait plus énergiquement encore que ne l'a fait le poète de Vérone, car elle montrait tout ce qui avait appartenu à la Gaule chevelue.

Cet homme est le premier qui n'ait eu, dans toute sa maison, d'autres colonnes que des colonnes de marbre, et toutes massives ; elles étaient en marbre de Carystus ou de Luna.

Lepidus, collègue du consul Catulus, l'an de Rome 676, avait établi dans sa maison des seuils en marbre de Numidie, au grand scandale de toute la ville.

C'est la première trace qu'on trouve à Rome du marbre numidique apporté à Rome, non en feuilles et en colonnes, mais en bloc.

Lucullus, consul environ quatre ans après Lepidus, avait donné son nom au marbre lucullin. Ce fut lui qui introduisit à Rome ce marbre qu'on tirait de l'île de Chio, marbre noir et tout uni. L'usage du marbre se répandit sans cesse davantage, une fois cette impulsion donnée.

Les coupes et les vases tiennent une place célèbre dans le luxe romain. Ils affectaient toutes sortes de formes et d'usages, et étaient faits de diverses matières, bois de hêtre, terre cuite, pierre, cristal, verre, ambre, cuivre, argent et or ¹. Les coupes et les vases étaient unis ou ciselés, et parfois enrichis de pierres précieuses. On les nommait *pocula*, *calices*, *phialæ*, *scyphi*, *scaphia*, *cululli*.

¹ Voir le mémoire intitulé : *Recherches sur le luxe des Romains dans leur ameublement*, lu à l'Académie de Dijon, par Gab. Peignot (1836). Le tirage à part est à la Bibliothèque nationale. Pour l'auteur de ce savant travail les deux principales sources sont Varron et surtout Pline l'Ancien.

Le *cantharus* était une coupe à deux anses. Quelques-unes des peintures qui décoraient ces vases étaient, sous le rapport de l'art, des œuvres de mérite, mais plus d'une fois elles portaient témoignage de l'état des mœurs en mettant sous les yeux les mêmes scènes que retraçait le pinceau voluptueux des poètes.

Cette circonstance, avec la passion des Romains pour les vases *murrhins*, excite la verve de Pline dont les lignes méritent d'être citées : « Par combien de moyens nous avons augmenté la valeur des choses ! La peinture a imprimé ses couleurs sur l'or et l'argent ; en les ciselant, nous en avons accru le prix. L'homme a appris à défier la nature, et l'art s'est accru en se prostituant au vice. Le secret des plaisirs lascifs fut divulgué sur toutes les coupes : on but dans l'image obscène de la débauche ; bientôt ces vases mêmes perdirent leur prix, on s'en dégoûta. L'or, l'argent devinrent trop communs. Nous avons tiré de la terre les *murrhins* et les cristaux, dont la fragilité même devait faire le prix. » Suit une remarque très-fine sur la nature même du luxe qui s'attache aux objets faciles à détruire : « *Ce fut, dit-il, le signe de l'opulence, ce fut le vrai triomphe du luxe de posséder un objet qui pût à l'instant périr tout entier.* » Et Pline ajoute : « Cela ne suffisait pas encore. Aujourd'hui nous buvons dans des morceaux de pierreries ; nos coupes sont tissées d'émeraudes, et l'Inde semble avoir été conquise pour la vanité de l'ivresse. L'or n'est plus qu'un accessoire ¹. »

¹ Plin., XXXIII, 11. Traduction Guéronlt.

Ces vases si riches et d'un travail si exquis montaient dans certains cas à une valeur de plus de trois cent mille francs de notre monnaie. Les différences de prix, dans la mesure où elles provenaient de la matière même, tenaient aux plus légers détails.

Ainsi, que les bords fussent chatoyants, qu'ils offrissent certains reflets pareils à ceux de l'arc-en-ciel, qu'il n'y eût dans la pierre rien de transparent ni de pâle, point de grain, d'inégalité en saillie, qu'enfin une fine odeur s'en exhalât, qui pouvait savoir alors à quelle valeur serait mis le précieux vase par la fantaisie du riche Romain ?

Les tables précieuses étaient un luxe particulièrement romain. Les plus recherchées étaient celles de cèdre et de citre tirées du fond de la Mauritanie. Elles étaient soutenues par des supports allégoriques, ordinairement des animaux sculptés en ivoire, enrichis de lames d'or et d'argent, et quelquefois entièrement composées de ces métaux précieux. Déjà Caius Gracchus avait possédé deux dauphins d'argent massif, d'un travail exquis, qu'il avait achetés sur le pied de cinq mille sesterces (1,000 fr.) la livre. Plus tard, Cicéron payait sa fameuse table de citre un million de sesterces (200,000 fr.).

Ce luxe, comme tous les luxes d'ameublement, devait encore augmenter sous l'Empire, et il inspire à Juvénal quelques-unes de ses boutades les plus véhémentes. Il parut étrange que Sénèque possédât cinq cents tables à trois pieds, d'un très-grand prix, toutes en bois de cèdre, avec des pieds en ivoire et parfaitement égales : recherche somptueuse de cet ennemi du luxe, qui re-

grettait la simplicité passée, mais qui était de son siècle.

Nos temps modernes n'ont rien d'analogue au luxe des lits romains dont nous avons dit un mot. On en distinguait trois sortes : le lit pour le sommeil, *lectus cubicularis* ou *torus* ; le lit de table, *lectus triclinaris* ; et le lit nuptial, *lectus genialis*. Outre la matière, le luxe des lits cubiculaires consistait surtout dans la richesse des couvertures. Le lit triclinaire ou de table, à l'époque de César, était formé d'ébène, de cèdre, d'ivoire, quelquefois d'or ou d'argent ; ces métaux du moins servaient à les orner. On voyait communément des lits de table en bois de citre, entièrement couverts de lames d'argent, ou bien garnis de sculptures ou de ciselures en or et en ivoire, de plaques d'écailles de tortue, etc. Les riches couvertures qu'on étendait sur les lits, et sur lesquelles se couchaient les convives, allaient quelquefois dans les ventes à un prix très-élevé. On en cite, dès le temps de Caton, qui ont été adjudgées pour la somme de huit cent mille sesterces (160,000 fr.) Quant au lit nuptial, il n'y a guère rien à en dire qui ne se rapporte à la description du lit cubiculaire.

En vain le goût des arts se répandait ; la *gravitas romana* trouvait de bon ton de continuer à en parler avec mépris. Officiellement on dédaignait ce qu'en particulier on adorait.

C'est une curieuse et amusante comédie que la feinte ignorance de Cicéron faisant semblant, dans une de ses *Verrines*, de ne pouvoir retrouver les noms des grands artistes Myron et Polyclète.

La passion sans scrupule et sans frein du luxe des objets d'art a son représentant à Rome dans Verrès.

« Je nie, disait son accusateur, que dans toute la Sicile, dans cette province si riche, si ancienne, parmi tant de cités et de familles opulentes, il y ait un seul vase d'argent, un seul bronze de Corinthe ou de Délos, une seule pierre précieuse, une seule perle, un seul ouvrage en or ou en ivoire, une seule statue de bronze, d'ivoire ou de marbre; je nie qu'il y ait une seule peinture, une seule tapisserie, que Verrès n'ait recherchée, qu'il n'ait examinée, et, quand l'objet lui a plu, qu'il n'ait enlevée... Et il n'y a pas ici d'hyperbole! »

Verrès, en effet, avait dépassé tous les exemples connus du luxe et du faste, tout l'odieux des moyens employés jusqu'alors pour les acquérir; et pourtant son histoire est celle plus ou moins des gouverneurs de province.

Ce qui frappe dans de pareils hommes, personnifications de la violence et de l'oppression, qui, pour satisfaire à tout prix leur passion, se mettent au-dessus du droit, de la morale et de l'humanité, c'est qu'ils annoncent l'empire romain dans ses représentants les plus exécrés. Mêmes tempéraments emportés, mêmes abus de la puissance.

On réhabilite tout le monde aujourd'hui. Verrès trouve tout au moins des avocats pour plaider en sa faveur les circonstances atténuantes.

Verrès fut-il aussi coupable que l'a soutenu Cicéron? Il était de l'aristocratie, et les chevaliers, dit-on, avaient intérêt à le perdre. Est-ce tout encore? Non. Il aimait

tant les arts ! il en a rassemblé tant de débris ! Comment ne pas se montrer indulgent pour un tel goût ? Les Siciliens ne savaient que garder leurs chefs-d'œuvre pour leurs villes ou pour leurs maisons. Verrès a réuni ce qu'il y avait de mieux, l'a sauvé par là de la destruction.

Les *collectionneurs*, qui saluent dans Verrès un ancêtre, ont beau jeu à vanter l'étendue des services qu'il rendit, sans qu'il y songeât sans doute. On ne peut nier en effet que le cabinet de Verrès n'ait été le réceptacle de plusieurs chefs-d'œuvre qui ont dû à cette circonstance de survivre.

Laissons les fanatiques d'objets d'art s'écrier que « cette grande figure de collectionneur, passionné pour les chefs-d'œuvre de l'antiquité jusqu'au crime, a quelque chose de saisissant. »

Nous avons sous les yeux un savant volume, écrit à ce point de vue, qui contient la liste d'une partie de ces œuvres d'élite, rassemblées par le célèbre proconsul ¹ : nous y puisons quelques indications.

On voyait à l'entrée de son palais les vantaux des portes du temple de Minerve à Syracuse, avec ses bas-reliefs en ivoire incrusté d'or, surmontés d'une admirable tête de Gorgone en ivoire. A peine est-on entré dans ce palais, de magnifiques tapisseries à personnages, brodées d'or, frappent les yeux. Malte, Messine, Halèse et Syracuse ont fourni ces dépouilles arrachées aux plus

¹ *Les Collectionneurs de l'ancienne Rome*, notes d'un amateur. Paris, chez Aug. Aubry, 1867, tiré à 600 exemplaires, sur papier de luxe.

opulents particuliers. A elles seules, les tapisseries d'Hetus, ce riche habitant de Messine, dont la maison est un magnifique musée, jusqu'à ce que Verrès l'ait entièrement dépouillée par des achats forcés et à vil prix, valent, dit-on, 200,000 sesterces. Ces meubles d'une richesse merveilleuse, recouverts d'étoffes et de coussins de pourpre brodés à la main, ont encore une autre origine : ils sont le legs de la courtisane Chelidon. Ces broderies, les plus nobles dames de la Sicile y ont travaillé pendant trois ans, pour en faire hommage à leur consul.

Ainsi, tout paye tribut « à ce que lui-même appelle son goût; ses amis, sa maladie, sa manie; les Siciliens, son brigandage ¹. »

Cette grande et superbe table de citre a été enlevée à Lutatius Diodorus, que Sylla avait fait citoyen romain. — Mais que d'images de dieux et de déesses! Heius lui-même, dépouillé de tant de richesses, ne réclame, quand a lieu le fameux procès, rien que ses dieux, les dieux de ses ancêtres ravis à son culte, ces belles idoles protectrices de sa famille ²!

Visitez le vestibule, les alentours de l'*atrium* et du *péristyle*, chacune des magnifiques salles, le parc enfin : quel peuple de statues, tantôt dans les entrecolonnements, tantôt devant les colonnes, tantôt dans des niches construites exprès ! que de chefs-d'œuvre, et pourquoi ne

¹ Venio nunc ad istius, quemadmodum ipse appellat, studium; ut amici ejus, morbum et insaniam; ut Siculi, latrocinium : ego, quo nomine appellem, nescio. (Cicero, *De Signis*.)

² *De Signis*, VIII.

pas l'avouer? combien de goût dans la disposition!

Ce goût, faut-il en faire honneur à Verrès ou aux artistes dont il prenait les conseils? Était-il lui-même un fin connaisseur? Cicéron lui conteste même ce mérite ¹. Il est difficile de croire pourtant qu'une pareille passion manquât de discernement. Le temps et les soins qu'il donnait lui-même à composer, à disposer son musée, à surveiller l'accomplissement de certains travaux délicats, semblent attester un goût réel.

J'ai nommé quelque-unes de ces statues. Ce fameux *Cupidon* de Praxitèle, merveille du cabinet de Verrès, « est parvenu jusqu'à nous à travers vingt siècles de révolutions, s'il est vrai que l'admirable torse de l'amour qui se trouve à Rome soit la réplique faite par Praxitèle lui-même de son chef-d'œuvre de Thespies ¹. » Aux autres statues nommées précédemment, se joignait la *Sapho* de Silanion, « le visage plein et arrondi, les lèvres fortes et sensuelles, l'expression sérieuse, triste même, presque sombre ², comme le beau buste de la villa Albani, qui en est la copie. Saluons, avec cette statue d'Aristée, ce *Jupiter imperator*, pièce rare, qui n'a que deux analogues, et ce *Mercure* en bronze, enlevé au culte des Tyndaritains; il est cause que Sopater, pour refus de le livrer, a été exposé nu en plein hiver, à la pluie battante, garotté à une des statues équestres de la place ³.

¹ *Les Collectionneurs de l'ancienne Rome.*

² Winckelmann, v, 2.

³ Citons trois statues d'Apollon, par Myron, une *Proserpine*, une *Cérès*,

Ce n'était pas seulement la Sicile, c'était l'Asie que Verrès avait mise au pillage.

Que dire des tableaux de la Pinacothèque, tableaux de batailles, portraits des vingt-sept rois de Sicile, merveilles de l'art grec ?

Un ami de Verrès, Sthénios, voulut collectionner comme lui. Verrès, jaloux, confisqua toute la collection.

Le luxe des bronzes n'était pas moins prodigieux dans le palais de ce ravageur de provinces. L'airain de Corinthe y triomphait sous toutes les formes. Ce n'étaient que lits de bronze, vases, coupes, casseroles, cuirasses et casques, et surtout candélabres. Sa grande passion était l'argenterie ciselée, l'orfèvrerie. Ce même homme, qui gardait l'anneau qu'il prenait du doigt d'un riche pour l'admirer, détachait à la table même des particuliers opulents les reliefs des plus belles pièces et les emportait. On les réappliquait sur des vases et des coupes d'or, sous ses yeux.

Homme heureux, après tout ! Pendant que Cicéron apprête ses foudres, au moment où l'infamie et une demande en restitution de 20 millions sont suspendues sur sa tête, Verrès passe sa matinée à contempler l'étréscelant dressoir d'un de ses amis, à tout examiner pièce à pièce.

Véritable image jusqu'à la fin du collectionneur,

toutes deux colossales, en marbre, une petite *Cérès* de bronze, un *jeune homme jouant du luth*, statue favorite du prêteur placée dans un boudoir à part, une *Diane* colossale en marbre, arrachée aux Ségestains au prix d'atroces persécutions, et tant d'autres figures prises dans le temple d'Hercule à Agrigente, de Proserpine à Syracuse, de Junon à Samos et à Malte, de Diane à Perga, etc.

de l'homme de luxe, que sa passion domine, absorbe tout entier jusqu'à en oublier le péril et la honte.

III

CE QUE FIT CÉSAR A L'ÉGARD DU LUXE. — SES EXEMPLES ET SES RÉFORMES.

César développa le luxe des fêtes publiques et donna lui-même plus d'un exemple de faste condamnable. Il encouragea le luxe par ses appels à la corruption, sauf, une fois qu'il sera devenu le maître de la République, à sentir le besoin de réformer les abus et à les combattre par l'action des lois.

Est-ce donc que le parti représenté par César fût celui où le luxe trouvait naturellement le plus de sectateurs? Au contraire; si le faste des grandes dépenses n'eût été partout un moyen d'influence nécessaire, c'est plutôt par l'opposition au luxe que se serait distingué le chef du parti populaire.

Les Pompéiens, même à la guerre, restaient les hommes du luxe; c'était la fleur de la noblesse et des chevaliers. Jusque dans leur fuite, ils gardent toujours leurs beaux esclaves et leur vaisselle d'or; leurs festins sont magnifiques, même au milieu des revers.

César règne sur les endettés. Mais il n'a garde de répéter les anathèmes de Catilina contre le luxe des grands.

Patricien lui-même, il s'entoure de patriciens comme de plébéiens.

A la guerre, il distribue l'or à ses soldats; il leur permet, après la victoire, le repos, les plaisirs, le luxe, les armes d'or et d'argent. « Les soldats de César, dit-il, peuvent vaincre même parfumés. » Mais au premier signal, adieu toutes les aises de la vie; il faut partir, il faut souffrir comme lui des intempéries, vivre de peu, accepter les privations sans murmurer.

Ne cherchez point là des principes de morale et de politique. César a pour loi la nécessité et s'inspire, dans ses relâchements ou dans ses rigueurs, des circonstances du moment. Sa force est dans sa souplesse, ou plutôt sa souplesse même témoigne d'une force infinie.

Il verse l'or dans l'Italie et les provinces. Dès son consulat, il a pris au Capitole 3000 livres d'or qu'il a remplacées par du cuivre doré. Pendant le triumvirat, il a vendu des royaumes, vendu la ferme des impôts. Dans les Gaules, il a pillé les villes, dépouillé les temples. Lui, endetté de plus de 7 millions, il prête sans intérêt ou à un faible taux, et s'attache ainsi une bonne partie du Sénat. Il gagne le tribun Curion en payant pour lui 60 millions de sesterces de dettes (11 640 000 fr.); le consul Paulus, par un don de 1050 talents (4 900 000 fr.). Cælius et Dolabella furent probablement acquis par les mêmes moyens.

Pendant la guerre des Gaules, son train est presque royal. Suétone raconte qu'il faisait porter partout avec lui des parquets de marqueterie ou de mosaïque, et qu'il avait

toujours deux tables servies où les riches Romains qui le visitaient et les provinciaux de distinction prenaient place¹.

Ce n'était pas une simple satisfaction de son goût pour le luxe, quoique la magnificence ne lui déplût pas, car il savait être simple comme il était habituellement sobre; c'était de la politique; il se servait de ce moyen d'éblouir et de frapper, comme il se servait de l'éloquence et des lettres pour agir sur la volonté des hommes.

Durant son édilité, remarque encore Suétone², César ne se borna pas à faire décorer superbement le forum et les basiliques; il décora jusqu'au Capitole, et y éleva momentanément des portiques où il étala aux yeux du peuple les objets curieux qui étaient en sa possession.

Il donna aussi, tantôt avec son collègue, tantôt pour son propre compte, des jeux et des combats de bêtes.

Les Romains ne surent gré qu'à César de ces dépenses faites en commun. Aussi, Bibulus, son collègue, disait-il qu'il lui était arrivé la même chose qu'à Pollux; que comme le temple de Castor et de Pollux s'était appelé le temple de Castor, la magnificence de César et de Bibulus s'appelait la magnificence de César.

César joignit à ces prodigalités un spectacle de gladiateurs, mais moins nombreux qu'il ne l'aurait voulu³.

¹ Suét., *Divus Julius Cæsar*, 46 et 48.

² Suét., *Divus Julius Cæsar*, x.

³ Plutarque prétend pourtant qu'il en fit combattre 520 couples (*Vie de César*).

Il en avait rassemblé de toutes parts une si grande multitude, que ses ennemis en prirent de l'ombrage, et qu'une loi fixa le nombre des gladiateurs qu'il était permis d'introduire à Rome.

Le faste de son grand triomphe (fin de juillet 46) est fameux, et les fêtes qui le suivirent dépassent tout ce que la République avait vu. Quoi d'étonnant? Le triomphateur est César, dictateur pour dix ans, préfet des mœurs pour trois, chargé d'élire pour le peuple et pour le Sénat; c'est le vainqueur des Gaulois, de l'Égypte, du Pont, de l'Afrique. Tout se tait ou applaudit, si ce n'est la voix railleuse des soldats dans le triomphe, chansonnant le galant chauve et criant : « Fais bien, tu seras battu; fais mal, tu seras roi. » Ce jour là le peuple-roi prit place à 22 000 tables à trois lits, et l'ivresse du vin et du bruit s'empara des têtes.

Mais il faut penser à l'avenir. Viennent les distributions d'argent et de vivres : à chaque citoyen, 100 deniers, 10 boisseaux de blé, 10 livres d'huile. A vous, pauvres de Rome et d'Italie¹, remise est faite d'une année de loyer. A vous, légionnaires, 5000 deniers par tête; le double aux centurions, le quadruple aux tribuns !

Que dire des spectacles, jeux troyens, chasses où l'on tue des taureaux sauvages et jusqu'à quatre cents lions? Cinq jours furent consacrés à des combats de bêtes. Mais ce peuple blasé veut d'autres combats, il lui faut

¹ Suétone dit qu'il remit les loyers d'un an dans Rome, à tous ceux qui les payaient 2000 sesterces; dans le reste de l'Italie, cette libéralité ne s'étendit qu'à ceux dont les loyers n'en dépassaient pas 500, c'est-à-dire 90 fr. 98 cent., indication curieuse sur le prix des loyers.

le spectacle de la guerre, la vue des athlètes luttant sur l'arène. Accourez donc ; voici une bataille, image de la vraie guerre pour les désœuvrés : deux armées aux prises, chacune de cinq cents fantassins, de vingt éléphants et de trois cents cavaliers. Des athlètes luttent pendant trois jours sur un stade fait pour la circonstance dans le voisinage du Champ de Mars. Par-dessus les massacres de l'amphithéâtre flotte pour la première fois l'immense *velarium* aux milles couleurs. Ce *velarium* était de soie, de ce précieux tissu dont une livre se donnait pour une livre pesant d'or.

Prodige plus grand, on donna la représentation d'une bataille navale au peuple romain. On creusa un lac dans la petite Codète, où des galères tyriennes et égyptiennes à deux, à trois et quatre bancs de rames, montées par un grand nombre de matelots, combattirent aux yeux d'une foule haletante d'émotion. L'Italie et les provinces envoyèrent un concours immense de spectateurs ; les maisons n'y suffirent plus ; on dressa des tentes dans les rues et les carrefours. On se précipita vers ces fêtes, et Rome put lire le lendemain la longue liste funèbre des individus écrasés ou étouffés par la foule, parmi lesquels figurent des sénateurs.

Quant au triomphateur lui-même, nous avons dit qu'il savait être tour à tour l'homme de la représentation et l'homme de la simplicité.

Il était scrupuleux sur sa toilette¹. Non-seulement il se faisait couper les cheveux et raser la barbe avec un

¹ Suét., XLVI, *Divus Julius Cæsar*.

soin extrême, mais quelques personnes lui ont fait un reproche de s'être fait arracher le poil. Il ne pouvait se consoler d'être chauve, parce que ce désagrément lui avait attiré plus d'une fois les plaisanteries de ses ennemis. Aussi avait-il coutume de ramener sur son front le peu de cheveux qu'il avait; et de tous les privilèges que lui accordèrent le Sénat et le peuple, il n'y en eut aucun qui lui fût plus agréable et qu'il mît plus volontiers en pratique que celui de porter sans cesse une couronne de laurier. Où l'on voyait une marque un peu offensante de sa gloire et de sa puissance, il y avait une faiblesse de coquetterie. Sa mise n'était pas seulement riche, elle avait quelque chose de personnel. Il avait un laticlave garni de franges jusqu'aux mains, sur lequel il portait sa ceinture fort lâche. La splendeur de sa demeure lui tenait aussi fort à cœur, sauf à vivre ensuite réduit à peine au nécessaire, trait commun avec Alcibiade. Sa villa d'Aricie avait coûté des sommes folles. Comme elle ne satisfaisait pas complètement son goût, il la fit raser.

Les biographes de César signalent aussi sa fureur pour les pierres précieuses. Cet amour des perles fut une des distractions, quelques-uns ont dit bien légèrement un des buts de son expédition de Bretagne. Comme la plupart des hommes riches et distingués de son temps, il aimait à la passion les sculptures, les statues, les tableaux antiques. Il mettait un prix exorbitant à la jeunesse et à la beauté des esclaves. Lui-même en avait honte et défendait de porter cette dépense sur ses comptes.

Avec cela, exact et sévère sur la discipline domestique, se rendant compte de tout.

Sa plus grande, sa plus folle dépense, fut celle que lui inspira l'amour des femmes. Pour Servilia, il acheta une perle 6 millions de sesterces, 1 220 000 francs. On ne sait ce qu'il dépensa pour Cléopâtre, qui devait coûter à Antoine de plus grandes prodigalités.

Faut-il lui reprocher comme une contradiction la tentative de réformer le luxe et les mœurs ?

C'était une partie de sa politique. Il prit à la fois des mesures pour diminuer la misère des uns et pour couper court au luxe excessif des autres ; il lui fut plus facile de trouver des terres à distribuer que d'arracher des goûts enracinés dans le cœur des riches.

Celui qui avait tant abusé du luxe public, des distributions, essaya d'opposer quelque obstacle au mal, en réduisant à 150,000 les 500,000 citoyens à Rome qui vivaient au dépens de l'État.

De la même façon, celui qui s'était montré si coulant pour ses lieutenants et ses soldats, fit mettre à mort des légionnaires et cassa ignominieusement des tribuns militaires, en Afrique, accusés de pillage.

Sa loi agraire, car c'est là aussi qu'il chercha un remède tardif, refrénait, en les modifiant heureusement, les propositions de Rullus et de Flavius. Il la motiva sur la nécessité de débarrasser Rome d'une plèbe séditieuse et violente, et de repeupler l'Italie, en la fertilisant.

Chose digne de remarque, il sentit bien la supériorité du travail libre. Il voulut que les herbages eussent parmi leurs pâtres au moins un tiers d'hommes libres

Quatre-vingt mille hommes eurent des terres. Il distribua le territoire de Capoue, excepté d'abord de son projet de loi agraire, à vingt mille citoyens qui avaient au moins trois enfants. Il interdit à quinze cents vétérans la vente de leurs lots, si ce n'est après une possession de vingt ans. Il fallait éviter qu'ils imitassent les colons de Sylla, qui s'étaient hâtés d'échanger leurs terres contre de l'argent et de le dissiper pour se vendre aux factions.

Comme répression directe du luxe, César retrancha du nombre des sénateurs ceux qui étaient convaincus de péculat ; il frappa d'impôts les marchandises étrangères ; il défendit l'usage des litières, des vêtements de pourpre et des perles, excepté à certaines personnes, à certain âge et pour certains jours.

Pour assurer l'exécution de la loi somptuaire, il plaça autour des marchés des gardes qui saisissaient les denrées défendues et les apportaient chez lui. Quelquefois il envoyait des licteurs et des soldats qui allaient prendre jusque sur les tables ce qui avait échappé à la surveillance des gardes.

Le mariage n'était pas oublié dans les efforts de réforme morale de l'homme qui avait si peu de respect pour le lit conjugal.

Les grands politiques, qui ne font qu'appliquer le bon sens aux choses humaines, sentent d'instinct que le fondement de l'Etat est dans la famille, dans le travail, dans les mœurs.

César avait conçu, on le voit, des projets d'une efficacité plus sûre que les lois somptuaires pour ranimer

la population, le sol, l'industrie, le commerce utile. Mais quelle réforme profonde pouvait-il effectuer quant à l'esclavage, cette plaie de l'Empire ? Surtout que pouvait-il sur le fond des âmes ? Le mal moral avait besoin d'une guérison morale que toutes les réformes civiles ne pouvaient opérer.

Après le luxe de César, noble, gardant encore quelque mesure, vient le luxe d'Antoine, illimité, effréné.

Triumvir, il pille Rome comme il avait pillé les provinces.

De même qu'il avait proscrit Verrès pour avoir part à ses bronzes, il proscrit un Sénateur pour avoir sa belle opale, et le savant Varron pour sa bibliothèque. Après Pharsale, il s'adjuge à vil prix la maison, le mobilier et les jardins de Pompée. Après l'assassinat de César, il fit enlever et transporter dans ses jardins tous les ouvrages d'art que César avait légués au peuple.

Mais qu'est-ce que ce luxe italien, romain, auprès des folies orientales de la *Vie inimitable*, tant de fois décrites par les historiens ? Avec Cléopâtre, il semble en effet que l'Orient triomphe de l'Occident. Antoine est livré aux chanteurs, aux bouffons ioniens et syriens. Ce Bacchus *aimable et bienfaiteur*, comme l'appelle une cour d'histrions qui l'amène dans Ephèse au milieu d'un chœur de bacchantes et de satyres, prostitue l'or jusqu'aux plus vils usages ; les vases les plus impurs doivent être faits avec le plus précieux métal¹ pour ce fastueux soldat. Un plat semblait-il bon à Antoine,

¹ Pline.

il donnait au cuisinier la maison d'un des hôtes.

Voyez, dans Plutarque, les courses nocturnes des deux amoureux habillés en esclaves au milieu des rues d'Alexandrie. On aurait peine à y croire, tant cela sent la fable et le roman. Mais l'histoire ne permet pas de douter de ces extravagances du vieux général romain et de la gracieuse reine d'Egypte, vrai résumé de merveilles dans un petit corps; la postérité, qui oublie tant de choses, a gardé souvenir de ces fêtes, toutes resplendissantes de l'éclat des nuits africaines.

La perfide reine essaya son charme, qui avait entraîné César, sur son froid et politique héritier. Mais le calculateur Octave résista. Grand bonheur pour le monde et pour Rome. Il ne manquait plus à la ville corrompue que l'invasion dès lors sur le trône des mœurs et des influences orientales : la grande république avait assez de ses vices indigènes.

Le luxe aura son apogée sous l'Empire, il prendra des caractères nouveaux avec la forme monarchique du gouvernement.

Le luxe de cour s'ajoutera au luxe des classes riches.

Des temps plus sévères succéderont, mais ne dureront pas. Quant à l'oligarchie romaine, elle avait atteint, sous la République, presque aux dernières limites du luxe imaginable.

LIVRE II

LE LUXE SOUS L'EMPIRE ROMAIN

CHAPITRE I

CARACTÈRES ET DÉVELOPPEMENTS DU LUXE SOUS L'EMPIRE

I

PAR QUELLES CAUSES LE LUXE S'EST ACCRU APRÈS L'ÉTABLISSEMENT
DE L'EMPIRE

Après ce qu'on a vu, il semble que le luxe ne pouvait plus recevoir d'accroissement.

Pourtant Tacite atteste, et les faits confirment cette affirmation, que le luxe ne cessa de s'accroître depuis le moment de la bataille d'Actium jusqu'à Néron, qui en marque l'apogée.

Les raisons de cet accroissement sont faciles à indiquer.

Une période de repos dans un état riche, corrompu, passant sous la domination d'un maître absolu, devait pousser au luxe, et cet effet ordinaire dans tous les temps et dans tous les pays devait se produire avec plus de force encore dans une pareille société, si on la compare avec la nôtre.

Lorsqu'on ôte à l'homme moderne les agitations révolutionnaires, son activité ne reste pas sans emploi. Les occupations scientifiques ouvrent à quelques-uns, les travaux industriels offrent à tous une carrière illimitée. L'oisiveté désœuvrée, qui retombe en quelque sorte sur elle-même, si elle ne se repaît des plus violentes émotions des luttes civiles, est au contraire un caractère de la société romaine à cette époque.

L'aliment religieux ne lui faisait pas moins défaut que la science et l'industrie. En l'absence des agitations du Forum et aussi de toute vie politique sérieuse, la masse devait se réfugier dans les jouissances. Le riche accroîtra donc son luxe : le pauvre se rejettera de plus en plus sur les jeux et les spectacles.

Les empereurs purent quelquefois essayer de combattre ces excès de luxe privé ; la plupart des Césars y poussèrent par leurs exemples. En outre ils surent s'en faire un instrument de règne par la distribution des faveurs aux particuliers ; tous firent du luxe public un calcul de leur politique qui promettait à la société le repos, dont la fatigue de tant de dissensions rendait avides toutes les classes.

Cette politique conquiert les « soldats par des dons, le peuple par l'aumône, tous par la douceur du repos ; elle gagna les nobles enrichis par la sécurité dans le présent qu'ils préféraient à l'ancien état avec ses périls ¹ ». — « Quant aux provinces, ajoute Tacite, le nouvel ordre de choses était loin de leur déplaire ; le gouvernement du

¹ Tacite, *Annales*, I.

Sénat et du peuple leur avait pesé à cause des rivalités des grands et de la cupidité des magistrats ; les lois de la République ne les avaient jamais protégées, impuissantes qu'elles étaient contre la violence, contre la brigue, contre l'argent. »

D'aristocratie qu'il était, le luxe devenait monarchique : c'était toute une révolution.

Une cour qui ne devait pas tarder à se former, les Césars jetés dans un luxe excessif par la souveraine puissance, imités par leur entourage, cette influence se faisant sentir sur toute la classe riche, telles étaient les conséquences de l'établissement impérial.

Cette imitation du prince, devenu la loi vivante, le type sur lequel on se règle, est dans de tels états un fait d'une gravité capitale. Les passions du prince deviennent alors des événements publics et peuvent avoir les plus redoutables effets.

Les contemporains ont fait cette observation et en ont plus d'une fois marqué eux-mêmes l'importance souvent décisive.

Un poète adulateur, Claudien, proclame une telle imitation comme une coutume dans ce vers :

Regis ad exemplum totus componitur orbis¹.

D'un autre côté un honnête homme comme Pline le

¹ Martial dira de même :

« *Nemo suos (hæc est aulæ natura potentis)
Sed domini mores Cæsarianus habet.* »

(Epigr., liv. IX.)

Jeune l'accepte sans protestation : « Sujets dociles, dit-il dans un discours prononcé publiquement, nous sommes dirigés par notre prince dans le sens qui lui plaît, et le suivons en tout : car notre ambition la plus haute est de gagner son amour et son approbation, ce qu'espéreraient en vain ceux qui ne lui ressemblent pas. C'est par cette docilité que nous sommes arrivés à ce résultat remarquable que presque le monde entier conforme sa manière de vivre à celle d'un seul homme ¹. »

Cela fait comprendre que le luxe insensé de certains empereurs ne doive pas être considéré comme une exception qui ne tire pas à conséquence.

J'en trouve deux raisons décisives : premièrement l'imitation pour ainsi dire contagieuse que nous venons de reconnaître ; secondement le lien que de tels faits présentent avec l'état général de la société.

J'ai déjà eu l'occasion de le faire entendre : ceux qu'on appelle des monstres, pour diminuer l'importance de leurs actions, ne sont pas des exceptions, ce sont des types.

Ils concentrent, personnifient, portent à la plus haute puissance ce qu'il y a autour d'eux et au-dessous de folie perverse et de corruption.

Les besoins de représentation devaient augmenter avec l'empire. Ils pesaient lourdement sur les sénateurs, et souvent au delà de leurs ressources. Mal d'autant plus sensible que ces ressources étaient hors d'état de se développer par les moyens ordinaires qui, en dehors de la

¹ *Panégyr. de Trajan.*

culture des terres, régénèrent le revenu et servent à l'accroître. Les sénateurs ne pouvaient ni prêter à intérêt ni participer aux bénéfices des spéculations du négoce. Le luxe, imposé comme un devoir de situation, achevait de mettre cette classe aux mains des empereurs.

Auguste vint en aide à la fortune chancelante de quatre-vingts sénateurs : il y consacra jusqu'à 1,200,000 sesterces.

Parmi les moyens les plus efficaces pour maintenir les fortunes sénatoriales et le luxe aristocratique, figurèrent les legs qui devinrent pour beaucoup une source de revenus.

La noblesse, toujours très-prisee, fut aussi l'appât des femmes riches sans naissance.

L'intervention des empereurs devait se montrer plus d'une fois dans ces différentes circonstances : enrichir leurs amis des dépouilles des condamnés devint le moyen le plus commode et la source la plus abondante de ces dons qui mettaient les grandes familles aux mains du pouvoir impérial.

Assurément les gros revenus ne manquaient pas : ceux qui représentent un ou deux millions de francs se présentent assez fréquemment. Mais chez la majorité moins riche, la fortune elle-même avait ses charges qui ne permettaient pas de faire figure sans un secours étranger.

Les riches possédaient des propriétés étendues de pur agrément et d'un entretien coûteux. Sénèque compare à de vraies villes leurs propriétés urbaines, leurs palais avec jardins, plantations de pins d'Italie, de platanes et de lauriers. et allées carrossables. Ces grandes maisons,

avec leurs milliers d'esclaves et d'affranchis, formaient comme de petits États. Il faut joindre à ces charges l'immense clientèle qui se pressait autour de ces familles puissantes dans les provinces et à Rome. L'empire aggravait les exigences de la représentation dans cette société de mœurs essentiellement aristocratiques.

On en cite des preuves curieuses. Un préteur, ayant été rencontré sur la route de Tibur, sans autre accompagnement que celui de cinq esclaves, chargés de porter sa batterie de cuisine, il n'en fallut pas davantage pour le couvrir de ridicule.

Ces charges du faste étaient telles que l'on vit souvent se produire des refus de siéger au sénat de la part de ceux qui venaient d'y être admis, et des démissions des sénateurs en charge depuis longtemps.

Aussi cette aristocratie était-elle fort endettée. L'appât de riches dotations, la crainte des confiscations arbitraires, chez des hommes passionnément attachés pour la plupart au bonheur et au luxe, jouent sous les Césars un rôle qui sert à expliquer bien des choses.

Les délateurs sont encouragés ; les meurtres ostensibles ou secrets se multiplient sous différents prétextes ; les suicides imposés et les donations prétendues volontaires sont arrachés à la terreur. La faveur impériale alla chercher d'indignes favoris, instruments et conseillers de crimes, dans des affranchis, qui mirent un orgueil brutal à déployer un faste sans pareil.

Ces profusions devaient se répandre aussi sur le peuple : car la démocratie avilie est la base de ce genre de despotisme. On verra à quels abus cela fut porté sous un

grand nombre d'empereurs habiles à varier les plaisirs du peuple et à lui préparer de nouvelles surprises.

On chercherait vainement dans la Rome impériale l'élément modérateur d'une vraie classe moyenne.

Sous les Césars et les Antonins, on ne voit que des patrons et des clients.

L'ordre équestre, atteint lui-même par le luxe et les corruptions du temps, répond très-imparfaitement à l'idée que nous nous faisons d'une bourgeoisie. Sans doute, les professions libérales en présentent à Rome jusqu'à un certain point l'image : mais leur représentation numérique est faible.

Dans nos sociétés modernes, l'agriculture, le commerce, l'industrie, les arts font les classes moyennes, parce qu'ils donnent l'indépendance à ceux qui se livrent à ces occupations avec quelque succès. Dans la Rome impériale, qui ne fait en cela que continuer la Rome républicaine, toutes ces professions étaient le monopole du riche. Il les faisait exercer par des esclaves et par des affranchis. Pour obtenir un emploi public, ou pour commercer, il fallait l'appui, le patronage d'un magistrat, c'est-à-dire d'un des membres des familles privilégiées. On peut lire, dans les lettres de Cicéron et ailleurs, à quelles conditions trafiquaient les chevaliers romains et par quels moyens ils obtenaient la protection d'un proconsul.

Plus tard, pourtant, sous l'empire, quelques-uns des éléments d'une classe moyenne commenceront à se mieux dessiner. Les corporations d'artisans et de marchands y contribueront davantage, et on a pu même

les comprendre dans cette désignation de classes moyennes, sans donner à ce mot l'importance qu'il a pris dans les temps modernes¹. On y trouve plus de dignité, d'indépendance. Les petits propriétaires fonciers sont aussi, et à un titre supérieur à celui des artisans et des marchands, rangés dans la même classe.

Peut-être trouverait-on que ces hommes, condamnés à travailler pour vivre, et non dépourvus de considération, furent la partie la mieux préservée des effets du luxe abusif, qui exerçait sa principale action sur les grands par les excès de la richesse, sur la plèbe par les libéralités publiques.

Mais cette classe semble comme perdue alors par son nombre et par son obscurité dans le reste de la société. Le luxe romain, que rien ne refrène pendant cette première période de l'empire, et que tout excite au contraire, suivra son cours emporté. Voyons-le se constituer pour ainsi dire au sommet de l'État.

L'établissement impérial devait se manifester par la formation d'une cour, où la famille du prince occupe une place importante, où les officiers et les domestiques et familiers de l'empereur forment une hiérarchie, destinée à se développer encore selon les lois d'une pompeuse étiquette, mais déjà régulière et imposante.

Bien que repoussés de certaines charges par l'esprit aristocratique qui devait même les déposséder plus

¹ V. en particulier le livre de M. Fustel de Coulanges : *Hist. des institutions politiques de l'ancienne France*, 1^{re} partie : *l'Empire romain*.

tard de positions qu'ils avaient usurpées, les affranchis ont sous les Césars le monopole de la plupart des charges de cour. Ceux qui règnent au nom de Claude sont les chefs du ministère des comptes (*a rationibus*). ils ont à ce titre toute l'administration des finances impériales. Ils sont les chefs du secrétariat d'État (*ab epistolis*). Ils sont maîtres par là du département chargé de statuer sur toutes les pétitions et tous les griefs (*a libellis*).

On est frappé des traitements élevés et du train de vie déjà considérable des affranchis mêmes qui n'obtiennent que les positions qu'on peut nommer de second rang. Il en est qui sont prérogustateurs, inspecteurs des tables ou tricliniarques¹, intendants ou sous-intendants des jeux de gladiateurs et des chasses, curateurs des eaux, etc. Plusieurs de ces fonctions ont elles-mêmes un rapport direct au luxe. Il y a des affranchis gardes des cristaux, gardes des boucles au second siècle, quand la mode était de porter des boucles d'or et de pierres précieuses, il y en a qui sont intendants des pourpres, etc.².

Le luxe de ces affranchis, surtout de ceux qui occupent des charges supérieures, est presque toujours scandaleux.

Sous Auguste, qui affecte la simplicité pour son compte, et qui met parfois une rigidité toute républicaine

¹ Becker, *Gallus*, 111.

² V. sur la cour et sur la situation des affranchis Friedlaender : *Les Mœurs romaines*, depuis Auguste jusqu'à la fin des Antonins. T. I, liv. II.

à punir ce genre d'excès, on voit un Licinus, ancien esclave de César, exercer à Lyon une sorte de pouvoir absolu et tirer de sa ville natale des sommes énormes par ses exactions. Il n'échappe au châtement qu'à force de sacrifices d'argent, qui lui laissèrent pourtant une richesse restée proverbiale.

On s'indigna de la magnificence de son mausolée, devenue un argument en faveur de l'athéisme sous la plume d'un poète, qui se refuse à croire de pareilles indignités compatibles avec l'existence des dieux.

Les noms de Calliste, de Narcisse, de Pallas disent tout.

Pallas possédait, selon Tacite, 500 millions de sesterces, environ 75 millions de nos francs.

Narcisse, Calliste, Dosyphore, Épaphrodite et d'autres passaient pour avoir des richesses colossales.

Sous Néron, un Polyclète, voleur effronté, est envoyé en Bretagne avec une mission politique de première importance; il voyage avec une suite innombrable dans l'Italie et dans les Gaules¹. Un autre affranchi, Hélius, sous le même règne, fait exécuter de sa propre autorité des chevaliers et des sénateurs, et se livre aux confiscations les plus arbitraires. Galba mit à mort ces deux hommes, signalés par la vindicte publique, sans en combler de moins d'honneurs et de richesses ses propres affranchis.

Autant en devait faire Othon, qui, de son côté, fit condamner à mort les favoris de Galba.

¹ Tacite, *Annales*, xiv.

Cela dure jusqu'à Nerva et Trajan, mais ne cesse pas entièrement même sous ces princes.

On verra souvent les affranchis, après avoir été l'objet de plus d'une sévérité sous les Antonins, reprendre leur importance et leur faste.

Beaucoup périrent; mais plusieurs vécurent tranquilles, jusqu'à la fin d'une longue carrière, en possession d'immenses richesses. Tel est, parmi d'autres, le célèbre affranchi Claudius Etruscus. Il mourut octogénaire sous Domitien, après avoir servi dix empereurs.

Ce luxe des affranchis opulents a quelque chose d'inouï qui dépasse de beaucoup celui de nos fermiers généraux sous l'ancienne monarchie. Pline l'Ancien dit qu'il vit trente colonnes d'onyx dans une salle à manger de Calliste. Ces hommes étalent une magnificence extraordinaire dans leurs bains. On y rencontre ce que les marbres de toute provenance ont de plus rare, les mosaïques de plus beau. Leurs parcs, leurs jardins, leurs villas sont les plus splendides qu'on puisse citer. Les jets d'eau, les conduits d'argent, les calorifères souterrains, les cuves de bains attestent les inventions, soit du confortable (chose rare chez les anciens), soit du luxe le plus raffiné. Les obsèques de ces mêmes hommes sont célébrées avec une pompe tout orientale, et leurs monuments funéraires, couverts d'ambitieuses épitaphes, appellent tous les arts pour concourir à les décorer ¹.

¹ V. Pline, *Lettres*, l. vii, sur les mausolées de Pallas et d'Aurelius Nicomède.

La haute domesticité impériale devait avoir aussi son luxe.

Richement payés, richement habillés, ces gens font eux-mêmes partie de ce luxe de cour que l'empire fit naître.

Notre vieille monarchie nous a appris quelle fut l'importance de certaines fonctions attachées au service du prince. Celle même de valet de chambre en avait une très-grande. Tels furent, sous l'empire romain, les camériers du palais, *cubicularii*.

Ils étaient à la tête d'un nombreux personnel. Une partie de leur importance était due à la faculté qu'ils avaient d'approcher le prince. Un tel privilège leur conférait parfois une sorte de familiarité avec le maître. Ils lui présentaient des placets, lui recommandaient certaines personnes. On voit des poètes, comme Martial, prendre ces sortes de chambellans comme intermédiaires pour mettre leurs vers sous les yeux de l'empereur. On cite de ces camériers qui, eux-mêmes, se piquaient d'esprit, de bons mots, même de littérature, et qui faisaient des vers. Martial dédie quelques-unes de ses poésies à l'un d'entre eux, Parthenius.

On doit rattacher aussi à la cour les comédiens, les mimes et les danseurs, qui contribuaient à ses divertissements et qui étaient souvent eux-mêmes des affranchis. C'étaient des intercesseurs très-recherchés par ceux qui voulaient obtenir les faveurs impériales.

Un autre accessoire, d'un entretien non moins coûteux, c'étaient les pages, les mignons (*delicati*). Il est possible de juger de la fortune à laquelle arrivèrent parfois ces favoris par celle d'Antinoüs.

Les femmes du palais, les concubines des empereurs, les maîtresses qui s'emparent d'une influence momentanée, furent aussi un des éléments introduits par le luxe de cour.

Les unes, esclaves comme Acté, ne purent déployer un grand faste, quels que fussent les présents qu'elles recevaient, et bien que Néron ait dépensé pour les obsèques de cette favorite 200 000 sesterces. D'autres, plus indépendantes, firent sous l'empire un très-grand étalage. Cénide, affranchie célèbre par ses talents et son esprit comme par ses charmes, est aimée par plusieurs empereurs. On la voit comblée de richesses et même traitée avec considération. Elle remplit ses coffres, et peut-être ceux de Vespasien, en vendant des emplois, des procurations, des commandements militaires, des dignités sacerdotales et même des décisions souveraines.

La Smyrniote Panthée, maîtresse de Lucius Verus, paraît avoir été au contraire une femme charmante et supérieure. On vante sa culture d'esprit, ses talents d'artiste, sa grâce exquise, même ses rares qualités d'âme. Elle déploie toutes les pompes d'une cour. Elle paraît entourée d'une nombreuse et brillante domesticité de femmes de chambre, d'eunuques, même de soldats. Les éloges enthousiastes de Lucien nous ont transmis, avec les souvenirs de son luxe, cette figure, un peu idéalisée peut-être, mais certainement distinguée.

Une telle distinction est rarement mêlée aux désordres de mœurs qui souillent la cour des empereurs. La débauche y est d'ailleurs trop brutale pour laisser prendre à une femme beaucoup d'influence. Des princes

détestables commencent à montrer ce luxe grossier des harems, importation de l'Orient.

Ces différentes sortes d'esclaves qui occupaient les charges de cours, menaient pour leur propre compte une vie qui n'était pas sans éclat et sans représentation. Tels étaient par exemple les comptables et caissiers, qui ne restaient pas tous attachés au palais, et dont plusieurs étaient envoyés dans les provinces au nom de l'empereur. Un d'eux est désigné par Pline comme possédant un vase d'argent pesant 500 livres.

Dans un *columbarium*, sur la voie Appienne, à côté du tombeau des Scipions, on a découvert l'építaphe d'un de ces *dispensateurs* de la principale caisse impériale dans la Gaule lyonnaise, esclave de Tibère. Il avait été élevé par seize de ses propres *vicarii*, qui l'avaient accompagné dans un voyage à Rome où la mort le surprit. On peut juger du grand état de sa maison par son escorte, qui se composait de trois secrétaires (*a manu*), deux valets de chambre (*a cubiculo*), deux cuisiniers, deux valets de pied (*pedisequi*), deux argentiers (*ab argento*), d'un médecin, d'un maître de la garde-robe, d'un homme d'affaires, d'un intendant et d'un domestique dont l'emploi n'est pas désigné.

On doit mettre encore au chapitre de la cour les précepteurs et les médecins, habituellement beaucoup mieux rétribués que les précepteurs. Ils l'étaient en raison de l'intérêt que les empereurs attachaient à leur vie, et un grand nombre était attaché à la cour. Les médecins de l'empereur touchent 250,000 sesterces

annuellement. Plusieurs devaient laisser de très-grandes fortunes, dont Pline l'Ancien indique les chiffres précis. Ils contribuèrent à des travaux d'embellissement et vivaient sur un grand pied.

Il y a aussi les astrologues, souvent comblés de toutes sortes de privilèges lucratifs, plus solides que la vaine science par laquelle ils entretenaient la superstition des princes.

Que dire aussi des *amis de l'empereur*, cet accessoire considérable et dispendieux de la cour impériale¹? Cette hiérarchie des *amis* s'étage en trois catégories, selon leur importance marquée par des privilèges spéciaux. C'est une imitation des cours orientales, particulièrement de la cour de Perse. De nouveaux pas resteront encore à faire dans cette imitation de l'Orient par les empereurs romains. Ils finiront par se confondre avec ces rois aussi amollis que fastueux dont le vieil esprit républicain parlait avec tant de mépris.

On remarque enfin nombre de traits qui se rapportent au luxe dans le cérémonial de cour.

Telles sont les réceptions impériales, où l'on voit figurer aussi des femmes. Ce fut pour le sexe féminin une occasion de déployer la magnificence des parures. Lors des réceptions du nouvel an, instituées sous les empereurs, le palais était magnifiquement décoré².

Certains empereurs y reçoivent des étrennes (*strenæ*),

¹ Friedländer, *loc. cit.*

² Suét., *Nero*.

consistant même en argent, et ils y répondent par leurs cadeaux.

On cite même des impératrices qui eurent des réceptions solennelles.

A ces jours de réception des empereurs, la garde prétorienne était quelquefois de mille hommes. Le prince y paraissait en toge, et traitait le sénat avec cette déférence qui ne manqua que sous les empereurs dépourvus de toute retenue. En effet ce grand corps fut investi d'une considération beaucoup plus durable et plus grande qu'on ne se le figure souvent en songeant à son abaissement politique.

Le luxe impérial devait se manifester sous une nouvelle forme avec les festins donnés à de nombreux invités. On vit Claude convier à ces banquets jusqu'à six cents personnes.

Les sénateurs et les chevaliers en composaient le personnel ordinaire, mais les gens du troisième ordre n'en étaient pas exclus. L'accès donné aux femmes des sénateurs dans ces festins fut un nouveau prétexte d'accroître les splendeurs de leur toilette.

On voit aussi que les hommes de lettres, les poètes furent admis à ces festins. Enivrés d'un tel honneur, Martial et Stace les ont portés jusqu'aux nues. En fait, ces repas furent tantôt simples, tantôt très-somptueux, selon le caractère des empereurs. Le modèle des poètes de cour dans le genre pompeux, Stace, décrit la magnificence des innombrables colonnes de marbre précieux, l'immensité des salles, la hauteur des voûtes, la boiserie dorée du plafond, les mille tables où s'asseoient les

sénateurs et les chevaliers, les mets du riche festin, les tables en citronnier avec leurs pieds d'ivoire, les troupes de serviteurs.

On ne rencontre pas moins de variation, selon les temps et le caractère des empereurs, dans les costumes qui s'y déployaient. Pourtant, la toge fournit le costume de rigueur pour les convives du soir. La mode, pour les militaires, d'y paraître en tenue, ne paraît dater que de la fin du second siècle.

Les mêmes variations se retrouvent dans la magnificence des services. L'usage de la vaisselle d'or, des belles coupes de cristal ou de *murrha*, les livrées éclatantes pour les domestiques, les autres accessoires du luxe des festins, paraissent tantôt portés à un haut degré, tantôt bien plus restreints, et ne deviennent une coutume invariable qu'au temps où les habitudes de l'Orient ont achevé de prévaloir complètement.

De graves conséquences, tant morales que d'ordre économique, devaient ressortir de cet accroissement du luxe.

J'ai déjà montré comment l'aristocratie éprouvait ce vide et ce sentiment d'inquiétude et de dégoût, qui cherchait, dans les derniers temps de la république, des distractions variées et violentes.

Cette disposition augmente sous l'Empire.

Jamais on ne voyagea tant pour se distraire « *animi causâ*. »

Jamais la vie de plaisirs, qu'on allait à certaines époques mener dans les villes d'eau renommées, n'eut plus d'éclat et ne fut plus à la mode.

Mais ce qui, sous l'influence de ce dégoût amer, suite habituelle des satisfactions voluptueuses et luxueuses, se développa surtout, ce furent les suicides. A aucune époque de l'histoire, l'ennui de la vie, triste fruit de l'abus qu'on en fait, ne fut une maladie plus fréquente que sous les Césars. La mort devint un remède plus encore contre la monotonie des plaisirs que contre l'excès des souffrances.

Le monde lui-même, avec sa variété si grande, si extérieure, charme inépuisable pour l'homme qui porte dans son commerce avec les choses une imagination riche et un cœur plein de vie, ne parut plus à ces hommes blasés qu'un spectacle uniforme.

La philosophie eut à mettre le genre humain en garde contre une passion nouvelle, la passion de mourir.

« Oui, dit-elle, la mort, comme toute chose, peut inspirer un penchant déréglé. Ce penchant domine parfois les âmes grandes et fortes, mais il s'empare aussi des âmes faibles : les premiers méprisent la vie, les seconds en sont accablés. Elles se lassent de faire et de voir toujours les mêmes choses : elles n'ont pas l'horreur, mais le dégoût de la vie¹. »

Est-ce le Romain, énergique, animé, sensible à toutes les vivifiantes impressions du dehors, ou est-ce l'Anglais, attristé par le climat et souffrant du *spleen*, qui s'écrie, sur le ton d'une noire mélancolie : « Eh quoi ! toujours la même chose ! toujours il me faut veiller ou dormir, être rassasié ou avoir faim, avoir

¹ Sénèq., *Lettres à Lucilius*.

froid ou chaud ! Rien ne finit ; toujours le même cercle d'objets ; ils fuient, ils se succèdent. Le jour chasse la nuit, la nuit le jour. L'été fait place à l'automne, l'automne à l'hiver, qui lui-même est remplacé par le printemps ; c'est ainsi que tout passe pour revenir, et je ne sais rien de nouveau, et je ne vois rien de nouveau⁴. »

Vaine erreur du désespoir, sombre illusion de l'âme épuisée par le sentiment de son impuissance ; elle croit que le spectacle lui manque, et c'est elle qui manque au spectacle ! Elle déclare l'univers *ennuyeux*. Elle proclame le monde *vide*, et la vie la plus brillante devient décolorée comme la mort.

Cette mort de l'âme est le plus triste symptôme des sociétés qui se décomposent.

Il y a eu de tout temps des âmes mortes. Chez les unes, une sorte d'impuissance de vivre, d'ennui inné, chez d'autres les excès, chez celles-ci le regret, chez celles-là le remords engendrent cette mort morale.

Mais dans les sociétés saines, ce sont là des exceptions. Tout autour d'elles leur enseigne la résignation et quelquefois leur rend la force de vivre.

Dans les sociétés malades, c'est un fait habituel, et le mal étend ses ravages dans toutes les classes.

Ne croyez pas que la plèbe échappe à la maladie du luxe. N'est-elle pas oisive, elle aussi ? Le loisir, cet écueil des aristocraties désœuvrées, est aussi le lot de cette multitude confuse qui s'agite pêle-mêle dans la grande ville.

⁴ Senec., *loc. cit.*

Elle n'a plus la diversion assurée que lui offrait presque tous les jours l'agitation politique, la sédition où elle avait son rôle. Elle n'est plus mêlée à ce jeu des partis, avec son imprévu si émouvant et ses dénouements attendus avec une impatience fiévreuse.

Non pas que l'établissement impérial ait détruit les émeutes. Il y en a encore tantôt à propos du grain, tantôt à propos du théâtre, qui, faute de mieux, s'est mis à avoir lui aussi des *factions*.

La sédition a ses grands jours. C'est le César de la veille assassiné dont on traîne au Tibre le cadavre ou du moins l'image, c'est un César nouveau qu'on installe.... Mais ce qui faisait partie de la vie quotidienne n'est plus désormais qu'un épisode. Or, c'est tous les jours que ce peuple veut être distrait, amusé. Il exige aussi du rare, de l'inouï, des émotions fortes, des spectacles violents.

A défaut du forum, donnez-lui le cirque.

Les tribuns lui manquent : faites venir des acteurs et des mimes.

Il rêve aussi le gigantesque, des palais démesurés dont il jouisse : bâtissez-lui le Colisée!

Il lui faut de l'imprévu, comme à ses maîtres : montrez-lui des batailles navales, des *naumachies*, où combattent des milliers d'hommes, des décorations scéniques pleines de surprises, des chevaux de Troie d'où trois mille guerriers s'élancent tout armés!

Il lui faut l'émotion du sang versé : faites combattre les gladiateurs Parthes avec un redoublement de férocité et avec une augmentation de nombre qui fassent

de ce vieux spectacle comme un spectacle nouveau.

La maladie du luxe ! Elle est aggravée par un vide plus profond encore que celui qu'avait laissé la politique. La brutalité des mœurs avait étouffé le sentiment religieux dans la masse, comme un scepticisme mêlé de corruption l'avait éteint dans les hautes classes. Ni crainte des dieux, nul espoir d'une vie future, si ce n'est très-indéterminé et très-vague, rien que de grossières superstitions. De là une avidité de jouissances que ne retenait aucun frein.

Le peuple, quand il a perdu toutes ses croyances, n'a même pas cet aliment intellectuel qui trompe quelques instants le besoin de certitude et de foi, le jeu des discussions philosophiques, où se complaisait un Tibère dans les intervalles de la politique et de la débauche. L'esprit reste inactif comme le cœur reste vide : pour en tenir lieu il n'y a plus que la matière et les sens.

La satire de Juvénal sur la noblesse est mieux qu'une satire, elle est à bien des égards un chapitre d'histoire. L'emphase du ton n'y nuit pas à la précision des détails. C'est l'*indignation*, le poète le dit du moins, qui *fait les vers*. Je le veux bien pour la vigueur de l'accent et l'éclat des images, mais l'observation en a fourni la matière vivante. Vous vous étonnez de voir les patriens s'humilier devant des riches et des affranchis. Nous verrons pourtant les mêmes effets se reproduire dans notre histoire, à travers toutes les différences des temps. Les plus grands seigneurs tombent aux pieds de la souveraineté de l'argent au temps de la Régence. Les nobles Romains se plaignent de l'excessive prépondérance

de l'or. N'y ont-ils pas eux-mêmes contribué par leur considération trop exclusive pour la richesse et pour le luxe ?

Que recherchent-ils, en effet, pour leur propre compte ? Quels sont les produits, quels sont les services qu'ils payent à des prix insensés ? L'achat d'un mets coûte plus que des œuvres d'art même distinguées. C'est un fait que le mérite personnel, les professions savantes et lettrées, ne cessent de voir avilir matériellement, je l'ai dit, leur rémunération sous l'empire.

Pour s'attirer la considération et la clientèle, un avocat est obligé de simuler la fortune et de se parer d'un luxe d'emprunt.

Les besoins accrus rendent la vie difficile et chère dans les grandes villes. Le célibat en devient plus fréquent encore. L'ostentation soumet un nombre encore plus grand de personnes à des nécessités écrasantes. Renoncer à paraître deviendrait une sorte d'inconvenance. On veut de brillants dehors.

Vivimus ambitiosâ

« Paupertate omnes ¹. »

Cette *pauvreté ambitieuse* devenue la condition commune explique tant de souffrances et tant de vices.

Mettre la honte à être pauvre, supplice de gens qui ne savent plus mettre l'honneur où il est ! Pour paraître plus riche encore, le riche lui-même paye des

¹ Juvénal, sat. III.

hommes libres qui consentent à augmenter son cortège. Sénèque fait l'aveu de ce ridicule respect humain. Pour mettre à l'épreuve sa philosophie, il quitte de temps à autre l'attirail de la richesse, part en voyage avec peu d'esclaves. Il s'accommode quant à lui de la vie simple : mais vient-il à rencontrer quelqu'un de ces riches, pleins de mépris pour tout ce qui sent la pauvreté, il se détourne, il bat en retraite, il ne veut pas être vu.

On s'est demandé pourtant si cette société romaine de l'empire a mérité les qualifications outrageuses qu'elle a reçues sous le rapport moral. J'examinerai plus loin la valeur de certaines justifications quant au luxe, en parlant des censures que les écrivains romains firent eux-mêmes entendre contre ses abus. Je me bornerai ici à quelques remarques. On peut croire en effet que la masse de la société romaine n'a pas toujours mérité d'être jugé avec cet excès de sévérité, surtout dans les provinces. Mais ce qui paraît alors de corruption dépasse en réalité de beaucoup, malgré les dénégations qu'on a vues se produire récemment, toutes les proportions ordinaires.

Tacite nous a laissé un tableau trop détaillé, trop précis, trop vivant pour n'être pas essentiellement exact, d'autant plus qu'en jugeant l'empire, Tacite prend soin de mettre, beaucoup plus qu'on ne le dit sans cesse, le bien à côté du mal.

Ce monde de la cour et des mauvais empereurs est affreux, et la dépravation attestée par ces proscriptions, ces délations, ces cruautés, ces exactions, ces lâchetés,

n'est pas une dépravation ordinaire, non plus que le luxe malsain qui s'y joint.

Ce qu'on nomme des fantaisies *exceptionnelles* est à nos yeux la preuve d'un désordre profond dans l'âme humaine, d'un état maladif de la société que nous avons retrouvé, à des degrés divers et sous des formes différentes, dans toutes les classes sociales.

Le mal est grand, surtout à Rome et dans quelques grandes villes, bien qu'on doive reconnaître qu'il n'a pas toujours le même degré de profondeur, qu'il n'éclate pas toujours avec la même violence. La période des Césars le montre à son plus haut point. Il y a des intervalles sous les Antonins. Jamais d'ailleurs *toute* la société ne s'est montrée corrompue : jamais il n'y a eu ce qu'on pourrait nommer un interrègne complet de la vertu dans les individus et dans les familles. On a le droit de parler chez nous de certains moments du dix-huitième siècle comme d'un temps de corruption, et pourtant il s'en faut que la masse provinciale et même urbaine, vivant d'un travail obscur, fût atteinte alors de cette corruption profonde. Elle offrit, n'en doutons pas, tout ce qui permet, malgré le mal qui s'y mêle, d'honorer l'humanité, à toutes les époques.

On a parlé aussi avec éloge des goûts littéraires de l'époque impériale. Les goûts littéraires ne feront rien contre la corruption morale. Néron aussi prisait fort la littérature, lui-même faisait des vers, comme l'on sait : son dernier mot fut celui d'un artiste qui regrette sa couronne triomphale plus que d'un empereur forcé d'abdiquer le souverain pouvoir.

Qu'il y eût alors pourtant d'excellents riches, faisant de leur opulence un usage honorable, qui le nie? Ils avaient des villas somptueuses, mais ils y vivaient en famille et cultivaient les lettres, hommes plus placides d'humeur qu'énergiques, plus humains que patriotes. Mais ces peintures qui se rapportent d'ailleurs à une époque postérieure aux Césars sous la plume des Symmaque, des Sidoine Apollinaire et d'autres, empêchent-elles qu'il n'y eût une somme de vices chez les riches qui dépasse le niveau habituel du luxe et de la corruption? Nulle protestation ne prévaudra contre la tradition historique et ce que Tacite appelle la conscience du genre humain.

Les progrès de la législation et de la civilisation sous l'empire n'en furent pas moins très-sensibles. Les idées comme les habitudes, l'équité comme les perfectionnements matériels, gagnèrent beaucoup dans cette longue période, qui renferme plusieurs siècles, sans qu'une réhabilitation morale de cette époque flétrie par l'histoire soit pour cela devenue plus acceptable. Entre cette société et les chefs qui la représentent il y a un lien qu'on ne peut supprimer. Vous qui soutenez que Néron fut un monstre, une exception de laquelle on ne peut rien conclure contre la société où il vécut, souvenez-vous que la masse l'aima et le regretta! Se faire passer pour Néron fut un moyen de succès employé par quelques ambitieux. Se placer sous les auspices des souvenirs qu'il avait laissés au peuple, en invoquant ses procédés de libéralité et de luxe public à l'égard de la multitude, fut, nul ne l'ignore, une pratique de plusieurs Césars désirant se concilier la masse à leur avènement.

CHAPITRE II

ROLE ET POLITIQUE DES CÉSARS RELATIVEMENT AU LUXE.

Nous avons dit comment il entra dans la politique des Césars de favoriser les progrès du luxe public.

On a vu de même que, si quelques-uns d'entre eux se montrèrent peu favorables aux excès du luxe privé, un grand nombre les encouragèrent par leurs exemples.

Enfin, quelle que soit la façon dont on apprécie les avantages relatifs de l'empire après la république oligarchique, déchirée, oppressive, dont Rome offre le spectacle depuis Marius et Sylla jusqu'à César et Pompée, nous avons montré comment l'établissement d'un régime despotique poussait aux abus du luxe et des jouissances privées par le désœuvrement politique, les habitudes serviles, les mauvaises mœurs.

C'est un spectacle qui va se dérouler devant nous avec un redoublement d'abus pendant une durée d'environ soixante ans.

Après Néron le mal reste grand, mais un certain ra-

lentissement se manifeste, suivi de reprises du fléau plus ou moins violentes sous quelques-uns des plus mauvais règnes qui suivirent.

Voilà pourquoi, plus que jamais, il importe de rester fidèle à l'ordre chronologique. Ici un nouvel élément apparaît : le caractère personnel des empereurs, leur rôle original dans le luxe.

I

COMMENT AUGUSTE ET TIBÈRE SE COMPORTEËRENT QUANT AU LUXE.

On peut définir toute la politique d'Auguste à l'égard du luxe par ces termes : développement du luxe public et guerre aux abus du luxe privé.

Disons d'abord quelques mots de cette opposition au luxe privé.

L'éclat de la représentation officielle n'entraîne pas dans les desseins de ce fondateur de l'empire. Il s'efforçait de dissimuler le pouvoir impérial sous les formes républicaines, et affectait personnellement la simplicité dans sa mise et son appareil.

J'indique ici après tous les historiens la manière d'être générale d'Auguste ; je ne prétends pas que, sur aucun point, il n'y ait dérogé, et que quelques-uns de ses goûts ne se soient ressentis de son temps plus que de sa politique.

Pourtant presque tout ce qu'on a pu lui reprocher à cet égard remonte à une époque antérieure à celle où le jeune

ambitieux, devenu empereur, a fixé pour ainsi dire sur son visage ce masque qu'il ne quittera plus jusqu'à la fin. Il jouait toutefois déjà un rôle important quand il se fit remarquer par sa recherche passionnée des objets de luxe, des meubles précieux, qui parut plus choquante, dit Suétone, à cause de la misère des temps. Il se joignit, comme tant d'autres, à des orgies où les raffinements et les singularités avaient leur place. Il donna, au plus fort des guerres civiles, un repas où les convives représentèrent les douze divinités, et où lui-même figurait Apollon. Antoine ne manqua pas d'exploiter cette débauche contre son rival. Il la dénonça dans des lettres très-violentes avec une indignation qui fait sourire, quand on sait ce qu'était la vertu d'Antoine. Mais l'amant de Cléopâtre ne cachait pas sa vie et n'affectait pas cette tenue et cette gravité du jeune Octave; loin d'être fourbe, il était un fanfaron de vices, et s'offrait en spectacle dans ces fêtes égyptiennes, qui donnent un si scandaleux éclat à sa fameuse vie « inimitable ». On pardonnait moins à Octave. La disette rendit cette débauche plus odieuse. On disait tout haut le lendemain que *les dieux avaient mangé tout le blé*, et que César était effectivement Apollon, mais Apollon *bourreau*, nom qu'avait ce dieu dans un quartier de la ville. On blâma aussi à cette occasion son goût pour les beaux meubles et pour les vases de Corinthe, sa passion pour les jeux de hasard. On mit sur sa statue, dans le temps des proscriptions : « *Mon père tenait la banque, et moi je tiens boutique de meubles de Corinthe,* » parce qu'on croyait qu'il avait proscrit plusieurs citoyens pour avoir leur vaisselle.

Sans doute le jeune politique fut sensible au reproche. Après la prise d'Alexandrie, il ne se réserva, de tous les meubles du palais, qu'un vase murrhin, et fondit tous les vases d'or d'usage journalier ¹.

Auguste devait sur ce point aussi répudier à l'avenir les excès d'Octave. Il ne réforma pas ses mœurs, mais il cacha ses désordres dans l'ombre, il changea son extérieur.

Rien qui pût blesser les patriciens par un orgueilleux étalage, telle parut être sa devise.

Adopter pour sa résidence la maison, belle et ornée pour un particulier, mais bien étroite pour un empereur, qui avait été celle de l'orateur Hortensius, c'était en quelque sorte abjurer toute représentation fastueuse. Pourtant il ne devait pas laisser cette demeure dans l'état où il la trouvait, et il agrandit peu à peu la maison d'Hortensius, mais avec quel ménagement pour les apparences !

Il donna l'ordre à ses intendants d'acheter un certain nombre de maisons qui entouraient la sienne et de les démolir. « Mais, ainsi qu'on l'a remarqué, comme ces démolitions pouvaient donner à penser aux esprits soupçonneux, il fit dire que ce n'était pas pour lui seul qu'il travaillait, mais dans l'intérêt du public, et qu'il voulait consacrer une partie du terrain à des édifices religieux. Il y fit en effet bâtir le fameux temple d'Apollon Palatin et les deux bibliothèques, grecque et latine, dont il est si souvent question dans les écrivains de ce

¹ Suet., *August.*, LXX.

temps. La magnificence de ces constructions attirait seule l'attention publique, et l'on ne s'apercevait guère qu'en même temps la maison du prince s'agrandissait aussi et changeait d'aspect. Quelque temps après, le nouveau palais fut détruit par un incendie : c'était l'usage à Rome, qu'après les malheurs de ce genre les amis de celui qui en avait été victime se cotisaient pour l'aider à réparer ses pertes ; ces contributions volontaires remplaçaient nos assurances. L'incendie du Palatin était une occasion naturelle de montrer combien Auguste avait d'amis. Tous les citoyens de Rome s'empresèrent de lui apporter leur offrande ; mais il ne voulut pas l'accepter. Il ne prit qu'une somme insignifiante, un denier au plus par personne, et rebâtit sa maison à ses frais ; seulement il profita de l'occasion pour la rebâtir plus grande et plus belle. Quand il fut nommé grand pontife, au lieu de faire comme ses prédécesseurs, qui allaient habiter près du temple de Vesta, dans un édifice particulier, il resta chez lui, et se contenta d'élever un temple à Vesta, dans sa maison ¹. »

L'intérieur de la maison montra que, si Auguste ménageait la susceptibilité républicaine en évitant de donner à son palais un caractère trop monumental, il avait gardé ses goûts de somptueuse élégance.

Les fouilles opérées ne permettent pas d'en douter, non plus que le témoignage des historiens. Les débris de colonnes, les stucs et les pavés précieux, les revête-

¹ M. Gaston Boissier dans son étude sur le Palatin : *Promenades archéologiques*.

ments de marbre, des peintures charmantes, beaucoup plus délicates que celles de Pompeï, qui ornaient les plafonds, d'admirables statues, entre autres l'Apollon Sauroctone du Vatican, témoignent d'un luxe intérieur poussé très-loin, mais n'ayant rien de blessant chez un prince qui était en même temps un très-riche particulier. Si les chambres sont nombreuses, variées de forme, on n'en trouve aucune qui eût l'étendue nécessaire pour les réceptions officielles. Ainsi, dans son luxe même, le maître du monde s'effaçait.

C'était sur sa personne qu'il faisait surtout montre de sa simplicité calculée. Il portait des vêtements communs, faits dans l'intérieur de la maison, quelquefois de la main de sa femme ou de sa fille, couchait sur un lit bas et dur, ne faisait jamais servir plus de trois plats à sa table, et souvent se contentait d'un peu de lait et de figues.

Il semblait donc que l'établissement impérial n'ait point eu d'abord dans le palais ses conséquences naturelles quant au luxe.

Ce serait pourtant oublier l'histoire que de le supposer.

Tant d'efforts, soutenus ici par la force de l'exemple, ne purent prévaloir contre les débordements de la famille impériale. Le luxe pénétra, avec tant d'autres désordres, dans ce palais par les femmes, par la propre fille du prince, cette Julie orgueilleuse, spirituelle, débauchée, qui commence la série, la galerie effrontée des princesses scandaleuses tenant école de libertinage. Elle affiche le faste de la parure et la pompe de la représen-

tation dans son intérieur et au dehors. Éblouissants dehors qui ne sauvèrent pas la honte qu'elle devait faire rejaillir avec un si horrible éclat sur elle et sur les siens. Ce triste héritage de luxe et de débauches elle le laissait à sa fille, cette autre Julie, qui devait continuer les mêmes scandales, au grand désespoir du prince réformateur des abus, du chef d'État et de famille.

Que ces pernicieux exemples aient été la conséquence du nouvel établissement politique, est-il possible d'en douter ?

Ce qui pousse la fille d'Auguste à cet étalage insolent, à ce mépris de l'opinion publique comme de la volonté paternelle, c'est l'enivrement du rang suprême.

Curieuse querelle qui se débat entre elle et son père ! Lorsqu'Auguste réprimande sévèrement cette richesse splendide des costumes chez sa fille ; lorsqu'il lui reproche de se montrer au théâtre, couverte de parures qui éclipsent toutes les jeunes Romaines, entourée de jeunes fous, son cortège habituel, qu'elle entraîne dans son tourbillon de plaisirs et de débauches, et qui étalent leurs vêtements éclatants, leurs doigts chargés d'anneaux et de pierres précieuses, cette digne fille d'un politique avisé défend sa passion sans frein pour la toilette et la pompe par des raisons tirées des nécessités de la représentation. Elle se montre obstinément contraire à toute idée de simplicité, comme peu digne de l'éclat du rang impérial : « Pourquoi, lui dit un ami d'Auguste, pourquoi ne suivez-vous pas l'exemple de votre père ? Voyez comme il évite de froisser les autres hommes, comme il se garde de leur faire des blessures d'amour-propre par de

trop beaux costumes, de trop belles parures. — Mon père, répond l'orgueilleuse jeune femme, mon père ne sait ce que c'est que de conserver sa dignité; quant à moi je sais et je n'oublierai jamais que je suis la fille de l'empereur. »

Les tentatives d'Auguste pour combattre le luxe et les mauvaises mœurs dans la société romaine ne devaient pas être plus heureuses que celles qu'il fit pour les refréner dans sa propre famille. Il fait des lois contre l'adultère. Il reprend à son compte l'œuvre de censure morale de la république. S'il se trompe souvent sur les conditions de la société à laquelle il applique ses réformes¹, il a du moins le sentiment qu'elle a le plus grand besoin d'être réformée.

Il encourage l'agriculture comme il veut relever la famille, et se fait seconder dans cette tentative par les lettres qu'il protège avec éclat. Virgile chante les travaux des champs et combat le luxe en beaux vers. Horace lui-même célèbre la simplicité du passé dans son *Carmen sæculare*.

L'empereur fait de son mieux comme législateur : il promulgue la grande loi *Pappia Poppæa*, la loi *Julia de maritandis ordinibus*, pour réprimer le célibat et réglementer la situation réciproque des époux; il interdit aux femmes l'entrée des jeux où luttaient des athlètes; il les relègue, dans les combats de gladiateurs, sur les bancs les plus élevés des amphithéâtres.

¹ V. le remarquable chapitre intitulé : « L'œuvre d'Auguste », dans l'*Histoire des Romains* de M. V. Duruy, t. III, c. LIV.

Ce caractère de réformateur du luxe privé paraît toutefois effacé devant son rôle de promoteur du luxe public. Faible, inefficace, quand elle contrarie son siècle, l'action d'Auguste est puissante quand elle marche avec lui.

Libéral avec ses revenus, qui faisaient de lui le plus riche citoyen de son temps, plus souvent encore avec l'argent public, Auguste est au nombre des empereurs qui ont le plus fait pour le luxe public ; mais il ne mérite pas les flétrissures qu'il est juste d'infliger aux princes qui n'en ont développé que les formes les plus funestes. Son fameux mot, que « ayant trouvé Rome de briques, il la laissait de marbre, » est loin d'être une vanterie bien qu'il y ait laissé d'affreux quartiers.

On en trouve la preuve dans les récentes découvertes de l'archéologie : c'est à partir d'Auguste, que le marbre, rarement employé auparavant dans les constructions romaines, devint d'un usage général. Les princes ne furent pas les seuls à en orner leurs demeures ; il y en avait à Pompéi jusque dans les boutiques de foulons et de marchands de vin. Ce fut si bien là un luxe d'origine impériale que les carrières les plus célèbres dans le monde entier appartinrent aux empereurs. Les travaux qu'on y entreprenait, le nombre d'ouvriers qu'on était forcé d'employer, devaient devenir si considérables sous Trajan, qu'on en forma une administration spéciale, *ratio marmorum*.

Chaque carrière fut dirigée par un intendant de l'empereur, qui eut sous ses ordres des employés de toute sorte, des secrétaires, des surveillants, des artistes. Ces

ouvriers se composaient souvent de gens condamnés aux mines. C'était une des peines les plus rigoureuses qu'on pût prononcer. Le transport de ces blocs de marbre, qu'il fallut amener des ports de la Grèce et de l'Asie, d'Alexandrie, de Carthage, fut une opération des plus difficiles, souvent des plus dangereuses, et qui exigea des dépenses énormes.

Il faut rendre cette justice à Auguste, que la magnificence sous son règne si prolongé, alla rarement sans l'utilité.

De toutes les parties du luxe public, celle qui a pour objet les bâtiments est, quand le goût l'accompagne, celle qu'on pardonne le plus aux princes, pourvu que la mesure ne soit pas trop dépassée. Auguste prit soin, tout en donnant à ce genre de faste un caractère conforme à l'art architectural grave et imposant des Romains, de le mettre en rapport avec sa politique démocratique.

Des monuments qui ornèrent Rome, les uns servirent directement aux besoins du peuple, les autres charmèrent les yeux des promeneurs oisifs et flattèrent l'orgueil du peuple-roi.

Ce peuple eut pour s'abriter de magnifiques portiques, il eut des théâtres plus commodes, plus beaux, plus vastes, que ceux qu'avait élevés la république. Chacun des trois grands théâtres de Rome compta de vingt-sept à trente mille places. Le grand cirque, magnifiquement orné, en put contenir cent cinquante mille. On vit s'élever au milieu du cirque les dauphins de bronze, les statues, les autels, les colonnes, les obélisques amenés d'Egypte; on y vit paraître une multitude

d'animaux, chevaux, éléphants, etc. ; on y vit défiler des cortéges interminables, tellement qu'on put compter jusqu'à six cents mulets transportant en pompe les dépouilles d'une ville vaincue.

Sur le large lac qu'Auguste fit creuser le long du Tibre, on représenta des batailles navales : un combat simulé contre les Athéniens et les Perses montra trente galères à trois et quatre bancs de rameurs avec un plus grand nombre de petits navires, toute une flottille que montaient environ trois mille hommes!...

Mais encore une fois ce qu'Auguste multiplia pour le peuple, ce fut ce luxe quotidien qui se présente sous forme d'établissements et de monuments durables, utiles ou brillants. Ce même peuple eut pour ses bains des édifices de marbre ; il eut de magnifiques jardins ; il trouva l'eau distribuée en abondance par sept cents fontaines, parmi lesquelles cent cinquante étaient jaillissantes, et dont cent trente formaient des châteaux d'eau. Trois cents statues ornèrent ces fontaines. Auguste éleva quatre cent cinquante colonnes de marbre.

Luxe *césarien* qui indiquait à tous son origine par les noms mêmes donnés aux monuments, lesquels rappelaient l'empereur et les personnes de sa famille.

C'étaient les portiques d'Octavie, les bains de Livie, le panthéon d'Agrippa, le théâtre de Marcellus, la basilique de César, le forum d'Auguste.

Le champ de Mars superbement bâti fut environné de constructions splendides. Une telle œuvre honore par ses côtés d'art, d'utilité, par l'entente et l'ensemble avec lesquels elle fut accomplie, le grand nom d'Agrippa.

Agrippa préside à ces grands travaux avec une intelligence supérieure, tandis que Mécène exerce sur les lettres ce protectorat, qui ne vaut pas la liberté, mais qui, dans les temps où la monarchie acquiert ou possède toute sa force, joue un rôle souvent marqué par de grandes œuvres.

Les distributions en vivres et en argent reçurent un développement nouveau, et leur chiffre dans ce demi-siècle, qui équivalait à la durée du règne, a quelque chose d'effrayant.

Plus de trois cent mille individus, jamais moins de deux cent mille profitaient de ces secours.

L'armée et le peuple furent traités avec une largesse extraordinaire. On arriva à un chiffre de sept à huit cent millions de nos francs pour la durée du règne¹.

Auguste s'est vanté, dans un document immortel, de ce grand luxe populaire.

Dans son testament apologétique, il raconte qu'il a fait combattre huit mille gladiateurs, qu'il a fait tuer trois mille cinq cents bêtes féroces dans le cirque, etc.

Il faut ajouter, pour être juste, qu'il y mêla quelques mesures dignes d'être approuvées.

Il réduisit à soixante couples les combats des gladiateurs.

Il ordonna que son entrée au théâtre sauverait la vie d'un combattant.

¹ V. le livre de M. Frantz de Champagny sur l'Empire romain sous les Césars et les Antonins. On trouve dans cet éloquent tableau des mœurs romaines d'abondants détails sur le luxe public et privé.

Il défendit qu'aucun citoyen donnât plus de deux fois des jeux dans une année, moins dans une vue d'économie que de politique.

Enfin il exigea une tenue plus décente des hommes du peuple pour assister aux représentations, et n'admit au cirque que des spectateurs revêtus de la toge¹.

Pourtant quelle importance prise sous le règne d'Auguste par la classe méprisée des mimes et des histrions!

Ils la sentaient eux mêmes sous un régime qui excluait la liberté et la discussion, remplacées par l'intérêt passionné qu'on portait à ces frivolités. Auguste adressait un soir des reproches au pantomime Pylade en rivalité avec un de ses confrères. Ce pantomime fit une réponse qui mérite d'être rappelée : « Il y va de ton intérêt, César, que le peuple s'occupe de nous. »

Ville de luxe et de plaisirs, ville d'étrangers. — Ville d'étrangers, ville vouée fatalement à la corruption. Qu'y viennent-ils faire sinon jeter l'or non pas aux arts, mais aux vices?

Les uns s'y fixent; les autres accourent à toute solennité extraordinaire. Alors les maisons manquent de place pour les loger. On dresse des baraques, des tentes. Auguste songe à protéger ces étrangers, qui étaient le point de mire des voleurs et des assassins dans cette Rome si mal éclairée le soir, remplie d'endroits déserts, de rues tortueuses, où le crime avait toute chance de se cacher : il établit de nombreux postes de police.

¹ En été seulement il permit qu'on vint au théâtre sans chaussure, détail qui nous donne une idée de la plèbe qui le fréquentait : cette permission devait être retirée par Tibère et rendue par Caligula.

Rome put devenir, bien plus encore que par le passé, le rendez-vous du monde entier. Le monde y figura en effet avec ses types, ses costumes, ses curiosités de tous les genres.

Sous Tibère, la question du luxe se pose d'une manière toute particulière, disons plus, très-originale.

Tibère fut en tout lui-même un prince original : il le fut dans sa ferme raison, comme dans ses vices et ses crimes. Sa lettre sur le luxe est un monument. On y trouve à la fois la censure véhémement du luxe accru sous toutes les formes et celle des lois somptuaires. Ces lois qu'on suppliait Tibère de remettre en vigueur, il en proclame l'inanité en des termes d'une irréprochable sagesse et d'une ironie voilée.

On ne s'étonnera pas que j'attache une véritable importance à cette lettre adressée au Sénat. C'est un document qui, outre sa valeur historique comme constatation des progrès du luxe, en a une toute politique et presque théorique quant à la portée des lois somptuaires.

Peu importe que le texte ait été un peu arrangé par Tacite : le fond subsiste, et on peut dire que l'esprit de Tibère est là tout entier.

Tacite l'affirme : « Tibère *réfléchit longtemps* s'il était possible d'arrêter cette licence effrénée, si la réforme ne serait pas plus dangereuse que l'abus. »

Le luxe des tables, parvenu à des proportions exorbitantes, était le principal sujet des plaintes des édiles et un scandale pour les honnêtes gens. « Un cri général s'élevait contre ces abus, » dit le même grand historien. Mais la plainte s'étendit aussi au luxe en général, « dont

les prodigalités en tout genre ne connaissaient plus de mesure. » Et il ajoute « qu'en dissimulant le prix des achats on tenait cachées les profusions les plus ruineuses ¹. »

Le sénat ayant remis la décision de l'affaire à l'empereur, il faut voir avec quelle politique, saine au fond, mais cauteleuse et hypocrite, répond Tibère mis en demeure.

Il craindrait de couvrir de honte les plus grands personnages de l'État. Il lui semblerait trop pénible de voir rougir et trembler tant d'hommes qu'un luxe criminel désigne à la sévérité publique. Il y a trop de coupables, et le mal a trop d'étendue !

« Que faudra-t-il réformer d'abord ? Sera-ce nos *villas*, cette multitude ou plutôt ces nations d'esclaves, ces masses d'or et d'argent, ces bronzes précieux, ces merveilles du pinceau, ces vêtements qui nous confondent avec les femmes, et cette autre folie particulière à ce dernier sexe, les pierreries, pour lesquelles on transporte chez des peuples étrangers ou ennemis les trésors de l'empire ? »

Tibère a mis le doigt sur l'objection décisive : l'inefficacité des lois somptuaires, accrue par l'étendue même d'un mal qui va bien au delà des somptuosités des tables, et qui est tel que, si on prononce des peines, les censeurs eux-mêmes viendront crier que l'Etat est bouleversé, et qu'il n'y a plus personne d'innocent.

Il s'avance même plus loin : ces lois ne sont pas

¹ *Ann.*, lib. III, — LII.

seulement impuissantes, il les croit dangereuses : « Car le vice, encore libre du frein des lois, appréhende de s'y voir soumis ; mais s'il s'est aperçu qu'il pouvait le briser impunément, ni crainte ni pudeur ne le retiendront plus. »

Au reste nul mieux que ce pénétrant esprit, dont l'habitude du soupçon et la pratique envieillie du vice n'avaient pu elles-mêmes altérer la justesse, n'a su marquer les causes de ce luxe renaissant sans cesse malgré les mesures destinées à en extirper la racine.

Il signale parmi ces causes l'étendue des conquêtes, l'imprévoyance et la dissipation qu'entraînent après elles les guerres civiles.

On s'attache à tel ou tel détail ; eh quoi ! personne ne se lève pour dire que l'Italie attend sa subsistance de l'étranger, que chaque jour la vie du peuple romain *flotte à la merci des vagues et des tempêtes* ! Mal auquel le luxe n'est pas étranger : c'est lui qui a converti en des parcs immenses ces champs, improductifs désormais, chargé d'ornements ruineux ces maisons de plaisance !

Mais le remède ? On ne le trouvera que dans l'excès du mal et dans un libre retour à de meilleures pratiques : ne comptez pas sur la force. ¹

Lui-même cherchait à prêcher publiquement d'exemple par la simplicité de sa table, sauf à se dédommager en secret de ses abstinences hypocrites.

En public il dînait d'un reste de sanglier. En public aussi il réprimande, devant tout le sénat, un vieux

¹ Tacit., *Ann.*, lib. III.

libertin, Sestius Callus, dont la bonne chère faisait scandale : mais il lui fait dire en secret qu'il ira lui demander à souper, à condition que le vieux Callus ne changera rien à ses habitudes et que le repas, somptueux comme de coutume, sera servi par de jeunes et belles esclaves.

On approuvera néanmoins Tibère d'avoir rappelé à l'observance des anciens édits les patriciens et les chevaliers qui se dégradaient jusqu'à paraître sur le théâtre.

Mais toute pudeur était perdue dans une nombreuse partie de ces classes. Certains jeunes nobles faisaient exprès d'encourir des flétrissures judiciaires pour pouvoir se montrer sur le théâtre. Des femmes mariées, appartenant à la même classe, se déclaraient courtisanes pour se soustraire aux lois qui punissaient l'adultère.

Qui plus que Tibère lui-même trainait les mœurs dans l'égout ? Ses débauches sont restées fameuses. Il avait beau fuir le jour. Sa honteuse réputation perçait les murailles et les ténèbres.

La malignité humaine, la rumeur publique qu'on appelle aujourd'hui « l'opinion », n'ont jamais perdu leurs droits même dans ces temps de silence et d'effroi.

Si maître d'ailleurs qu'il fût de lui-même publiquement, il lui arrivait de démentir cette dignité de tenue que lui imposait sa ferme et clairvoyante raison. Il préfère pour la questure un candidat qui avait vidé une amphore d'un seul trait ¹. Il accorde deux cent mille sesterces à Asellius Sabinus pour un dialogue où le champignon, le becfigue, l'huître et la grive se disputaient la prééminence.

¹ Sueton., in Tiber.

Il est difficile enfin de comprendre que le prince, qui déplorait les abus du luxe, ait créé une nouvelle charge, l'intendance des plaisirs, *officium a voluptatibus* ¹.

Est-ce à lui, n'est-ce pas surtout au sénat que revient l'honneur de quelques mesures dictées du moins par une sage intention? Après des désordres qui avaient éclaté au théâtre, et amené la mort de plusieurs hommes du peuple, soldats, centeniers et tribuns, on fit des règlements pour borner le salaire des pantomimes et réprimer la licence de leurs partisans. On défendit aux sénateurs d'entrer dans les maisons des pantomimes, aux chevaliers de leur faire cortège en public, à eux-mêmes de donner des représentations ailleurs qu'aux théâtres.

Tibère, à la différence d'Auguste, fit peu pour le luxe public, soit par sage réserve soit par avarice.

Il n'aimait pas à donner de son argent, et, d'autre part, il ne lui convenait pas de se montrer prodigue du trésor public : car il était économe et bon administrateur.

Ses distributions marquent presque toutes une pensée utile, un objet nécessaire. Ce sont des indemnités ou des secours. Il en accorde à des quartiers incendiés. Il fait des prêts pour trois ans sans intérêt. Quand il eut attribué aux soldats les premières largesses, son ordinaire de joyeux avènement, et qu'il eut doublé le legs d'Auguste, il ne leur donne plus rien, excepté une seule fois où il distribua mille sesterces à chaque prétorien. C'était une manière de récompenser les prétoriens de ne s'être

¹ Suét., *in Tib.*

pas livrés à Séjan. Les présents faits aux légions de Syrie s'expliquent de la même sorte. Elles étaient les seules qui n'eussent point placé parmi leurs enseignes l'image de ce ministre déchu dont la mémoire même était proscrite.

Tacite rapporte, au sujet du luxe public, ce fait frappant : « A la même époque Lepidus demanda la permission de réparer et d'embellir à ses frais la basilique de Paulus, ouvrage des Émiles et monument de leur nom. Alors encore la munificence privée s'exerçait au profit du public; et Auguste n'avait pas empêché Taurus, Philippe, Balbus, de consacrer à l'ornement de Rome et à l'illustration de leur postérité les dépouilles ennemies et le superflu d'une immense fortune. C'est dans le même esprit que Lepidus, quoiqu'il eût peu de richesses, voulut renouveler les titres de sa maison. Quant au théâtre de Pompée, qu'un incendie avait réduit en cendres, Tibère déclara qu'aucun membre de la famille ne pouvant suffire aux dépenses de sa reconstruction, il le rebâtirait lui-même, et n'en laisserait pas moins subsister le nom du fondateur¹. »

En définitive, Tibère contribua beaucoup plus à augmenter les abus de la richesse et du luxe en encourageant la délation, qu'il ne les réprima par ses mesures d'économie.

Il créa « une émulation de lâcheté et d'infamie qui ne s'explique que par la dépravation du sens moral dans les hautes classes, et par le besoin de s'ouvrir une voie

¹ *Ann.*, l. III, LXXII.

nouvelle pour aller à la richesse.... Un luxe effréné ébranlait les fortunes les mieux assises.... Poussés par la misère, mal retenus ou plutôt poussés par la détestable éducation que donnaient les rhéteurs, n'ayant plus, comme par le passé, pour s'enrichir, la guerre ou la facilité de piller les provinces, les petites gens, le trésor ou le domaine public, ils organisèrent en grand le métier d'espion et de délateur qu'ils avaient appris et pratiqué depuis longtemps sous la république.... Sous l'empire le métier devint bien plus lucratif. La loi accordait au délateur le quart des biens du condamné. Souvent le prince faisait l'abandon de tout et ajoutait au profit des honneurs. Chacun des deux accusateurs de Thraséas fut gratifié de plus d'un million de francs, et le délateur de Soranus eut de l'argent, plus la questure. Aussi comme ils vont se mettre à la piste des délits et en quête de victimes ! Loi civile, loi politique, loi criminelle, tout leur est bon....

« La terreur, dit Tacite, plana sur la cité. Les parents se redoutaient, on ne s'abordait plus, on ne se parlait pas : inconnus ou connus, on s'évitait ; tout était suspect. » — On connaît, on sait par cœur cet admirable morceau.

« C'était, ajoute l'historien récent des Romains que je viens de citer, c'était la guerre civile qui renaissait avec ses proscriptions et ses mêlées sanglantes. Mais ici la parole servait de glaive, le sénat et les gémonies de champs de bataille, les riches et les grands de victimes. Dans ces duels sans armes, l'empereur fut plus souvent témoin qu'acteur : juge du camp, il assistait avec le

peuple à ce jeu terrible que l'aristocratie leur donnait à tous deux : l'un, comptant les coups et décernant au plus meurtrier la palme de l'éloquence; l'autre emportant ceux qui tombaient pour s'amuser de leurs cadavres dans les rues de la ville. Tibère donnait peu de combats de gladiateurs; le peuple trouvait dans ces exécutions un dédommagement¹. »

II

LE DÉLIRE DU LUXE DANS LE POUVOIR ABSOLU.

Une pensée politique préside au règne d'Auguste, et se mêle à la sage administration du règne cruel et ensanglanté de Tibère. On la retrouve dans leur manière d'entendre le luxe public et le luxe privé.

Le caprice, la passion la plus effrénée vont marquer les règnes qui suivent.

Le luxe alors a sa personnification délirante dans l'empereur lui-même.

Chez quelques-uns de ces despotes, à qui la tête tourne sur ce haut sommet d'où ils voient le monde à leurs pieds, l'imagination est puissante, la fantaisie déréglée. Cette imagination vive et forte, mise en mouvement tantôt par la faculté de satisfaire ses caprices, tantôt par la résistance, se tourne en folie aiguë, en véritable fureur.

¹ V. Duruy, loc. cit. t. III, c XLV.

Tel est Caius Caligula.

Cet empereur de théâtre n'était pas sans esprit naturel et sans talents acquis.

Il était le dernier fils du glorieux Germanicus et de la sévère Agrippine ; mais il avait subi dès l'enfance les plus funestes influences. Son tempérament maladif, qui se révélait par des crises nerveuses, devait l'y livrer sans défense.

Tout ici annonce un malade dans le sens physique et moral.

Cette livide pâleur répandue sur un visage qui n'est pourtant pas sans beauté, ces muscles singulièrement contractés, cette maigreur extrême, ces jambes longues et grêles, cette démarche chancelante et saccadée, cette voix rauque, ces réparties originales et spirituelles, mai méchantes, qui sortent d'un fond d'irritation et de colère, ces fantaisies imprévues qui déconcertent toute vraisemblance, ce costume oriental qui apparut pour la première fois sur le trône impérial, ces vêtements de soie et de pourpre, ces colliers et ces perles dont il est couvert, toute cette manière d'être est d'un maniaque.

Ce personnage est un lettré incomplet, peu instruit au fond, mais beau parleur, et qui improvise avec un feu, un entrain extraordinaire.

On eut dit que l'Orient avait pris soin d'empoisonner ce jeune homme de ses funestes influences par un intermédiaire officieux, le Juif Hérode-Agrippa ¹.

Caligula joue au dieu comme les rois de l'Orient. Il ne

¹ V. le volume de M. Zeller : *Les Empereurs romains*.

lui suffit pas de se faire élever un temple, où on lui immole des perroquets, des paons et des oiseaux rares ; il prétend avoir sa part dans le culte des autres dieux, et vient s'offrir à l'adoration des peuples entre les deux Dioscures dans le temple de Castor.

Il se prend de jalousie pour les divinités consacrées, et signifie un jour à Jupiter, représenté par sa statue de bois, cette menace : « Il faut que l'un de nous deux disparaisse. » Mais tout à coup il s'apaise. « Jupiter m'a demandé pardon », répond-il à ceux qui s'étonnent de ce changement d'humeur.

Il ne fut pas toujours aussi débonnaire. Plus d'une fois il coupe la tête aux images des autres divinités pour y substituer la sienne.

Le luxe d'un tel personnage ne devait pas être moins singulier. Caligula est le vrai précurseur d'Héliogabale. Il se donne en représentation ; couvert de vêtements bigarrés, il porte de longues robes de soie traînantes. Voyez-le chargé de pierreries, de bracelets, tout parfumé d'essences, chaussé tantôt de sandales, tantôt de cothurnes, de chaussures militaires ou de brodequins de femme, orné d'une barbe d'or, tenant en main les insignes des dieux, la foudre, le trident et le caducée.

Ce maniaque du luxe avale des perles d'un prix exorbitant dissoutes dans le vinaigre, et sert à ses convives des pains et des viandes en or.

En une nuit d'orgie il jette à des cochers du cirque des présents de deux millions de sesterces.

Qu'il ait eu ou non le projet ridicule de faire consul son cheval *Incitatus*, il le traite en dieu. Il lui fait faire une

écurie de marbre, une crèche d'ivoire, des housses de pourpre et des licous de pierres précieuses. Il lui donne un palais, un mobilier et des esclaves, afin que les personnes invitées en son nom soient reçues plus magnifiquement.

On demande si ces faits sont vrais. Quelle raison d'en douter?

Tout cela ne s'invente guère; quand un homme est atteint de folie ambitieuse, met-on en doute ses extravagances, si bizarres qu'elles soient?

Il y a dans ces traits recueillis par plusieurs historiens comme un caractère soutenu. Un lien logique semble en démontrer l'authenticité. Où Suétone, lorsqu'il est le seul à en rapporter quelques-uns, aurait-il pris ces légendes, s'il ne les avait trouvées établies, et pourquoi n'y voir que des légendes? Suétone lui-même est un écrivain consciencieux, ni frivole ni corrompu, et s'il n'a pas les grandes vues de l'historien, il s'élève par son sens droit au-dessus des vulgaires chroniqueurs.

La vraisemblance morale est là, quoi qu'on en ait dit, et avec elle la vraisemblance historique.

La folie de quelques-uns des successeurs de Caligula n'est pas toujours moins étrange. Faudra-t-il aussi en contester les preuves?

Placez le jeune Caius ailleurs que sur le premier des trônes; qu'il naisse dans les rangs des simples citoyens; que sa jeunesse soit mise à l'abri des écueils où elle s'est perdue, peut-être se fera-t-il remarquer par quelque bizarrerie de tempérament et de caractère; mais cela n'ira pas loin. Il avait tout ce qu'il fallait pour devenir un avo-

cat applaudi : il parlait bien, il dissertait avec subtilité, il faisait des mots, il montrait dans l'invective une verve intarissable.

Pourquoi ne pas dire de lui ce que l'on a dit avec beaucoup de vraisemblance de tel révolutionnaire, de Robespierre, par exemple, ou de tel autre, d'un degré plus bas, que sur une autre scène, retenu dans les rangs modestes d'une profession, il s'y fût distingué et n'aurait pas laissé une renommée sinistre ?

De toutes les épreuves, la politique et le pouvoir sont les plus dangereuses. Dans les temps troublés quelques-uns y grandissent moralement ; la plupart s'y dépravent et s'y endureissent.

Nul parti n'est pur de ces entraînements ; c'est par centaines que la démagogie compte ses Caligulas.

La liste en est longue, depuis Carrier, le farouche proconsul de Nantes, et tant d'autres à la même époque, jusqu'à plus d'un des héros de la dernière Commune. Eux aussi se plaisent au sang versé, à l'orgie sans frein, à la flamme des incendies ¹.

Le moindre trait du faste de Caius fut de transformer la modeste maison d'Auguste en un palais aussi beau que le comportait son étendue. Il le décora avec une magnificence tout asiatique, l'orna de peintures et de statues enlevées à tous les temples célèbres de la Grèce.

¹ On est frappé, en lisant les remarquables études publiées par M. Maxime du Camp sur la Commune de 1871, de la vérité de ces rapprochements entre les despotes fous et les tristes héros de la démagogie en délire : caprices de débauche, de pouvoir et de cruauté, fantaisies déréglées de tout genre, sont les mêmes des deux parts.

Mais ce palais du Palatin ne pouvait lui suffire; il le rejoignit d'un côté au temple de Castor et de Pollux; de l'autre, par un travail gigantesque, au Capitole.

Combien d'autres entreprises follement colossales! Comme s'il voulait prendre Xerxès pour modèle, il jette un pont depuis Baïes jusqu'aux digues de Pouzzoles, sur une longueur de trois mille six cents pas, et il le traverse en toutes sortes de pompeux équipages, à cheval ou sur un char. Il fabrique des galères liburniennes à dix rangs de rames, aux poupes garnies de pierres précieuses. On trouve sur ces navires des bains, des galeries, des salles à manger, des arbres et des vignes même. Il parcourt ainsi les côtes de la Campanie, assis à table, au milieu des danses et du son des instruments. Il fait tailler les rochers les plus durs; il ordonne que telle colline soit nivelée, que telle plaine soit élevée, pour un caprice à satisfaire, pour une belle vue, ou plutôt parce que « cela paraissait impossible. »

Avec ce prince apparaît le déficit financier causé par les dépenses d'un faste insensé, et l'appel à tous les expédients bizarres ou odieux.

Les jeux, célébrés avec une prodigalité et une férocité toutes nouvelles, les amphithéâtres agrandis, les cirques nouveaux, les courses de char, éclipsaient tout ce qu'on avait vu. En deux ans, il avait épuisé les trésors de Tibère, deux milliards sept cent millions de sesterces!

Alors Caius a recours à toutes sortes de ressources; il met en vente divers objets que les particuliers sont « invités » à acheter. Les riches sont avertis d'avoir à pousser la vente à des taux extraordinaires. Quelques-

uns font la sourde oreille. Caius leur fait ouvrir les veines.

Il se fait donner des étrennes au jour de l'an, en se tenant dans le vestibule de son palais pour recevoir les présents.

Dans ce même palais, où régnaient l'inceste et la prostitution, il installe une maison de jeu dont il touche les profits.

Il proscriit en masse. Un jour, en Gaule, il jouait aux dés et perdait; il se fait apporter les registres de la province et marque pour la mort les citoyens les plus imposés. « Vous jouez pour quelques misérables drachmes, dit-il à ses courtisans; moi je viens, d'un coup, d'en gagner cent cinquante millions. »

Partout le même impudent cynisme qui annonce une véritable aliénation. A Lyon, il vend lui-même les meubles du palais impérial et les objets les plus précieux qui avaient appartenu à ses aïeux. Il se fait un jeu d'établir des impôts arbitraires sur le mariage et les procès. On paye même quand on transige. Il met un impôt sur les courtisanes et les entremetteuses. Les rigueurs fiscales s'étendent à tout et à tous.

Il traite la guerre comme le reste, avec cette fantaisie qui tient de la folie, et qui s'allie tantôt au crime tantôt à la lâcheté. Dans son expédition contre les Germains, il fait cacher quelques soldats de sa garde germanique, et va les faire prisonniers. Dans son expédition contre les Bretons, arrivé au bord de l'Océan, il ordonne que l'on sonne la charge, et tout à coup commande à ses soldats de ramasser les coquilles du rivage.

On sait comment Chéréas, un tribun des prétoriens, égorgea ce fanfaron de faste et de crime, le 24 janvier 41 ; comment on alla chercher l'oncle de l'empereur assassiné, Claude, qui se cachait dans un coin. Tout tremblant, il demandait en grâce la vie aux soldats. Ils lui donnèrent l'empire.

Assurément, la variété ne manque pas dans cette histoire. Claude a son luxe qui ne ressemble pas plus que son caractère à celui de Caligula.

Le bonhomme avait peu d'ostentation : il n'avait pas même l'air d'un empereur ; sa personne était sans dignité, sa tenue sans élégance, sa tête branlante, son air embarrassé : d'ailleurs, distrait comme un savant, absorbé par des querelles de grammairiens et des recherches d'archéologue.

Claude fut mené par les femmes et les affranchis, laissa faire le luxe ; il eut même le sien ! il aima le jeu et la table ; il y joignit la passion des magnificences théâtrales ; de nos jours il aurait raffolé des féeries. Claude, en ce genre, se montra même inventeur. Il imagina de mêler les jeux troyens et la représentation des chasses d'Afrique aux jeux existants. Il voulut qu'il y figurât un bataillon de prétoriens, et qu'on vît des cavaliers thessaliens poursuivre des taureaux sauvages. Il donna sur le lac Fucin un combat naval où furent armées des galères à trois et quatre rangs de rames, qui étaient montées par dix-neuf mille hommes. Les rivages, les collines formaient un vaste amphithéâtre où se pressait une foule immense, accourue des villes voisines et de Rome. Claude, revêtu d'un habit de guerre magni-

lique, et, non loin de lui, Agrippine, portant aussi une chlamyde tissée d'or, présidaient au spectacle. Le combat, quoique ayant lieu entre des criminels, fut digne des plus braves soldats.

Si Claude poussa jusqu'au luxe les raffinements de la table, ce fut, reconnaissons-le, sans préjudice pour le trésor.

Il s'invitait lui-même chez les riches, faisait prévenir quand il amenait du monde, et s'annonçait un jour ainsi à un citoyen riche avec six cents hôtes !

Sans doute il trouvait la chose plaisante ; il y avait du bouffon dans cet esprit bizarre ; on le voit par la manière burlesque dont il rendait la justice sous des formes qui rappellent Perrin Dandin et Sancho Pança. Témoin le jour où il avait à juger le procès d'un individu dont on contestait le titre de citoyen. Il ordonna que cet individu serait habillé en citoyen romain tant que son avocat parlerait. Lorsque l'orateur de la partie adverse prit la parole, le même individu quitta ses vêtements de citoyen et parut sous l'habillement d'un étranger.

Sa manie de rendre la justice n'était pas d'ailleurs à l'épreuve de son appétit. Il levait brusquement la séance pour aller dîner ; un jour qu'il jugeait, un fumet de cuisine assiége sa narine ; il demande d'où vient cette bonne odeur ; on lui répond que c'est le collège des prêtres qui célèbre un festin. Il s'excuse incontinent auprès de ses justiciables, et va s'asseoir au festin du corps sacerdotal.

Cet empereur est le seul, nous le répétons, qui trouva moyen de concilier le luxe de table avec l'économie.

La seule grosse dépense de cet étrange empereur fut le *donativum*. Cette distribution en argent, faite aux soldats à son avènement, devait devenir désormais une institution.

Est-ce à dire que ces manies et ces écarts empêchent que Claude ait eu quelques vues humaines, fait quelques sages lois ? Mais il n'y a pas là de quoi justifier les réhabilitations qu'on essaie de faire de ce personnage, que la verve satirique de Sénèque, injuste peut-être en sens contraire, a représenté après sa mort et son apothéose, condamné à traîner perpétuellement des sacs de procès, dénouement que le peuple remplaça par la métamorphose de Claude en citrouille.

Si l'homme chez Claude peut mériter quelque indulgence, le règne en est tout à fait indigne ; il est burlesque et odieux.

D'ignobles débauches, des exécutions sanglantes, ne sauraient nous voiler le rôle que le luxe maladif, effréné, joue même dans ces crimes.

Ainsi, la grande prostituée impériale, Messaline, fait mettre à mort Asiaticus à cause de son immense richesse ; il avait encore embelli les jardins de Lucullus, et Messaline voulait les avoir.

Singulier rapprochement ! C'était aussi pour un désir analogue qu'Agrippine poussait Claude à d'odieuses cruautés. Elle convoitait les luxueux jardins de Statilius Taurus, et le forçait à se donner la mort.

Quant au monstre de débauches, couvert du sang de tant de victimes, qui, sous le titre d'impératrice, déshonora le monde et laissa le nom de Messaline comme

synonyme de toutes les infamies, on trouve dans ses orgies un mélange de luxe malsain et de vice effronté. Témoin la scène finale où Messaline trouva la mort au sein d'une de ces fêtes où se confondaient la magnificence, les raffinements sensuels et les cyniques nudités.

Les affranchis, surtout Narcisse, effrayés de la voir dépouiller le palais pour orner la demeure de Silius, son amant, qu'elle avait épousé, dit-on, en secret, au mépris de toutes les lois, ont tout dévoilé à Claude. Ils cherchent la misérable femme pour la tuer. Son époux, hésite, et bientôt il va oublier ses griefs dans les délices d'un repas. L'indigne épouse célébrait une fête dans le palais. On était au milieu de l'automne. Messaline représentait une scène de vendanges. Auprès des cuves où le vin coulait sous le poids des pressoirs, des femmes, à demi-vêtues comme les bacchantes d'une peau de daim, dansaient à l'entour, et Messaline, les cheveux épars, le thyrses en main, Silius, couronné de lierre, accompagnaient des chœurs lascifs.

Les jardins du Lucullus furent le dernier refuge où elle s'enfuit affolée. Préparant sa requête suppliante, sommée par sa propre mère de se donner la mort et ne l'osant pas, elle fut percée enfin d'un coup d'épée par le tribun. — Claude, qui avait commencé à s'attendrir, apprit cette mort avec impassibilité; il demanda à boire et continua le somptueux festin.

Le nom de Néron ôte toute envie de rire, même quand les actes restent extravagants et ridicules. Néron est comme Caligula un homme plein de fantaisie, mais cette fantaisie revêt des formes différentes et plus cal-

culées. Elle reste la suprême expression de la recherche effrénée de l'inouï et de l'impossible, ce dernier terme où aboutit l'ambitieuse divinité des Césars.

Ce règne, ainsi que le fait observer Tacite, marque l'apogée du luxe romain sous l'empire.

Cela est vrai pour la société (on en verra plus loin les preuves), comme pour le prince et pour le palais. Et pourtant combien de surprises du même genre nous sont réservées par l'imagination féconde des successeurs de Néron !

Sous chacun de ces règnes, l'histoire peut, en étendant ses regards, découvrir quelque progrès accompli, quelque mélange de bien réalisé. Cela deviendra plus sensible surtout sous les Antonins. Mais ce règne de Néron dans ses grands traits, comment y voir autre chose, bien qu'il ait trouvé aussi de nos jours des avocats, qu'une orgie de vices et de crimes ?

Cette orgie « le monde la supporta quatorze ans ¹. »

C'est à Néron que Tacite applique cette énergique expression, vraie devise de ces despotes-dieux : *incredibulum cupitor*.

L'incendie de Rome fut-il ordonné par lui, comme une fête pour ses yeux et comme un moyen de débayer le terrain nécessaire à ses projets gigantesques ? Du moins

¹ C'est l'expression même dont se sert l'impassible Suétone, qui semble las lui-même des horreurs qu'il vient de raconter avec son exactitude et son calme ordinaires. Parlant de la fin de Néron et de l'abandon où il est laissé, il dit : « Talem principem paulo minus quatuordecim annos perpessus terrarum orbis tandem destituit ». Cette fois Tacite n'aurait dit ni autrement ni mieux.

n'est-il guère douteux qu'il le laissa se développer, si même il ne prit pas des mesures pour en augmenter l'étendue et la puissance destructive.

Cette vieille Rome, avec ses monuments vénérés, mais avec ses rues sordides, n'était pas assez somptueuse à son gré. La flamme devint complice de son rêve colossal. Rebâtir Rome toute neuve, toute brillante et superbe, quel rêve en effet !

Des milliers de victimes périrent dans les flammes ou sous les décombres. Ce fut un spectacle plein d'horreur que l'écroulement de ces vastes quartiers populeux, avec leurs maisons hautes et sans solides fondements et leurs rues presque sans issue. Qu'importe un tel détail ? Ce n'était rien, ou c'était un attrait de plus. Néron était un artiste, il aspirait à être un créateur. L'important était qu'il fût fait table rase de tant de laideurs. Quel emplacement s'ouvrait pour un immense palais impérial ! Quel espace pour des quartiers magnifiques ! Quelle Rome va naître, toute une Rome agrandie, embellie, datant du règne de Néron !

La *Maison d'or*, cette réalisation sans égale d'une pensée d'orgueil, qui pourrait en parler après Tacite ? quelle exactitude de détails, quel éclat de couleurs ne pâlieraient auprès de la description précise et si brillante qu'en fait l'auteur des *Annales* ? « Dans ce palais, dit-il avec un admirable discernement de ce qui en faisait l'étrange originalité, l'or et les pierreries n'étaient pas ce qui étonnait davantage ; ce luxe est depuis longtemps ordinaire et commun ; il enfermait des champs cultivés, des lacs, des solitudes artificielles, bois, esplanades

lointains. Ces ouvrages furent conçus et dirigés par Celer et Severus, dont l'audacieuse imagination demandait à l'art ce que refusait la nature, et se jouait capricieusement des ressources du prince. Ils lui avaient promis de creuser un canal navigable du lac Averné à l'embouchure du Tibre, le long d'un rivage aride ou sur un sol traversé de montagnes. On ne rencontrait d'eaux que celles des marais Pontins ; le reste du pays était sec ou escarpé ; dût-on venir à bout de vaincre les obstacles, *le travail était excessif, l'utilité médiocre*. Néron cependant *voulait de l'incroyable* ; il essaya de percer les hauteurs voisines de l'Averné, et l'on voit encore des traces de son espérance déçue ¹. »

Oui, tels sont bien les traits de ce faste « incroyable », tels sont les caractères qu'offrent ces parcs occupant près de quatre lieues, semés de statues, de maisons de plaisance aux bords d'un lac, remplis de bêtes sauvages, accidentés à souhait pour le plaisir des yeux, renfermant des retraites profondes pour le repos et la rêverie. Tels sont ces bains où un robinet amène l'eau de mer, un autre les eaux sulfureuses d'Albula. Vous la voyez cette statue de Néron, d'or et d'argent, haute de cent vingt pieds, qui se dresse à l'entrée de l'immense vestibule, et qui domine les portiques aux trois rangées de colonnes occupant une longueur d'une demi-lieue.

L'imprévu, le rare où ne sont-ils pas ? On les rencontre jusque dans ces coquillages à grosses perles qui, mêlés à l'or et aux pierres précieuses, ornent d'une façon si

curieuse les appartements éblouissants, où l'éclatante beauté des tapisseries et des peintures réunit toutes les magnificences.

Le rare et l'extraordinaire on les rencontre dans ces salles à manger d'une construction insolite, dont les plafonds sont des tablettes d'ivoire mobiles, qui laissent échapper sur les convives une pluie de fleurs et de parfums.

On les rencontre cet extraordinaire et ce rare dans cette grande pièce ronde et mobile qui tourne sans cesse sur elle-même pour imiter le mouvement du monde.

A la vue de ces merveilles, qui mettront à sec le trésor public, et qu'allaient payer des confiscations et des assassinats, Néron devait laisser échapper une exclamation qui peint naïvement ses prétentions démesurées : « Enfin je vais être logé comme un homme ! »

Néron pourtant, par l'incendie dont on le soupçonnait et par cette monstrueuse construction faite avec les ruines de la patrie, disait-on, Néron s'était rendu abominable. Il avait à reconquérir sa popularité.

Il le fit avec une habileté efficace à force de jeux, de spectacles, mêlés de cruautés. Calcul odieux dont les chrétiens, sur lesquels fut rejeté le soupçon d'incendie, devaient faire les frais. La plus complète de ces fêtes néroniennes fut celle où ces chrétiens furent traînés sur l'amphithéâtre. Les uns furent enveloppés de peaux de bêtes et livrés à des chiens furieux, les autres furent enduits de résine et attachés vivants à des poteaux d'où ils purent contempler les jeux donnés au peuple dans les

jardins du palais. Le soir venu, on les alluma et ils servirent de flambeaux.

Dix quartiers détruits sur quatorze ouvraient l'espace à ces rêves de fastueuse reconstruction d'une Rome faite à l'image de ces idées grandioses. Néron mit une sorte de *dillettantisme* à examiner les plans. Cette ville nouvelle était sa fille : il voulait la nommer *Néropolis*.

Ce nom insolent ne put détrôner celui de la vieille Rome.

Au reste, cette ville renouvelée, remplie de palais, de maisons superbes, fut aussi plus commode. Ses maisons furent alignées, ses rues élargies, ses édifices réduits à une juste hauteur ; des portiques s'élevèrent devant la façade des bâtiments ; la pierre d'Albe ou de Gabie, qui résiste à la flamme, fut substituée au bois.

Le peuple eut ses cirques agrandis, ses théâtres plus beaux, ses promenades plantées.

Néron compléta ce qu'avait commencé Auguste. Il força les particuliers qui détournaient l'eau à leur usage à la rendre au public ¹. Il soulagea le peuple d'une partie des taxes de consommation.

Cédant à sa vanité d'artiste et d'acteur, il parut de sa personne sur le théâtre devant les sénateurs et cent mille Romains ; il y conduisit des chars, il y disputa le prix pour la lyre et le chant. Le jeune César avait toujours préféré les jeux du cirque et de l'amphithéâtre aux exercices de la guerre. Il partagea et accrut à cet égard la passion du peuple romain. Il donna les *juvenalia*, les

¹ Tacite, *Ann.*, lib. XV, XVIII.

jeux néroniens établis tous les cinq ans, *les très-grands* jeux, tous accompagnés de repas publics et de distributions au peuple de billets de loterie. Tous gagnaient, les uns de riches étoffes; les autres, des tableaux, un cheval, un esclave, des oiseaux rares, des plats recherchés; quelques-uns même des perles, des pierres précieuses, des lingots, un navire, une maison, une terre.

Le luxe de Néron éclate sous toutes les formes inattendues, éblouissantes, qui ont l'air d'un perpétuel défi. Un jour il porte un diadème qui coûte quatre millions de sesterces. Il ne met jamais deux fois le même habit. Il joue à quatre cent mille sesterces le point. Il lui plaît de pêcher avec un filet doré, composé de fils de pourpre et d'écarlate. Il voyage avec un nombre de voitures évalué à mille. Il fait ferrer ses mulets d'argent, vêtir ses muletiers de la belle laine de Canuse. Son cortège de cavaliers et de coureurs est couvert de bracelets et de colliers.

Quelles recherches étranges on le vit déployer dans le fameux festin de Tigellin ! « On construisit sur l'étang d'Agrippa un radeau qui, traîné par d'autres bâtiments, portait le mobile banquet. Les navires étaient enrichis d'or et d'ivoire; de jeunes infâmes, rangés selon leur âge et leurs lubriques talents, servaient de rameurs. On avait réuni des oiseaux rares, des animaux de tous les pays et jusqu'à des poissons de l'Océan. Sur les bords du lac s'élevaient des maisons de débauche remplies de femmes du premier rang. Ce furent d'abord des gestes et des danses obscènes; puis, à mesure que le jour disparut, tout le bois voisin, toutes

les maisons d'alentour retentirent de chants, étincelèrent de lumières. Néron, ivre de toutes les voluptés que tolère ou que proscriit la nature, semblait avoir atteint le dernier terme de la corruption¹. »

Il se vantait de ses dépenses folles, les réduisait pour ainsi dire en théorie. La prodigalité, disait-il, est le seul usage agréable des richesses. Compter ses dépenses c'est être sordide. Pour être vraiment magnifique, il fallait savoir se ruiner. Propos de fou ou d'enfant gâté, qu'il accompagnait de l'éloge de Caligula, prince admirable, ajoutait-il, pour avoir dissipé en deux ans la grande fortune laissée par Tibère². C'est en suivant un si beau modèle qu'il enrichit de vils histrions, un joueur de luth comme Ménécrate, un gladiateur comme Specillus, qui reçurent les biens de personnages consulaires; un usurier comme Cercopithecus Paneros, comblé de donations, de maisons de ville et de campagne, et à qui il fit faire de royales funérailles; un Tiridète enfin, qui reçut de lui jusqu'à huit cent milles sesterces par jour. Poppée eut aussi ses mules ferrées d'or, et cinq cents ânesses la suivirent dans tous ses voyages, pour remplir de leur lait la baignoire où son teint venait chercher la fraîcheur.

Comment les profusions de César n'eussent-elles pas amené d'autres profusions, qui semblèrent rivaliser avec les siennes, de la part de ses amis qui le recevaient? L'un dépense dans un festin quatre millions de sesterces

¹ Tacit., *Ann.*, lib. X.

² Suét., *in Nerone*.

en roses et en couronnes de soie parfumées. Othon, dans un souper, fait verser sur son hôte une pluie odorante qui coule de tous côtés de tuyaux d'or et d'ivoire.

Demandons ses comptes à ce criminel délire. Partout nous y voyons l'arbitraire, l'iniquité, le sang. Les besoins les plus légitimes restent en souffrance. On diffère la paye des soldats et les pensions des vétérans. Néron décide qu'au lieu de la moitié du bien de ses affranchis qui lui revenait par succession, les cinq sixièmes lui appartiendraient, lorsque, sans raison suffisante, ils porteraient le nom d'une des familles auxquelles il était allié.

Mais il y a une source plus abondante où une tyrannie sans scrupule et sans pitié devait puiser à pleines mains ; c'étaient les testaments, matière admirable à interprétations captieuses et à confiscations.

Pour qu'un testament soit acquis au fisc, il suffira désormais que le testateur soit déclaré coupable d'*ingratitude* envers le prince. Pour être ingrat, il suffira de l'avoir oublié ou de ne lui avoir fait qu'une trop petite part dans son héritage.

On se mettait en garde contre les jurisconsultes qui avaient dicté ou écrit ces testaments ; s'ils avaient pris des précautions qui déplaisaient au prince, on les condamnait à la prison, à l'amende, à l'exil.

La loi de lèse majesté fournit aussi son contingent de ressources. On devait connaître en justice de toutes les paroles et de toutes les actions. Quel encouragement aux délateurs !

Quiconque reçut une charge dut un tribut à César.

Néron rappelait au nouveau titulaire la dette qu'il contractait en entrant en fonction.

Tout fut mis au pillage, villes libres et peuples alliés, tout jusqu'aux temples et aux statues des dieux, qu'on fondit pour en faire de l'argent. Un affranchi, Acratus, remplit dignement cette mission spoliatrice, en prenant pour auxiliaire Carinas, « aussi habile, dit Tacite, à trouver des raisons pour nier la puissance des dieux que des prétextes pour dépouiller les gens. »

Il restait un moyen, invraisemblable, est-on tenté de dire, chez un tel prince : faire des lois somptuaires pour en tirer une source de profit. Néron le fit en défendant l'usage des couleurs pourpre et violette ; mais il excita sous main les marchands à en vendre et confisqua les biens de ceux qui en achetaient.

Lorsqu'il eut fatigué le monde de ses crimes et de ses exactions ; lorsqu'il eut mis à mort sa mère, ses deux femmes, son frère, plusieurs de ses plus proches parents ; des poètes comme Lucain ; des lettrés comme Pétrone, qui ne fit que prévenir le supplice par son suicide, des hommes vertueux et de généreux stoïciens ; hâté les jours de Burrhus, forcé son maître Sénèque à mourir dans un bain ensanglanté, et tué dans un accès de brutalité sa maîtresse Poppée d'un coup de pied dans le ventre ; alors, ce chanteur, ce poète qui tournait, dit-on, passablement les vers, ce lettré, cet artiste enfin eut l'idée d'aller demander à la Grèce une distraction qui l'arrachât à des souvenirs dont il était parfois troublé. Il espéra trouver dans cette terre pleine de souvenirs et de monuments un aliment à sa curiosité blasée, un champ

pour de nouveaux triomphes, peut-être aussi un moyen d'échapper à de menaçantes rumeurs. — Voyage inouï dont la pompe et les folies éclipsent tout ce qu'on avait vu de Néron lui-même! — Toute une armée de comédiens, de musiciens, de saltimbanques, sembla renchérir encore sur son cortège habituel de mille voitures, sur les magnificences ordinaires de ses voyages. Ces buffles ferrés d'argent, ces muletiers revêtus de magnifiques étoffes, ces coureurs, ces cavaliers africains avec leurs riches bracelets et leurs chevaux caparaçonnés, tout cet appareil semble se surpasser lui-même. La Grèce n'offre pendant un an que fêtes perpétuelles, jeux isthmiques, olympiens, toutes les autres solennités rapprochées, réunies dans quelques mois. Et Néron est partout vainqueur, soit qu'il récite des vers, soit qu'il joue de la lyre et fasse entendre sa voix, soit qu'il combatte sur un char traîné par dix chevaux à Olympie. Il remporte tous les triomphes, que lui décernent les peuples, tous les honneurs, toutes les couronnes. Il parcourt la Grèce en maître du monde, ou plutôt en dieu. Lorsqu'il la quitte à regret pour aller déjouer un de ces complots qui bientôt vont le détrôner et le condamner à mourir, il exempte la Grèce d'impôts et enrichit les pays qui l'ont couronné; oui, mais il a fait mourir ses concurrents et plus d'un riche, il a ruiné la Grèce, il a pillé ses temples, il lui enlève cinq cents de ses dieux !

On a décrit son retour triomphal, le déploiement de ses fêtes dans les villes d'Italie, la pompe avec laquelle il étale à Rome les dix-huit cents couronnes qu'il a

rapportées de la Grèce. Il arrive sur le char triomphal d'Auguste, à côté du musicien Diodore. Voyez-le ce vainqueur, en chlamyde semée d'étoiles d'or, l'olivier olympique sur la tête, et dans sa main droite le laurier des jeux pythiens ! Suivent, brillamment parés et les cheveux parfumés, les cinq mille hommes qui forment son cortège. Les victimes partout immolées, la terre semée de safran, les fleurs, les rubans de pourpre, les oiseaux jetés sur son passage, est-ce trop pour celui que peuple, chevaliers et sénateurs acclament vainqueur de tous les jeux, nouvel Hercule, nouvel Apollon ?

Néron pourra mourir d'une mort infâme, au milieu des cris de malédiction des soldats et des anathèmes des honnêtes gens : il n'importe ; de tant de fêtes merveilleuses et de ces distributions follement prodiguées, il devait rester comme un éblouissement sur la multitude et, ce qui paraît monstrueux, comme un sentiment attendri du peuple.

La multitude aima Néron, elle le regretta ; on continua, le jour anniversaire de sa mort, à couvrir de fleurs son tombeau.

Oui, quoique nous en coûte cet aveu : le luxe insensé et criminel fit de cet empereur atroce un empereur populaire, aimé, pleuré.

Si la popularité était le jugement des princes, Néron serait absous.

Galba, vieillard de soixante-treize ans, général intègre et habile, créé empereur par les légions, gouteux, incapable d'écrire ni de marcher, bien intentionné, mais dur jusqu'à la cruauté, économe jusqu'à

l'avarice, Galba fut impopulaire par ses qualités plus encore que par ses défauts. Son manque de représentation devint un grief contre lui.

Il osa refuser à la plèbe les fêtes et les dépenses sur lesquelles elle mesurait son attachement à ses maîtres.

L'honnête empereur, on peut lui donner ce nom malgré ses répressions trop impitoyables, eut d'ailleurs la main malheureuse dans le choix de ses ministres. Comme s'il fallait que la cupidité, le faste et la confiscation n'eussent pas d'interrègne sous les Césars, on les vit représenter par un Icetus, affranchi de Galba, par un Vinius, son lieutenant, quand Galba gouvernait la Tarragonnaise, par un Laco, son ancien assesseur. Ce triumvirat exerça des exactions impitoyables, versa le sang des riches, chevaliers et sénateurs, et vendit les charges que l'empereur eût voulu réserver aux plus dignes.

Le « secret de l'empire était divulgué, » comme dit l'auteur des *Annales* : on savait désormais que le rang suprême était aux mains de l'armée.

La force qui avait élevé Galba devait le précipiter.

Il eut contre lui tous ceux qu'il n'avait pas gorgés de faveurs. Lorsqu'il leur eut présenté la perspective d'un successeur sévère et vertueux en désignant Licinianus Piso, il fut perdu. Ce règne éphémère, rempli de rigueurs sanglantes, finit, selon l'usage qui tendait à s'établir, par la révolte des armées, l'insurrection du peuple, l'abandon du sénat et l'assassinat du prince.

Le luxe corrompu retrouva son représentant impérial avec un jeune voluptueux qui avait montré pourtant

quelque sagesse dans l'administration d'une province, avec ce favori et ce complice des orgies de Néron, installé empereur par les prétoriens. Othon devait chercher à rappeler à la plèbe le souvenir de Néron par ses libéralités. Les courtisans aussi redemandaient la munificence, l'éclat, bannis par le vieux Galba, dont ils détestaient la sobriété bourgeoise, les mœurs étroites et pauvres : les femmes et les jeunes gens réclamaient les plaisirs, les présents, les fêtes, l'influence perdue.

Mais quoi? ce ne fut pas même un règne de cent jours. Il ne fit qu'apparaître dans un orage sanglant, ce jeune homme dissolu, cynique, dépravé jusqu'au fond de l'âme; qui avait partagé, favorisé, conseillé, non pas seulement les débauches, mais les plus affreux crimes de Néron; ce héros d'aventure, sous les apparences d'une femme qu'il aimait à se donner, portant de longs cheveux postiches, imberbe, parfumé, brave à la fin par désespoir. Il ne recula ni devant des flots de sang, ni devant le risque de sa vie pour échapper à ses dettes et assurer ses voluptés. Il n'en jouit même pas en repos dans ce court intervalle.

Un soir, une émeute de l'armée menace le palais. Othon donnait un souper qui s'était prolongé outre mesure : quatre-vingts sénateurs, leurs femmes, d'autres personnages non moins odieux à la soldatesque, sont obligés de prendre la fuite; ils s'esquivent sous les déguisements les plus vils. Quand les portes sont forcées, Othon, en costume de débauche, la ceinture dénouée, trébuchant dans ses longs vêtements, se dresse sur un lit de festin, prodigue à ses redoutables défenseurs les

supplications les plus touchantes, et ne réussit à les calmer qu'en leur promettant 5 000 sesterces par tête.

Triste comédie qui se mêle à une tragédie pleine de brusques et sanglantes péripéties !

Othon et Vitellius négocient pour le trône, se demandent mutuellement par lettres le sacrifice de leurs prétentions ; à quel prix ? Au prix de la promesse de richesses sans bornes et d'un faste sans limites. Othon propose à Vitellius, s'il fait sa soumission, des palais, des villas, des revenus propres à satisfaire la gloutonnerie la plus exigeante ; Vitellius offre à Othon des trésors immenses, s'il renonce à l'empire, les mêmes richesses, des repas magnifiques et toutes les voluptés.

Vitellius l'emporta. Y a-t-il donc telle chose qu'on puisse nommer le luxe de Vitellius ? Oui, si la prodigalité, fût-elle mise au service de la gourmandise, mérite un tel nom.

Outre les exploits de sa gloutonnerie ruineuse, il prodigue aux soldats ses biens et ceux de ses ennemis¹.

Quant à ces prodiges d'une gourmandise qui ressemble, comme tous les vices des Césars, à une maladie, ils ne représentent que l'abrutissement du luxe des tables.

C'est la stupide prédominance de la quantité sur la qualité, bien que celle-ci ne soit pas exclue.

Tels de ces festins coûtent jusqu'à 400 000 sesterces : on y sert jusqu'à deux mille poissons des plus fins et sept mille oiseaux.

Vitellius lui-même se pique de génie culinaire, comme Néron se piquait d'être poète. En mourant, il eût pu

¹ V. pour ceci et ce qui précède Suet. et Tac. (Hist.)

dire, avec plus de vérité peut-être : « Quel artiste le monde va perdre ! »

Il excellait à inventer des plats nouveaux.

Il mit en mouvement la marine depuis le pays des Parthes jusqu'au détroit de Gadès pour composer un mets savamment compliqué. On y trouvait mêlés des foies de carlets, des cervelles de faisans et de paons, des langues de flamants, des laitances de lamproies, etc.

Ce glouton s'invitait à dîner chez les particuliers : les repas coûtaient 70 000 francs et plus.

Il volait les viandes jusque sur les autels des dieux.

En voyage, il faisait main basse sur tout ce qu'il rencontrait dans les auberges.

Au reste, il n'en était pas à ses coups d'essai d'impunité et de profusions quand il arrivait à l'empire. Durant l'administration dont il avait été chargé, il avait dérobé les offrandes et les ornements des temples, et substitué à l'or et à l'argent le cuivre et l'étain. Il avait aussi détaché une grosse perle de l'oreille de sa mère pour mettre en gage ce joyau.

On racontait qu'il avait faussement accusé un riche affranchi, qui lui réclamait une dette, de lui avoir donné un coup de pied : il n'avait renoncé à cette accusation calomnieuse qu'après lui avoir extorqué 50 000 sesterces.

Empereur, il fit faire un plat d'argent colossal qui valait 200 000 francs, qu'on nommait *Bouclier de Minerve*. Tacite nous apprend qu'en huit mois sa table absorba une somme qui équivaut à plusieurs millions de notre monnaie.

Au reste, il avait la maladie de la faim, la *boulimie*. Autrement, il n'aurait pas fait arrêter sa litière devant les poêles à frire des marchands ambulants pour tout dévorer.

Vitellius lui aussi fut populaire.

Ses familiarités avec les soldats, ses joyeux repas, son humeur indulgente pour tout ce qui était vice et infamie, le facile pardon dont il couvrait même les crimes, le firent aimer des légions, puis du peuple, — tant qu'il fut le plus fort.

Après quoi le mépris l'emporta sur tout.

Le malheureux, découvert dans un chenil où il se cachait, les vêtements déchirés, mordu par les chiens, promené au milieu des insultes dans la ville, les mains liées derrière le dos, l'épée sous le menton, afin qu'il vit renverser ses statues, trouva une mort aussi ignominieuse que l'avait été sa vie.

Cette vie n'était plus qu'une existence animale depuis longtemps : après avoir mangé, il se vautrait inerte sous les ombrages de sa villa d'Aricie. Le porc ne se réveilla en criant que devant ses bourreaux.

Il y eut alors réaction contre le luxe, réaction dont il ne faudrait pas s'exagérer pourtant la portée.

Voici enfin un bon empereur, Vespasien (69-75).

Modèle un peu bourgeois, dirions-nous aujourd'hui, mais ferme et respecté d'ordre, de régularité, d'inflexible économie.

C'est ce prince aux façons rudes qui, voyant venir à lui un jeune homme tout parfumé pour le remercier de l'avoir nommé à un emploi, lui dit brusquement :
« Que ne sens-tu l'ail ? »

Sa simplicité, sa sévérité, ses réformes, ne furent pas sans effet.

Il ne pouvait renoncer aux distributions d'argent et de vivres. Du moins y mit-il quelque discernement ; il s'attacha à soulager les vraies misères ; il chercha le plus possible à substituer le salaire au don gratuit. Venir en aide à toutes les cités de l'empire que les incendies si réquents alors et les guerres civiles avaient éprouvées ; contribuer à relever les villes de Chypre, atteintes par un tremblement de terre ; favoriser les lettres et les arts de pensions et de dons qui permirent d'entretenir libéralement des professeurs de lettres grecques et latines et des artistes en différents genres ; concourir à de grandes et belles constructions ; fonder une magnifique bibliothèque et d'importants établissements scientifiques, ce fut là l'œuvre d'un luxe intelligent. Cette œuvre contraste heureusement avec tant de pompes grossièrement matérielles et de profusions coupables auxquelles l'histoire de ce temps ne nous a que trop habitués.

Pourquoi ne pas louer franchement Titus, selon la vieille mode ?

On nous dit qu'il régna peu, que la tyrannie eut toujours des prémisses heureuses, en vertu de quoi il aurait pu devenir un affreux tyran, s'il eût régné un an de plus.

Le fonds de générosité qui se montre dans cette nature et les progrès qu'il n'avait guère cessé de faire dans la voie du bien après d'assez fâcheux débuts, mettent les bonnes chances en sa faveur. Prodigue et dissipé, il l'avait été dans sa jeunesse. Devenu empereur, il

démentit les craintes que ses premiers emportements avaient fait craindre.

Nous ne le donnons pas pourtant pour un prince économe. Peut-être est-ce à ses brillantes dépenses, autant qu'aux vertus qu'il montra, qu'il dut, avec l'amour des populations, l'auréole favorable qui entoure sa mémoire.

Titus se montre généreux pour les familles éprouvées par les désastres.

Il dépense beaucoup en monuments publics et en fêtes.

Il bâtit ses fameux Thermes, la merveille des bains.

Il achève le Colisée, œuvre immense, et donne au peuple un amphithéâtre où quatre-vingt-sept mille spectateurs purent siéger sans confusion.

Dans la fête qu'il fait célébrer à l'inauguration du nouvel édifice, cinq mille bêtes fauves furent lâchées dans l'arène. Ces combats de gladiateurs tinrent la population haletante pendant cent jours. Il y eut des spectacles de toute nature : une naumachie incomparable, une loterie avec distribution gratuite de billets par centaines de milliers.

Plus d'élégance que de faste dans sa personne, plus d'agrément que de profusion dans ses festins, de la libéralité à donner sans aucune avidité à recevoir, jusqu'à refuser même les héritages et les présents, une bonne grâce qui faisait valoir ces profusions elles-mêmes, maintiennent la différence profonde que nous persistons à maintenir entre Titus et ses tristes prédécesseurs. On trouve là un ensemble séduisant, un air de grandeur et de franchise joint à une énergie virile toute militaire.

Sera-t-il possible de montrer de l'originalité dans le luxe après les folies bizarres qu'on a vues ?

La réponse est dans le règne et dans le caractère même du tyran qui semble clore cette période avant l'ère des Antonins. Domitien (81-95) déploie en ce genre un esprit inventif.

Il y a du Néron et du Tibère dans ce tyran. Il offre pourtant une physionomie à part. Il a de Néron le faste, la sotte vanité, la passion des spectacles, la manie d'y faire figure ; de Tibère il a l'humeur inquiète et soupçonneuse, la politique astucieuse.

Ce fils de Vespasien, ce frère de Titus, fit d'abord mieux augurer de son caractère.

Il sembla vouloir rappeler Titus : il châtia les délateurs, combattit le scandaleux étalage des femmes mal notées, réforma les théâtres en supprimant les pantomimes et les histrions, arma la loi contre des vices infâmes, impunis jusqu'alors, et fit revivre contre les débauches des vestales la sévérité des vieilles lois romaines.

Dur pourtant déjà, impitoyable, selon son naturel, qui sur ce point ne se démentit pas, mais impitoyable au nom de la vertu.

Ses distributions de vivres et d'argent, dans cette première période de son règne, n'ont rien d'excessif, si on admet qu'à cette époque ces libéralités étaient devenues inévitables. Du peuple elles s'étaient étendues aux grands. Les sénateurs et les chevaliers en prenaient leur large part. Ils acceptaient non-seulement des objets précieux, mais des rations de pain.

Mais Domitien aussi est un malade, un de ces malades

comme le monde en renferme trop souvent, dont la maladie ne se déclare pas toujours ou se renferme dans certaines limites. Chez la masse des hommes, la nécessité du travail, la régularité des habitudes, la force de l'exemple et le frein de l'opinion retiennent sur une pente fatale ces maladies qui n'excluent pas toute liberté et toute responsabilité. Mais supprimez ces obstacles, mettez en leur place tous les excitants, donnez le pouvoir de tout faire, le monde éprouvera à ses dépens ce que deviennent ces malades tout puissants livrés à toute la licence de leurs fantaisies.

Ce caractère triste, irritable, de Domitien, n'ayant aucun frein, s'aigrit, s'ulcéra : ses instincts pervers s'exaltèrent sous l'influence de causes qui toutes tiennent au souverain pouvoir.

Dans une guerre où il comptait se couvrir de gloire, il ne recevait qu'humiliation ; il s'étonna lui-même de n'avoir su se conduire qu'avec lâcheté. Les médailles mensongères que lui décerna le sénat, qui transforma ce vaincu, ce fuyard, en un nouveau Germanicus, ne purent lui faire illusion.

Les injures et les mépris de la multitude, qui trouvèrent à se faire jour, ne lui auraient pas permis d'ailleurs d'ignorer son ignominie.

La conspiration d'un personnage de haute condition, Antonius Saturninus, qui commandait des légions dans la Germanie supérieure, et dont le complot eut peut-être des ramifications dangereuses à Rome même, contribua aussi à le jeter dans la voie des cruautés. La peur, le soupçon, la débauche, l'habitude de faire céder tout

obstacle, eurent leurs effets habituels sur une âme livrée au mécontentement d'elle-même et à une sourde fureur.

Le tyran fastueux et cruel que l'histoire nous montre se déclara donc de plus en plus.

Rien ne dépasse son besoin de représentation et de pompe, sa passion frénétique pour les jeux de l'amphithéâtre, son désir de popularité : sorte de compensation de la haine et de la terreur qu'il sentait chez les grands autour de lui. La cruauté de ces représentations meurtrières en égale seule les splendeurs.

Ce ne sont plus en effet seulement des gladiateurs et des bêtes qui combattent, mais des bataillons entiers d'infanterie et de cavalerie : des femmes mêmes exposèrent leur vie sur l'arène.

Les atrocités les plus raffinées, les mutilations les plus odieuses, que ce prince introduisit dans les supplices, firent partie de ces spectacles. Il fit de l'amphithéâtre, devenu plus que jamais un lieu de carnage et de pompe, son séjour de prédilection.

C'est là qu'il étala tout l'éclat du rang impérial.

Les yeux se fixaient sur cet homme petit de taille, beau de visage, vêtu d'une toge de pourpre à la grecque, ayant sur la tête une couronne d'or avec les effigies de Jupiter, de Junon et de Minerve, entouré du collège des prêtres flaviens, magnifiquement habillés et portant sur leurs couronnes l'image impériale.

Aux pieds de l'empereur on distingue un nain vêtu d'écarlate et dont la tête est petite et difforme.

Domitien, qui partage pour le spectacle l'ardente

curiosité de la foule, est lui-même attentif, immobile. Il ne quitte pas sa place, même quand la pluie tombe à flots. Les spectateurs n'osent pas sortir par peur d'encourir la colère du prince.

Au reste, il aime à laisser des intervalles entre les cris des gladiateurs et les gémissements des mourants : la musique et le chant ont leur tour, et ces lieux de combat s'ouvrent aussi pour les joutes pacifiques de la poésie et de l'art oratoire.

Martial a fait honneur à Domitien d'avoir mis à la portée du public les jardins qui formaient le domaine réservé de l'empereur. L'excellent Domitien répare ainsi aux yeux du poète adulateur l'égoïsme du tyran Néron : « Dans ce quartier où la statue colossale du Soleil touche aux nues, dans le milieu de cette rue où de hautes machines s'élèvent à volonté, brillait le palais odieux d'un prince cruel, palais immense, qui remplissait toute la ville ; les étangs de Néron tenaient la place de ce magnifique amphithéâtre. Dans cette place où vous admirez ces bains bâtis avec tant de célérité, un parc orgueilleux privait de leurs habitations les infortunés Romains. Le portique de Claudia couvre de ses ombres les restes de ce palais qui n'est plus. Rome est rendue à elle-même ; et sous votre empire, César, les délices d'un tyran sont les délices du peuple ¹. »

Martial met au-dessus de tous les travaux merveilleux dont s'enorgueillissent les autres peuples l'amphithéâtre de Domitien.

¹ Épigr. 2. *De spectaculis*.

Il s'écrie sur le ton de l'enthousiasme : « Que la barbare Memphis garde le silence sur ses pyramides miraculeuses, que Babylone ne vante plus ses hautes murailles, que la molle Ionie ne soit plus célèbre pour son temple de Diane, que l'on n'attribue plus à un Dieu l'autel d'Apollon construit avec des cornes de chèvres; que les Cariens n'élèvent plus aux astres, par des éloges inconsidérés, leurs mausolées suspendus dans les airs. Tous ces ouvrages illustres ne peuvent se comparer à l'amphithéâtre de César : ce chef-d'œuvre doit seul occuper la renommée ¹. »

Plus que jamais les étrangers affluaient à Rome. « Est-il, s'écrie le même poète de cour, est-il des contrées assez éloignées, assez barbares, dont quelque habitant ne soit à Rome? Le cultivateur de Thrace quitte le mont Hémus, patrie d'Orphée; le Sarmate, qui se nourrit de cheval, celui qui boit les premières eaux du Nil, celui qui demeure sur les bords de la mer, l'Arabe, le Sabéen, le Silicien, le Sicambre aux cheveux noués, l'Éthiopien crépu, accourent de toutes parts et sont mouillés par les nuages odoriférants de l'amphithéâtre ¹. »

Domitien voulut avoir un palais digne de lui. Devait-il prendre la Maison dorée? Othon, dans son court passage, y avait songé : il y avait mis les ouvriers; le temps lui manqua. La Maison d'or était impopulaire, odieuse à tous. Les Flaviens, jaloux de se distinguer des Césars — on vient de voir combien Martial sait habilement flat-

¹ Épigr. prim. *De spectaculis*.

¹ Épigr. 3. *De spectaculis*.

ter ce sentiment — prirent donc le parti de détruire cet immense palais. Le siège de l'empire revint par suite au Palatin.

Ce que fut ce palais de Domitien, nous le savons par les fouilles de M. Rosa, qui en a retrouvé la place et les débris. Tout y annonce la grandeur et la magnificence. On y trouve une basilique, où l'empereur rendait la justice; une salle du trône, où il recevait les ambassadeurs et les corps de l'État. On voit sur le sol les marbres vantés par les poètes du temps, marbres de Libye, de Phrygie, de Laconie, marbres de Syrène, de Chio, de Luni. Ici était le trône; là un immense péristyle, qui peut contenir plus de mille personnes debout, occupe l'intérieur; c'est là qu'attendait et se pressait la foule des courtisans. Des bases et des chapiteaux de colonnes ont été recueillis ou sont en place sur les dalles de marbre blanc. La salle de festin est d'une si belle proportion qu'elle ne pouvait servir qu'à ces repas publics dans lesquels Domitien donnait l'exemple de la sobriété. Comme les rangées de tables et de lits étaient adossées et forçaient les convives à regarder de deux côtés différents, on avait ménagé de chaque côté de la salle une nymphée, c'est à-dire une petite cour communiquant par d'immenses fenêtres et ornée d'un bassin, de jets d'eau, de statues, de vasques pleines de fleurs; les invités du César ne respirent ainsi que fraîcheur et parfums. Voici le *lararium*, c'est-à-dire le sanctuaire où l'on venait adorer les dieux protecteurs de la famille impériale, les chambre en formes d'exèdre où l'on pouvait se retirer et causer secrètement, le porti-

que et les petites salles de service qui ont vue sur la vallée de l'Aventin et le grand cirque¹.

Domitien aimait la gloire. Il avait déployé un faste tout à fait inouï dans la guerre des Daces. Les épithalames des poètes courtisans avaient célébré son triomphe. Il fit consister cette gloire de son règne dans la volonté d'éclipser la libéralité de ses prédécesseurs. On n'avait jamais vu tant de repas publics, jamais tant de distributions au peuple.

On distribua dans les jeux jusqu'à des paniers remplis de mets, auxquels l'empereur goûtait le premier.

On distribua des sommes d'argent souvent considérables; trois fois sous ce règne chacun reçut une somme de trois cents sesterces.

Rome se couvrit de nombreux édifices, de théâtres, de temples, de places, d'odéons, de portiques, d'arcs de triomphe, de basiliques, de bains de marbre. On évalue à environ soixante-six ou soixante-dix millions de notre monnaie la restauration du Capitole. C'est même à une somme analogue que Plutarque évalue, sans doute avec exagération, les seules dépenses pour les dorures.

Le culte de l'empereur déclaré dieu fut célébré avec des pompes jusqu'alors inconnues. On lui éleva des temples magnifiques. Les offrandes à Jupiter, à Minerve dont il s'était déclaré le fils, furent multipliées et portées à un degré de richesse extraordinaire.

Stace et Martial ont chanté ces grandeurs éblouissantes du plus pompeux comme du plus sinistre des règnes.

¹ V. les études de MM. Beulé et G. Boissier sur les restes de ce palais.

Ces poètes de cour ont couvert des fleurs de leur enthousiasme factice, et mal rétribué, ce prince qui fit couler à flots le sang des philosophes comme des chrétiens, et ne réserva quelques maigres faveurs qu'aux lettres adulatrices.

Tous les historiens mettent sous les yeux l'épouvantable fiscalité qui fut la conséquence de ces exigences accrues sans aucune mesure. Les bourgs et les villes en devinrent la proie. L'arbitraire prit les formes les plus atroces et les plus bizarres, avec la captation des testaments, le règne des délateurs, et des inventions ingénieusement horribles. Cette histoire de crimes conçus et exécutés avec une férocité réfléchie, épouvante et glace. La pensée ne se rafraîchit un peu qu'au spectacle de vertus énergiques et touchantes suscitées par ces persécutions mêmes. Ces dévouements courageux de quelques citoyens d'une fermeté stoïque, ces beaux caractères de femmes, ces exemples d'une fidélité à toute épreuve de la part d'esclaves, représentent en ces horribles temps la protestation de la vertu. On voit ici avec bonheur la preuve que même, au sein de ces sociétés perverses, il se cache des trésors de noblesse morale, trop relégués dans l'ombre par la peinture qui s'attache au mal et à d'épouvantables excès.

Ce règne finit, comme la plupart des précédents, dans une révolte de palais. L'excès de la peur, à la veille d'une proscription en masse, rendit le courage à un petit nombre de citoyens. Domitien clôt une période. Bien qu'appartenant à la famille flavienne, il eut les vices et rappelle les crimes des pires Césars.

Nous verrons plus tard quels furent, quant au luxe, le rôle et la politique des Antonins et de leurs successeurs : rôle et politique à certains égards différents et meilleurs, lorsque le monde a la chance de tomber sur ce qu'on nomme un « bon empereur », mais dont les vices ne manquent jamais de reparaître et d'accuser le mal essentiel des institutions. Tantôt ceux qui personnifient le pouvoir valent mieux que la société qu'ils gouvernent ou paraissent gouverner, tantôt ils valent moins et calomnient cette société elle-même par l'excès de leurs vices. Les Césars nous ont montré ce qu'on peut appeler la « psychologie morale » du luxe et du despotisme joints ensemble. Les Antonins et leurs successeurs nous en réservent plus d'une expérience encore et plus d'un type différemment caractéristique. — Laissons pour un instant les hommes et les mœurs pour jeter un coup d'œil sur les sources diverses où le luxe public s'alimentait.

CHAPITRE III

SOURCES DU LUXE PUBLIC, OUTRE LES MUNIFICENCES IMPÉRIALES

I

Les empereurs contribuèrent au luxe public avec leurs revenus et ceux de l'État, d'une manière considérable, mais ils n'y contribuèrent pas seuls, il s'en faut.

Ce n'est pas que cette participation des empereurs ait cessé d'être énorme dans certains règnes surtout, bons ou mauvais; car les bons regardèrent aussi comme une de leurs attributions le luxe public, notamment sous la forme des jeux.

On pourra juger des dépenses en ce genre d'un Probus, par exemple, lorsqu'on le verra montrer dans l'amphithéâtre cent lions, cent léopards de Libye, cent de Syrie, cent lionnes, trois cents ours et six cents gladiateurs; et, dans une chasse, qui a pour théâtre le cirque planté de grands arbres, faire lâcher mille autruches, mille cerfs, mille sangliers, mille daims, dont le peuple

eut à se partager les morceaux¹. Les charges qui retombent sur Antonin, par exemple, n'étaient pas moindres quand il exhibait des éléphants, une quantité de tigres, d'hyènes, de rhinocéros, de crocodiles, d'hippopotames, de lions, dont cent furent tués dans une seule représentation. Les Césars avaient donné l'exemple d'entrer dans ces dépenses même pour les provinces. Hérode ayant établi en Judée un spectacle solennel qui devait revenir tous les quatre ans, Auguste et Livie fournirent près de 5 millions de nos francs. Qu'on se représente dans ces fêtes de Titus, dont il a été parlé plus haut, les frais de telles représentations, le seul prix des achats des animaux, lorsqu'on voit que neuf mille bêtes sauvages tombèrent sur l'arène ! Que sera-ce, lorsqu'à ces dépenses qui continuent, il se joindra de grands travaux publics exécutés dans tout l'empire, comme sous un Adrien.

Déjà sous l'ancienne république le montant des dépenses affectées aux plaisirs publics était exorbitant, et se distribuait entre divers participants. Ainsi on voit qu'il y avait une allocation de 200 000 as ou près de 54 000 francs sur les fonds de l'État pour la fête du mois de septembre, qui durait quatre jours. Les autres jeux publics étaient aussi défrayés par l'État sur le produit de l'impôt et des dotations. Mais cela n'avait pu suffire au luxe croissant des fêtes. Les édiles avaient été obligés d'y ajouter des subventions considérables, de leurs propres deniers, ou de recourir à la bourse de leurs amis. Au

¹ Vopiscus. *Vie de Probus*.

milieu du deuxième siècle avant Jésus-Christ, on voit que de brillants jeux de gladiateurs coûtaient trente talents, soit plus de 176 000 francs¹. Cette somme paraît faible elle même en comparaison de la prodigalité inouïe que l'on déploya dans les spectacles, vers la fin de la république. M. Friedländer, dans son savant ouvrage sur les *Mœurs romaines*, pense, fidèle en cela à son point de vue, qui tend à réduire plus qu'à augmenter le luxe impérial, que la magnificence des jeux donnés par les Scaurus, les Pompée, les Jules César, ne fut guère dépassée, même sous l'empire. Milon dissipa trois héritages en spectacles, pour plaire à la populace. Mais M. Friedländer ne conteste pas que le nombre et la durée de ces jeux magnifiques s'accrurent sous l'empire très-sensiblement, ce qui suffit pour résoudre la question sous le rapport financier.

On fut obligé d'élever le tarif des sommes à payer par le trésor de l'État pour les jeux publics. En l'an 511, on trouve, en convertissant les sesterces en francs, pour les jeux dits *romains*, plus de 206 000 francs; pour les jeux dits *plébéiens*, plus de 105 700 francs; et seulement 27 000 francs pour les jeux *augustaux* nouvellement institués.

Le simple énoncé de ces chiffres indique suffisamment qu'ils sont loin de donner l'idée de la totalité des dépenses, et laisse soupçonner que ce que les magistrats ordonnateurs y ajoutaient et ce que les particuliers y mettaient du leur échappe au calcul.

¹ Polybe, l. XXXII.

Nous voyons, par exemple, que dans une ville moyenne de l'Italie, où tout était moins cher qu'à Rome, de bons jeux ordinaires de gladiateurs, durant trois jours, coûtaient 110 000 francs. Or, quelles villes se contentaient d'une seule de ces représentations? et combien de spectacles dispendieux, autres que ceux des gladiateurs, et plus fréquemment répétés!

La participation des riches, sans égaler, on va le voir, celle des villes, était énorme. Ils entraient dans les dépenses de travaux de luxe et dans celles des plaisirs publics, soit par des dons faits de leur vivant, soit par des legs.

Après que les villes eurent reçu de l'empereur Nerva la permission d'accepter des legs, ils devinrent, pour les travaux publics, extrêmement fréquents, et il ne fut pas rare de voir des testaments imposer à des héritiers l'obligation de faire construire des thermes, un théâtre ou un stade.

On en trouve d'assez nombreux exemples cités par Tacite, Pline le Jeune et Pline l'Ancien.

Après la destruction de Crémone en l'an 69, c'est la munificence des citoyens qui restaure les places publiques et les temples de cette ville.

Le grand-père de la troisième femme de Pline le Jeune fait ériger à Côme, en son propre nom comme en celui de son fils, une superbe colonnade, et il donne à la ville un capital affecté à l'embellissement de ses portes.

A Oretum, dans la Tarraconaise, un citoyen fait construire, à la requête du conseil et de la bourgeoisie,

en l'honneur de la *divine* maison impériale, un pont qui lui coûte 80,000 sesterces (21,750 fr.), et qu'il inaugure par des jeux du cirque, également à ses frais.

Le médecin Crinas dépense près de 10 millions de sesterces ou 2,720,000 francs en murailles, qu'il fait élever à Marseille, sa ville natale, et ailleurs. Les deux frères Stertinius épuisent leur fortune par les constructions dont ils dotent la ville de Naples. Dion de Pruse, dont le grand-père avait sacrifié toute sa fortune aux intérêts de sa ville, y bâtit lui-même une colonnade près des thermes, avec boutiques et ateliers; le terrain seul coûtait environ 50,000 drachmes.

Quelques riches font plus encore. Nicétès établit à Smyrne des rues splendides; il élargit la ville jusqu'à la porte d'Éphèse. Le rhéteur Aristide exagère sans nul doute, lorsqu'il affirme qu'Alexandre de Cotyeum fit rebâtir sa ville presque entièrement à neuf; de telles exagérations supposent du moins un grand fonds de réalité. Mais rien n'égale les libéralités célèbres d'Hérode Atticus (né à Marathon en 101, consul en 145, mort en 177). Ses magnifiques constructions n'ont pas moins fait pour sa renommée que ses talents de rhéteur. Il en subsiste des restes imposants, et de nombreuses inscriptions les mentionnent. Il dota la Troade de 5 millions de drachmes nécessaires pour l'achèvement de grands travaux publics. L'Italie et la Grèce éprouvent également ses bienfaits : il construit à Corinthe un théâtre couvert, à Olympie un aqueduc, aux Thermopyles des bassins pour des bains sulfureux; il orne le stade, à Delphes, de marbre du Pentélique; il

songe même au percement de l'isthme corinthien. Il restaure un temple de Minerve; fait revêtir, à Athènes même, le stade des Panathénées, de Lycargue, de marbre du Pentélique; érige, sur le rocher qui en domine les côtés, un temple à la Fortune avec une statue de la déesse en ivoire, et bâtit au pied de l'Acropole, en l'honneur de son épouse Régilla, un théâtre couvert en bois de cèdre, qui pouvait contenir environ six mille personnes.

Nous bornerons là ces exemples. Les inscriptions subsistantes et maints témoignages permettraient de les multiplier pendant toute la durée de l'empire.

La part des villes dans le luxe public et d'abord dans leurs propres divertissements était en définitive la plus considérable : c'était peut-être de tous les impôts celui qu'on acquittait avec le moins de regret. Elles contribuaient pour les spectacles et pour les courses de chars si passionnément recherchées. Quelquefois la contribution était fixée par l'empereur : c'était le cas quand il s'agissait de faire venir de Rome des objets qu'on ne pouvait trouver ailleurs. Ainsi Capoue voulut donner des fêtes où les chevaux figuraient; Gratien fixa l'indemnité due par cette ville à deux mille *modii* de fèves, au profit de chacune des écuries des quatre factions de cochers, *prasina*, *russata*, *albata* et *venata*, nommées ainsi selon qu'elles portaient la couleur verte, rouge, blanche ou bleue. Le trésor public intervenait lorsque les ressources des magistrats étaient insuffisantes, ou que l'empereur avait lui-même besoin d'y recourir pour les fêtes extraordinaires. Il prenait à

son compte les frais de nourriture et d'entretien des chevaux curules. Mais plus lourde encore était la charge imposée aux magistrats des cités, aux duumvirs, à la curie, dans les villes de province. La même charge devait retomber à Rome, et plus tard à Constantinople, sur les préteurs, sur les questeurs et sur les consuls.

Une foule de dépenses accessoires étaient entraînées par ces grandes représentations du cirque.

Il fallait faire venir des provinces éloignées ces animaux qui faisaient par leur nombre ou par leur singularité l'admiration des spectateurs. C'étaient des magistrats urbains qui les conduisaient. Le transport s'en opérait au moyen de réquisitions ou par la poste publique. C'étaient encore les villes qui faisaient les frais du séjour, si longtemps prolongé parfois, des animaux et de leurs conducteurs. C'étaient elles qui fournissaient les cages pour les bêtes féroces, et d'autres accessoires. Honorius dut chercher à limiter ces contributions abusives.

C'étaient encore les villes qui, dût tout l'honneur en revenir à tel gouverneur de province, prodigue aux dépens de l'impôt, payaient les prix offerts aux vainqueurs des courses et aux acteurs.

Pour renfermer l'abus dans des bornes infranchissables, on avait empêché les prix décernés par les gouverneurs de dépasser deux *solidi*. On laissait au prince seul le privilège d'offrir en prix une robe de soie, aux seuls consuls celui de distribuer de l'or, ainsi que ces tablettes d'ivoire, sur lesquelles étaient, on le

suppose, inscrits les programmes des représentations. Pourtant les prêtres eurent aussi, jusqu'à Théodose, le privilège d'élever aussi haut qu'ils voudraient le chiffre de la dépense et la valeur des prix.

Les gladiateurs étaient la grosse dépense. Aussi les villes cherchaient-elles à s'en affranchir et laissaient-elles le sacrifice se partager entre l'État et les particuliers.

L'État nourrissait les prisonniers aux frais du trésor ou des provinces, dans les prisons publiques où ils étaient instruits et exercés à cet art si périlleux. On sait pourtant qu'un tel métier exerçait un certain attrait sur certains hommes qu'on voyait s'y livrer volontairement : lorsque ceux-ci n'étaient pas entretenus par des particuliers opulents, c'était encore le trésor public qui faisait les frais de leur salaire.

Le luxe public ne se composait pas seulement, sous l'empire, de ce genre de dépenses.

Il y en avait heureusement d'autres d'une nature plus élevée qui contribuaient à l'éclat des villes comme à l'utilité publique.

Telles étaient des écoles de tous les degrés, les bibliothèques, noble décoration des villes et foyer de toutes les connaissances humaines.

Ces grands dépôts étaient alimentés de toutes sortes de livres, ils étaient ornés avec goût de bustes, de sculptures et quelquefois de portraits.

Le culte et ses magnificences recevaient aussi des subsides empruntés aux mêmes sources.

Les *sacerdotes* en voyaient peser sur eux une bonne

partie. Ils payaient les spectacles qui accompagnaient les fêtes religieuses.

Les dotations consistaient en allocations fournies par le trésor public ou en produit des terres, bois et autres propriétés du domaine sacré. Elles servaient à l'entretien du personnel inférieur des temples, et subvenaient aussi, avec l'aide de la générosité privée, à la célébration des sacrifices et des fêtes.

Pour les travaux fastueux, marqués pourtant le plus souvent d'un caractère utile, on rencontre aussi une répartition des charges entre les riches qui les prennent à leur compte, les caisses des villes ou de certaines corporations, la caisse dite du vin, par exemple, où l'État puise abondamment.

C'est ainsi qu'on verra l'empereur Adrien délivrer à Atticus, pour la construction de l'aqueduc de la ville de Troade, trois cents myriades de drachmes, ou environ deux millions de francs ; Théodose, allouer au préfet du prétoire une somme de quatre cents *solidi*, pour faire opérer le curage du Nil ; Alexandre Sévère, employer le montant des droits perçus sur les courtisanes et les gens de mauvaise vie à la restauration du théâtre, du cirque, de l'amphithéâtre et du temple de Saturne.

Pourtant, même à ces époques où l'aristocratie n'a plus la même ambition ni le même intérêt à la popularité, il se trouve encore des citoyens assez riches et assez désireux de la renommée et de l'influence pour lutter même avec les empereurs de magnificence et de générosité.

II

LUXE ET MAGNIFICENCE DES GRANDES VILLES.

Ce serait assurément tracer une peinture peu fidèle du luxe répandu dans le monde romain, que de s'en tenir, comme on le fait trop souvent, à la seule capitale.

L'empire avait lui-même conçu de ses propres progrès, de son propre bien-être, malgré les causes de trouble et de souffrance, de sa civilisation en un mot, comme on dirait aujourd'hui, une haute idée qui ne se concentrait pas seulement sur la ville des empereurs. A côté des peintres chagrins, des moralistes attristés à juste titre, qui voyaient les vices, des historiens qui signalaient le mal dans les hautes régions de la société, il y avait des apologistes qui parlaient de leur temps avec un enthousiasme assez analogue à celui avec lequel nous parlons souvent du nôtre.

Dans le panégyrique de Rome, prononcé en l'an 145 de notre ère, par le rhéteur Aristide, on ne saurait, au milieu des hyperboles de ces discours de circonstance, méconnaître une grande et triomphante expression de ces progrès « Quand vit-on jamais, s'écrie-il, un aussi grand nombre de villes sur la terre ferme et sur les bords de la mer, et tant de villes si parées? Quel souverain du temps jadis a pu jamais se flatter, en voyageant dans son empire, d'en rencontrer chaque jour une autre,

souvent même d'en traverser deux ou trois sur sa route, dans la même journée? On serait tenté de dire que les princes d'autrefois ne régnaient que sur des déserts garnis de places fortes, tandis que vous, Romains, vous réglez seuls sur des villes. Sous votre domination, toutes les villes grecques refleurissent, et les monuments, les œuvres d'art dont elles sont ornées, concourent tous également à votre gloire. Les côtes et l'intérieur des terres fourmillent de villes, bâties et agrandies par vous. L'Ionie est au premier rang pour l'éclat et la beauté de ses cités; autant elle excellait, auparavant déjà, sur les autres pays, par les grâces naturelles, autant elle a encore gagné depuis par la comparaison du présent avec le passé. La grande et superbe ville d'Alexandrie est devenue comme le collier qui étincelle sur la gorge d'une femme opulente, un des bijoux de votre empire. Toute la terre est en habits de fête; elle a quitté son ancien costume bardé de fer, et ne rêve que magnificence, parures et plaisirs de toute espèce. Toutes les villes sont possédées de la même ambition; chacune n'aspire qu'à paraître, sinon la plus belle, au moins la plus jolie. Tout est rempli de stades, d'aqueducs, de propylées, de temples, d'ateliers et d'écoles; tout autorise à dire que la terre, cette malade d'autrefois, est maintenant revenue à une santé florissante. Lorsqu'on voit comment vos dons affluent de tous côtés, on ne saurait affirmer d'aucune de ces villes qu'elle est plus favorisée que les autres. Toutes sont radieuses d'élégance et de splendeur; toute la terre est ornée comme un vaste jardin. »

Combien les splendeurs matérielles de ces cités, qui

reproduisaient presque toutes les édifices et les divertissements comme les pompes de Rome, prise par elles comme modèle, justifiaient souvent cet éloge!

Les misères de cette longue période ne doivent pas nous cacher ce qui s'y mêle d'éclat extraordinaire et, dans les grandes villes, de moyens de satisfaction et de bien-être matériel.

Si général que soit cet éloge du rhéteur Aristide, il s'appliquait pourtant plus particulièrement à certaines villes, en Italie et dans d'autres provinces.

Dix-huit villes d'Italie avaient été désignées comme les plus belles sous le rapport de leur situation, de leur aspect architectural et de leur opulence, par les triumvirs qui permettaient de les livrer aux soldats en gage de leur paye.

Appien¹ mentionne parmi celles-ci, comme les plus importantes, Capoue, Rhégium, Bénévent, Vénusie, Nucérie, Ariminum, Hipponium.

Au temps de Strabon, c'était la haute Italie ou Gaule cisalpine qui l'emportait sur toutes les autres parties de la péninsule pour la grandeur et la richesse des villes. Vérone, Milan, Padoue, Ravenne, Aquilée, Plaisance, Crémone, Parme, Modène, Bologne, Pavie (Ticinum) et Tortose, avaient une importance considérable.

Dans la moyenne Italie, Oriculum et Assise témoignent aussi de l'éclat des villes, et, dans la basse Italie, Herculaneum, Pompéi, montrent que même les villes moyennes étaient pourvues d'édifices publics et d'un

¹ *Bell. civ.*, IV, 3.

luxe de décoration qui frappe, eu égard au médiocre développement de ces villes elles-mêmes.

La Gaule, du moins dans sa partie méridionale, présentait nombre de cités riches et ornées : telles que Arles, Narbonne, Orange, dans la Narbonnaise.

De même en Espagne, la Bétique, formée des provinces de Séville, de Cordoue et de Grenade, ainsi que de parcelles des provinces limitrophes, comptait des villes comme Gadès (Cadix), où il y avait, du temps de Strabon, cinq cents notables possédant un revenu d'au moins un million six cent mille sesterces.

Dans les provinces de Numidie et d'Afrique, plus de vingt villes présentent des ruines imposantes, des vestiges d'amphithéâtre, en pierre. Au troisième siècle, Carthage relevée devait éclipser presque toutes les autres cités.

La capitale de la Syrie, Antioche, offrait une splendeur incomparable.

La magnificence architecturale d'Héliopolis et de Palmyre date en partie du deuxième siècle.

Il faudrait parcourir ainsi la Phrygie, la Mysie, la Carie et la Lydie ; nommer, sinon décrire, Halycarnasse, Pergame, Éphèse, Milet, Sardes et Smyrne, s'arrêter en Bithynie, à Nicée et à Nicomédie, en Cappadoce, à Césarée, chercher dans la Grèce, quoique bien déchue, tout ce qui rappelait avec éclat l'ancien état, et passant au nord, signaler avec une légitime admiration jusque dans les provinces germaniques, des cités comme Cologne et Trèves.

Partout où s'étend la conquête, où rayonne le génie

romain, une multitude de débris atteste la grandeur du luxe de décoration et d'embellissement.

Mais quel nom attire plus l'attention que celui d'Alexandrie, dont le rhéteur Aristide donne une si magnifique idée?

C'est l'Athènes et c'est la Rome tout ensemble de l'Égypte.

Alexandrie, ville de sciences, de richesses et de plaisirs; voluptueuse comme l'Asie, philosophique et érudite comme le vieil Occident : intermédiaire entre deux temps, lieu de passage entre deux mondes.

« Voyez ces fêtes sur le Nil, ce bras du fleuve semé de villas et de lieux de plaisir; ces milliers de barques, qui montent illuminées, portant aux joies de la voluptueuse Canope le peuple tout entier d'Alexandrie. Voyez ces stades, ces odéons, ces théâtres où tous, hommes, femmes, enfants, poussent l'enthousiasme jusqu'au délire, si bien qu'un jour de spectacle est, dans tout Alexandrie, comme un jour d'émeute; — cette passion surtout de la musique, pour laquelle on meurt écrasé dans la foule, ne regrettant rien, si ce n'est de ne pouvoir plus entendre; ces virtuoses qu'on porte en triomphe, qu'on appelle sauveurs, qu'on appelle dieux; — ces journées de cirque d'où chacun revient insensé, criant, maudissant les dieux, ayant perdu parfois jusqu'à ses vêtements. — Le trafic et le plaisir feront-ils négliger la science? Voyez ces gymnases, ces musées, ces bibliothèques, ces écoles où la jeunesse de tout l'Orient vient demander le savoir que l'on cherchait autrefois dans Athènes. Dans le palais même des rois, une savante aca-

démie a ses conférences, ses studieuses promenades, ses doctes banquets. — Plus loin, sont des monuments, des temples, un hippodrome; la Nécropolis, cité des morts, grande et magnifique comme la cité des vivants. La rue la plus étroite d'Alexandrie suffit au passage des chars; au centre de la ville se croisent deux rues, larges de cent pieds chacune et bordées de colonnes, sur une longueur de six stades pour l'une, de trente stades (environ une lieue un quart) pour l'autre ¹. »

Ce qu'on vient de dire suffit à montrer combien le luxe rayonnait au loin dans le monde romain, et quels foyers représentaient la splendeur de la civilisation matérielle, intellectuelle même.

Ce qu'il fallait renouveler, c'était le fonds moral.

Les écoles, elles abondaient.

Les divertissements, quelle ville en manquait?

L'amphithéâtre de Nîmes pouvait contenir 17,000 spectateurs, celui de Vérone 22,000.

Partout des arcs de triomphe, partout d'incomparables théâtres, partout des monuments grandioses, partout des milliers d'hommes qui, protégés par les plis ondoyants d'un voile de pourpre, jouissaient gratuitement et en plein jour, des plus pompeux spectacles et des plus émouvants plaisirs.

Ces abris d'une joie frivole étaient comme des temples bâtis pour l'éternité.

La pierre, les briques cimentées, le marbre répandu à profusion, formaient ces monuments indestructibles.

¹ Frantz de Champagny, *Les Césars*, l. II.

L'action du temps est restée presque toujours impuissante sur ces masses colossales.

La main de la barbarie s'est trouvée seule assez forte pour ébranler ce que la civilisation romaine avait fondé.

Mais la société, cet édifice formé de pierres vivantes, cette œuvre mille fois plus compliquée et plus savante que toutes les constructions de l'art, — qui ne peut se passer pour se soutenir, si habilement organisée qu'elle soit, du souffle moral qui l'anime, — la société donnait des signes nombreux de décomposition, au milieu même des progrès les plus brillants de la civilisation matérielle. Progrès, décadence, mots fuyants, termes qui parfois semblent se confondre ! La civilisation matérielle avance. La civilisation morale en profite-t-elle ou s'y corrompt-elle ? Question qui se résout par l'accord dans les hauteurs de la théorie et dans la vérité historique envisagée d'une vue d'ensemble, mais combien de discordances à chaque moment particulier de la vie des nations ! Le caractère des vieilles sociétés en train de s'user est de se dissoudre non-seulement par leurs vices, mais par leurs progrès mêmes.

CHAPITRE IV.

PROGRÈS DU LUXE PRIVÉ SOUS L'EMPIRE

Le développement du luxe de la cour et celui du luxe public devaient exercer sur le luxe des particuliers une influence dont on a pu déjà pressentir l'étendue.

En signalant la corruption générale de ce luxe privé, nous signalerons aussi certains perfectionnements amenés à cette époque par le développement même de la civilisation.

Ce n'est pas en vain que tant d'écrivains, qui tous n'étaient pas de vils adulateurs, ont célébré la *paix romaine*.

Le lecteur fera facilement le discernement de ce qui peut être approuvé, seulement toléré ou admis, et de ce qui doit être flétri par la conscience et l'opinion, dans le tableau qu'on va lire.

La magnificence accrue de la ville devait engager les constructions privées dans la voie où marchait avec tant d'éclat le luxe public.

Les belles maisons se multiplièrent à Rome sous Auguste, et bien plus encore sous Néron, après l'incendie ¹.

Nous donnerons une idée rapide de ce qu'étaient à Rome ces demeures habitées par les riches citoyens.

On les a décrites en prenant pour type le palais de Scaurus. D'autres écrits, dans de plus vastes tableaux de la Rome des empereurs, ont pris tel autre type, ou bien recherché ce qui distinguait ces belles demeures, sans faire mention d'aucune en particulier.

Nous mettrons à profit ces savants travaux, en nous attachant seulement aux traits qui s'appliquent au luxe, et même en évitant cette profusion de détails qui risquerait ici de fatiguer la mémoire sans profit sérieux pour l'esprit.

On a rappelé souvent qu'au temps d'Auguste ces riches demeures allaient se placer sur le mont Cœlius. Une petite place s'ouvrait parfois devant elles; c'était l'area ou le vestibule, au milieu duquel se dressait la statue du maître de la maison, en airain ou en marbre, si ce maître avait quelque illustration. On sait que c'est dans ce vestibule qu'attendaient les clients.

La porte de la maison présente déjà une ornementation digne d'être remarquée. Elle offrait un double battant, en bois de chêne, encadré entre deux pilastres surmontés d'une élégante corniche, revêtu d'airain et orné de bulles, gros clous à tête dorée et ciselée.

(1) V. sur les maisons à Rome et sur une foule de faits relatifs à la vie romaine l'ouvrage de M. Dezobry, qui est dans toutes les mains : *Rome au siècle d'Auguste*.

Un petit couloir conduisait à l'*atrium*, belle cour carrée, ornée sur toutes ses faces d'une colonnade en marbre blanc formant portiques. Sous ces portiques couverts adossés à la maison, on pouvait se promener à l'ombre, jouir d'un bassin de marbre placé au centre, et de la vue d'une légère nappe d'eau qui s'étendait sur de jolis carreaux de marbre blanc, bleu et rouge, taillés en losange.

Trois pièces s'ouvraient sur l'*atrium*. La première était celle qui contenait les archives de la famille. Puis venaient les *ailles*, sorte de complément des archives, où se trouvaient les portraits de famille, exécutés en cire, avec les inscriptions commémoratives qui mettaient sous les yeux les titres et les faits honorables des ancêtres. Parmi les pièces qui entouraient l'*atrium*, se plaçaient les *triclinia*, salles du festin, où brillait tout le luxe de l'ameublement, et qui elles-mêmes étaient disposées et multipliées suivant les saisons de l'année, tellement qu'il y avait des *triclinia* d'hiver, exposés à l'occident; de printemps et d'automne, à l'orient; d'été au septentrion. Chacun portait un nom particulier, celui d'Apollon, de Mercure, etc.

Comment oublier même que ce nom de *triclinium* indique un luxe particulier, une salle à trois lits? Ces lits, sur lesquels on s'étendait pour prendre ses repas, et même pour lire ou écrire, étaient ornés de plaques d'argent, d'écailles de tortues, ou incrustés d'or et d'ivoire.

Dans la même salle on rencontre des meubles de bois précieux, érable, citre, etc., avec des encoignures et des jointures dessinées par des baguettes d'argent.

Mais les lits forment surtout un luxe éminemment romain ! On y trouve des matelas rembourrés de laine des Gaules, de plume ou de duvet de cygne ; des coussins recouverts de soie, des housses magnifiques, les unes en pourpre, les autres brodées de différentes couleurs, d'autres couvertes de dessins représentant des chasses. Ces housses, qu'on faisait venir souvent de Babylone, étaient payées jusqu'à huit cent mille sesterces.

La magnificence des tentures qui décoraient les murs était à l'avenant.

Qui n'eût été frappé, en entrant dans le *triclinium*, à la vue de ces vases, étalés sur l'*abaque*, meuble en airain, et de ce pavage en marbre qui formait souvent des dessins charmants et variés ? Qui n'eût admiré cette vaisselle d'or et d'argent, enrichie de pierres fines, ornée de dessins en relief, scintillant aux yeux ? Les candélabres, formés par les statues elles-mêmes, ornement doré de ces salles, les tables sculptées, l'éclat des lumières, la splendeur des habillements, le rayonnement des pierres qui jetaient mille feux, quelle magnificence n'était-ce pas là, et ne faisait-elle pas de ces *triclinia* une des grandes images du luxe romain, lorsque les festins nocturnes y réunissaient de nombreux convives ?

Dans l'intérieur de la maison, les appartements des femmes sont ceux qui frappent le plus par leurs ornements. On admire dans les colonnes cette variété de marbres, marbre de Lima, marbre de Caryste aux longues ondulations vertes, des stucs, des portes revêtues d'écailles de tortues ou d'un riche métal.

Après les appartements des femmes, la bibliothèque,

placée à l'orient, parce qu'on y travaille le matin ; d'ailleurs cette exposition préserve les livres de l'humidité.

Au couchant, l'*exèdre*, grande galerie, où le maître recevoit les visiteurs, les philosophes, les rhéteurs, les poètes. C'est souvent une sorte de musée. Les bains et les salles de jeux appellent l'attention par leurs ornements.

Les *cubicula* ou chambres à coucher offrent des lits en bois de citre, de cèdre, de térébinthe, garnis de coussins de plumes enveloppés dans des étoffes de soie, des portes recouvertes d'étoffes aux couleurs variées.

Dans le *sacrarium*, d'élégantes statues des dieux ou déesses, quelquefois des chefs-d'œuvre de la sculpture grecque.

Une terrasse sert de promenoir.

Mais rien ne donne l'idée d'un luxe plus noble et plus relevé que la pinacothèque ou galerie de tableaux. Nous reviendrons sur ces richesses d'art.

Faut-il ajouter que ce luxe se déployait souvent au milieu de maisons à peine solides, et d'une triste apparence ?

Auguste l'encouragea. Il abandonna parfois aux triomphateurs le butin de leurs triomphes, à la condition de l'employer pour embellir Rome par quelque monument, et ce fut aussi un moyen de lui plaire pour les citoyens que d'orner magnifiquement leurs propres maisons.

L'agrément des jardins, même à la ville, venait compléter ce luxe élégant. Pline le Jeune a laissé de son jardin une agréable et célèbre description. On y voit ce qu'étaient ces jardins, mélange de nature et d'un art souvent tourmenté.

La maison, dont nous parle Pline, quoique bâtie au bas de la colline, a la même vue que si elle était placée au sommet. Cette colline, d'ailleurs, s'élève par une pente si douce, qu'on s'aperçoit que l'on est monté sans avoir senti même qu'on montait. Derrière la maison on voit l'Apennin, mais assez éloigné ! Dans les jours calmes et sereins, elle en reçoit les fraîches haleines. Son exposition est presque entièrement au midi, mais combien d'agréables abris en tempèrent les ardeurs dans les appartements et dans les jardins ! Quelles épaisses retraites offrent ces arbres rians, ces lauriers, ces cyprès ! Comme les eaux jaillissantes ou en repos rendent la température délicieuse, en même temps qu'elles reposent et charment la vue ! Ces fontaines pleines de murmures, ces bassins de marbre, sur lesquels retentit en tombant l'onde écumante, ces tuyaux par lesquels elle s'épanche pour aller porter la vie aux innombrables rosiers, aux fleurs de tout genre, aux verdoyants arbustes, avec quelle grâce Pline décrit tout cela ! on y sent la complaisance du propriétaire, mais aussi un ami des ombrages propices à la pensée et à l'étude.

Il faut se reporter à nos jardins français pour se former une idée de la manière dont les arbres étaient taillés et façonnés à l'excès.

Les buis étaient maniérés étrangement. « Ils sont taillés en mille figures différentes, quelquefois en lettres qui expriment tantôt le nom du maître, tantôt celui de l'ouvrier. Entre les buis, vous voyez successivement de petites pyramides et des pommiers, et cette beauté rus-

tique d'un champ que l'on dirait avoir été tout à coup transportée dans un endroit si soigné. »

Ainsi on ménageait les contrastes, on s'efforçait de ne pas étouffer la nature sous l'art, mais celui-ci tenait sa place non sans excès, et le factice coûteux se plaçait avec des agréments d'un goût recherché à côté de beautés plus vraies.

Il y avait dans les villes même de ces jardins de luxe ; mais le défaut d'espace les faisait placer en général dans les abords des villes. Ils étaient surtout l'accessoire obligé de ces villas que l'on bâtissait dans les lieux recommandés par la beauté du site.

La villégiature était un des besoins du riche, d'autant plus impérieux, que l'insalubrité de Rome était plus grande en été et au commencement de l'automne.

Déjà ce goût s'était développé vers la fin de la république. On citait, entre autres résidences des champs, les belles villas de Pompée, d'Hortensius, de Lucullus, de Cicéron.

Cette passion s'accrut dans toute l'Italie à partir de la bataille d'Actium, et de vastes espaces furent consacrés à la satisfaire. *Villarum infinita spatia*, dit Tacite⁵.

Horace se plaint aussi de ce faste. « Bientôt nos royales constructions ne laisseront plus à la charrue du laboureur qu'à peine quelques arpents. On verra s'étendre de toutes parts des piscines plus spacieuses que le lac Lucrin. Devant l'inutile platane se retirera l'ormeau auquel se mariait la vigne. Ici des parterres de violettes,

⁵ *Ann.*, l. III.

des plants de myrtes, vaines richesses de l'odorat, rempliront de leurs parfums des champs où croissaient naguère pour un maître plus sage de fertiles oliviers; là des bosquets de lauriers arrêteront les traits brûlants du jour, etc.¹. »

Il y avait donc, dans cette passion, en elle-même innocente et salubre de la villégiature, un réel abus de développement si l'on considère la manière dont elle arrivait à se satisfaire.

Ce qui devait y contribuer encore, c'est que les sénateurs furent, à plusieurs reprises, obligés, par des sénatus-consultes et des édits, d'acheter des terres en Italie.

De là bien des constructions nouvelles.

Plusieurs de ces habitations furent belles sans excès de magnificence; d'autres furent de véritables palais, bâtis de marbre, ornés avec somptuosité.

Elles étaient tantôt placées sur le penchant d'une montagne, dans les régions albanaises ou sabines, tantôt sur le bord de quelque lac de la haute Italie, tantôt sur le rivage de la mer.

Salluste avait fait un grief aux patriciens de « bâtir la mer » (*ædificant mare*).

C'est un mérite aux yeux de Stace : il est charmé de voir une plaine où il y avait une montagne, des arbres et un palais dans un espace où la terre même manquait². Tel était, nous dit-il, un des mérites de la villa de Pol-

¹ *Odes*, l. II. — xv.

² *Silves*, l. II.

lius Felix, près de Sorrente. Le poète n'admire rien tant que ces récifs transformés en vignobles, où les Néréides cueillent des raisins dorés à l'ombre de la nuit.

Dans Ovide, dans Horace, dans les lettres de Sénèque, il est question de ces constructions maritimes. Des murs en pierre de taille comblaient la mer. On trouve des digues, des ports ménagés pour abriter les navires, etc

Les villas les plus magnifiques offraient de véritables réunions d'édifices : on y voyait non-seulement des thermes, mais quelquefois des temples. Les marbres les plus précieux, de couleurs variées, sont prodigués pour ces constructions. On trouve des forêts de haute futaie à l'entour de ces palais, d'une richesse de décoration au dedans comme au dehors, dont nul château moderne ne paraît avoir dépassé la magnificence intérieure. La vue était ménagée de chacune des parties de l'édifice qui embrassait divers horizons.

En un mot, tout ce qui fait la splendeur de nos demeures princières paraissait dans ces palais d'une opulente aristocratie.

Sur un point seulement peut-être ces vastes villas étaient inférieures aux plus superbes châteaux anglais : les parcs et les jardins n'y avaient pas le même développement et la même beauté.

L'imitation des grands paysages était moins développée chez les anciens, qui se contentaient des embellissements que l'art ajoute aux jardins, et s'appliquaient même à supprimer en général les accidents de terrain que nous conservons soigneusement.

Cette passion ruineuse des belles villas atteint son apogée en même temps que les autres sortes de luxe.

On s'endette pour les bâtir. Juvénal crée un mot pour désigner tel homme atteint de cette manie : *ædificator erat*.

Avec quelle énergie il parle de ces villas d'un particulier, plus riches que des temples renommés pour leur splendeur, et de ces dépenses pour ces marbres de toute provenance ! Par là ce *bâtisseur* diminue beaucoup son avoir. Mais son fils renchérit sur son père, ajoute des villas nouvelles, achète des marbres encore plus précieux : il s'y ruine¹. Juvénal cite encore l'eunuque Posidès, qui, dit-il, dans ses constructions splendides, rivalisa de faste avec le Capitole.

Citons un luxe plus agreste, luxe charmant, celui des fleurs.

Il s'accrut encore depuis le temps de Varron.

Avec quelle grâce y figurent les lis, les roses, les violettes ! Les roses et les violettes furent cultivées avec succès et grand profit, non-seulement aux environs de Rome, mais jusque dans la Campanie et à Pœstum, pour les besoins de la capitale.

Demandées même en hiver, les roses, au temps de Sénèque, s'importaient par navires de l'Égypte, où, dans cette saison, elles étaient cultivées sous verre comme le lis.

Le faste trouve moyen de faire des folies avec ce luxe aimable qu'il est facile de satisfaire sans excès dispendieux.

¹ Sat. X, iv.

Les roses figuraient pour une grande part dans le festin de quatre millions de sesterces donné à Néron.

De tels accessoires figurent pour une bonne partie dans le chiffre insensé de certains repas.

On lit que Lucius Verus dépensa pour un festin une somme évaluée à plusieurs millions. Cela surprend moins lorsque l'on voit quels magnifiques présents il fait aux convives — tels que beaux esclaves, animaux vivants, vases faits des matières les plus précieuses, chars à garniture d'argent avec des attelages de mules et leurs guides¹.

Cette observation doit s'appliquer même à certains festins antérieurs à l'empire; les accessoires, dans certains repas célèbres, donnés par Metellus Pius en Espagne, par Lucullus et par d'autres personnages fastueux, doivent comprendre, pour une part qui demeure inconnue, les couronnes, les fleurs, les illuminations, la décoration du local, les représentations de circonstance, etc.².

Le luxe des fleurs et celui des essences, des parfums artificiels, qui servait à la personne, servit aussi d'ailleurs à l'ornement et aux délices de la demeure.

¹ Hist. Auguste. — Lucius Verus, ch. v.

² Il en est souvent ainsi chez les modernes, où, même dans les festins, le luxe gastronomique est loin d'être toujours le principal. M. Friedländer, qui fait la même remarque pour les repas, rappelle à ce propos les somptueux banquets du lord-maire. Autrefois la dépense de la cave et de la cuisine formait la moitié de la dépense totale. Elle n'y figure plus que pour un tiers sous George III. Elle ne figurait que pour un quart à un banquet qui fut, en 1853, offert à l'empereur Napoléon III par la Cité de Londres. Le même auteur entre dans d'assez grands détails de chiffres pour les sièges, pour la décoration de la salle, etc.

Je viens d'indiquer l'emploi des fleurs dans les repas, et la place qu'elles occupaient dans les jardins. On les faisait croître aussi sur les toits plats en terrasse et sur les balcons.

Cette sorte de luxe était déjà même à l'usage de maisons plus modestes : le goût de mêler la verdure et la vie de la nature à la vie renfermée et sans horizon des villes est de tous les temps.

Quant à la passion des parfums, elle avait commencé avec la conquête des provinces asiatiques.

Elle se développa dans le sexe masculin et encore plus dans le sexe féminin; nous en dirons un mot à part dans un chapitre consacré aux femmes romaines.

Parlant des gens à la mode de son temps, Pline dit : « Ils se plaisaient à être, je ne dis pas arrosés, mais enduits de parfums. J'en ai vu qui se faisaient oindre la plante des pieds. On a prétendu qu'Othon enseigna ce raffinement à l'empereur Néron. On dit qu'un simple particulier fit parfumer les murs de ses étuves, et que Caligula versait des essences dans ses baignoires. Ce n'était pas là une jouissance réservée au maître de l'empire : un des esclaves de Néron s'est donné dans la suite le même plaisir. Mais ce qui étonne le plus, c'est que ce goût ait pénétré jusque dans les camps. Les aigles et les enseignes poudreuses, entourées de soldats, sont frottées d'essence aux jours de fêtes¹. »

Pline traite avec un dédain particulier ce genre de luxe. « C'est, dit-il, le plus frivole. Les perles et les

¹ Plin., l. XIII.

pierreries passent du moins à un héritier. Les étoffes ont une certaine durée. Mais les parfums s'exhalent sur-le-champ et périssent au moment même. Leur plus grand mérite est d'attirer sur une femme qui passe les regards de ceux qui pensent le moins à elle, et ils se vendent plus de quatre cents deniers la livre. »

L'air même est tout imprégné des odeurs les plus pénétrantes, tantôt brûlant dans des cassolettes, tantôt s'exhalant de fontaines jaillissantes.

Un art ingénieux, poussé à un degré de perfection auquel nous atteignons à peine, donnait aux fleurs artificielles l'odeur des fleurs naturelles qu'elles imitaient. Le nard et le lotus mariaient leurs parfums si heureusement, dit Pline, que vous auriez pu croire qu'on les avait cueillis, le matin même, sur les bords du Gange et de l'Indus. La violette de Parme et les roses de Poëstum imprégnaient les couronnes des convives de leurs plus frais parfums.

Nous signalerons maintenant ce qui, dans le luxe domestique, est destiné à orner l'intérieur de la maison, soit dans les occasions solennelles, soit à l'ordinaire. C'est là que la mode devait faire monter les prix à des taux fabuleux.

La vaisselle d'or joue un rôle assez limité dans la Rome des empereurs, relativement à la vaisselle d'argent.

Tibère limite la première, pour les particuliers, aux cérémonies des sacrifices.

Il y avait toutefois exception pour les tables impériales et pour quelques cas chez les particuliers.

Il est plus que douteux que la loi ait été observée très-rigoureusement. L'interdiction devait être levée par Aurélien.

L'emploi de l'argent dans les vases se présente sous deux formes essentiellement différentes : les vases d'art sculptés et ciselés ; les vases et plats d'argent pour l'usage : ceux-ci étaient susceptibles aussi de décoration, mais la matière en faisait la principale valeur.

On ne commença à les produire avec un peu d'abondance qu'après la conquête de l'Espagne, qui procurait aux Romains des mines fécondes. La conquête de Carthage, de la Grèce et de l'Asie jeta aussi dans Rome et l'Italie des masses considérables de métal précieux.

M. Friedlænder pense, et cette supposition n'a rien que de vraisemblable, qu'à l'époque impériale ces monceaux d'argenterie constituaient, outre les besoins exagérés d'ostentation, un fonds de réserve disponible en cas de besoin.

Une tendance analogue se retrouve au moyen âge et dans les premiers siècles modernes.

On le verra plus tard, même en France, en Angleterre, en Allemagne, peut-être partout en une certaine mesure.

Cette richesse métallique chez les grands à l'époque des empereurs est un fait avéré ; on la rencontre même dans les classes moyennes et inférieures.

Les femmes riches, au rapport du même Pline, ne se servaient que de baignoires d'argent.

Des soldats même avaient la poignée du glaive et le ceinturon garnis d'argent, le fourreau orné de chaî-

nettes du même métal ; on a trouvé une masse d'objets en argent dans les fouilles de Pompéi.

Les vases d'art, vraie passion romaine, atteignent sous l'empire des prix extraordinaires et présentent d'autres particularités dignes de remarque.

Pline l'Ancien dit à ce sujet : « Le plus beau vase que j'aie vu est celui que l'impératrice Livie avait dédié dans le Capitole. Il pesait près de 50 livres. Voici une nouvelle extravagance de ce genre. Une seule coupe a été payée ces dernières années 150 000 sesterces (trente-trois mille sept cent cinquante fr.) par une mère de famille qui n'était pas opulente. Néron, apprenant qu'il était perdu sans ressources, jeta dans son dernier désespoir et brisa un vase de cristal. La vengeance qu'il tira de son siècle fut d'empêcher que nul autre n'y pût boire. »

On voit sous l'empire payer 1520 fr. de notre monnaie pour deux petits gobelets d'un verre nouveau, payer 427 000 de nos francs (soixante-dix talents) un de ces vases myrrhins, que Rome estimait si précieux !

Il y avait chez Néron une coupe de cette matière payée, dit-on, trois cents talents (1 850 000 fr.) Il paye cent talents une seule tasse à deux anses. Des vases, payés des sommes de cent, deux et trois cent mille francs de notre monnaie, cela se voit assez fréquemment. On ne peut guère que croire ici encore Pline et, avant lui, Sénèque. Ils écrivent pour les contemporains qui n'auraient pas supporté qu'on leur présentât des chiffres de fantaisie.

Il en est du haut prix de ces vases comme de toutes les dépenses de cette époque. Des personnages riches

payèrent des *triclinaires*, coussins destinés à orner les lits, des prix d'un demi-million de nos francs, d'un million et plus !

On paye des candélabres d'Égire 7000 fr.

Le cristal de roche joue aussi un assez grand rôle dans les ornements. Telle femme, qui n'avait pas une fortune extraordinaire, achète un objet de ce cristal qui lui coûte 61 000 fr. ¹.

On a cité déjà d'autres prix de fantaisie, et l'occasion d'en citer d'autres ne manquera pas de se présenter. Nous n'avons voulu ici que montrer par quelques exemples combien le luxe sous l'empire tendit à exagérer les prix de certains objets rares et précieux au delà presque de toute vraisemblance.

III

PROGRÈS DES ARTS DÉCORATIFS.

Nous avons signalé les progrès des arts décoratifs, mais, réduit à ces proportions, le tableau resterait trop incomplet. Nous devons y ajouter quelques détails.

Un des arts de luxe les plus répandus est la mosaïque.

Winkelmann la définit : une sorte de peinture composée de plusieurs petites pierres dures ou de plusieurs petites pièces de verre de différentes couleurs. Il distingue en conséquence des mosaïques de deux sortes.

¹ Plin., *Hist. nat.*, lib. XXX.II.

Les mosaïques les plus ordinaires de la première espèce sont celles qui consistent en petites pierres carrées blanches et noires. Dans les ouvrages les plus fins de cette nature, composés de simples pierres, le même historien fait observer qu'on évitait les couleurs vives, comme le rouge, le vert etc. ; il ne se trouve point de marbre coloré d'une de ces couleurs uniques. Dans la mosaïque du Capitole représentant des colombes, l'artiste n'a mis en œuvre que des couleurs mates. Quant aux mosaïques de la seconde espèce, elles sont de toutes les couleurs possibles, et en pâte de verre. C'est ainsi que sont exécutés les deux morceaux du cabinet d'Herculanum, composés par Dioscoride de Samos. Cependant Winkelmann ne prétend pas que les peintures en mosaïque ne renferment pas des couleurs jaunes, rouges et autres, ce qui est démenti à la seule inspection des yeux ; il parle seulement du plus haut degré de force de quelques-unes de ces couleurs ¹.

On doit signaler aussi les progrès d'un art comme la glyptique. Rarement on fit de plus charmants camées que sous les Césars : témoins ceux de Julie, d'Alexandre Auguste, d'Octavie, sa femme, etc.

La sculpture et la peinture, devaient se ressentir de la prépondérance du mauvais luxe, c'est-à-dire du goût riche et fastueux à l'excès qui prévalait sous Néron.

Sensible en effet sous ce dernier prince, la décadence de la sculpture devait se manifester par l'oubli même

¹ Winkelmann, *Hist. de l'art.* liv. IV.

de certains procédés matériels. Pline¹ affirme que, sous cet empereur, on n'entendait plus l'art de fondre l'airain; il cite pour exemple la statue colossale en bronze de Néron, de la main de Zénodore, statue dont la fonte ne réussit pas. Même dans cette époque de décadence à laquelle devait succéder une ère meilleure sous les Antonins, les bustes paraissent garder encore un rare mérite. Les bustes forment une des parties importantes de la sculpture romaine. On est frappé de leur élégance et de leur noblesse. Ils étaient employés à l'ornementation de lieux publics, comme les théâtres, et des demeures particulières.

Ces œuvres furent souvent romaines, tandis que la plupart des statues, empreintes encore d'une réelle beauté, furent dues à des mains grecques.

La peinture, comme grand art, est en quelque sorte inconnue aux Romains. Elle est chez eux un art éminemment décoratif.

Par là elle s'exposait, au lieu d'exprimer le beau dans de larges compositions, librement inspirées, à se mettre à la suite du luxe et à en subir les fantaisies.

C'est ce qui arriva en effet.

Mais si elle ne produisit point d'œuvres belles et grandes, elle en produisit de charmantes.

On a retrouvé récemment (1869) sur le Palatin, les restes d'une curieuse et charmante maison romaine que les uns pensent, comme M. Léon Renier, avoir été habitée par Livie après la mort de son mari, tandis que les

¹ Plin., l. XXXIV, ch. XVIII.

autres, comme MM. Visconti et Lanciani, n'hésitent pas à appeler la maison de Germanicus. Des juges compétents estiment qu'il ne serait peut-être pas impossible de concilier ces opinions.

Peu importe au reste : cette maison donne l'idée de la peinture décorative avant qu'elle n'ait été poussée à l'excès de la mollesse efféminée et de l'enluminure. « Autour de l'*atrium*, auquel on arrive en descendant quelques marches, écrit un juge savant et délicat, sont disposées quatre salles que couvrent encore aujourd'hui les plus belles peintures et les plus intactes qu'on ait découvertes à Rome. Le long des corniches courent des arabesques élégantes, des guirlandes de feuilles et de fleurs entrelacées de génies ailés, des paysages fantastiques d'un goût charmant. Sur le milieu des panneaux on voit cinq grandes fresques qui forment des sujets distincts. Les deux moins importants par les dimensions et le mérite sont des scènes d'initiation et de magie....

« Une peinture, qui a près de trois mètres de hauteur, représente une rue de Rome qu'on est censé apercevoir par une fenêtre ouverte. C'était une manière d'agrandir ou d'égayer un appartement, et de donner aux maisons romaines ces jours sur la rue qui leur manquent d'ordinaire. Cet usage existe encore aujourd'hui.... Les deux autres tableaux sont mythologiques. Dans l'un, on voit Polyphème qui poursuit Galatée. Le géant est à moitié plongé dans les flots, et, pour montrer qu'il est dominé par sa passion, le peintre a représenté derrière lui un petit Amour sans ailes, debout sur son épaule, et qui le tient en laisse avec deux rubans.

Galatée s'enfuit assise sur un hippocampe; elle se retourne du côté du Cyclope; son bras droit est appuyé sur la croupe du cheval, tandis que la main gauche, qui étreint le col de la monture, retient un manteau rouge qui glisse jusqu'au bas des reins. La draperie rouge et la crinière noire du cheval font ressortir la blancheur des chairs de la nymphe. A l'arrière-plan, on aperçoit un bras de mer enfermé entre de hautes falaises. Les montagnes sont couronnées d'arbres, les eaux ont conservé leur transparence : « Je ne me rappelle pas de paysage antique, dit M. Perrot, où il y ait une plus heureuse et plus large interprétation de la nature. » L'autre fresque, la plus belle de toutes par l'exécution, représente Io au moment où Hermès va la délivrer d'Argus. Rien de plus élégant et de plus gracieux que l'attitude de la jeune fille désolée, dont les yeux sont tournés vers le ciel, et qui, dans le désordre de sa douleur, retient à peine sur sa poitrine un manteau prêt à s'échapper. Derrière elle, Hermès arrive en silence, dérobé par un rocher aux regards d'Io et de son gardien, tandis que le vigilant Argus ne perd pas des yeux sa victime, et, comme ramassé sur lui-même, semble prêt à s'élancer sur ce libérateur qu'il redoute. « Ce tableau, dit un des meilleurs juges de la peinture ancienne, M. Helbig, révèle une main extraordinairement habile et sûre; les contours en sont très-finement nuancés et pourtant bien arrêtés; la gamme des couleurs, qui se tient dans des tons relativement clairs, produit une impression harmonieuse et qui repose l'œil. On trouverait difficilement à Pompéi une figure qui égalât

celle d'Io au Palatin ; les proportions en sont plus élancées et plus délicates, le coloris plus transparent et plus doux que chez les peintres campaniens. Faut-il expliquer cette finesse supérieure de la conception et de l'exécution en disant que les peintres de Rome avaient bien plus d'occasions que ceux de province de voir et d'étudier de près les originaux grecs ? Faut-il songer surtout à l'influence que devaient exercer sur les artistes romains les réalités qui les entouraient et l'élégance des femmes du monde dans la grande cité ? C'est ce que je n'ose décider ¹. »

Nous devons dire un mot de la fabrication de ces objets de luxe qui tiennent alors tant de place.

Elle était livrée soit aux corporations d'artisans, soit à des esclaves, soit à des producteurs libres, soit enfin à l'État.

Dans ce dernier cas elle relevait des deux ministères des Largesses sacrées et de la Chose privée.

Ainsi l'État avait dans sa dépendance les Gynécées, où l'on tissait, où l'on apprêtait et façonnait toutes sortes d'étoffes. Bien que le nom de Gynécées fût dû aux femmes, qui étaient principalement employées à ces travaux, les ouvriers des deux sexes formaient une corporation sous le titre de *Gynæciarii*. Ils confectionnaient les vêtements et les robes de soie d'or destinés, à l'empereur, ainsi que les habits nécessaires aux services publics, aux libéralités du prince et à l'usage de l'armée. On cite les ateliers de teinture qui fonction-

¹ G. Boissier, *Promenades archéologiques*.

naient à Tarente, à Salone, à Cissa, à Syracuse, à Girba dans la province de Tripoli, aux îles Baléares, à Narbonne. Une flottille leur était attachée, pour la pêche du coquillage qui donnait la pourpre.

On voit en outre qu'il y avait, dans le palais même, des ateliers d'orfèvrerie, où l'on fabriquait les vases, ornements et bijoux destinés à la parure du prince et de sa famille, et à l'ameublement des appartements impériaux.

Mais la grande majorité de ces fabrications était entre les mains des ouvriers organisés en corporation.

On peut affirmer que l'art à bon marché, en vue de la décoration, fut une création romaine.

Il est facile d'en juger par la masse innombrable, chez les particuliers, de bas-reliefs et d'autres ornements en stuc ou en argile peints : car rien n'est plus romain alors que l'habitude de peindre même les bâtiments.

Les meubles et ustensiles portent ce cachet d'art qui se ressent souvent encore de l'heureux goût de la Grèce.

Partout on rencontre des ornements : les tombeaux en sont couverts, et il en est qui sont parfaitement exécutés. On fabriquait une foule d'objets sur des modèles tout faits et indéfiniment reproduits.

En tout genre, l'empire offre le triomphe de l'industrie d'art. Elle emploie des milliers d'hommes, artistes et artisans.

Le polythéisme y pousse aussi fortement. Il devait multiplier, à l'usage de la plupart des familles, d'innombrables idoles et des images de toute sorte.

C'est ce qui expliquera plus tard la fureur des

fabricants d'images de plâtre, de marbre et de toute matière, contre saint Paul. L'apôtre les ruinait en raison même des succès que sa prédication obtenait contre l'idolâtrie.

Un petit nombre d'artistes obtint une rémunération honorable, rarement fort élevée, pour des travaux originaux ou de restauration.

Le fait général est l'avilissement des prix en ce genre.

Les maîtres tournèrent vers les industries d'art le travail d'une multitude d'esclaves : et on vient de voir qu'il y avait des esclaves artistes dans la domesticité impériale.

Que ces peintres, ces stucateurs, ces modeleurs d'argile, ces fondeurs de statues, fussent payés médiocrement, on peut s'en convaincre par le célèbre édit sur le maximum.

Au temps de Dioclétien ¹, le salaire de l'ouvrier mosaïste dépasse d'un sixième seulement celui d'un maçon ou d'un charron.

Les peintres de tableaux sont payés le triple, ce qui n'est guère pour marquer la distance de l'art à l'industrie.

On ne parle ici au surplus que des artisans. Nous savons peu de chose sur les honoraires des artistes d'un ordre supérieur ; mais ce que l'on peut recueillir de renseignements montre que ce genre de travaux, très-demandé par le goût décoratif des Romains, mais aussi extrêmement offert, en avait ramené le taux aux proportions ordinaires des prix déterminés par la loi économique.

¹ Édit de Dioclétien, publié par M. Waddington.

Nous avons parlé des divers objets et jouissances du luxe. Nous devons maintenant compléter ce tableau en ajoutant quelques observations sur l'objet le plus brillant et le plus dispendieux de cette société : la femme. Elle n'a cessé, depuis le vieux Caton, de voir s'accroître son rôle et sa place dans la société. Révolution qui a ses bons côtés, mais aussi ses inconvénients, et à laquelle se rattachent, sous l'empire, à la fois d'importantes considérations et de piquants détails.

CHAPITRE V

LE LUXE DES FEMMES SOUS L'EMPIRE.

I

PROGRÈS DU LUXE DES FEMMES SOUS L'EMPIRE.

A Rome, pour la première fois dans le monde, et ce fait déjà visible sous la république, se développe, éclate en quelque sorte sous l'empire, les femmes exercent une sorte de puissance intellectuelle et morale, jouent un rôle dans le mouvement général des croyances, des idées, des goûts, des habitudes.

C'était un progrès à bien des égards, progrès auquel les idées philosophiques et le mouvement de la société contribuèrent, et un pas considérable vers une juste égalité.

Malheureusement, en raison de la corruption du temps, cette influence devait être souvent très-funeste.

Les nouvelles émancipées devaient, on l'a vu déjà, se donner toutes leurs aises et licences. Il y eut comme un défi dans la manière dont elles se posèrent et semblèrent s'afficher.

Les femmes, sous l'empire, deviennent de plus en plus maîtresses de leurs dépenses comme de leurs actions. Elles se font une vie à part, ont une société à elles, un luxe à elles. Peu d'obstacles s'opposent à leurs fantaisies les plus déréglées.

Il ne suffirait pas d'expliquer cela par le relâchement des mœurs. La raison immédiate est dans les lois elles-mêmes qui modifiaient la situation de la femme vis-à-vis du mari.

La dot avait été une cause d'émancipation. Un pas décisif acheva la révolution. Je veux parler de la loi qui, dans l'union conjugale, attribuait à la femme la propriété de ses apports. Sous l'empire, la dot seule fut réunie à la fortune du mari, dont les droits, même à cet égard, n'étaient pas sans restriction.

Quant à ses autres biens, meubles et immeubles, souvent fort considérables, la femme en conservait la propriété sans avoir de comptes à rendre.

Aussi les femmes riches se montrent-elles très-ingénieuses à en tirer parti. Elles n'ont qu'une idée, être ou devenir indépendantes du mari.

Il y avait pour elles un moyen héroïque : épouser un homme pauvre.

Elles y recoururent assez souvent. En ce cas, l'intérêt produisait un des effets habituels du désintéressement.

La pauvreté du mari assurait son asservissement.

Le mari pauvre ne manquait pas de moyens de prouver sa reconnaissance, il en laissait même le choix à son épouse.

Celle qui épousait un riche n'était pas non plus sans moyens d'empire sur son mari. Un de ses expédients était de faire participer, à l'aide d'artifices légaux, la fortune de son époux à l'inviolabilité de ses propres biens, déclarés insaisissables dans les cas de banqueroute.

Le soin d'administrer elles-mêmes leurs biens, la liberté de dépenser à leur gré, était pour beaucoup de femmes une idée fixe, et c'est pour cela qu'on les voit de plus en plus prendre à demeure un homme d'affaires dont elles font leur commensal et leur favori. C'estle *procurator*.

Cet usage, non inconnu du temps de Cicéron, — et dont l'orateur, on l'a vu, pouvait parler en connaissance de cause, sa propre femme ayant avec elle son *procurator*, — s'était fort répandu sous l'empire.

Ces *procuratores* étaient des hommes de loi d'un genre assez singulier. La plupart étaient jeunes, parés, frisés, *calamistrati*. Vous trouverez le portrait de ce beau procureur, *procurator formosus*, dans Sénèque, dans Martial, dans saint Jérôme, chez d'autres encore.

Il jouait des rôles fort variés, outre celui de légiste. Il était conseiller, oracle, amant de la dame : *rumor erat de adulterio procuratoris*, etc., dit Sénèque.

Il avait enfin toutes sortes de talents de société.

J'ai dit que le grand luxe des femmes romaines était fixé dans ses traits principaux dès le temps de Sylla.

Pourtant sous l'empire il s'aggrava.

La cour devait aussi y contribuer.

Gardons-nous de comparer le rôle des dames romaines à la cour des Césars avec celui que jouent les femmes dans les cours de Louis XIV et de Louis XV.

Elles se mêlent bien à quelques intrigues politiques; mais le rôle des femmes n'approche point à cet égard de ce qu'on verra en France, en Angleterre, en Espagne.

Il y a un degré de brutalité de mœurs nuisible aux femmes; un certain point de corruption favorise leur influence, un degré plus grand la détruit.

N'en concluons pas pourtant à la nullité des femmes à la cour des Césars et de leurs successeurs.

Faisant partie elles-mêmes de ce luxe du palais, elles y paraissaient avec tout l'éclat de leurs parures. Influences dans la distribution des dons et des emplois, on les voit plus d'une fois s'employer pour ces familles sénatoriales, lesquelles succombaient sous les charges des jeux publics et de la clientèle, à cause de l'impossibilité où étaient ces familles de réparer leur fortune ou de la renouveler, des empêchements légaux n'autorisant pour ces hauts dignitaires que les placements en terre et certains prêts.

Esclaves du luxe elles-mêmes, les femmes se faisaient payer par les plus riches présents leur intervention officieuse.

Leur influence à l'égard du luxe se marque par une institution singulière, l'établissement d'un tribunal de femmes chargé de décider des questions de luxe et d'éti-

quette : *Conventus matronarum*, dit Suétone, qui en marque l'existence au temps de Galba.

Héliogabale consulta cette assemblée, en augmenta l'importance, lui donna de graves questions à décider, la préséance, la voiture et l'attelage des femmes de la cour, la chaise à porteurs, garnie ou non d'argent et d'ivoire, selon le rang, l'emploi des chaussures ornées d'or et de pierreries, le droit pour les hommes, qu'elles leur contestèrent, de porter des chaussures en peaux de chevreau. Véritable sénat des modes, gouvernement représentatif du faste, qui ne siégea pas toujours, mais que des empereurs moins fous qu'Héliogabale, Aurélien, par exemple, maintinrent ou rétablirent.

Le système d'éducation en honneur poussait au luxe la jeune Romaine de famille patricienne ou riche. Elle en rencontrait sous ses yeux et sous sa main les images et les usages, dès sa plus tendre enfance.

Excepté dans les provinces, et encore faut-il mettre à part les grandes villes, le salubre travail à la main avait fort diminué. Déjà Columelle s'en plaignait, dans la *préface* de son grand ouvrage. Non que de nombreuses épitaphes n'attestent la fidélité de plus d'une femme d'illustre naissance à ce travail de la laine, honneur et tradition des vieilles familles. Mais, outre que ce sont des épitaphes, il faut s'enquérir du lieu et de la date en face de ces témoignages; il faut, en tout cas, ne pas prendre l'exception, fût-elle assez fréquente, pour la règle des familles opulentes; il était rare que la jeune fille et la femme y fissent œuvre de leurs mains.

Frivolité, indolence, et pour science principale, les

arts d'agrément, voilà l'éducation des jeunes filles.

Ovide veut que les jeunes filles apprennent à chanter. Ce législateur des élégances et des corruptions, ajoute, avec non moins de sérieux :

Quis dubitet quin scire velim saltare puellam?

Chanter, danser, appeler en ce genre les maîtres les plus renommés, était-ce tout? N'oublions pas la musique instrumentale. Les instruments à cordes tenaient grande place dans cette éducation. Des juges sévères, ou plutôt clairvoyants, s'en inquiètent. Voyez ce que dit Horace, dans son ode célèbre *ad Romanos*, sur cette vierge « mûre » *quæ motus doceri gaudet ionicos*, assouplit ses membres à ces mouvements voluptueux, et « médite des incestes ».

Quintilien veut qu'on interdise aux jeunes filles ces danses et cette musique, énervantes et excitantes à la fois.

Certes, c'était d'ailleurs un spectacle qui avait sa grâce et sa beauté, quand, dans les grands jours de prières et de fêtes religieuses, des chœurs de neuf vierges de noble famille, marchant par trois, en tête de la procession, chantaient les hymnes d'une voix exercée et pure. La culture musicale, chez une race aussi bien douée, avait en outre, nous ne le contestons pas, sa place naturelle dans l'éducation. Mais, puisqu'on aime à rappeler, à citer comme modèle, la part faite à la musique dans l'éducation des jeunes gens et des jeunes filles chez les an-

ciens, il faut dire le mal à côté du bien. Combien de temps employé au préjudice de solides études, meilleures pour l'esprit, meilleures pour l'âme!

La musique s'était énervée comme tout le reste.

Si on s'était proposé de rendre plus légères encore des créatures bien frivoles déjà, et de dépraver une jeunesse naturellement portée vers les passions, on n'aurait pas fait autrement.

La musique n'était plus que la distraction des esprits désœuvrés, une sorte de charme amollissant.

Les chanteurs et les musiciens, de mœurs plus que suspectes, devinrent à la mode.

Les jeunes gens de la naissance la plus distinguée se mêlaient avec eux, les admiraient comme des types qui sortaient de la vie vulgaire, partageaient leurs orgies la nuit, se paraient le jour de leur familiarité, empruntaient leurs gestes, imitaient leur voix, fredonnaient les airs qu'ils leurs avaient entendu chanter. L'engouement des femmes ne devait pas avoir de bornes.

Les germes qu'une telle éducation pouvait déposer en elles, leur instruction littéraire n'était pas de nature à les combattre. Loin de là : à part quelques éléments de grammaire et de langage, elle était fort superficielle, et souvent corruptrice. Des fragments d'auteurs grecs et latins, des morceaux d'Homère, appris par cœur, mais surtout les poètes à la mode lus ouvertement ou à la dérobée, tel était le fonds de cette instruction, toute d'apparence.

Elle livrait la femme désarmée aux séductions de plaisir, de faste et de dépenses qui la saisissaient au sortir

de la maison paternelle, où les exemples vivants n'avaient pas souvent valu mieux que les leçons apprises.

Ce moment arrivait vite. Les mariages étaient précoces. Pour une jeune fille, se marier à dix-neuf ou vingt ans, c'était se marier tard. Et quelle était la grande raison de ces mariages ? Les écrivains contemporains ne nous laissent pas ignorer qu'ils étaient presque toujours fondés sur les convenances d'argent.

Horace, parlant de cette royauté de l'argent, *regina pecunia*, avait remarqué qu'il tient lieu aux femmes de qualités morales et de beauté. Ce mal était destiné à s'accroître et il finit presque par exclure toutes les convenances morales et même physiques au profit du calcul intéressé.

Sénèque dira : *Nulla uxoris electio* ; il ajoute : *Si iracunda, si fatua, si deformis, si foetida, quodcumque vitium est, post nuptias discimus*.

Cette plainte n'avait fait que s'accroître.

Au quatrième siècle, saint Jérôme la répète avec énergie. Il compare le mariage à un marché, mais à un marché où, à la différence de tous les autres, on ne jette même pas un coup d'œil sur la marchandise.

C'est par un chemin marqué pour ainsi dire, à chaque pas, de ce qui réveille l'idée du luxe, que la jeune Romaine arrivait à ce mariage tout d'intérêt.

Les fiançailles, qui précédaient quelquefois les noces de plusieurs années, étaient célébrées avec la pompe d'une grande fête. Vainement quelques traces de l'ancienne simplicité subsistaient dans les cadeaux faits à cette occasion. La bague de fer, hommage rendu au

souvenir des aïeux, ne faisait guère obstacle à la richesse des autres présents, que devait d'ailleurs surpasser de beaucoup celle des cadeaux de noces.

Il n'est pas nécessaire d'aller jusqu'au quatrième siècle et jusqu'au temps des épithalames de Claudien sur le mariage d'Honorius avec Marcie, fille de Stilicon, et de Palladius avec Celerina, pour trouver décrites par les poètes les magnificences des noces et la splendeur de ces pierreries, de ces toilettes, de ces parures, dont la valeur eût payé plusieurs domaines.

Tout, jusqu'à l'entrée de la jeune fille dans la maison conjugale, se faisait avec luxe. Les maisons des deux époux étaient splendidement illuminées ; l'atrium brillait de mille feux ; il était orné, outre les images des aïeux, de tentures en tapisserie, beaucoup moins simples que la ramée verte que la coutume était de placer là de temps immémorial. La fiancée était conduite, à la lueur des flambeaux, avec un nombreux cortège, au domicile conjugal. C'est là qu'avaient lieu ces festins de noces si souvent décrits. Puis venaient les distributions d'argent aux clients et même des cadeaux de même nature aux convives. Bien que l'on échappât quelquefois à ces fêtes par un voyage ou un départ à la campagne, trop de gens avaient intérêt à ce que les riches ne pussent se soustraire à cette espèce de dette obligatoire pour que l'opinion rendît toujours faciles ces disparitions momentanées.

A l'intérieur la vie de luxe ne tardait pas à commencer, la grande vie romaine ! Quel frein eût retenu la jeune femme ? L'époux qu'elle avait accepté au hasard

ne pouvait que perdre à se faire connaître et ne tardait pas à lui ôter toute illusion.

Elle avait son monde à elle, sa cour, qui la saluait du nom de *domina*, du titre même de *regina*, cour de lettrés, de poètes, d'artistes, d'hommes à la mode, de parasites.

On se fatigue à énumérer les professions employées à sa toilette, — le foulon, le brodeur, le bijoutier, le lainier, le fabricant de bordures pailletées, le faiseur de tuniques intérieures, les teinturiers en couleur de feu, en violet, en jaune de cire, les tailleurs de robes à manches, les parfumeurs de chaussures, les revendeurs, les lingers, les cordonniers de toute espèce pour les souliers de ville, pour les souliers de table, pour les souliers fleur de mauve, les dégraisseurs, les raccommodeurs, les faiseurs de gorgerettes, les couturiers, les tisserands, les bordeurs de robes, les tabletiers, les teinturiers en safran, etc.

Ce monde de futilité aura beau s'accroître encore, il ne pouvait à lui seul satisfaire tous les besoins d'imagination de la jeune Romaine.

D'autres distractions, de plus grands désordres l'attiraient.

La facilité de divorcer achevait de la perdre.

Sans doute, Sénèque ne parlait que d'exceptions assez rares, lorsqu'il signale ces femmes qui comptaient leurs années non d'après les consulats, mais en supputant par les dots de leurs maris ; et Juvénal se laissait aller à un excès d'humeur satirique, en disant que beaucoup de femmes ne se faisaient pas scrupule de divorcer, avant

que la ramée verte ne fût desséchée à leur porte, et comptaient jusqu'à huit maris en cinq ans. De telles exagérations ne se seraient pas pourtant fait accepter sans un fonds de réalité.

La vie oisive fut le péril de la femme riche. L'été venu, elle allait aux eaux, aux bains de mer. C'était le moindre de ses caprices dispendieux. Il est vrai qu'elle y menait grande vie : musique, festins, fêtes de tout genre.

Elle allait à Baïa, lieu de plaisirs et d'aventures, rendez-vous de poètes et d'hommes de loisir. Plus encore qu'au temps de Properce et de Cynthie, qu'en ces années de la république finissante où Baïa devenait à la mode, on voyait sur cette mer aux souffles amollissants glisser chaque soir des quantités de barques chargées de musiciens qui jetaient aux échos les douces mélodies et les chants d'amour.

Elle allait à tous ces endroits d'eau qui eurent la vogue pendant l'empire. Je n'ai pas à décrire tous les excès de cette corruption ; ces scènes appartiennent à l'histoire, il faudrait dire plutôt à la chronique scandaleuse, si le pinceau de Tacite n'avait daigné en immortaliser quelques-unes.

Le luxe de parure des femmes riches sous l'empire ajoute des traits curieux à ceux que nous avons notés. On signale surtout alors l'accroissement des pierres précieuses. C'est particulièrement une profusion inouïe et un prix extraordinaire des perles. Ces ornements, au surplus, prenaient les formes les plus différentes. Néron fit décorer ses petits appartements pour les rendez-vous d'amour (*cubilia amatoria*), dans la Maison-d'Or probablement,

tout en perles. Les dames romaines en portaient, surtout comme pendants d'oreilles. On en appliquait même aux chaussures. Sénèque dit que les dames portaient quelquefois à leurs oreilles le prix de deux ou trois terres¹. On a vu à quel prix prodigieux montait le cadeau fait par César à Servilia. La parure de Lollia Paulina, l'une des épouses de Caligula, a acquis une célébrité particulière. Cette parure d'émeraudes et de perles, garnissant toute la tête, les cheveux, les oreilles, la gorge, les doigts, représentait une valeur de près de 11 millions de nos francs.

C'était le prix des rapines de Marcus Lollius, le grand-père de la brillante dame.

Parmi les pierres précieuses de la plus grande beauté, qui entraient dans les toilettes, le diamant figure peu. Il commençait seulement à être connu à Rome pour l'usage des bagues dans les derniers siècles avant notre ère, et, bien qu'usité sous l'empire, il n'eut pas l'importance qu'il devait prendre chez les modernes dans la parure. L'Inde et un petit nombre d'autres contrées orientales, l'Éthiopie et l'Arabie, la Macédoine, Chypre et même, dit-on, la Sarmatie, produisaient dès longtemps ce précieux joyau, mais elles l'offraient en très-faible quantité aux opulentes Romaines.

On ne peut en être surpris, puisque dans l'Inde elle-même, les mines les plus fécondes qu'on exploite aujourd'hui, outre les anciennes, ne datent que de quelques siècles : il s'y est ajouté les mines du Brésil, dé-

¹ Senec., *De Benef.*

couvertes par les Portugais en 1728, époque à laquelle ces pierres devenaient un peu moins rares; le prix baissait au milieu du dix-huitième siècle, tout en restant fort élevé; il devait remonter ensuite, mais en se maintenant à un taux inférieur à la valeur qu'il avait au dix-septième. Ce luxe de parure ne se répandit qu'au quinzième siècle, qui inventa la taille du diamant, et dans la durée du seizième¹.

Les Romaines n'avaient donc pu apprendre à apprécier la perfection de cette gemme, qui dépend de sa grosseur et de la pureté de l'eau. C'était aux femmes chrétiennes et au luxe moderne de renchérir sur ce point. Il établit une immensité de différences dans les prix, fondées sur des nuances. Sauf variations, un diamant de 1 carat (4 grains des anciens poids ou, dans le système actuel de mesure, 0^{es},205,5) se vendit par exemple 529 francs, un diamant de 2 carats se vendit 2,017 francs; un diamant de 5 carats se vendit 5,529 francs, etc., etc.².

Ces différences finirent par s'évaluer par des millions, elles s'accusèrent, pour certaines grosseurs tout à fait exceptionnelles, par des écarts de prix fabuleux. Tous ces calculs fondés sur la vanité humaine n'existaient pas encore au temps des Claude et des Néron.

En revanche, les jeunes Romaines se couvraient de la

¹ Le diamant n'a été mis que tard à son rang. Les Persans, au treizième siècle, ne lui assignaient que le cinquième rang, au-dessous de la perle, du rubis, de l'émeraude et de la chrysolithe, pierre jaune à teinte verdâtre. Benvenuto Cellini ne le met aussi qu'après le rubis et l'émeraude, et ne lui reconnaît que la huitième partie de la valeur du rubis.

² M. Babinet : *Lectures scientifiques. Le Diamant.*

plupart des autres gemmes antérieures à la découverte du Nouveau Monde. Elles se paraient des rubis orientaux, la première des pierres de couleur, dont le rouge éclatant a été comparé au sang qui jaillit de l'artère, ou au rayon rouge du spectre solaire¹. A défaut des variétés que nous a fait connaître le Brésil, les rubis orientaux offraient à la fois une parure splendide et une matière admirable pour la gravure. Ces pierreries, auxquelles les Romains attribuaient des propriétés surnaturelles, étaient désignées par eux, ainsi que quelques autres gemmes, sous le nom d'*escarboucles*.

Le saphir d'Orient et l'améthyste jouent de même leur rôle dans le luxe romain du temps de l'empire. Le saphir, qui déjà brillait sur le vêtement sacerdotal du grand prêtre Aaron, était très-recherché. On grava aussi sur cette pierre précieuse, ainsi que sur l'améthyste, qui tenait également sa place dans le costume du grand prêtre hébreu. Les gravures anciennes sur améthyste sont nombreuses, et on admire aujourd'hui, entre toutes, celle qui dans notre collection française représente Cérès Antonia, femme de Drusus. Une œuvre de Dioscoride, un superbe travail sur améthyste, représentant peut-être Mécène, se fait également remarquer dans la collection de notre Bibliothèque nationale.

Toutes ces pierreries le cédaient à l'émeraude, dont les hommes ne se faisaient faute aussi de se parer. Les riches mettaient à profit sa transparence pour en former une espèce de lorgnette. L'empereur Néron re-

¹ V. le livre de M. Dieulafoy sur les *Pierres précieuses*.

gardait le combat des gladiateurs avec une émeraude. Pline s'étend sur la description de cette pierre, particulièrement admirée par les Romains. Il insiste pour montrer qu'elle est de toutes la plus agréable à l'œil ; elle surpasse par son vert celui des herbes et des arbres ; la vue la contemple sans se lasser ; bien plus, elle repose, soulage et fortifie les yeux ; enfin elle ne perd jamais son lustre, ni au soleil, ni à l'ombre, ni aux lumières artificielles, etc.

On trouve au reste beaucoup d'exagération et des confusions assez singulières au sujet de cette pierrerie chez d'autres écrivains antiques, comme Théophraste ou Appien.

L'un nous entretient d'une émeraude de quatre coudées envoyée par le roi de Babylone, d'un obélisque en Égypte fait de quatre émeraudes, d'un pilier formé d'une seule émeraude, à Tyr, dans le temple d'Hercule ; l'autre parle d'une statue colossale de Sérapis, d'une hauteur de 9 coudées et toute d'une émeraude. Erreurs avérées, qui prouvent seulement que ces historiens ne distinguaient pas l'émeraude d'une autre pierre beaucoup moins précieuse, artificiellement colorée.

II

COMMENT LE LUXE DES FEMMES DE L'ARISTOCRATIE S'ÉTENDIT A CELLES DES AUTRES CLASSES. — ÉMULATION DES DEUX SEXES DANS LE MÊME LUXE ET DANS LES MÊMES MODES.

L'esprit d'imitation, l'émulation fiévreuse qui dès longtemps régnaient à Rome entre les différentes classes en fait de luxe, devaient s'établir aussi sous l'empire entre les deux sexes. On les verra tantôt s'emprunter telle ou telle nature spéciale de luxe qui paraît réservée plus particulièrement à l'un des deux, tantôt rivaliser dans les genres qui leur sont communs.

Cette émulation s'était développée toutefois d'abord entre femmes de conditions différentes.

La femme de la classe moyenne jette sur la femme riche un œil plein d'envie, la fille des classes pauvres éprouve le même sentiment à l'égard de la femme du chevalier dans cette société fondée sur la richesse.

A Rome, on vit des femmes arrivées à la fortune rivaliser avec les patriciennes, et les femmes de ce qu'on peut y nommer la classe moyenne lutter autant qu'elles le purent avec les femmes riches.

La révolution qui s'était opérée au profit de l'argent ne permettait plus de distinguer par le train de maison celle qui avait des aïeux de celle qui n'en avait pas. Les femmes de la classe intermédiaire visaient au luxe ou pour le moins à s'en donner les apparences. Celles qui

ne pouvaient avoir à elles de beaux vêtements, des bijoux, ni même une domesticité suffisante, louaient ces objets pour certaines circonstances.

L'argent fut dans toutes les classes très-recherché comme ornement. Même des plébéiennes portaient aux pieds des anneaux d'argent. Pétrone¹ en attribue à Fortunata, femme de Trimulcien, du poids de six livres et demie. Enfin, il n'est pas jusqu'à des esclaves qui n'eussent des miroirs portatifs en argent².

De nos jours l'imitation des pierreries et de l'or, poussée si loin que des yeux exercés peuvent s'y laisser prendre, a contribué à vulgariser le luxe ou si l'on veut son apparence mensongère, et à rendre les distinctions de fortune plus difficiles à saisir du premier coup d'œil. Les Romains connaissaient aussi cet art, quoique à un degré moins avancé.

Il y avait des industries qui fabriquaient des émeraudes en cristal doré et des sardoines en cornaline. On prétend même que les vitrifications imitant l'émeraude surpassent nos imitations modernes.

Pour certaines femmes, à Rome, ce luxe en quelque sorte besoigneux était une affaire de position : je veux parler surtout de celles dont les maris remplissaient des professions libérales obligées à garder le décorum.

Ces professions étaient encombrées. Elles étaient, en outre, remplies d'intrigants et de charlatans. Rome comptait, au temps des Césars et des Antonins, un grand

¹ Cap. LXVII.

² Becker, *Gallus*, II.

nombre d'employés, de fonctionnaires, de médecins, d'avocats, d'hommes de loi, gens fort embarrassés pour vivre, et surtout pour soutenir un rang convenable, en face des parvenus de l'argent. Ces derniers, grâce aux grands travaux industriels, de plus en plus développés sous une foule de formes, grâce à la spéculation commerciale, qui prit, sous les premiers empereurs, un essor remarqué par plusieurs écrivains de cette époque, avaient entre les mains des moyens souvent rapides de s'enrichir. Les autres étaient réduits aux voies lentes d'un travail mal rétribué le plus souvent.

Un luxe de parade, et en tout cas fort supérieur à la réalité des fortunes, servit à appeler l'attention.

Le mari se fit accompagner par un cortège d'esclaves.

Avocat, on le vit se parer d'un superbe brillant qu'il avait loué et qu'il faisait scintiller en plaidant. Il s'entoura de tout l'extérieur de l'aisance au risque de s'endetter. La femme recourut au même éclat factice. Elle y trouva un double avantage : elle secondait son époux dans ses calculs, elle suivait son instinct qui la portait à briller, à se laisser éclipser le moins possible.

Juvénal a tracé ce saisissant tableau.

Un trait qu'il relève, et que l'économiste peut envier au poète, c'est l'enchérissement produit par les habitudes de luxe.

Ce n'était pas la dernière fois qu'on devait voir les dépenses exagérées d'un certain nombre rendre pour tous la vie difficile et chère. Et quand je dis la vie, je ne parle pas seulement de la vie de luxe, mais de la vie simple.

Le prix des loyers avait énormément augmenté. Les

provinciaux se moquaient des citadins. Ils s'étonnaient que le prix d'un logement souvent mal situé coûtât plus cher que toute une agréable maison en province.

Une telle situation, grave pour les hommes, dut avoir des conséquences particulièrement fâcheuses pour les femmes placées sur cette limite intermédiaire des rangs et des fortunes. Plus l'aisance est difficile à trouver dans la vie régulière, plus il est tentant de chercher le luxe dans le désordre, genre de facilités qui ne manquent guère dans une société riche et corrompue.

Le célibat des hommes y contribua.

Ce célibat était souvent lui-même l'effet de ces habitudes de dépenses. Les hommes voulaient échapper à ces charges de maison impérieusement déterminées par les exigences du luxe régnant.

Ils gardèrent pour eux seuls ces aises dont ils craignaient de voir diminuer la somme.

Exclues du mariage, les femmes qui se dépravaient et vivent de la corruption augmentèrent en nombre.

La difficulté de suffire à l'entretien des familles pour le vivre, le couvert, les diverses dépenses, en y comprenant les plus obligatoires de toutes, tendit à jeter une foule d'hommes et de femmes dans les rêves illimités de la richesse poursuivie par tous les moyens.

On avait pu voir déjà comment, à Rome aussi bien qu'à Athènes, l'exemple et les leçons du luxe avaient été donnés par les mères elles-mêmes aux jeunes héritiers d'une grande fortune. La scène dans laquelle Aristophane retrace ce curieux et triste tableau a été reproduite à Rome bien des fois dans la vie réelle. L'orgueil

maternel, chez des femmes habituées à ne considérer que le luxe et à le voir prendre autour d'elles pour mesure de l'estime et de l'éclat, aimait pour les jeunes hommes ce genre de distinction.

Peu à peu l'imitation des parures, la recherche des parfums à l'usage des femmes, avaient gagné l'autre sexe.

Historiens, poètes satiriques, moralistes, s'accordent dans cette peinture du luxe *efféminé*. On avait vu les hommes élégants adopter les vêtements larges, flottants. Ils se chaussaient comme les femmes. Ils prenaient presque les mêmes soins de leur chevelure abandonnée à la croissance naturelle. Ils portaient à chacun de leurs doigts des anneaux d'or ou des bagues du plus grand prix. Certains empereurs ne firent qu'exagérer cette folie, lorsqu'ils s'habillèrent d'une manière analogue aux femmes, et quelquefois même tout à fait en femmes.

Ammien Marcellin nous a laissé le portrait d'un sénateur efféminé au quatrième siècle. Ce personnage, qui affecte la noblesse la plus antique, porte une robe de soie flottante et se sert d'ombrelles et d'éventails. Un rayon de soleil qui perce l'épais rideau destiné à protéger ses yeux lui arrache des plaintes et des gémissements..... Il ne se rend plus à la chasse que dans une gondole, dont les mouvements doux ne peuvent lui causer aucune fatigue, et il ne chasse que par le moyen de ses esclaves; encore se plaint-il, à son retour, d'avoir le corps brisé par des travaux dignes d'Hercule ou d'Alexandre..... Est-ce un homme, est-ce une femme que ce personnage qu'on peut à peine apercevoir au fond de

sa voiture, qu'escorte un nombre énorme d'eunuques, de cavaliers et de marmitons, et qui, de sa main gauche, agite un pan de sa robe pour en faire admirer au peuple la finesse et l'éclat?

Non moins curieux sont les emprunts faits par les femmes au luxe des hommes. Et je ne parle pas ici de quelques emprunts de costumes, comme les vêtements d'amazone, mais des cas nombreux où elles les imitèrent et les surpassèrent en suivant les mêmes usages.

Ce qu'une femme opulente eut chez elle d'eunuques, surtout à mesure que l'influence orientale s'exerce davantage, est incroyable.

Il faut un effort de mémoire pour donner une idée de ce personnel de serviteurs des deux sexes qui se pressent autour de la femme riche dans la Rome impériale.

Elle a d'abord, signe de son indépendance du mari, son esclave *dotal*, réservé, *receptitius*, inviolable comme la dot. Elle a ses esclaves préposés à la garde de ses pierreries, de ses bijoux, de ses divers objets de parure. Elle a, pour l'enfant à naître ou déjà né, la sage-femme, *obstetrix*; la garde, *adstetrix*; la nourrice, *nutrix*; les berceurs, *uncarii*; les porteurs, *bajuli*, *geruci*; les nourriciers, *nutritores*, *nutricii*. Elle a quantité de femmes occupées, ou censées occupées, à filer, *quasillariæ*; à tisser, *textrices*; à coudre, *sarcinatrices*. Elle a ses esclaves qu'on appelle les *silentiaires*, parce que leur fonction consiste à faire régner le silence dans ce troupeau servile. Elle a toutes les femmes employées aux vêtements, *vestiplicæ*, sous la direction d'une inspectrice de la garde-robe. — Elle a toute la catégorie merveil-

leusement dressée de servantes qui se partagent les soins infinis de sa toilette; œuvre compliquée, savante, qui absorbe plusieurs heures ¹.

Combien de tâches différentes et combien de mains pour remplir ces tâches! Que de spécialités distinctes! C'est le chef-d'œuvre de la division du travail; disons plutôt que c'en est le ridicule abus.

Combien d'esclaves emploie la coiffure! C'est tout un art dont on parle avec une sorte de respect.

Outre celles qui construisent ce haut échafaudage, qui mêlent aux cheveux les tresses d'or, les unes avec des doigts d'une souplesse infinie, les autres armées d'un fer rouge, voici celles qui teignent les cheveux, de combien de façons! celles qui soufflent sur ces boucles, brunes ou blondes par nature ou par artifice, la fine fleur des plus exquis et des plus enivrants parfums. Ces servantes spéciales s'appelaient *cini flores*. On n'en a pas fini encore. A celle-ci la tâche de peindre les sourcils. A celle-là le soin délicat de poser les dents, qu'une esclave chaque soir plaçait dans un écrin. Les *ornatrices* ajustent la parure. Les *flabelliferæ* agitent l'éventail. Les *ombelliferæ* tendent l'ombrelle. Les *sandaligerulæ* portent les sandales.

Le cortège composait une des parties principales du luxe des riches Romains quand ils sortaient à pied ou dans un char. Les riches Romaines voulurent aussi avoir leur cortège encore plus nombreux, plus brillant.

C'était l'élite même des esclaves.

¹ V. le livre de Botinger : *Sabine, ou la Matinée d'une dame romaine*.

C'étaient des courriers et des valets de pied féminins, *anteambulatrices, pedisequæ*.

C'étaient des messagers, des émissaires de courtoisie, *salutigeruli, pueri internuncii*; de beaux jeunes gens, bouclés, frisés, servant de gardes d'honneur, *asseclæ calamistrati, cincinnati*.

Dans le même cortège se trouvaient ceux qui pouvaient le mieux faire figure parmi la nombreuse cohorte des cochers et des porteurs. Il s'y rencontrait des hommes de toute couleur et de toute race. Des Cappadociens, des Syriens, des Mèdes, faisaient l'office de porteurs. Des Liburniens tenaient les marchepieds. Les noirs Numides couraient par devant; des plaques d'argent brillaient sur leurs poitrines.

Il y avait en outre une sorte de luxe de domesticité où l'on vit les femmes rivaliser avec l'autre sexe.

Les hommes riches avaient des esclaves savants, des individus libres à leurs gages, grammairiens et lettrés ¹. Sabinus, encore plus ignorant que riche, se piquait d'érudition; il aimait à citer ses auteurs, et malheureusement il ne les savait pas, n'ayant même jamais pu retenir les noms de Priam, d'Achille ou d'Ulysse. Sabinus voulut des esclaves érudits qui vinssent en aide aux défaillances de sa mémoire; il en fit instruire deux fort intelligents, auxquels on apprit les poèmes d'Homère et d'Hésiode. Ils prirent le nom de ces deux poètes, et se tenaient près de la table aux pieds du riche vaniteux,

¹ Voir *Histoire de l'esclavage*, t. II, de M. Wallon, *Sur l'emploi des esclaves*.

pourvus de citations toujours prêtes, que le maître saisissait au vol, et répétait rarement sans les estropier.

Les femmes riches ne pouvaient se laisser surpasser par un Sabinus dans l'usage d'un tel luxe.

Elles voulurent avoir des esclaves lettrés, même des gens de condition libre d'une science complaisante.

Ce fut chez elles une mode d'avoir à domicile un philosophe. Elles aimaient à le conduire avec elles en voiture, où il prenait place habituellement entre leur nain et leur singe. C'était pour elles une autre façon de s'amuser. Rien de plus plaisant que la façon dont ces mondaines prenaient leurs leçons de philosophie — en général pendant qu'on faisait leur toilette. « Souvent, dit Lucien, le grand moqueur, tandis que le philosophe traite à fond quelque question de morale, survient une jeune esclave qui s'approche de sa maîtresse et lui remet un billet de la part de quelque galant. Les discours sur la sagesse demeurent suspendus, et ce n'est qu'après avoir répondu à son amant qu'elle revient les entendre ¹. »

A ces femmes qui jouaient avec les idées comme avec les plaisirs, Tacite oppose les Germanes, *septæ pudicitid, nullis spectaculorum illecebris, nullis conviviorum irritationibus corruptæ*. Les femmes avaient peu contribué à ces festins : triste honneur qui revient tout entier aux maîtres du monde, exploité pour leur gourmandise. Les femmes, par un reste de respect des vieilles mœurs, étaient demeurées éloignées de ces repas scandaleux.

¹ Lucien, *De mercen. condit.*

Mais une telle réserve pouvait-elle durer? Elles aspirèrent à y prendre place. — Elles y furent admises dans les derniers temps de la république, mais d'abord assises. Enfin vers le commencement de la période impériale, elles eurent, ou plutôt usurpèrent le droit de se coucher sur des lits comme les hommes. Nouveau progrès de l'égalité!

Il n'y eut plus dès lors un seul de ces excès auxquels elles ne prirent part. Le festin devint une réunion de plaisirs, parfois une orgie — la grande orgie romaine!

Combien elles ajoutèrent à quelques-uns des raffinements les plus coûteux, les plus extraordinaires, qui accompagnaient ces repas! Moins gloutonnes peut-être que les dominateurs de l'univers, elles furent plus sensuelles. Elles luttèrent avec eux de passion pour les vins de Grèce et d'Italie; elles y puisèrent l'impudicité sans frein et les emportements de la débauche.

La finesse de leur goût développa toutes les délicatesses des mets, et la pâtisserie fut un art! Peut-on louer assez le talent de ces artistes véritables, de ces *pistores* qui formaient à Rome une imposante corporation? Combien le penchant propre de la femme, le goût qui la porte à s'occuper de l'intérieur, de l'ameublement, ne dut-il pas augmenter le nombre, la richesse des services de table! La splendeur de ces services alla croissant. La vaisselle d'apparat resplendit de plus en plus d'or et de pierres précieuses. Les troupes d'enfants de toute provenance, de toute couleur, qui jouaient autour des tables, ou formaient des groupes, devinrent plus nombreuses. On raffina sur les raffinements mêmes.

Leur influence devait se faire sentir sur un autre genre d'accessoires, sur ces chants, sur ces chœurs de danse, sur ces représentations scéniques, divertissements qui versent l'ivresse à l'âme par tous les sens.

Le mélange de femmes belles, vêtues parfois à peine de légers voiles, rendues plus séduisantes par les ornements et les parfums, avec des hommes pour la plupart débauchés, quelle cause nouvelle de corruption ! quelles excitations dans ces danses licencieuses et dans ces chants dissolus !

Les scènes dramatiques jouées au vrai par des pantomimes dont le talent d'imitation était, paraît-il, prodigieux, devinrent plus passionnées, plus voisines de la nature, la nature même.

Qu'elles paraissent maintenant, pour plonger les sens dans une douce torpeur ou pour les ranimer violemment, ces joueuses de harpe syriennes et ces musiciennes venues d'Asie-Mineure ! qu'elles accourent ces danseuses andalouses et égyptiennes, dont les danses sont encore aujourd'hui rappelées par les danses lascives des almées d'Égypte !

Elles s'engouèrent des pantomimes à un point qu'on ne saurait dire. Beaucoup en eurent à domicile, comme la riche et vieille matrone Quadratilla. Elle partageait son temps entre les dés et les représentations, — et faisait jouer au dehors à son profit la troupe de pantomimes qu'elle entretenait chez elle pour son plaisir.

La mimique, la mise en scène étaient tellement devenues l'accompagnement de ces festins avec la musique, que tout s'y passait en cadence. Des esclaves

égyptiens versaient à boire en cadence et en chantant. Les plats extraordinaires étaient introduits en cadence au bruit des instruments. L'office des découpeurs était rempli par des pantomimes. Ils s'approchaient de la table en réglant leur entrée sur la musique. La chose fut même poussée si loin que chaque mets avait son pas et son air particuliers, et que les gestes étaient différents pour découper un poulet ou dépecer un lièvre.

Le comble du raffinement était, répétons-le, dans les représentations mimiques. Vous vous en ferez une idée assez nette et saisissante par un petit drame connu sous le nom d'*Hélène et Pâris*, qui fut longtemps en possession de la vogue. Dans cette série de scènes, la passion passait par tous les degrés. C'était tantôt un ingénieux badinage, tantôt une tendresse gracieuse et vive, puis les derniers emportements de l'amour.

Quelquefois, l'imitation ne suffisant plus, on vit commencer de vraies scènes de débauche. Ovide fait entendre que la même pièce fut une occasion de chute pour des Hélènes qui n'avaient rien de fabuleux, et tel mari, sans s'en douter, y joua, trop au naturel, le rôle du bon Ménélas.

Le mal n'eut plus de bornes quand s'ouvrirent aux femmes les portes des théâtres, devenus pour les yeux mêmes des écoles de dépravation. Et ce n'est pas la pièce seule qui les corrompait ! Quelle avidité d'attirer les regards d'une foule curieuse ! Autour d'elles quel cercle se presse d'hommes à la mode ! Quelles chroniques de scandales au sujet des acteurs et des femmes de théâtre y défrayent les conversations !

Les impératrices, et les femmes qui appartenaient à la famille des empereurs, déployèrent pour ces solennités un faste particulier. Tacite rappelle qu'Agrippine fit briller, aux regards émerveillés de la multitude, le plus splendide manteau tissu d'or, à la représentation d'un combat naval.

Les orgueilleuses patriciennes s'élancent dans les mêmes voies, et les femmes riches, quelle que soit leur naissance, suivent les mêmes traces avec une ardeur empressée.

Assister parées au théâtre, quelle tentation pour les femmes des gens de loi, des marchands, etc.! C'est surtout dans cette sorte d'occasions qu'on les voit recourir à un luxe d'emprunt, et louer des costumes dont la richesse pouvait faire illusion sur le rang de celles qui les portaient. Elles louaient, au dire de Juvénal ¹, des coussins, et jusqu'à une vieille duègne, une femme de chambre blonde, et tout un personnel d'escorte.

Qu'ajouterai-je pour montrer l'action de ce théâtre sur les femmes? Elles en sortaient disposées aux excès, non-seulement du luxe et des raffinements, mais de tous les vices, avec le plus impérieux besoin d'émotions factices et violentes : au cirque, ardentes à la cabale : à la vue des ballets pantomimes, gagnées par le poison qui troublait leurs sens. La représentation des farces atellanes acheva de souiller leur âme et de leur ôter tout scrupule par le cynisme effréné des plaisanteries et l'obscénité des tableaux.

¹ Juvén., sat. vii.

On avait vu des hommes d'illustre naissance se déshonorer jusqu'à monter eux-mêmes sur la scène. Quoique le fait ait été plus rare, des femmes, se piquant d'émulation, jouèrent aussi un rôle publiquement.

Il fallut qu'Auguste défendît aux femmes d'une naissance distinguée de paraître sur le théâtre.

Néron admit des femmes et même de vieilles matrones dans les jeux juvénaux ¹.

Comme si tout ce qui inspire le respect devait avoir son tour d'être avili, la vieillesse y fut livrée aux regards et aux risées. *Ælia Catella*, femme d'une grande richesse, à l'âge de quatre-vingts ans, dansa sur le théâtre.

Les spectacles de débauche ne suffisaient pas. Il fallait la vue du sang. Le théâtre donna l'essor à ces instincts de cruauté qui se développent avec le besoin des émotions et les excès du libertinage.

On a rappelé mille fois à l'aide de quel geste, aussi simple qu'impératif, elles demandaient la mort du gladiateur étendu sur l'arène.

Ce ne fut pas assez : on les vit applaudir à des morts réelles, à de véritables supplices introduits par la barbarie commune aux deux sexes dans des représentations fictives.

Et ne croyez pas que cela eût lieu seulement dans les théâtres publics ! Cela se vit jusque dans ces scènes qui transportaient à l'intérieur des maisons les infamies du dehors. Ces meurtres terminèrent plus d'une fois de joyeux festins.

J'en citerai quelques exemples trop frappants :

¹ Suet., *Nero*, cap. II.

Ainsi le trait célèbre d'héroïsme de Mucius Scévola fut rendu au vif par un malheureux condamné dans une pièce où tout le reste était imaginaire. Il fut obligé, sous peine de mort, de se brûler la main aux flammes d'un foyer.

On jouait une pièce intitulée : *Hercule furieux*. On voulait un vrai bûcher, un véritable supplicié. On prenait un criminel. On le revêtait du costume d'Hercule. Il était placé sur le bûcher, et les flammes le consumaient vivant. Les femmes assistaient à ces spectacles. Elles en suivaient les péripéties, elles en goûtaient les affreuses délices, haletantes d'émotion.

Martial, entre autres, parle de ces horreurs avec le plus grand sang-froid. Il termine ce qu'il dit de ce supplice imitant la mort d'Hercule par ces mots d'une parfaite tranquillité : *Quod fuerat fabula, pœna fuit*¹.

Cet engouement pour les représentations dans les théâtres et dans les demeures eut une conséquence particulière digne de remarque.

L'importance accordée de plus en plus aux pantomimes, aux acteurs, aux danseurs et aux danseuses, aux musiciens et aux musiciennes, devait amener l'enchérissement extraordinaire de cette catégorie d'occupations et de talents.

On pourrait n'attacher que peu de gravité à ce fait, s'il ne se traduisait d'ordinaire par l'avilissement correspondant de services plus profitables à la société. Le revenu des riches eux-mêmes a des limites. L'excédant qu'ils emploient à solder un luxe vicieux, ils cherche-

¹ Martial, *De spectac.*, ép. 9, 7.

ront à se le restituer en abaissant le salaire des professions utiles et modestes.

Cela aura lieu d'autant plus sûrement qu'une concurrence trop nombreuse semble livrer naturellement ces dernières professions à l'abaissement des rétributions.

Une cause toute morale pousse à produire le même résultat. Dans les sociétés trop livrées au luxe, les riches n'ont même plus l'estime des talents qui ne se rapportent pas aux jouissances matérielles, et il n'est que trop naturel que le *mépris* engendre le *bas prix*.

On trouvera qu'à Rome, comparaison faite des chiffres qui nous ont été laissés par des contemporains, un bon cuisinier était payé dix fois plus qu'un précepteur, auquel un père confiait le soin de ses enfants. Mais, sans doute pour humilier l'orgueil de ce cuisinier si enflé de son importance, le prix d'un seul poisson équivalait parfois aux émoluments du cuisinier lui-même et souvent au delà.

Un savant, un homme de loi, à moins de jouir d'une célébrité exceptionnelle, ou d'être adopté par le caprice d'un homme opulent ou la fantaisie d'une femme riche, ne valait pas cher à Rome. Au contraire le salaire des danseuses, — et, si elles étaient en vente, — leur prix d'achat était considérable.

Dyonisia gagnait 200 000 sesterces ; le pauvre professeur dont parle Lucien en gagnait 200, logé et nourri.

De riches propriétaires de danseuses douées de talents ¹

¹ Senec., *Consol. ad Helviam*.

exceptionnels allaient, au rapport de Sénèque, jusqu'à leur assurer un million de sesterces comme dot. Martial parle d'héritages entiers consumés dans l'achat d'esclaves de luxe, danseuses, joueuses de lyre, pantomimes. Les pantomimes Bathylle et Pylade possédaient une grande fortune. Leurs maisons s'élevaient à Rome parmi les plus fières. Les fonctions et les distinctions dont ils furent revêtus prouvent que leur considération était égale à leur richesse¹.

Les recherches luxueuses des femmes devaient contribuer de même à faire de la beauté des esclaves et des serviteurs gagés une cause déterminante de haut salaire ou de prix élevé. Avoir de beaux esclaves dans leurs appartements, de jeunes garçons achetés en tout lieu à cause de la perfection des traits du visage et des formes corporelles, devint une passion des femmes opulentes et un des scandales de la Rome de la décadence; mais voici plus encore : lorsqu'elles se furent engouées des nains et des êtres difformes, pour en orner leurs appartements et leurs salles de festins, la laideur extraordinaire, devenue aussi un singulier objet de luxe, put monter à des prix que la beauté elle-même n'atteignit pas toujours.

Même en ces temps sombres, Dieu pourtant n'a pas voulu que le monde demeurât vide de vertus.

La lumière morale qui éclairait l'humanité n'est jamais aussi complètement éteinte qu'on pourrait le croire, et on calomnierait même la société romaine, si on étendait à la masse des familles et des individus les horribles

¹ V. *Histoire de l'Esclavage dans l'Antiquité*, par M. Wallon, T. II, Partie II, Chap. IV.

peintures qu'en ont laissées les poètes satiriques et de véridiques historiens. La société n'est tout entière ni dans une partie de la classe riche, brillante et dépravée, ni dans l'ignoble lie qui, sous le nom de plèbe, est le résidu de toutes les impuretés.

Les mœurs étaient en général meilleures dans les provinces, sauf quelques grandes villes. Dans les classes élevées elles-mêmes, plusieurs règnes virent renaître comme un retour heureux à une simplicité d'habitudes et une pureté de mœurs relativement plus grandes. Ce retour, les contemporains, abusés plus d'une fois par le mirage qui fait croire à l'éternité du présent, le proclamèrent définitif, comme si une force irrésistible n'emportait pas cette société vers sa fin, suivie d'une transformation inévitable.

Saluons, en ces époques mêmes, si corrompues, ces belles vertus subsistantes ! Inclignons-nous devant de nobles stoïciennes, chastes, sévères, intrépides !

Non, il serait trop injuste, en traçant cette peinture des femmes romaines, de l'étendre sans mesure au sexe féminin dans les rangs élevés, même aux plus mauvaises époques. Le palais des empereurs vit lui-même nombre de femmes vertueuses ou du moins honnêtes. Sous Auguste, les mœurs de Livie restèrent pures. Jamais un soupçon n'effleura la chaste renommée d'Octavie. Sous Tibère, Antonia et Agrippine furent dignes du respect public ; sous Trajan, la vertu de Plotine fut une force pour son époux. Sénèque, né à Cordoue, nous montre sa mère, « élevée dans une sévère maison », et sa tante, durant les seize années que son mari gou-

verna l'Égypte, « comme inconnue dans la province. » Combien d'autres rappellent les mêmes traits ! Plusieurs font revivre les mœurs antiques, Marcia, par exemple ; et combien n'en trouvons-nous pas, dans Pline et dans Tacite, qui, après avoir été, comme dit Hérode Atticus de sa femme, « la lumière de la maison », resteront à jamais l'honneur de leur sexe ! Telles sont Antistia et Servilia, qui, ne pouvant sauver leur père, meurent avec lui. L'énumération pourrait être beaucoup plus prolongée. Il y eut des dévouements sublimes, d'autant plus qu'ils se croyaient destinés à rester inconnus, des morts tragiques, partagées avec un époux, du cœur le plus intrépide, des vertus simples, touchantes ; et combien sont restées dans l'ombre ! L'histoire est ainsi faite : les vices éclatants suffisent à déshonorer une époque ; peut-être est-ce justice en un sens, car ces vices traduisent aussi un état social, et les désordres qui se montrent ne font eux aussi que déceler les vices qui se cachent.

Ces vertus des femmes sont elles-mêmes destinées à devenir plus communes et à prendre une autre forme plus religieuse et moins stoïque. Une foule de chrétiennes, plus tard, auront sur ces vertueuses Romaines l'avantage inappréciable de trouver dans leur religion ces deux belles prescriptions clairement écrites : pureté et miséricorde ! N'anticipons pas sur ce grand changement. Disons seulement qu'à la différence du stoïcisme également impitoyable pour la chair, le christianisme, en donnant aux femmes la règle inflexible du devoir, leur laissa la passion. L'amour divin consuma ces instincts maladifs de luxe et de raffinements ; et lorsqu'ils

se révoltèrent, ce qui arriva plus d'une fois dans certaines conversions nouvelles, il finit presque toujours par triompher.

Quant à celles qui, d'un cœur plus ferme et plus haut, s'étaient données sans retour, soulevées au-dessus d'elles-mêmes par la foi, par la charité, par une espérance céleste, elles ne devaient plus demander qu'aux privations acceptées volontairement et souvent au martyre — d'après et sublimes voluptés.

CHAPITRE VI

CONTINUATION DU RÔLE ET DE LA POLITIQUE DES EMPEREURS DANS LE LUXE. LES ANTONINS ET LEURS SUCCESSIONS.

La civilisation romaine touche à son apogée avec quelques beaux règnes qui, sous les Romains, semblent ouvrir au monde une ère nouvelle.

Perspective chimérique que termine une déception inévitable.

De toutes les utopies politiques, la plus folle est une succession ininterrompue de bons despotes. La vertu d'un prince ne remplace pas les institutions et laisse subsister intacts les vices du régime absolu. Toutefois voici des mœurs plus pures, un souffle nouveau dans les idées, une civilisation plus féconde et plus régulière, même dans le développement de la richesse matérielle.

Beaux moments, quoique toujours mêlés de mal, et qu'on vanterait encore plus si le manque de contrôle suffisant, le pouvoir sans limites précises, n'eussent rendu ces biens trop précaires.

A travers tout pourtant, même sous les mauvais empereurs eux-mêmes, on constate la continuité du progrès matériel. Ces princes y portent atteinte par l'arbitraire, les prodigalités, mais rarement ces améliorations cessent de se manifester sous quelque forme. On rencontre de même de notables perfectionnements dans les lois, dans la constitution de la propriété et de la famille. Voyons comment le luxe se ressentit de ces changements.

I

LE LUXE PUBLIC SOUS LES ANTONINS.

Oui, le luxe public s'améliore sous les Antonins, sauf sous quelques empereurs qui firent revivre les excès des pires Césars. Oui, le luxe privé est moins excessif, sans qu'on cesse de remarquer des abus dans l'usage de la richesse. Oui, enfin, l'air moral qu'on respire est plus pur, plus vivifiant : ce n'est plus seulement la magnificence seule qui nous écrase, c'est souvent une vraie grandeur qui se fait admirer.

Les Antonins, même les plus vertueux, pouvaient-ils abolir la partie populaire du luxe public ? Je ne le crois pas. Les philosophes eux-mêmes ne l'eussent peut-être pas conseillé. Ils étaient convaincus de la nécessité de développer dans des proportions assez étendues les spectacles et les fêtes. « Il faut, écrivait Fronton à ce sujet, mettre sur le compte de la sagesse politique de Trajan de n'avoir jamais manqué d'attention même pour les danseurs et les autres artistes de la scène, du cirque et

de l'arène, parce qu'il savait bien que le peuple romain tient surtout à deux choses, au pain et au spectacle. L'excellence d'un gouvernement ne se révèle pas moins dans le souci des passe-temps que dans celui des choses sérieuses; la négligence est, il est vrai, plus préjudiciable dans celles-ci, mais elle mécontente plus dans ceux-là; le peuple est, à tout prendre, bien moins avide de largesses en argent que de spectacles; enfin, les distributions d'argent et de blé suffisent bien pour contenir les individus, homme par homme, mais il faut les spectacles pour le contentement du peuple en masse. »

Ainsi parlaient alors les sages. Aussi ne vit-on pas cesser les jeux sous Nerva et sous Trajan (96-117). Ces princes se piquèrent d'en donner, et de fort beaux. Leur mérite fut de les modérer, de les adoucir et de développer davantage certaines formes du luxe public plus nobles et plus compatibles avec l'utilité sérieuse.

Au début Nerva dut, non par choix, mais par nécessité, suspendre les jeux et les distributions. Domitien avait laissé le trésor à sec. Il fallut bientôt rétablir les *frumentationes*, mais, en laissant revenir cet usage, Nerva en diminua la dépense. Il essaya de rendre les combats de l'amphithéâtre moins meurtriers. Ce règne trop court continua, grâce à l'adoption : Nerva revécut plus jeune et plus fort dans Trajan.

Sous Trajan, l'art quitte le gigantesque, la mollesse raffinée et le faux éclat des temps néroniens. A plus de vérité, de mesure et de naturel, il joint plus de grandeur. Le forum de Trajan, l'arc de triomphe qui s'y élève, la basilique qui fait face à cet arc, le temple et les deux

bibliothèques qui l'environnent, les statues de l'empereur, équestres ou debout, présentent de grandes images d'un goût magnifique et sévère. La colonne Trajane, encore debout, éveille de fortes pensées. Cette colonne, d'ordre dorique, et qui retrace les triomphes de l'empereur, a sa beauté à part, celle que comportent l'époque et le génie romain, auquel on ne saurait demander la grâce du génie grec. Bien qu'elle porte 2500 figures, de deux pieds de hauteur, elle ne semble pas surchargée. Souvenez-vous de la prostitution de la sculpture comme de la peinture, et vous admirerez ce superbe emploi donné au marbre et au bronze, et vous reconnaîtrez qu'Apollodore porte bien haut le sentiment de cet art énergique qui s'empreint sur tant de monuments. Si ce n'est pas là le pur idéal, c'est un art à la fois sobre et splendide ; il a la grandeur et la dignité de l'histoire : l'histoire, la vraie muse de Rome !

Quelle plus magnifique décoration que les grands et utiles travaux qui témoignent alors avec tant de puissance du génie architectural des Romains ? Qui se lassera jamais de les admirer ces ponts si hardiment jetés, si harmonieux, d'une solidité à l'épreuve du temps, témoins qui attestent la puissance romaine, depuis la Lusitanie et l'Espagne, jusqu'au Rhin et au Danube, à l'Euphrate et au Tigre ; ces aqueducs, ces ports, ces routes majestueuses qui traversent tout l'empire, depuis le Pont-Euxin jusque dans les Gaules ? Quel caractère de luxe solide brille encore dans les constructions municipales qui se multiplient partout à la même époque ! Trajan contribue à en élever un grand nombre en Grèce, en

Espagne, en Asie, en un mot dans toutes les contrées. Comment ne pas voir enfin dans cet élan des villes vers un luxe monumental de bon goût, la preuve d'une prospérité qui n'avait jamais atteint à un tel degré ?

Ainsi progrès pour l'art et pour la morale : comment ne pas se réjouir de ces résultats ?

En supprimant les folles dépenses, Trajan écarte du même coup les causes les plus puissantes qui avaient produit les mesures d'oppression et de cruauté. Chose rare ! Ce luxe public si large fut dû au développement naturel et normal des revenus publics et aux économies du prince.

Pline le Jeune a pu s'exprimer avec vérité, même dans un panégyrique, lorsqu'il dit à Trajan : « Tu restreins les dépenses parce que tu ne voudrais pas suppléer à l'épuisement du trésor par les dépouilles des innocents. »

Les distributions faites au peuple prirent le même caractère honnête. — Elles furent rarement faites en argent. On distribua des terres libres. La petite propriété rurale y gagna d'autant. Trajan mit en pratique plus d'une idée qui reste à l'étude de notre démocratie moderne, le crédit populaire, l'instruction du peuple et l'assistance pour les faibles. Au lieu de jeter l'argent au hasard, on le prêta à un taux modéré, entre 5 et 2 1/2, à des travailleurs libres. On assista la masse des enfants indigents ; pensée dont Nerva avait commencé l'exécution. Ces enfants n'eurent pas seulement l'aliment du corps, mais celui de l'esprit dans ces écoles, auxquelles furent jointes des écoles d'apprentissage pour les préparer aux divers métiers. Ces clients du prince s'appelèrent de son nom : *ulpiani*.

Ainsi, sous l'influence d'un stoïcisme devenu plus humain, et de ce souffle moral que le christianisme commençait à répandre, la charité pénétrait dans la loi avec la prévoyance. Ce n'était plus l'aumône jetée au jour le jour à l'appétit brutal. Ces institutions bienfaisantes, cette manière plus sérieuse d'envisager les intérêts populaires, ce progrès en sécurité du commerce et de l'agriculture, cette administration plus sage et plus régulière, n'était-ce pas là l'équivalent d'une réforme du mauvais luxe, beaucoup plus efficace que les lois répressives? Ne perdait-il pas tout ce que perdaient l'oisiveté, la corruption, l'incertitude du lendemain, la frivolité égoïste?

Très-différent, mais non pas assurément sans grandeur, est aussi le spectacle qu'offre le luxe public sous Hadrien.

Un tel empereur marque une date dans l'histoire du luxe romain. Quelle nouveauté il est lui-même ce personnage singulier, brillant, qui nous étonne par ses contrastes! — Mélange, qui ne ressemble à aucun autre, de faiblesse et d'énergie, de vices et de grandes qualités, qui attire tout en repoussant parfois, et dont on a peine à se détacher. Il semble qu'on trouve comme réunie dans le règne de cet empereur l'image même de ce qu'il y a de plus grand dans le luxe public de l'empire!

Ne le croyons lui-même ni amolli, ni faible dans la répression du mauvais luxe, parce que, livré à des faiblesses honteuses, il comblera d'honneurs un Antinoüs, et parce qu'il lui élève après sa mort un fastueux monument. Il se montre simple, dur aux fatigues, plein d'un

mâle courage, et supporte avec fermeté les intempéries dans les entreprises militaires. Le luxe et la mollesse, il les chasse des camps qu'ils avaient envahis. Il ose détruire les fastueux logis, les salles de festins des chefs, il exclut sans pitié les mimes et les baladins des villes de garnison. Comment contester l'autorité d'un prince qui donnait l'exemple pendant la guerre, sans luxe dans son armure et dans son costume, sobre et frugal comme un soldat, intrépide à manier les armes, infatigable dans ses marches, et que n'accompagne nul fastueux cortège?

Hadrien est-il donc un philosophe? Non certes, quoiqu'il sache peut-être en philosophie tout ce que pouvait savoir un homme de son temps. Mais il n'est étranger à aucune idée, pas même à celle du devoir. Nature inquiète, esprit actif, curieux, maladif! Très-éclairé et très-superstitieux, il allait jusqu'à préférer aux savantes spéculations la magie et l'astrologie.

Mais ce qui rend son rôle incomparable dans le luxe public, Hadrien est un artiste, un poète même à sa façon, bien qu'il n'ait fait que des vers médiocres, un poète, dis-je, par l'intelligence compréhensive, par le vif sentiment des beautés de l'art et de la nature même, par une imagination ardente et jusque par cet ennui blasé qui semble le rapprocher des hommes de notre temps.

Politique aussi vigilant qu'amateur distingué du beau, que lui manque-t-il pour être grand? la simplicité. Une certaine unité fait seule les vrais grands hommes. Mais quel esprit varié, étendu, — plus peut-être qu'il ne convient aux princes

Quel vaste et curieux éclectisme aussi ! Quel voyageur que ce chercheur infatigable qui se laisse conduire au bout du monde par les recherches de l'archéologie ! quel restaurateur de monuments de tous les temps ! On pourra regretter que l'homme ait été capricieux, souvent bizarre, et ne puisse mériter personnellement la sympathie que tant de dons brillants et séduisants semblent appeler. Qu'il ait été vain, jaloux, parfois cruel, comment le nier ? Mais ce qu'il fit pour le luxe public comme pour des réformes vraiment humaines honore la *civilisation* : on peut, sans anachronisme, employer ce mot avec Hadrien.

Rechercher, pendant vingt-deux années, à travers les contrées les plus diverses, Italie, Grèce, Égypte, Syrie, tout ce qui peut contribuer à relever les arts, à réformer les abus, à pourvoir au bien-être des sujets, semer son passage à plusieurs reprises des œuvres les plus brillantes, en rapport avec les besoins des populations ; refaire une nouvelle Athènes éclatante et vivante, pleine d'édifices superbes, d'écoles, d'académies, une Athènes qui devait s'appeler pendant des siècles encore l'Athènes d'Hadrien ; relever Nicée et Nicomédie des ruines d'un tremblement de terre ; couvrir Cyzique et une foule de villes de l'Asie Mineure de places, de cirques, de temples, de musées ; laisser partout des ports, des ponts, des aqueducs ; donner à Nîmes des monuments splendides et ses admirables arènes ; créer, et en prince qui comprend ce qu'il y a d'universel dans son rôle de protecteur, partager ses soins entre Rome embellie, comblée des plus belles fêtes, et les villes de province ; faire de sa propre villa le rendez-vous de toutes les

merveilles de l'empire, le plus grandiose des musées, qui se développait sur un espace de trois milles et reproduisait les monuments et les chefs-d'œuvre de tous les peuples, quel rêve ! et n'est-ce pas là la destinée singulière de cet empereur ? L'idée d'une civilisation « cosmopolite » ne semble-t-elle pas se réaliser ici d'une manière frappante ?

Et pourtant cet homme toujours occupé, et qui ne cesse de se mouvoir, finit par la maladie de l'homme moderne, le sentiment du vide : la mélancolie !

Il peut après cela paraître secondaire, quoique ce ne soit pas historiquement sans importance, que nous assissions sous le même règne à un entier renouvellement du luxe de cour.

En remettant à des chevaliers des charges de palais, qui avaient été confiées jusqu'alors à des subalternes, Hadrien devait donner un sens bien plus étendu et plus précis à ce mot de *maison impériale*.

Il y eut d'ailleurs dans un tel changement quelque chose de plus qu'une affaire d'étiquette.

Plusieurs écrivains modernes y ont attribué une sérieuse importance ¹. « Adrien, dit M. Amédée Thierry, fit des emplois du palais un service public, dont les charges ambitionnées par les personnages les plus élevés se rapprochèrent de ce qu'on appellerait aujourd'hui des ministères. Cette institution, développée par les princes qui suivirent, prit peu à peu une grande importance, et finit par dominer tout le mécanisme administratif de l'empire. »

Je viens de montrer, avec Hadrien, ce que peut faire

¹ M. Naudet, *Mémoire sur les changements opérés dans l'administration romaine*. — M. Amédée Thierry, *Tableau de l'Empire romain*.

une époque cultivée d'une intelligence fine et flexible, très-distinguée, hospitalière à toutes les idées, capable de goûter tous les génies et tous les styles, assez semblable à cette demeure même de Tibur qui offrait, dans sa vaste enceinte, une collection d'objets de toute provenance. Mais quoi ? A ce merveilleux entassement de pierres, de marbres et de bronzes quelque chose manquait, la conscience, l'élévation morale, une foi quelconque en quoi que ce soit.

Qui nous les rendra ces qualités, que l'on désire après ce lettré qui s'est essayé dans tous les genres, dans la tragédie, les pièces légères ; après ce sceptique désespéré qui donnait congé à son âme, à sa *petite âme*, il l'a dit lui-même en des vers d'une ironie si glacée ?

On respire, on sort de cette atmosphère artificielle avec un Antonin, avec un Marc-Aurèle, véritables hommes qui eurent une foi, une foi morale !

Le premier mit dans ses réformes plus de simplicité et peut-être un peu de parcimonie ; le second, « d'une vertu plus austère et plus travaillée, » selon l'expression de Gibbon, y déploya plus d'énergie et d'efforts.

Antonin, pendant vingt-trois ans de règne (138-161), habitué longtemps à la simplicité campagnarde de sa villa de Lorium, en Étrurie, revêt tour à tour, avec une bonhomie supérieure, la pompe impériale et les habitudes d'une vie modeste, sans passion pour le luxe et n'en affectant pas même le mépris¹.

¹ Les vestiges de sa maison de campagne de Lanuvium en attestent la splendeur. On a trouvé dans les excavations un coq d'argent, servant de robinet pour faire couler l'eau dans les bains ; il pesait 30 ou 40 livres, et portait pour inscription : *Faustinae nostræ*.

C'est avec ses propres deniers qu'Antonin continue les largesses aux soldats et aux peuples.

Les plus somptueux édifices d'Antonin ont un caractère utile. La Grèce, l'Ionie, la Syrie, l'Afrique, voient restaurer et relever leurs anciens monuments. Gaëte, Terracine, Pouzzoles, montrent leurs ports ; Antium, son aqueduc ; Ostie, son phare ; Narbonne restaurée, ses portiques, ses thermes, ses basiliques ; Épidaure, ses temples, ses théâtres, ses bains.

Antonin modère aussi les dépenses des combats de gladiateurs, moins par économie que par humanité.

Les circonstances, autant que son caractère, forcèrent Marc-Aurèle à déployer contre le luxe des mesures de sévérité plus directes. L'armée elle-même s'était corrompue au contact des villes de l'Orient, dont elle s'éprenait jusqu'à en adopter les mœurs efféminées. Quand Marc-Aurèle partagea le pouvoir avec Verus, ce ne fut, de la part de cet associé à l'empire que fêtes, orgies, voluptés de tout genre.

La réforme impitoyable d'Avidius Canius ramena l'armée à la discipline. Elle fut contrainte d'abandonner les molles habitudes, la nourriture délicate, les selles rembourrées de plumes.

Marc-Aurèle s'en remit pour le luxe public aux particuliers : économie pour le trésor et pour les peuples.

C'est le moment de cet Hérode Atticus, dont nous avons déjà parlé.

Le vertueux empereur s'efforçait en outre de corriger ou de réduire les abus d'un tel genre de dépenses.

En même temps qu'il faisait disparaître les scan-

dales des bains publics, il fixait le maximum des salaires des histrions.

Il ne voulut plus que le sang humain coulât dans l'amphithéâtre; il ordonna que les gladiateurs combattissent avec des armes émoussées, il brava les murmures de la foule qui se plaignit qu'on voulût faire du peuple romain « un peuple de philosophes. »

Se fit-il pardonner de cette multitude, plus avide encore de jeux que de pain, en augmentant la part de l'assistance publique et par ses secours attribués aux enfants, objets de sa particulière sollicitude? On peut en douter.

Il tenta de réformer aussi les arts.

Cette frénésie, qui portait à ériger des statues à tous ceux qui avaient obtenu une notoriété quelconque, n'exceptait pas les vainqueurs du cirque dans les courses des chars. Ces cochers du cirque, à qui l'on dressait des statues, étaient la plupart du temps des gens du bas peuple, dont le corps était entouré d'une ceinture depuis la poitrine jusqu'au bas-ventre. Lucius Verus faisait faire en or le portrait de son cheval nommé Volucris, et le plaçait dans le cirque. Marc-Aurèle réagit contre cet abus dégradant.

Il semble vouloir ramener l'art à son principe élevé. Lui-même savait le dessin, qu'il avait appris d'un de ses maîtres, Diognète, à la fois peintre et philosophe ¹.

¹ « La fameuse statue équestre de Marc-Aurèle devait figurer comme un des ornements de Rome au moyen âge. Elle fut érigée sur la place qui est devant l'église de Saint-Jean de Latran, parce que la maison où était né cet empereur se trouvait située dans ce quartier. Pour la figure de Marc-Aurèle, il faut qu'elle ait été ensevelie sous les ruines de Rome dans le moyen âge; car, dans la vie du fameux Carlo di Rienzo, il n'est parlé que du che-

Il fit servir l'art à perpétuer le souvenir des belles actions.

Cette belle lumière morale qui dans ces temps brilla parfois un quart de siècle, près d'un siècle même, s'éclipsa tout à coup.

Il suffit qu'un Commode remplace sur le trône un Marc-Aurèle pour que le luxe immoral et monstrueux reprenne toute sa vigueur, et pour qu'on se croie revenu aux temps des Néron et des Domitien.

La tyrannie de cet héritier des pires empereurs avait eu pourtant aussi d'heureux débuts.

L'extérieur du prince était plein des meilleures promesses. Sa tenue d'une royale dignité, son corps vigoureux et bien proportionné, la mâle beauté de ses traits, sa chevelure blonde et bouclée, qui semblait, dit Hérodien¹, briller comme la flamme, sous les rayons du soleil, — composaient un ensemble frappant et séduisant tout à la fois. Il avait tout ce qu'il faut pour être une de ces idoles que le peuple encense avec enthousiasme, parce qu'il croit lire sur leur front les signes d'une nature faite pour commander, joints à la bonté qu'on aime volontiers supposer unie à la force.

Cette popularité, qu'il devait chercher à garder ou à

val, et on le nommait le cheval de Constantin. Quand il y avait des réjouissances à Rome, dans le temps que les papes siégeaient à Avignon, on faisait couler pour le peuple du vin et de l'eau de la tête de ce cheval : du vin rouge de la narine droite et de l'eau de la narine gauche. Alors on n'avait point d'autre eau dans cette ville que celle du Tibre, parce que les aqueducs étaient détruits; on la vendait dans les rues de Rome comme on fait aujourd'hui dans Paris. » (Winkelmann, *Hist. de l'art.*)

¹ Herod., in *Commod.*, XVIII.

reconquérir par les profusions du luxe public, Commode l'eut un instant grâce à ces apparences.

Au retour d'une courte expédition, le peuple l'accueillit avec une joie sincère par des fêtes, des cris d'allégresse, des couronnes, des fleurs semées sur ses pas.

Commode justifie ce que nous avons dit déjà des Césars, ses prédécesseurs. « Ce n'était point, remarque Gibbon, un tigre né avec la soif insatiable du sang humain, et capable, dès ses premières années, de se porter aux excès les plus cruels ; la nature l'avait formé plutôt faible que méchant. Sa simplicité et sa timidité le rendirent l'esclave des courtisans qui le corrompirent par degrés. Sa cruauté fut d'abord l'effet d'une impulsion étrangère ; elle dégénéra en habitude, et devint la passion dominante de son âme¹. »

Éternel retour des mêmes fatalités morales et politiques ! Toujours la même pente descendue d'abord insensiblement par la débauche, les impérieux caprices, les désirs qui s'irritent à mesure qu'ils se satisfont, l'emportement contre ce qui fait ou semble faire obstacle, pour arriver aux folies du faste, aux excès du crime, aux proscriptions, aux délateurs !

Plus on examine le genre de luxe public ou de jouissances privées de ce misérable empereur, plus on se convainc qu'il tomba au-dessous de Néron lui-même.

Il eut les brutalités de Néron sans ses raffinements, sans les goûts intellectuels qui survivaient chez l'élève de Sénèque, mêlés aux plus grossiers instincts.

¹ Gibbon, *Hist. de la décad. de l'Empire romain*, l. I.

Néron n'avait pas spéculé sur la disette du peuple, pour se faire de l'argent, ni poussé jusqu'à ce point le trafic des dignités.

Ses débauches elles-mêmes n'étaient pas tombées aussi bas.

Néron n'avait pas imaginé de créer un ignoble harem de six cents créatures humaines.

Dans l'amphithéâtre, Commode ne joue pas de la lyre, il ne sait que tuer, et tuer encore. Il tue des bêtes, il tue des hommes en masse, il se complaît dans le carnage et dans le massacre sans fin comme sans variété; qu'il tue et voie tuer, cela lui suffit.

Il triomphe du surnom d'Hercule, et, aussi jaloux de se prouver à lui-même qu'il est un excellent gladiateur que Néron pouvait l'être de se convaincre qu'il était un grand artiste, il se fait payer comme les autres gladiateurs chaque fois qu'il descend dans l'arène; mais il se fait payer comme pouvait l'exiger un souverain maître; chaque représentation de Commode coûte près de huit cent mille sesterces au peuple romain!

Il y a peu à dire, au point de vue qui nous occupe, des empereurs militaires qui succèdent aux Antonins, comme Pertinax, Didius Julianus.

Le règne de Septime Sévère, quelle qu'ait été la rigidité, l'austérité personnelle de ce despote militaire, instruit, juste, inexorable, n'est pourtant pas sans importance par rapport au luxe, qui fut réformé quant aux distributions et aux jeux, et augmenté par la construction d'un grand palais impérial.

Septime Sévère, victorieux de ses compétiteurs, ap-

puyé par le sénat et par le peuple, avait dit à ses fils : « Traitez bien le soldat, et moquez-vous du reste. »

C'est à partir de ce règne, en effet, que le peuple commence à tomber dans le mépris. On lui conserve avec moins de magnificence ses spectacles, ses distributions, on ne lui fait plus la cour avec le luxe.

Cet homme qui passe sa vie à combattre, à administrer avec une énergie indomptable, et une ardeur mêlée d'une cruauté naturelle qui se ressent de son origine africaine, cet empereur qui donnait pour dernier mot d'ordre avant sa mort, ce mot célèbre : *Laboremus*, n'était point certes un homme de plaisir, et le faste du pouvoir comme le luxe privé sembla passer tout entier du côté de son ministre Plautien, moins rigide que lui.

Pourtant il fit entrer aussi le luxe monumental dans sa politique, il voulut un palais qui fût bien à lui : ambition qui travaille toutes les têtes royales depuis les Nabuchodonosor et les Rhamsès jusqu'aux Louis XIV.

Abandonner le vieux palais du Palatin, habité par les Antonins pendant un siècle, pour donner à sa dynastie un palais qui datât de lui, devint son idée fixe; elle devait être réalisée au prix de dépenses immenses. Ce palais égala au moins en magnificence, il dépassa en étendue l'édifice qu'il remplaçait.

Passons sur les règnes de Caracalla, qui mit toute sa joie et son orgueil à satisfaire ses instincts de bête féroce, et de Macrin, qui n'eut qu'une existence effacée.

Mais voici un empereur syrien, un adolescent, Héliogabale, qui va faire renaître sous des formes tout asia-

tiques, et avec plus de bizarrerie encore, les monstrueuses fantaisies d'un Caligula, d'un Néron.

« Élagabale, dit son historien Lampride, nourrissait les officiers de son palais d'entrailles de barbeaux, de cervelles de faisans et de grives, d'œufs de perdrix et de têtes de perroquets. Il donnait à ses chiens des foies de canard, à ses chevaux des raisins d'Apomène, à ses lions des perroquets et des faisans. Il avait, lui, pour sa part, des talons de chameau, des crêtes arrachées à des coqs vivants, des langues de paon et de rossignol, des pois brouillés avec des grains d'or, des fèves fricassées avec des morceaux d'ambre, et du riz mêlé avec des perles. En été, il donnait des repas dont les ornements changeaient chaque jour de couleur... Les lits de table, d'argent massif, étaient parsemés de roses, de violettes, d'hyacinthes et de narcisses. Des lambris tournants lançaient des fleurs avec une telle profusion que les convives en étaient presque étouffés. Le nard et des parfums précieux alimentaient les lampes de ses festins, qui comptaient quelquefois vingt-deux services. Jamais Élagabale ne mangeait de poisson auprès de la mer ; mais, lorsqu'il en était éloigné, il faisait distribuer à ses gens des laitances de lamproies et de lous marins. Élagabale était vêtu de robes de soie brodées de perles. Il ne portait jamais deux fois la même chaussure, la même bague, la même tunique. Les coussins sur lesquels il couchait étaient enflés d'un duvet cueilli sous les ailes des perdrix. Ses chars d'or étaient incrustés de pierres précieuses. »

Ce jeune insensé voulut mettre le luxe jusque dans la

mort : il avait préparé, se sentant menacé, pour accomplir son suicide, des cordons de soie et de pourpre, des poisons renfermés dans une émeraude, des poignards dorés. Il n'eut pas le courage, et peut-être ses soldats ne lui donnèrent-ils pas le temps de choisir entre ces trois élégantes façons de mourir ; ils le massacrèrent dans ses latrines où il s'était réfugié, le traînèrent jusqu'à un égout, et, en ayant trouvé l'ouverture trop étroite, ils précipitèrent son cadavre dans le Tibre.

II

LES DERNIERS TEMPS DE L'EMPIRE ROMAIN

Après ces honteuses folies, qui achèvent de faire du luxe un délire morbide, les temps des Marc-Aurèle semblent renaître quelques années avec un prince réformateur.

Alexandre Sévère fut le digne élève d'une mère douée d'une âme supérieure, et dont l'intelligence était aussi haute que cultivée. De bonne heure formé par les leçons de maîtres distingués, qui lui inspirèrent un profond sentiment moral, il avait été initié à une philosophie d'un caractère religieux, où se trouvaient mêlées les influences les plus diverses, y compris le christianisme.

Cet empereur, avec ses vertus fermes et son énergie guerrière, avec ses qualités aimables et fortes, relevées par la plus mâle beauté, accompli de corps et de visage, doué des talents distingués du lettré et de l'ar-

tiste, qui semblaient tempérer ce qu'il y avait en lui d'austère, sembla prendre à tâche de remettre en honneur l'esprit étouffé sous la matière. Il releva l'autorité des mœurs et des lois effacées par un capricieux despotisme; il honora par son exemple la simplicité des habitudes.

Les pierreries d'Héliogabale, il les offrit aux dieux : les fastueux oripeaux de ce misérable fou, il se hâta de les vendre; ses splendides vêtements, il les remplaça par une toge blanche, avec une bande de pourpre sans pierreries, sans ornement, et dans les cérémonies, par la chlamyde d'or sur les épaules.

Aux repas splendides de son prédécesseur, Alexandre substitua un régime d'une frugalité extraordinaire; à ses habitudes d'indolence il fit succéder les exercices physiques avant le repas. La lecture des historiens, des philosophes, des poètes, ne cessa même pas entièrement aux heures du dîner, pendant lesquelles il se faisait lire sa correspondance et mettre au courant des affaires urgentes.

Ici, tout est honnête, tout respire la moralité la plus pure.

Le souper réunit la famille et quelques invités : nulle recherche, ni de mets ni de service; les jours solennels, un faisan est ajouté à l'ordinaire, des conversations choisies sont la distraction et le plaisir de ces moments donnés au repos.

La mère de l'empereur, parée, mais sans faste, comme toute noble Romaine, de boucles d'oreilles, d'un collier de perles, d'un manteau semé d'or toujours le même,

et de la même robe de cérémonie, offre le plus parfait contraste avec la mère d'Héliogabale, non moins fastueuse que son fils.

Ce palais, naguère rempli d'eunuques et de bouffons, Sévère le purifia de leur présence ; il introduisit à leur place des jurisconsultes, des sénateurs et des conseillers sages, éclairés, comme Ulpien, qui travaillèrent à la réforme des lois et de l'empire.

En diminuant les impôts, cet empereur sut pourvoir sur ses économies à l'entretien des monuments, à l'éclat des villes, aux besoins des provinces, à ces distributions d'huile et de diverses denrées auxquelles il ajouta celles de viande. Il faisait par là moins de libéralités outrées qu'il ne complétait le système d'une assistance éclairée.

Nous ne saurions regarder comme de vrais impôts somptuaires les lois qu'il mit sur le luxe. Du moins l'impôt n'eut-il le caractère somptuaire qu'à un faible degré et par exception.

J'ai déjà fait entendre qu'il ne faut pas confondre l'impôt somptuaire *contre* le luxe avec les impôts établis *sur* le luxe et les jouissances.

Le premier relève d'une idée d'hostilité contre le luxe bon ou mauvais ; les seconds se proposent simplement d'atteindre les jouissances facultatives, moins dignes d'être ménagées que les besoins de première nécessité.

Si la pensée somptuaire apparut dans ces impôts, c'est à un degré bien secondaire.

Quant aux impôts que le même prince mit sur des dépenses immorales, le titre de somptuaires leur convient à peine.

Pourtant, Alexandre Sévère institua un *Vectigal artium*, qui portait sur les fabricants ou commerçants de luxe. Ils payèrent une sorte de patente pour le libre exercice de leur profession¹. Tels furent les tailleurs, faiseurs de braies, les tisserands de toile de lin, *linteones* (car le lin était regardé alors comme étoffe de luxe); les vitriers, les pelletiers, les selliers, les orfèvres en or ou argent et autres métiers semblables.

Cet impôt, que l'historien Lampride trouve très-beau, *pulcherrimum*, fut destiné à l'entretien des thermes que Sévère avait bâtis et des autres bains à l'usage du public. Plus tard, Constantin devait transformer ce droit annuel en *redevance quinquennale*².

On aurait quelque peine au contraire à assimiler aux impôts sur le luxe ceux qui furent mis sur les courtisanes, sur le célibat, et cet autre, appliqué dans presque tous les États modernes, la taxe sur les chiens.

L'empire romain a connu, en effet, il a pratiqué presque toutes les sortes de taxes.

Le génie fiscal en avait mis jusque sur les latrines et les égouts!.. Vespasien avait imposé l'usage, jusqu'alors gratuit, des tonneaux sciés en deux, *dolia curta*, placés dans les carrefours et aux coins des rues. Le même esprit de fiscalité devait tirer du vice lui-même une source de revenu.

La débauche fut soumise par Caligula à un droit de patente qui ne cessa guère depuis lors de frapper un honteux métier.

Alexandre Sévère ne voulut pas enrichir son trésor

¹ *Vie d'Alexandre Sévère*, par Lampride.

² Cod. Theod., XIII, 1.

particulier du produit d'une telle taxe, et on voit apparaître ici une politique mesurée dans sa sévérité même : il fit servir cet argent à la restauration des édifices publics, tels que les cirques, l'amphithéâtre, le théâtre et l'*ærarium*.

Le célibat fut taxé moins comme un vice que comme un luxe. — On crut qu'on pouvait taxer celui qui cherchait à se soustraire aux devoirs et aux charges de la famille, au préjudice de la population qui importait tant à l'empire romain. C'était un véritable impôt que cet *uxorium*, qui avait été infligé comme peine, dès 350, aux célibataires par les censeurs Camille et Posthumius. Il en fut de même du *viduvium* payé par les veuves qui ne voulaient pas se remarier.

Comment parler du luxe dans cette fin agitée du troisième siècle qui n'enfante guère que des tyrans éphémères ?

Et pourtant, s'il n'offre rien sur le trône de particulièrement remarquable, il persiste dans la société. On verra que c'est à cette époque que continuent à se rapporter les vives peintures qu'en ont faites Tertullien et d'autres apologistes du christianisme.

Un Maximin, mangeur et buveur prodigieux, pille l'or des temples pour célébrer des jeux ; il est tué par le peuple qui sort en fureur de l'amphithéâtre, devenu plus que jamais la passion publique.

Un empereur arabe, Philippe, célèbre avec des pompes solennelles l'an mil de la fondation de Rome.

Un Décius prétend restaurer la censure.

Un Gallien se livre à des jouissances raffinées qui le

consolent de la perte des provinces, acceptée avec une indifférence sceptique.

On peut citer pourtant un Aurélien, un Tacite, un Probus, pour quelques réformes morales qu'ils eurent l'honneur de tenter du moins.

Avec Dioclétien tout change : on voit s'organiser d'une façon définitive le faste impérial. Dioclétien reproduit d'une manière régulière et solennelle ce type des grandes cours orientales, dont les règnes précédents n'avaient présenté que d'incomplètes imitations. Cet empereur paraît environné d'un personnel nombreux, de nobles que règle une savante hiérarchie, d'une interminable domesticité, assis sur son trône comme une idole, le front couvert d'un diadème blanc rehaussé de pierres. Un tel empereur, couvert de soie et d'or, devant lequel il faut se prosterner avant de lui adresser la parole, rappelle à peine l'idée qu'on se forme d'un empereur romain.

En transportant son siège impérial à Nicomédie, il ne fit qu'attester ce passage de l'empire occidental à l'empire oriental. L'Occident eut son représentant impérial à Milan avec Maximin. La grande ville désertée s'en ressentit dans ce luxe public, qui lui tenait tant à cœur, comme dans toutes ses autres prérogatives. La part des distributions et des jeux à Rome fut fort restreinte, et une ère s'ouvrit de misères souvent sans compensation.

Nous remarquerons que les protestations énergiques, éloquentes, n'ont jamais manqué à aucune de ces époques, sous l'invocation d'une opposition toute morale.

Lactance reproche à Dioclétien son avidité insatiable

et « une manie de bâtir en quelque sorte infinie. » De là, ajoute-t-il, les exactions auxquelles les provinces se voyaient exposées pour fournir les ouvriers, les artisans, les voitures de transport, en un mot tout ce qui est nécessaire aux travaux de construction. Ici s'élevaient des basiliques, ici un cirque, ici une monnaie; ici une manufacture d'armes; ici un palais pour l'épouse de l'empereur; ici un autre pour sa fille. Et tout à coup une grande partie de la ville était abandonnée; tous émigraient avec leurs femmes et leurs enfants, comme on sort d'une ville prise par l'ennemi. Puis, ces édifices une fois achevés : « Cela n'est pas bien, disait-on, qu'on le refasse. » Et il fallait qu'ils fussent jetés à terre et reconstruits de nouveau¹. Au tableau de ce luxe Lactance oppose le spectacle de la misère des provinces. « La terre, dit-il, pour la première fois se vit répudiée par son possesseur. A chacune des pages du code, il est question de terres qui n'ont point de maître. C'est en vain que l'empereur les offre tantôt aux Romains et tantôt aux Barbares; elles restent désertes et sans culture entre les mains du fisc; personne ne veut de ses largesses intéressées. »

Nous verrons naître un luxe aux formes nouvelles avec Constantin, le fondateur de la seconde capitale de l'empire, ce luxe *byzantin*, qui a son originalité historique.

Le monde romain garde cependant au quatrième siècle ses splendeurs, ses superbes villas, sa vie raffinée. Les riches ne pouvaient éprouver le même déclin dans leur

¹ Lactance, *De mortibus persecutorum*, ch. VII.

luxue que les pauvres de Rome, qui recevaient de l'autorité leur part de largesses.

La restauration des anciennes mœurs épurées, le renouvellement de l'ancien paganisme, rapproché de la philosophie ou de la pureté chrétienne, tel fut le rêve de cette société finissante.

L'empereur Julien devait faire porter sur ce point ses efforts énergiques et infructueux. Combien cette pensée est vivement marquée par Libanius, dans le second éloge funèbre qu'il fit de cet empereur ! Il le loue d'avoir réformé le luxe et chassé, en montant sur le trône, toute cette légion de parasites qui en présentaient une des formes les plus odieusement onéreuses. « Après avoir réglé, dit l'orateur, les objets les plus importants de l'administration et de l'empire, il jeta les yeux sur l'intérieur du palais ; il aperçut une multitude innombrable de gens inutiles, esclaves et instruments de luxe, cuisiniers, échantons, eunuques, entassés par milliers, semblables aux essaims dévorants de frélons, ou à ces mouches innombrables que la chaleur du printemps rassemble sous les toits des pasteurs. Cette classe d'hommes, dont l'oisiveté s'engraissait aux dépens du prince, ne lui parut qu'onéreuse, sans être utile, et fut aussitôt chassée du palais. Il chassa en même temps une foule énorme de gens de plume, tyrans domestiques, qui, abusant du crédit de leur place, prétendaient asservir les premières dignités de l'État : on ne pouvait plus ni habiter près d'eux, ni leur parler impunément. Avides de terres, de jardins, de chevaux, d'esclaves, ils volaient, pillaient, forçaient de vendre ; les uns ne dai-

gnaient pas mettre un prix à l'objet de leurs rapines, d'autres le mettaient au-dessous de la valeur; ceux-ci différaient de payer de jour en jour; ceux-là, après avoir dépouillé l'orphelin, comptaient pour paiement tout le mal qu'ils ne lui faisaient pas... C'est par ces voies qu'ils rendaient pauvres les citoyens riches, et qu'eux-mêmes devenaient riches de pauvres qu'ils étaient. Ainsi, multipliant leur fortune par la misère des autres, ils étendaient leur insatiable avidité aux bornes de la terre, demandant au nom et sous l'autorité du prince, tout ce qui flattait leurs désirs, sans qu'il fût jamais permis de refuser; les villes les plus anciennes étaient dépouillées; des monuments qui avaient échappé aux ravages des siècles, étaient conduits à travers les mers pour embellir les palais destinés à des fils d'artisans, et leur faire des habitations plus belles que celles des rois!»

Quel vivant tableau! Comme on en sent la vérité à travers ce que le style a parfois de trop ingénieux et le ton d'un peu déclamatoire!

Mais là ne se bornaient pas les ravages exercés par ce luxe parasite. Écoutons ce que dit encore Libanius : « Ces oppresseurs en avaient d'autres placés sous leurs ordres, qui les imitaient; l'esclave avait son ambition comme le maître; à son exemple, il outrageait, tourmentait, dépouillait, chargeait de fers, et, pour s'enrichir, reversait sur d'autres le despotisme que son maître exerçait sur lui. Le croirait-on? Les trésors ne leur suffisaient pas; ils avaient l'audace de s'indigner, s'ils ne partageaient point la considération attachée à la dignité; croyant voiler ainsi leur servitude... L'empereur chassa

du palais ces animaux dévorants, ces monstres à cent têtes, et voulut qu'ils regardassent comme une grâce la vie qu'il leur laissait. »

Quant à Julien, fidèle à ses doctrines et à cette même politique de restauration du paganisme, qui affectait d'opposer à la religion chrétienne une morale austère, on le vit lui-même dédaigner le faste, puis la mollesse, se contenter de la nourriture la plus grossière : souvent il la prenait debout, parfois il se la refusait, dormait peu, n'avait d'autre lit qu'une peau étendue sur la terre, et passait une partie des nuits ou dans son cabinet ou dans sa tente, occupé des soins de l'empire ou livré à l'étude.

Le luxe n'en suivra pas moins son cours jusqu'à la fin... Ammien Marcellin a peint les Romains vieillis, et cette peinture, pleine de vigueur et de finesse qu'il applique au quatrième siècle, garde sa part de vérité pour le siècle suivant : « Ils se distinguent par de hauts chars; ils suent sous le poids de leur manteau, si léger pourtant que le moindre vent le soulève. Ils le secouent proprement du côté gauche pour en étaler les franges et laisser voir leur tunique où sont brodées diverses figures d'animaux. Étrangers, allez les voir, ils vous accablent de caresses et de questions. Retournez-y, il semble qu'ils ne vous aient jamais vus. Ils parcourent les rues avec leurs esclaves et leurs bouffons... Devant ces familles oisives marchent d'abord des cuisiniers, ensuite des esclaves avec les parasites... Le cortège est fermé par des eunuques, vieux et jeunes, pâles, livides, affreux. Ceux qui s'enorgueillissent de porter les noms des Reburri, des Saburri, sont aux bains, couverts de

soie et accompagnés de cinquante esclaves... Au milieu des festins on fait apporter des balances pour peser les poissons, les lièvres et les oiseaux. Trente secrétaires, les tablettes à la main, font l'énumération des services. Si un esclave apporte trop tard de l'eau tiède, on lui administre trois cents coups de fouet. Mais si un vil favori a commis un meurtre : « Que voulez-vous, dit le maître, c'est un misérable ; je punirai le premier de mes gens qui se conduira ainsi. » Ces illustres patrices veulent-ils voir une maison de campagne ou une chasse que d'autres exécutent devant eux ; se font-ils transporter dans des barques peintes, par un temps un peu chaud, de Pouzzoles à Gaète, ils comparent leurs voyages à ceux de César et d'Alexandre. Une mouche qui se pose sur les franges de leur éventail doré, un rayon de soleil qui passe à travers quelque trou de leur parasol les désole ; ils voudraient être nés parmi les Cimmériens !..

« Le peuple ne vaut pas mieux que les sénateurs, ajoute Ammien Marcellin ; il n'a plus de sandales aux pieds, et il se fait donner des noms retentissants ; il boit, joue et se plonge dans la débauche ; le grand cirque est son temple, sa demeure, son forum. Les plus vieux jurent par leurs rides et leurs cheveux gris, que la république est perdue, si tel cocher ne part le premier et ne rase habilement la borne. Attirés par l'odeur des viandes, ces maîtres du monde suivent les femmes qui crient comme des paons affamés, et se glissent dans la salle à manger des patrons ¹. »

¹ Amm. Marcel., lib. XIV, XXII et XXVIII.

Un illustre écrivain moderne a caractérisé cette décadence par ces énergiques paroles : « La mollesse du peuple passa à l'armée : le soldat préférait la chanson obscène au cri de guerre; une pierre comme autrefois ne lui servait plus d'oreiller sur un lit armé, et il buvait dans des coupes plus pesantes que son épée; il connaissait le prix de l'or et des pierreries; le temps n'était plus où un légionnaire, ayant trouvé dans le camp d'un roi de Perse, un petit sac de peau rempli de perles, les jeta, sans savoir ce que c'était, et n'emporta que le sac. Le soldat romain quitta la cuirasse, abandonna le pilum et la courte épée; alors, nu comme le barbare, et inférieur en force, il fut aisément vaincu. Végèce attribue les défaites successives des légions à l'abandon des anciennes armes ¹. »

¹ Chateaubriand, *Études historiques*.

LIVRE III

LE LUXE BYZANTIN

Des raffinements qui se compliquent de recherches plus raffinées encore, une dépravation subtile qui semble renchérir sur les jouissances de la société la plus ingénieusement corrompue, voilà ce que rappellent ces mots : le « luxe byzantin. »

Est-ce à dire que dans cette longue période du Bas-empire, l'histoire n'ait pas mis en lumière de meilleurs côtés? Non, tout n'est pas dans cette théologie quintessenciée jusqu'à la chimère, intolérante jusqu'à la persécution. La religion survit : elle se manifeste par les vertus qui font les saints, comme par les lumières qui font les docteurs ; l'érudition sert de lien entre un glorieux passé et des siècles barbares ; l'industrie s'éveille, l'intelligence découvre, invente de toutes parts ; la renaissance de l'esprit humain se prépare, et, dans ce foyer de cosmopolitisme, l'Orient et l'Occident s'unissent et se mêlent.

Pour une telle histoire les Procope ne suffisent pas.

Non, mille fois non, si misérable que soit souvent l'homme, il n'est jamais tout misères, — et le

spectacle de l'humanité malade et souillée, s'agitant dans des intrigues mesquines ou criminelles, n'équivaudra jamais à l'histoire tout entière!

Dans les historiens, ou plutôt dans les chroniqueurs de l'histoire byzantine, les vices et les crimes provoquent le regard par leur insolent étalage. Allez au delà de ce devant de scène, parcourez les divers rangs de cette société, vous apercevrez aussi le dévouement, la pureté, la charité qui, en ce moment-là même, couvre le monde de ses établissements les plus utiles.

Faire tenir une histoire si compliquée dans la formule du mauvais luxe serait donc une idée bien fausse.

Mais, sans méconnaître aucun service réel, aucune de ces clartés intellectuelles et morales qui semblent s'échapper de ces temps comme d'un abîme de ténèbres, il faut maintenir à l'histoire ses sévérités légitimes, hors desquelles elle n'aurait plus de leçons à donner.

Ah! faisons en sorte que le mal serve à quelque chose. Nuisible dans le présent, il faut qu'il profite à l'avenir comme enseignement, surtout quand il s'agit, comme ici, d'un mal qui n'est pas aussi mort qu'il en a l'air.

L'esprit et le goût byzantins restent l'écueil des civilisations arrivées à un certain degré d'avancement.

Aujourd'hui comme hier, comme il y a quinze cents ans, dans l'ordre intellectuel l'esprit byzantin signifie subtilité malade; dans l'ordre moral, dépravation réfléchie et raffinée; sous le rapport du luxe enfin, corruption du luxe lui-même par les mauvaises mœurs, et des arts par un faste outré.

Tant qu'il y aura un danger pour le goût à se fausser par l'excès de la recherche, tant que la forme sera tentée de prendre le pas sur l'idée qu'elle recouvre, et la matière plus ou moins précieuse de dominer la forme elle-même, l'esprit byzantin ne sera pas seulement une curiosité archéologique, mais une menace dont les esprits sérieux devront se préoccuper.

Plaçons d'abord le luxe byzantin dans son cadre et dans son milieu, sans perdre de vue ces idées générales.

CHAPITRE I^{ER}

CONSTANTINOPLE.

Bien des capitales sont devenues des foyers de luxe par le seul cours des choses : Constantinople a été bâtie pour être la ville du luxe.

Je ne dis pas que des visées politiques plus hautes n'aient présidé à sa fondation. Il n'est guère d'historiens qui ne souscrivent aujourd'hui à ce jugement : « Vous aurez souvent lu que Constantin avait hâté la chute de la puissance des Césars en détruisant l'unité de leur siège : c'est au contraire, la fondation de Constantinople qui a prolongé jusque dans les siècles modernes l'existence romaine. Rome, demeurée seule métropole, n'en eût pas été mieux défendue ; l'empire se serait écroulé avec elle, lorsqu'elle succomba sous Alaric, si la nouvelle capitale n'eût formé une seconde tête à cet empire, tête qui n'a été abattue que plus de mille ans après la première, par le glaive de Mahomed II. ¹ »

¹ Chateaubriand. *Études historiques.*

Gardons-nous de réduire la pensée qui bâtit une capitale nouvelle sur l'emplacement de l'antique Byzance, laquelle n'était plus que ruines depuis les dernières guerres, à une pure fantaisie fastueuse. Mais, reconnaissons qu'une fois conçue et décidée, elle eut pour principal objet la magnificence.

Transporter Rome en l'éclipsant dans cette ville sortie tout entière du cerveau d'un homme, fondre les splendeurs de l'Asie dans cette merveille de l'Europe, tel fut l'ambitieux dessein du génie, grandiose plus encore que grand, qui accomplit, sans véritable hauteur intellectuelle, une œuvre historique immense!

Ce dessein, il devait en faire une réalité durable qui a traversé les fortunes les plus diverses, abritant tantôt l'empire des Grecs, tantôt celui des Francs, tantôt celui des Turcs. Œuvre, il est vrai, toute factice; mais, secondée par d'incomparables circonstances, elle a pu survivre à bien d'autres, sorties spontanément d'un concours de nécessités impérieuses.

Une première circonstance décisive faisait du luxe la prédestination de cette ville.

Ce n'était pas comme ailleurs une population mêlée de pauvres et de riches qui venait y planter sa tente, former des agglomérations lentement accrues; c'était la majesté impériale elle-même qui voulait s'y fixer, lasse d'errer de résidence en résidence, ayant en dégoût cette Rome attristée par le souvenir de tant de chutes éclatantes, livrée à tant de désordres, déjà déchue, et qui restait exposée aux coups de la barbarie.

En quête d'une capitale, l'empire songea d'abord au

plus grand nom historique, à cette Troie qui passait pour l'antique berceau de la Ville éternelle ; mais trop d'obstacles s'y opposèrent, et la géographie avec ses convenances fut plus forte que l'histoire avec ses souvenirs.

On se tira d'embarras par le merveilleux.

Le génie tutélaire de Byzance apparut à Constantin dans un rêve étrange, indice des volontés du destin. Ce fut d'abord une vieille matrone accablée par le poids de l'âge et des infirmités, image de l'ancienne Byzance, qui devait mourir, mais pour renaître plus belle. En effet, par un changement soudain, l'apparition devint une jeune fille fraîche et brillante, que le prince revêtait lui-même des ornements de la dignité impériale.

Les empires qui naissent ne manquent jamais de ces visions riantes pleines d'encouragement ; les empires qui s'en vont en ont de sinistres que la réalité produit sans le secours des rêves. Mais, par un phénomène qui semble en contradiction avec les lois ordinaires de la nature, ces empires, on le voit par Constantinople aujourd'hui même, sont plus longs à se défaire qu'ils ne le furent à s'élever.

La despotique volonté qui décréait Constantinople avait hâte de parer de ses mains cette vision brillante qui se réalisait selon les promesses d'un songe surnaturel.

Mais l'art n'obéit point aux volontés humaines : le beau a ses heures comme il a ses lois. Cette reine des cités, Constantin aurait voulu la faire belle. — Les œuvres originales faisant défaut, il dut se borner, comme cet autre artiste pour la Vénus sortie de ses mains, à la faireriche et ornée.

L'éclat allait bien, d'ailleurs, à cette ville située sous un ciel radieux, assise près d'une mer pleine d'enchantements.

Tout ce que peut faire l'argent, la force humaine, contrainte d'agir à courte échéance, fut accompli par cette volonté puissante qui semblait supprimer le temps et se jouer des obstacles.

La Phrygie et l'île de Proconèse renfermaient les plus riches carrières de marbre blanc; on y puisa à pleines mains.

On fit violence à l'histoire, aux souvenirs les plus chers des populations, aux propriétés des villes qui leur tiennent le plus à cœur, en dépouillant de leurs chefs-d'œuvre la Grèce, l'Asie, la Sicile, Rome même, en laissant la pierre des monuments veuve de ses bas-reliefs!

Il n'y eut qu'un mot d'ordre : réaliser la magnificence et faire vite.

« Ecrivez-moi, mandait Constantin aux inspecteurs chargés des travaux publics, non pas que vous avez commencé, mais que vous avez achevé. » — « J'ai besoin d'architectes, écrivait-il à Félix, préfet d'Afrique, et j'en manque. Voyez donc à choisir dans votre province des jeunes gens de vingt à vingt-deux ans qui aient une teinture des lettres libérales. On leur donnera des gages honnêtes pendant leur temps d'étude, et eux, aussi bien que leurs parents, seront exempts de toutes charges. »

On s'attacha tout d'abord à ce qui était apparent, monumental. On construisit trois immenses places publiques, décorées de portiques et bordées d'édifices gigantesques.

Celle qui portait le nom de Constantin, établie au centre de la ville, était de forme ronde, entourée de portiques à deux étages, terminée par deux arcs de triomphes, ornée d'une colonne immense composée de dix blocs de porphyre, et qui reposait sur un piédestal de marbre blanc de vingt pieds de haut.

Mais il faut aller au plus pressé : qu'un cirque s'élève pour le peuple, un cirque plus vaste que celui de Rome, avec ses jardins et ses dépendances, ses obélisques, ses statues et ses innombrables colonnes !

Que des bains somptueux soient le luxe de cette Rome orientale comme de celle de l'Occident, superbes édifices remplis de colonnes de marbre aux couleurs variées et de statues de bronze !

Que partout on voie s'ouvrir des églises brillantes ; que surtout de nombreux théâtres offrent leurs décorations et leurs plaisirs variés à un peuple affamé de spectacles !

On ne sait s'il fallut quinze ans ou trois ans pour construire cette cité dont l'enceinte comprenait quinze stades de plus que l'ancienne Byzance, divisée en quatorze quartiers, et où les bâtiments privés luttaient souvent de magnificence avec les monuments publics. La richesse des demeures devait en effet, dans la pensée du fondateur, appeler à l'intérieur les développements de la vie luxueuse.

Un historien grec raconte qu'au moment où il construisait sa ville *Bien-aimée*, comme il la surnomma, Constantin fit choix de douze patriciens qu'il envoya en ambassade auprès de Sapor, roi de Perse. Ils ne passèrent pas moins de seize mois dans ce voyage. « A leur retour

dans la ville nouvelle, l'empereur leur donna un festin et leur dit : « Eh bien, quand retournerez-vous à Rome?— Nous n'y serons pas avant deux mois, dirent les députés. — Je vous dis, repartit l'empereur, que vous y serez ce soir même. » En effet, en sortant de table, chacun fut conduit par un garde impérial dans une maison en tout point semblable, portes, fenêtres, salles et meubles, à celle qu'il avait laissée à Rome; et, pour comble de surprise, trouva en entrant sa femme, ses enfants et ses esclaves qui l'attendaient. Ils ne pouvaient en croire leurs yeux et pensaient rêver. C'était l'empereur qui, en leur absence, avait fait lever exactement copie de leurs demeures et fait venir tout leur monde. Ils comprirent enfin ce que signifiait cette merveille, et virent bien que Rome désormais devait être à Byzance¹. »

Le luxe hâtif se concilie peu avec la solidité. Il devait ici communiquer à nombre de ces constructions splendides un caractère caduc et presque éphémère. Après vingt ans à peine, beaucoup de ces palais superbes, de ces maisons somptueuses, présentaient des signes de décadence et parfois le spectacle d'une ruine prématurée.

Que serait une ville fastueuse par ses monuments sans une population faite à son image pour l'habiter, la vivifier et l'entretenir?

Le dehors commande pour ainsi dire : l'intérieur doit se modeler sur l'extérieur.

Peupler en un clin d'œil une ville bâtie d'un coup de baguette fut le second dessein de Constantin.

¹ V. *L'Église et l'Empire romain au quatrième siècle*, par M. A. de Broglie, t. II, ch. vi.

Sans doute cet éclat même, ces plaisirs d'une ville naissante, étaient un puissant appât. On y joignit les distributions de vivres abondantes et périodiques en pain, en viande, en huile, en toutes sortes de denrées ; mais l'affluence d'une population accourant de tous les points de l'univers n'eût pas suffi à cette capitale : il fallait y attirer les riches.

La province de Constantinople fut tout entière exemptée de l'impôt foncier et de la capitation, comme cela avait lieu pour le sol italien.

Les plus opulents sénateurs de Rome, les plus riches familles des provinces orientales reçurent l'invitation, équivalente à un ordre, de se fixer dans la ville nouvelle.

Aux uns, les frais de déplacement furent payés par la libéralité impériale ; d'autres reçurent différents genres de dons extraordinaires : ceux-ci eurent des palais, ceux-là des terres ; des domaines entiers furent aliénés dans le Pont et différentes provinces de l'Asie.

Dans son arbitraire sans bornes, le prince ordonna que les possesseurs de domaines dans les provinces asiatiques ne pourraient faire de dispositions testamentaires en faveur de leurs héritiers, s'ils ne bâtissaient une maison à Constantinople.

Trait décisif à noter ici dès le début : la cour regarde le prince ; la ville regarde la cour pour s'y conformer ; le pauvre tourne sa vue vers le riche et veut avoir sa part de luxe gratuit.

Ainsi, plus encore qu'à Rome, le faste descend du trône de proche en proche pour rayonner et pour pénétrer partout.

Celui de l'empereur Constantin transmis à ses successeurs a laissé plus d'une trace dans l'histoire.

Au moment où il venait d'abattre Maxence, non content que des villes d'Afrique consacraient des temples aux princes de la maison Flavienne, il permit que le sénat de Rome lui décernât à lui-même les honneurs divins.

Plus fastueux encore que Dioclétien, qui avait en cela surpassé tous ses prédécesseurs, on vit ce nouveau chrétien, soit par une fausse politique, soit par une vanité puérile, porter journellement, à la manière des rois orientaux, une robe tissée d'or, un diadème orné de perles, des colliers, des bracelets et des perles jusque sur sa chaussure.

Les princes ses fils étaient élevés dans les mêmes habitudes orgueilleuses et efféminées.

Le palais que Constantin se fit construire en vue de la mer, composé de plusieurs bâtiments réunis, contenant des bibliothèques, des salles de gardes et de fêtes sans nombre, joignant la mer d'un côté et s'étendant assez pour que, par une autre issue, il communiquât avec le centre de la ville sur le Forum, était d'une merveilleuse splendeur. A cette superbe habitation de ville, il joignit une demeure de plaisance que les écrivains désignent sous le nom de Magnaure.

Ce fut dans l'aristocratie comme une émulation de somptueux bâtiments.

Le même goût pour le grandiose devait marquer la solennité des fêtes.

La première eut pour objet la fondation de la ville (11 mai 530). Elle dura quarante jours. Chaque année

la vit se renouveler pendant plusieurs siècles. La statue dorée de Constantin — les années suivantes comme la première — était enlevée de la colonne de porphyre et traînée dans un char de triomphe, tenant à la main l'image du génie tutélaire de la ville, escortée par les gardes revêtus de longues chlamydes, portant de longs cierges, et formant un immense cortège. Le peuple à genoux saluait de ses acclamations la statue impériale, et, quand elle arrivait près du trône, l'empereur régnant se levait et s'inclinait devant elle. Lorsqu'on allait pour la replacer sur la colonne, un prêtre précédait le cortège en répétant *Kirie eleison*. Les jeux qui l'accompagnaient, les étrangers qui y affluaient, donnaient à cette fête de la *Dédicace* un éclat extraordinaire.

L'appareil militaire, la beauté des costumes et des armes, constituaient aussi un des éléments de cette pompe monarchique.

C'était un superbe spectacle que ces troupes marchant derrière le magnifique *labarum*, étincelant d'or et de pierreries, en forme de croix, surmonté du monogramme du Christ dans une couronne d'or.

La préoccupation du luxe contribua certainement à donner à cette capitale du christianisme d'État, à ce centre nouveau du catholicisme officiel institué par Constantin, un air de paganisme qui formait avec l'esprit de la religion nouvelle un contraste dont plus d'une âme simple devait se scandaliser.

La nécessité d'emprunter les éléments de ce luxe au passé lui imposait ce caractère païen qui faisait concurrence, pour ainsi dire, aux ornements et aux symboles

de la vieille religion battue en brèche. — Saint Jérôme dit que Constantinople s'était parée de la nudité des autres villes, dépouillées de leurs idoles et de leurs statues.

Parmi les objets d'art transportés à Constantinople on admira les trois serpents qui soutenaient, à Delphes, le trépied d'or consacré en mémoire de la défaite de Xercès, le Pan également consacré par toutes les villes de la Grèce, et les muses d'Hélicon. La statue de Rhée ou Cybèle fut enlevée au mont de Dindyme; mais, par une barbarie digne de ce siècle, on changea la position des mains de la déesse, pour lui donner une attitude suppliante, et on la sépara des lions dont elle était accompagnée. Le trépied d'or de Delphes et les statues de Castor et de Pollux ornèrent le nouvel hippodrome. Une statue de la Fortune de Rome s'offrait aux regards du peuple.

Si ce furent là de simples curiosités précieuses, ou des objets de vénération, on a beaucoup disserté sur ce point. — On peut supposer qu'un mélange de ces deux sentiments se produisit. Il subsista aussi longtemps que, par une sorte de confusion d'idées, l'ancienne religion conserva quelque empire sur l'habitude et sur la mémoire. Et comment plusieurs de ces monuments n'eussent-ils pas répondu pour les esprits cultivés à d'anciens souvenirs historiques et patriotiques encore dignes de respect? On n'en jugea pas plus tard ainsi; mais, dans ce moment de transition, la fureur iconoclaste n'était pas encore surexcitée.

C'était l'œuvre, dit l'historien Socrate, d'un « christianisme encore hellénisant. »

Comment s'en étonner? N'avons-nous pas nous-mêmes, en plein christianisme, présenté dans nos emblèmes un paganisme qui ne tirait pas à conséquence?

Ce luxe de décoration, qui ornait les places et les rues de Constantinople, avec son caractère allégorique, lequel n'impliquait pas un hommage religieux de la part des spectateurs, ces victoires, ces chimères ailées, ces fleuves avec leur corne d'abondance, purent orner la ville sans causer alors un pénible étonnement aux fidèles.

Avec plus de raison critiquera-t-on dans ce faste une sorte d'idolâtrie impériale qui blesse justement de la part du prince néophyte, et qu'acceptèrent trop facilement ses sujets nouvellement convertis. Dans une ville où la croix éclatait partout, où le labarum sculpté en or brillait aux regards, comme le symbole d'une société nouvelle qui rompait avec les anciens errements; où, dans la salle du palais lui-même, le plafond était traversé par une croix gigantesque taillée en pierreries; où, enfin, les églises étalaient une pieuse magnificence, il semble qu'on n'eût dû voir qu'avec scandale la statue d'Apollon offerte aux hommages sous le nom de Constantin, avec cette inscription au-dessous : *Constantino solis instar fulgenti*.

Si le culte s'adressait à l'empereur et non au dieu, était-il plus justifiable? mais ce genre d'hommages, que des chrétiens scrupuleux auraient dû lui refuser, on l'accordait sans hésiter au puissant fondateur, qui, lui-même en se vouant au culte d'un dieu né dans une crèche, ne s'était pas désaccoutumé pourtant de la divinité usurpée par ses prédécesseurs.

CHAPITRE II

LE CÉRÉMONIAL ET SON INFLUENCE SUR LE LUXE A BYZANCE. INSTRUCTION ET IMMORALITÉ.

Le cérémonial, ce luxe de l'étiquette, devait effacer dans la pompe officielle de la cour les dernières limites qui séparaient l'Occident et l'Orient. Une hiérarchie dite *divine* étala, en les étaguant, les titres les plus pompeux.

Ce fut comme une obligation d'y mesurer le luxe de représentation, d'autant plus que des privilèges considérables y étaient attachés.

Les *nobilissimes* se groupèrent comme des satellites autour de l'astre impérial.

Les patriciens ou *patrices* composèrent le conseil du prince.

Ensuite vinrent les illustres, les respectables, les clarissimes, puis les perfectissimes, etc.

Les gradations qui marquaient ces titres superbes indiquaient celles du train de vie.

Mais si, de son côté, le *clarissime* devait tenir à maintenir sa nuance supérieure par rapport à l'*illustrissime*, comment celui-ci aurait-il été moins tenté de se rappro-

cher du *perfectissime* le plus qu'il pourrait?... Ainsi s'établit encore ici cette perpétuelle lutte de faste, trop secondée d'ailleurs par l'état moral de la société.

Ajoutez que les titres, d'abord attachés à la personne, devinrent peu à peu héréditaires et que, par là encore, le besoin de représentation dut s'accroître de toute la force de l'esprit de famille.

Une telle cour n'était guère que le luxe officiellement constitué.

Le *grand chambellan* régla le cérémonial des fêtes comme des audiences.

Les soins de la représentation monarchique et la dispensation des prodigalités impériales occupèrent plus ou moins le *maître des offices*, les *comtes des domestiques*, ceux du *domaine privé* et des *largesses sacrées*.

Ce fut la monarchie administrative apparaissant dans toute sa pompe et dans toute sa gloire. On songe, malgré soi, à Versailles. Mais Constantinople éclipse Versailles, autant que le maître de l'univers qui y siège, en se faisant appeler « Votre Éternité », efface un simple roi de France, de quelque pompe qu'il s'environne.

Plus encore que Constantin et Théodose, Arcadius ouvrit la marche de ces monarques orientaux.

Vrai prince de bas-empire, il ne paraît en public qu'au milieu d'un cortège de gardes revêtus d'habits magnifiques, portant des boucliers et des lances dorés. Il monte sur un char attelé de mules blanches et tout incrusté de lames d'or et de pierreries. Il porte de riches bracelets, des boucles d'oreilles du plus grand prix, un diadème orné de diamants; sa robe en est couverte, sa chaussure

même est d'une singulière magnificence. Les salles, les escaliers, les cours du palais sont sablés de poudre d'or. Dans ces cours du palais, le premier objet qui frappe, ce sont les deux compagnies de gardes du corps à pied ou à cheval, à la stature imposante, aux armures d'or et d'argent, élite d'une garde qui compte trois mille cinq cents hommes.

Une magnificence extraordinaire et parfois bizarre éclate dans les costumes de cette cour. Les étoffes splendides, aux dessins compliqués, dites à *personnages*, deviennent d'un usage habituel. La toge d'un sénateur renferme quelquefois jusqu'à six cents figures, parmi lesquelles on peut contempler la vie entière du Christ, les Noces de Cana, la Résurrection de Lazare, etc. Le contre-coup de cette mode devait se faire sentir à Rome, à la cour d'Honorius, où les poètes ne manquèrent pas de la célébrer. Claudien la chante lorsqu'il décrit, avec des détails dignes d'un brodeur et d'un orfèvre, la robe de Proserpine.

Dans cette société née de l'imitation de la cour et des mauvaises mœurs du temps, tous dès l'enfance visent au paraître. Les adolescents, en robe de soie flottante, sont ornés de bracelets et de colliers d'or. Instruits, cultivés, ils le sont sans doute, mais comment? Les plus intelligents deviendront des sophistes, des grammairiens, des ergoteurs, presque jamais des esprits solides et des citoyens.

Qu'on ne croie pas que l'instruction soit alors négligée à Constantinople.

Et d'abord on ne déploya jamais tant de luxe dans la partie matérielle de l'éducation.

Huit portiques aérés, soutenus par des colonnes de marbre, conduisaient à de grandes salles, avec une chaire pour le professeur et des bancs pour les élèves. Des peintures à fresque ornaient les murailles.

En 425, deux professeurs enseignaient la grammaire grecque, un la grammaire latine, un la rhétorique, enfin un cinquième la législation.

Le nombre des professeurs chrétiens devait être porté jusqu'à trente et un par Théodose. Treize de ces professeurs eurent pour domaine la langue latine et quinze la langue grecque; les subtilités de la grammaire eurent vingt chaires à elles seules, l'art des sophistes grecs en eut cinq.

L'enseignement plus solide, mêlé pourtant de mille arguties, fut représenté par l'éloquence romaine et par la philosophie, puis par deux chaires de jurisprudence. Dans cette dernière science du moins, il était réservé à Constantinople de déployer un certain génie, non de création, mais de coordination, lequel correspondit d'ailleurs à des améliorations réelles dans la manière de rendre la justice, comme si cette ville était appelée à démontrer que la corruption n'exclut pas toujours les progrès civils, non plus que les progrès matériels.

Les mœurs de cour, les vices qui se cachent dans l'intérieur des palais, les complots qui s'y ourdissent, les crimes qui s'y commettent, l'esprit qui s'y rétrécit et s'y étiole, contribuèrent à cette corruption, et la décadence trouva un auxiliaire de plus dans cette instruction presque toujours sans sérieux et dans cette éducation sans virilité.

CHAPITRE III

LE RÔLE DES FEMMES DANS LA SOCIÉTÉ BYZANTINE. — LUTTE DE SAINT CHRYSOSTOME CONTRE LEUR LUXE. — LES JEUX ET LES FÊTES

Le rôle des femmes devait être capital dans le luxe et les mœurs de cette société byzantine, sensuelle, superficielle et fastueuse.

On ne trouve pas à Rome de favorites qui donnent le ton à la haute société. La Rome orientale nous réservait le spectacle de ces courtisanes couronnées.

On les voit afficher une brutale effronterie. Leurs fantaisies hautaines font loi dans ce monde dépravé. L'affaiblissement de l'aristocratie achève l'abaissement. Les grands ne cherchent pas plus dans les unions la naissance que la vertu. Le genre d'attraits, qui donne du piquant aux comédiennes même sans beauté, prend alors un empire sans bornes sur des hommes grossiers et sottement vaniteux. Les femmes de théâtre furent recherchées en mariage même par les nobles. En vain une loi défendit aux sénateurs et aux grands officiers d'épouser des comédiennes ; quelle efficacité pouvait-elle avoir quand

les empereurs n'en tenaient nul compte ? Mariées, ces femmes gardèrent leurs mœurs, et de telles unions ne firent qu'encourager le vice élégant ou cynique. Ce fut comme un appel aux ambitions malsaines de ces courtisanes qui, nées dans les rangs inférieurs, pouvaient gravir d'un bond tous les degrés de la société.

Tel fut le ton général, ce qui ne veut pas dire que là même on n'ait pu trouver encore nombre de matrones dignes de respect. Mais ce n'est pas à elles qu'il faut songer si l'on veut avoir le tableau exact de la société byzantine.

Nulle part les femmes n'ont poussé si loin qu'à Byzance les recherches et les ruses savantes de la toilette et les inventions de la parure. Les formes artificielles, les fards mensongers altérèrent plus qu'à Rome même le culte de la beauté, sacrifiée à de trompeuses apparences et à des grâces maniérées. Les Byzantins sensuels en vinrent eux-mêmes à préférer à cette beauté proportionnée, qu'accompagnent le charme et une noble harmonie, un grossier embonpoint, entretenu par la vie sédentaire.

La Byzantine mondaine trouva dans la paresse, les bains, les parfums et les lits de plume, — outre cet embonpoint désiré — un assoupissement habituel et l'abêtissement moral.

Cette langueur alimentait parfois, loin de les éteindre, les plus terribles passions.

La femme opulente ne sortait qu'entourée d'une armée d'eunuques, race mutilée qui exerça sur la politique elle-même la plus énervante influence.

Pour qu'une femme fût à la mode, il fallait que ses

esclaves fussent nombreuses et belles. Les vices des maîtresses et des servantes forment un des sujets où s'est exercée avec le plus de verve la censure des prédicateurs qui reprochent à ces femmes riches et cruelles de battre avec emportement des malheureuses qu'elles font attacher à des colonnes.

Ce sont ces mêmes dames, d'une élégance achevée, qu'on voyait au théâtre et dans les églises étaler les plis flottants de leurs manteaux et montrer l'éclat lustré de leurs cheveux.

Ces cheveux, dont elles étaient vaines, n'étaient qu'une parure d'emprunt. L'abus que les Romaines avaient déjà fait de ces chevelures postiches devint chez les Byzantines une véritable fureur. La blonde chevelure des femmes barbares fut plus que jamais leur ornement favori.

Les hommes recoururent au même artifice, soit pour déguiser leur calvitie, soit pour se parer d'une beauté artificielle de plus. En tout ils se rapprochaient des modes féminines. Ils aimaient à s'habiller en femmes les jours de réjouissances.

L'évêque d'Amasie en Cappadoce, saint Astère, à la fin du quatrième siècle, décrit ces folies. On voit dans ses écrits comment les hommes s'amusaient le premier jour de l'année à prendre une robe traînante jusqu'au talon, s'entouraient d'une ceinture, chaussaient des souliers de femme, enfin mettaient sur leur tête une longue chevelure.

Ce n'est que plus tard pourtant que les amples perruques devaient devenir pour les hommes une mode

régnante. On vit un concile tenu à Constantinople dans le palais impérial condamner ceux qui portaient des cheveux bouclés, teints, frisés, artificiels. Dès le quatrième siècle, cet abus déjà porté au comble chez les Byzantines, produisait des modes que la fantaisie des femmes françaises n'a guère fait que ressusciter dans les temps modernes.

Parmi les éloges que saint Grégoire de Nazyance donne à sa sœur sainte Gorgonie, il dit qu'elle ne portait point « de ces cheveux frisés, ni de ces perruques, qui ne pouvaient que déshonorer une tête vénérable par leurs vains déguisements. » Il défend¹ aux femmes chrétiennes « de bâtir des tours sur leurs têtes avec des cheveux étrangers. »

J'ai nommé saint Chrysostome. Son nom personnifie la lutte héroïque contre le faste couronné. Il rappelle une guerre impitoyable faite au luxe féminin dans les classes élevées. C'est de là que le saint archevêque tire en partie les plus grands effets de son éloquence; c'est aussi la cause des persécutions qu'il subit. Qu'on relise ces homélies où l'énergie du trait se mêle, quand la passion emporte l'orateur, à l'abondance fleurie de sa diction. A la sainte indignation de l'Évangile se joint un accent qu'il faut appeler de son vrai nom, l'accent démocratique. Chrysostome est un tribun chrétien. Pénétré d'amertume à la vue des misères du pauvre, il foudroie le faste insolent du riche oppresseur. Ce langage est trop souvent justifié par le spectacle d'une pareille so-

¹ Poème contre les ornements des femmes.

ciété. On ne pourrait aujourd'hui en supporter toujours la colère et l'âpreté. Mais quelle émotion généreuse ! Quelle âme dans ce grand orateur et quel invincible courage ! Chrysostome sacrifie sa personne à sa cause, et cette cause est celle de la morale elle-même contre laquelle ici tout est ligué, le trône, la cour, les plus hauts personnages de l'Église d'Orient !

Cette lutte contre le luxe impérial et mondain, qui forme la plus émouvante histoire, a été retracée de main de maître par M. Amédée Thierry ; nous nous bornerons à en détacher quelques traits. Aussi bien ce terrible combat, entre la hautaine et vindicative impératrice Eudoxie et l'orateur qui n'a que sa vertu et son infatigable volonté, est le prélude d'autres luttes du même genre. Le moyen âge et les temps modernes entendront les mêmes protestations religieuses et morales contre des abus renaissant toujours sous la censure qui les frappe. Sous ce rapport Chrysostome a eu de nombreux disciples et quelques émules, il n'a pas d'égal.

Faut-il ajouter que, dans ce conflit qui remplit d'agitation et de tumulte le monde byzantin, la brillante et belle épouse du faible Arcadius, cette fille de Franc qui retient sa férocité native sous un charme perfide, n'est pas la seule femme qui joue un rôle important ?

Eudoxie marche à la tête de toute une coalition, formée et conduite en sous-ordre par des femmes occupant une grande situation. Chacune a sa partie dans le complot, et représente quelque trait spécial d'un luxe dissolu. Un trait est commun à toutes, c'est la soif de l'or avec celle du plaisir.

Afin de satisfaire à ses besoins dispendieux, Eudoxie dépouille les faibles, force la main aux officiers du fisc pour avoir une part dans les confiscations; elle provoque elle-même des procès criminels afin de grossir son lot. Ainsi font les trois femmes les plus en vue dans cet infernal complot, Marsa, Castricia, Eugraphia. Ces trois veuves, continuant leur vie galante, en possession d'immenses patrimoines, ne songent qu'à accroître ou à nourrir leur luxe par d'incessantes rapines.

Quelle figure étrange et malfaisante que cette Marsa, à qui son rang social et ses alliances donnaient un grand crédit à la cour et dans le monde ! Nulle après l'impératrice n'avait autant d'influence. Chez elle s'étaient la corruption brillante, le libertinage élégant, et tous les raffinements coûteux dont elle faisait les frais en ajoutant à ses revenus la vente des places à beaux deniers comptants. Castricia, moins originale dans le vice, n'est pas moins perverse. Quant à Eugraphia, c'était ce qu'on nomme vulgairement une vieille coquette ne paraissant en public, même à l'église, qu'enduite de céruse ou de minium et les yeux peints d'antimoine, comme une idole d'Égypte. Elle se coiffait comme les courtisanes qui commençaient à faire adopter leurs modes par les jeunes matrones, et même par les femmes sur le retour qui avaient la prétention d'étaler une perpétuelle jeunesse. Elles ramenaient sur le devant de leur tête leurs cheveux frisés en boucles, de manière à en recouvrir le front d'une tempe à l'autre. Cette coiffure, qui laissait les cheveux à découvert, blessait les idées chrétiennes de décence en Orient, surtout quand elle s'appliquait aux

veuves et aux femmes âgées, à qui l'usage prescrivait de porter des bandeaux ou des voiles.

La véhémence avec laquelle le saint archevêque de Constantinople se fit le dénonciateur public, le censeur mordant, le peintre vengeur de ces scandales, en s'attaquant personnellement à ces femmes, et à celles qui les imitaient, n'explique que trop leur animosité et leur insatiable désir de vengeance.

Avouons-le : attaquer de front en chaire, dans une cathédrale remplie d'un peuple frémissant, les personnes dont les noms étaient sur toutes les lèvres, souvent même présentes, et réduites à courber le front sous les objurgations humiliantes du prédicateur, serait dans nos mœurs un acte exorbitant que n'excuserait pas suffisamment la liberté évangélique. Beaucoup de gens en jugeaient ainsi à Byzance. Mais l'indépendance de la chaire chrétienne et la sainteté d'un évêque populaire dominaient toute considération de prudence mondaine. La malignité humaine trouvait son compte aussi bien que la conscience publique à ces portraits dont on avait sous les yeux les vivants originaux.

Est-ce à dire qu'il n'y ait rien de général dans les critiques du luxe cupide et dépravé qui se rencontrent dans les homélies de Chrysostome en si grand nombre ? Ce serait trop réduire la portée de cette censure où il ne ménage aucune des formes du luxe de son temps. Il attaque les raffinements de ces repas byzantins qu'il accuse de corrompre à la fois l'âme et le corps. Il s'élève contre la représentation des animaux sur les vêtements, la finesse excessive des tissus, l'excès des pa-

rures, contre la mode d'orner les chaussures de fils de soie, de fleurs peintes à l'aiguille, de toutes sortes de broderies. Les hommes ne sont pas exceptés de ces peintures, et c'est à propos de ce luxe des chaussures qu'il montre le jeune Byzantin « marchant les yeux attachés en terre, effleurant à peine le pavé, craignant qu'un peu de boue en hiver ou qu'un peu de poussière en été ne ternisse l'éclat de cette chaussure élégante. » Jamais on n'a marqué avec plus de force à quel abaissement d'âme, à quels moyens honteux entraîne la passion du luxe contractée dès la jeunesse¹. Il blâme l'usage orgueilleux de se faire accompagner par de nombreux esclaves ornés de faisceaux. Il oppose aux somptuosités des funérailles, dans un éloquent passage, la nudité du Christ sortant du tombeau. — Nous reviendrons sur ces censures adressées au luxe par les Pères de l'Église.

Eudoxie devait rencontrer en face d'elle, dans ses déprédations éhontées, Jean Chrysostome, comme elle l'avait rencontré dans le scandale de ses amours. Tel de ces sermons, tout dirigé contre elle, signale ses débordements de faste, ses abus de pouvoir. Marsa, Castricia durent se reconnaître et furent reconnues de tous dans nombre de ces peintures, qui atteignent plus souvent encore Eugraphia. Le véhément orateur semble poursuivre en celle-ci le type des coquettes surannées à l'égard desquelles il manifeste une aversion particulière, parce que leur âge lui paraît fait pour les pensées sérieuses et pour la piété. « Je vous en avertis, leur dit-il dans

¹ Homélies 49 et 50 sur l'évangile de saint Mathieu.

un de ses sermons, si vous ne vous amendez pas, je vous chasserai d'ici. »

Pour se faire une idée de l'effet produit par de telles paroles, il faut les replacer dans leur cadre. Les sexes, dans la basilique, étaient séparés. Les hommes occupaient le plain-pied du sol. Les femmes étaient réunies dans de hautes galeries qui dominaient à droite et à gauche les arcades des nefs. La faiblesse de la voix de l'orateur l'obligeant à déplacer la chaire, afin qu'il pût être entendu de tous, il pouvait dominer du regard les galeries des femmes, et, lorsque la prédication était dirigée contre les toilettes éclatantes, il avait en face de lui les femmes orgueilleuses qui les portaient.

Comment donc s'étonner que la maison d'Eugraphia soit devenue le rendez-vous de tous les ennemis de Chrysostome? Elle y attira des officiers du palais, des courtisans, et bon nombre de prêtres animés des mêmes griefs : car le luxe ainsi que les vices d'une partie du clergé étaient stigmatisés avec la même énergie par l'archevêque, exemple lui-même de simplicité et d'austérité chrétiennes. Cette maison fut une officine de calomnies habilement distillées, de complots ourdis avec un art perfide.

C'est ainsi que ce monde opulent, uni à une partie influente du haut clergé sous le patronage de l'impératrice, conjura la déposition et l'exil, la mort peut-être, du pieux opposant, accusé d'irascibilité, d'opiniâtreté et d'orgueil. Le dur médecin, toujours exhortant et menaçant, ne pouvait que succomber. Il est curieux et triste de voir le patriarche Théophile, qui se fit le rival

acharné, le persécuteur impitoyable de cet ascète assis sur le trône épiscopal, s'armer des corruptions du luxe même contre cet inflexible censeur. Il fit venir tout exprès par mer une assez forte cargaison de tissus précieux de l'Inde, d'aromates et de parfums de l'Arabie, destinés à des libéralités. Il en fit la répartition entre les officiers, les dames de la cour, et les matrones de la ville, dont il pouvait avoir besoin, sans oublier d'ailleurs l'argent et les repas splendides où il réunit les hommes les plus influents, laïques ou ecclésiastiques, disposés à perdre l'archevêque...

Je m'arrête. On sait la suite de ce dramatique épisode qui peint une société tout entière : Chrysostome accusé devant un concile, condamné par contumace, exilé par l'empereur, rappelé par l'impératrice elle-même effrayée par un tremblement de terre ; son retour triomphal dans une ville ivre de joie, et, après une réconciliation momentanée avec sa puissante ennemie, la reprise d'une lutte plus violente que jamais ; son nouvel exil, les séditions du peuple qui maudit les riches et qui fait à l'évêque une bruyante ovation ; le conflit sanglant qui éclate dans l'église même ; Sainte-Sophie et la curie du Sénat réduites en cendres ; la vie de souffrances du saint durant son exil, son emprisonnement, sa mort enfin loin de son siège épiscopal. Tous ces maux, il les avait bravés, lorsqu'il s'écriait, dans un adieu provoquant au sein de la basilique : « Vous savez, mes amis, la véritable cause de ma perte : c'est que je n'ai point tendu ma demeure de riches tapisseries ; c'est que je n'ai point revêtu des habits d'or et de soie ; c'est que je n'ai point

flatté la mollesse et la sensualité de certaines gens. » Et par une allusion transparente à l'impératrice : « Il reste encore quelque chose de la race de Jézabel, et la grâce combat encore pour Élie. *Hérodiade demande encore une fois la tête de Jean, et c'est pour cela qu'elle danse !... »*

Après Arcadius viendra Justinien ; après Eudoxie, Théodora. Les nuances se modifient, le tableau reste le même : les crimes seulement s'accumulent et deviennent plus odieux. Cette société de bas-empire, ce monde de courtisanes qui siègent insolemment sur le trône, ces intrigues d'eunuques, cette frénésie du faste et des jouissances qui emploient pour instruments la perfidie et la violence, le vol et l'assassinat, ne sont que la conséquence de cette situation morale.

Mais le peuple aussi veut son luxe : il l'obtient de la peur et de la complicité de ses maîtres.

Plus encore qu'à Rome, un tel peuple devait exiger sa part dans ces jouissances qui sont pour le pauvre l'objet d'une perpétuelle envie. Les villes de l'Orient ont toujours prodigué aux populations avides de distractions et de plaisirs cette part gratuite d'amusements qui charme les sens d'une foule oisive. L'homme, moins misérable que dans nos climats, ou plutôt souffrant moins de son dénûment, dispensé des luttes du travail qu'imposent à l'homme du Nord des nécessités impérieuses sans cesse renaissantes, jouit de longs loisirs, qui veulent être remplis. Le climat semble vouloir s'en charger en lui faisant une fête perpétuelle, dont il ne se lasserait pas si une certaine monotonie ne finissait par

s'attacher à tout ce qui est naturel. Cette fête de la nature et du soleil ne fait que l'exciter à en demander d'autres plus variées, — il le croit du moins, — plus piquantes par la nouveauté. Il n'avait que des sensations douces, il lui faut des émotions. Ce besoin d'émotions trouve dans les agitations de la vie publique un aliment sain ou malsain, suivant les temps; viennent-elles à manquer, il exige une autre pâture. Ce qui s'était passé à Rome devait se passer à Constantinople sous des formes en partie semblables, et, à d'autres égards, différentes.

Le despotisme mit là aussi des avantages solides à la disposition de la plèbe. Il se chargea de la nourrir. C'était au fond lui assurer celui de tous les luxes qu'elle préférait : vivre sans travailler.

Le gouvernement byzantin s'y montra fort entendu. La récolte venait à manquer plus d'une fois dans ces provinces orientales. On commença par fustiger les boulangers en place publique pour stimuler leur bonne volonté. Ce moyen, assez efficace pour faire patienter la populace, ne garantissait pas suffisamment les approvisionnements. Ils furent assurés par Anthémios, régent après la mort d'Arcadius. Anthémios passa un marché à forfait avec des négociants d'Alexandrie et des îles voisines de l'Égypte. De telles mesures conjurèrent dans la ville impériale les maux de la famine, si souvent unis à ceux de la sédition.

N'était-ce pas aussi un luxe public populaire que ces fontaines, ces bains, ces jardins, ces édifices dont tous avaient la vue et la jouissance? Mais tout cela devait sembler fade à la longue; on établit l'hippodrome.

L'hippodrome, c'est-à-dire pour la magnificence, mieux encore que l'amphithéâtre romain. Il le fallait bien ; car le sang humain versé à flots y manquait. Le christianisme, les mœurs adoucies, en cela du moins, les idées philosophiques plus épurées s'y opposaient. Comment le peuple n'eût-il pas demandé des compensations ? On les lui donna en splendeur, en plaisirs variés, en *sport* bien plus perfectionné. La tragédie n'avait plus de prise sur cette plèbe, et un comique délicat l'eût laissée indifférente. On renchérit sur le cirque romain. L'étendue fut plus vaste. L'éblouissant mélange des costumes fut plus extraordinaire. Les toilettes féminines y brillèrent d'un éclat plus fastueux. Le peuple s'y montra, ce qui paraît invraisemblable, plus bruyant, plus agité.

L'hippodrome fut, jusqu'au dixième siècle, le véritable forum. Les passions politiques s'y donnèrent carrière, à l'ombre de ces vieilles factions nées dans le cirque romain, des *Bleus* et des *Verts*, des *Venètes* et des *Prasins*. Une émeute, sous Justinien, fit périr, dit-on, quarante mille spectateurs, dont les cadavres restèrent étendus sur les gradins ou dans l'arène. Des rixes sanglantes s'engagent dans les rues, sur les places, d'homme à homme, de groupe à groupe ; la religion s'y mêle ; les deux factions se traitent d'*hérétiques*. Les mêmes scènes se répètent à Alexandrie, à Tarse, à Antioche.

Sous les règnes de Marcien, d'Anastase, de Justinien et de Théodora, de Maurice, de Phocas, d'Héraclius, l'histoire du cirque se confond avec celle de l'empire. On aime, on déteste l'empereur, selon qu'il protège

les Bleus ou les Verts. L'opposition consiste à adopter la couleur contraire à celle du prince. La politique, de chute en chute, en est venue à demander son symbole à des cochers. Le parti de l'empereur est-il battu? des yeux moqueurs se fixent sur le prince, et plus d'une fois des huées poursuivent, dans une confusion calculée, le prince humilié et la faction vaincue.

Que d'efforts cependant pour maintenir les peuples en respect par un grand appareil! La pompe impériale fait partie elle-même de ces magnificences.

Environné de tous les prestiges et de tous les genres de faste, l'*Autocrator* préside en personne un des côtés de l'hippodrome, tandis que l'*Augusta* siège de l'autre côté. La pompe est nécessaire ici plus que jamais pour effacer le souvenir des origines. L'empereur du bas-empire a eu souvent d'humbles débuts. C'est un paysan comme Justin 1^{er}, un centurion comme Phocas, un palefrenier comme Basile le Grand ou Michel I^{er}. L'*Augusta* prête souvent plus à dire encore. C'est une vivandière comme la femme de Justin, une bouchère comme celle de Léon I^{er}, une pantomime comme Théodora; c'est la fille d'un cabaretier comme l'épouse de Romain II. Voyez l'empereur byzantin! Dans sa loge portée par de hautes colonnes, il est assis sur un trône magnifique, environné d'eunuques tenant l'éventail ou le glaive d'or à la main; près de lui, dans les loges voisines, les hauts dignitaires étalent leurs riches costumes. Cette tribune communique avec le palais⁴. Le prince y reçoit les grands fonction-

⁴ V. sur l'empire byzantin le livre récent de M. Alfred Rambaud, auquel nous empruntons quelques traits de cette description.

naires qui se prosternent ou s'agenouillent devant lui, et qu'introduit tour à tour, selon leur rang, le grand maître des cérémonies.

Au commencement des jeux l'empereur se lève, et, prenant dans sa main droite un pan du manteau impérial, il fait le signe de la croix sur son peuple, bénissant d'abord les gradins de droite, puis ceux de gauche, enfin ceux de l'hémicycle.

Le rôle et la cour de l'*Augusta* n'ont guère moins d'éclat.

Cette cour n'est composée que de femmes, sans rien de ce mélange des deux sexes, qui devait donner un air de galanterie si brillante aux cours de l'Europe moderne.

Dans ces représentations où tout un peuple assiste, l'impératrice byzantine semble se poser comme une vraie idole d'Orient.

Une sorte de manteau pontifical la couvre. Elle est accablée d'étoffes brochées d'or. Sa tête est ceinte d'une couronne enrichie de pierreries et garnie de pendeloques qui tombent sur son sein. Son visage ressemble à un portrait enserré dans un cadre d'or et de diamants. L'étiquette lui commande l'immobilité. En vain elle partage les passions les plus grossières de cette foule à laquelle elle appartient; la convenance la force à être une déesse ou une madone. On n'aurait qu'à l'adorer ou à lui adresser des prières, si ces spectateurs, aussi avisés et disposés à la malignité que n'importe quel public d'aujourd'hui, ne savaient à quoi s'en tenir sur cette majesté d'emprunt.

Les regards se portent aussi sur ces chefs aux cos-

tumes si variés, si bizarres parfois, sur ces généraux et ces officiers barbares, slaves, bulgares, perses, arabes, sur les cortèges de prisonniers, sur ces gardes aux cuirasses dorées, portant leur étendard.

Voici le patriarche et le clergé qui font leur entrée, et prennent place. Les chantres de Sainte-Sophie et des Saints-Apôtres mêlent leurs voix à celles des chanteurs de l'hippodrome ; les hymnes sacrés alternent sur l'orgue d'argent avec les hymnes qui célèbrent les victoires des cochers les plus renommés.

Le faste est partout dans ce spectacle ; il est dans cette quantité de femmes splendidement parées, dans ces tuniques blanches bordées de larges bandes de pourpre, portées par les personnages qui appartiennent aux deux factions rivales, dans ces portiques, dans ces statues apportées de la Grèce, dans ce *velum* de soie immense flottant au gré de la brise sur cet océan d'êtres humains, sur ces cent mille individus de toutes classes assis sur des gradins de marbre !

Mais il ne faut pas oublier le spectacle en songeant aux spectateurs.

Les vrais héros de la fête, ce sont les cochers qui traversent fièrement l'arène, illustres ou visant à l'être, suivis de tous les yeux ; ce sont ces chevaux d'une prestance plus fière encore, à l'œil étincelant, au jarret souple, ayant leur légende, leur costume particulier, personnages, eux aussi, plus ou moins célèbres, qui ont leurs partisans enthousiastes et leurs adversaires acharnés ; ils habitent des palais ; ils sont nourris de blé, de raisins secs, de dattes, de pistaches ;

on pare leurs cous de colliers de perles ; on dore la corne de leurs pieds ; vainqueurs, on leur présente des bassins remplis d'or ; morts, ils reçoivent parfois les honneurs du mausolée. Pourquoi non ? Ils sont le dernier honneur et le dernier plaisir d'une population qui ne donne plus à la vie humaine d'autre objet que de s'amuser. La gloire de ces lutteurs de parade, mêlée à toutes les fortunes du cirque byzantin pendant cinq siècles, ne finit qu'avec cette décadence plus profonde encore, décadence sans nom, qui s'étend jusqu'aux plaisirs publics et laisse voir le fond de ce néant qu'enveloppaient et cachaient aux esprits superficiels ces prodigieuses splendeurs.

CHAPITRE IV

INFLUENCE DU LUXE SUR L'ART ET LE CULTE A BYZANCE.

On aime aujourd'hui à trouver des défauts aux œuvres en possession d'une longue admiration, et des qualités à celles qu'a frappées le mépris des siècles.

Si tout n'est pas heureux dans cette application à la critique des lettres et des arts de la maxime évangélique qui « humilie les superbes et exalte les humbles, » elle a ses côtés vrais.

On prétendrait à tort s'en autoriser pour réhabiliter l'art byzantin; mais il a pu avoir certains mérites relatifs qui ne lui ôtent en rien son caractère d'art corrompu et de décadence. Les meilleurs critiques qui vécurent à cette époque, et les juges les plus compétents de nos jours, sont unanimes à rapporter au goût immodéré du faste cette corruption jusqu'à un certain point brillante de l'art byzantin.

Cela est sensible pour le plus grave des arts, l'art fort par excellence, l'architecture. Elle est lourde, tourmentée, compliquée sans mesure. Elle vise moins à

atteindre des proportions harmonieuses qu'à couvrir de vastes édifices d'immenses emplacements. Le premier type de cette architecture ambitieuse, magnifique, sans pureté et sans sobriété de formes, est dans ce superbe palais de porphyre élevé par Constantin pour y loger, pendant des siècles, la majesté impériale, et qui abrita les sombres drames de l'empire grec. C'est moins un palais, à vrai dire, qu'un amas de palais et d'églises, doublé d'une forteresse. Dans ce palais colossal tous les genres se confondent, comme il a toutes les destinations. On aperçoit de loin les dômes dorés, les coupoles étincelantes de ses nombreux sanctuaires. C'est une abondance incroyable d'accessoires, de jardins et de parcs ornés de richesses étrangères, peuplés de statues, remplis de jets d'eau retombant dans des bassins de marbre. Si l'on pénètre dans l'intérieur des appartements, c'est une profusion d'or prodigué sous toutes les formes, de mosaïques formant les parquets, d'images de saints ou d'ancêtres, en émail sur fond d'or, de tout ce qui peut arrêter, éblouir le regard !

Les palais des grands ne sont que la reproduction de ce modèle de magnificence. On trouve dans ces habitations des colonnes et des statues sans nombre, des portiques ornés de colonnes resplendissantes de pierreries, des pavillons fermés par des rideaux de pourpre, des arcades innombrables avec des frises.

Nul doute qu'on voulut par la pompe des édifices religieux faire oublier aux gentils convertis celle qui environnait leurs idoles. L'usage excessif de revêtir entièrement l'intérieur des églises de peintures ou de

mosaïques se détachant, non sans effet d'ailleurs, d'un fond d'or par de vives couleurs, reçut des Pères de l'Église grecque des encouragements, qu'ils justifiaient par le désir de présenter à l'édification un grand nombre de sujets sacrés. Comment ne pas remarquer dans les églises l'abus des lambris dorés, celui des marbres, des images coloriées, des superbes reliquaires, des riches ex-voto ? Les vêtements sacerdotaux couverts d'or, l'illumination des cierges complètent ce tableau d'une magnificence qui trouve sa place dans le culte avec les arts, mais qui, à partir de cette époque, devait risquer plus d'une fois de manquer le but en le dépassant.

Prenant le faste pour le beau, l'État ne fit qu'aggraver le mal. Il est curieux de voir un Procope, parlant des édifices si nombreux élevés par Justinien, lui faire un mérite de tous ces ornements qui n'apparaissaient comme des défauts qu'à un petit nombre de juges restés fidèles aux principes de Platon et d'Aristote, de Phidias et d'Apelles. Procope s'extasie devant cette idolâtrie de la matière précieuse préférée à la forme ; il admire dans la peinture la multiplicité, le choc des couleurs, l'éclat de l'or qu'on y entremêlait sans ménagement, le contraste heurté du rouge et du blanc.

Les panégyristes mettent les peintres, leurs contemporains, inhabiles au dessin, étrangers au goût, au-dessus des maîtres de la Grèce. Ils ne s'attachent même pas à louer les parties séduisantes de l'art byzantin, le style des draperies, la vérité, l'expression de certaines têtes ; la profusion de l'or que l'on voyait partout est l'objet principal de leurs éloges.

Ainsi l'architecture civile et l'architecture religieuse, la décoration des demeures comme celle des temples révèlent la même corruption. Laissons les historiens de l'art critiquer ces murs tout recouverts de mosaïques, de peintures empreintes sur le plâtre ou le stuc; cette accumulation inouïe d'objets d'or et d'argent, enrichis de gravures, de *niellures*, d'émaux, de bas-reliefs; ces vases élevés en pyramide dans tous les angles des salons, à côté des coupes de jaspe et d'émeraude travaillées dans l'Orient, et des argiles légères, presque aussi précieuses, qui se fabriquaient à Athènes, à Rhodes et à Syracuse. Si les portes des appartements, les sièges, les lits, les coffrets n'étaient pas d'ivoire, d'ébène, de bronze, d'argent massif ou revêtus d'argent, un peintre était chargé de les décorer. Les maisons opulentes, non-seulement à Constantinople, mais dans les villes principales de l'empire grec, offraient dans l'ameublement cet excès de richesse et de surcharge. L'œil et la pensée se fatiguent à suivre ces incrustations d'or et de pierres des sièges, des trônes, des lits, des tables de cette époque. La plume se lasse de décrire toutes ces formes de la matière précieuse mise en œuvre et tourmentée en cent manières, qui a toujours excité l'enthousiasme des hommes dans les bas temps de la morale et de l'art.

Le luxe qui envahit les monuments du culte envahit aussi les cérémonies.

Il n'était pas possible que ces cérémonies gardassent leur simplicité primitive; mais on tomba dans un autre excès. Héritier des splendeurs païennes, sous certains rapports, malgré le caractère infiniment supérieur des

idées que symbolisaient ces magnificences, le culte chrétien sembla se piquer d'émulation pour saisir toutes les occasions de frapper l'imagination des peuples par la pompe outrée des représentations.

Baptêmes des grands personnages, dédicaces des nouvelles églises, tout fournit prétexte à des solennités imposantes et, comme le remarque Fléchier lui-même dans sa *Vie de Théodose*, « à un luxe trop profane. »

Constantin avait donné cet exemple pour la dédicace du temple du Saint-Sépulcre à Jérusalem, et son fils Constance l'avait imité dans la consécration du temple d'or à Antioche.

« Ruffin, dit Fléchier, se proposa ces grands exemples, et mêlant avec un peu de religion beaucoup d'ostentation et de faste, il convoqua les évêques de toutes les parties de l'Orient, surtout ceux qui occupaient les premiers sièges. Il supplia même par des lettres réitérées les plus fameux solitaires d'Égypte de quitter leur solitude pour venir assister à cette célèbre cérémonie. Le rang qu'il tenait dans l'empire dont il avait la principale direction sous le prince Arcadius, fit qu'un grand nombre d'évêques partirent au premier avis qu'ils reçurent, et emmenèrent avec eux les plus saints personnages de leurs provinces. L'assemblée fut très-nombreuse. Il s'y trouva trois patriarches, Nectaire de Constantinople, Théophile d'Alexandrie et Flavien d'Antioche; Grégoire, évêque de Nysse, Amphiloque d'Icogne, Paul d'Héraclée, Dioscore d'Hélénopé et plusieurs autres célèbres prélats s'y étaient rendus des premiers. Les principaux de la noblesse et du clergé et une multitude infinie de

peuples y accoururent, les uns pour honorer cette fête, les autres pour faire leur cour à ce favori, plusieurs pour satisfaire leur curiosité.

« Ce fut dans le mois de septembre que se fit cette cérémonie. L'église était tendue de riches tapisseries, l'autel éclatait d'or et de pierreries. La consécration se fit avec tout l'ordre et toute la magnificence qu'on pouvait souhaiter. Après que les offices furent achevés, on procéda avec la même pompe au baptême de Ruffin. Le patriarche Nectaire le lui administra, et le fameux Evagre de Pont, qu'on avait fait venir d'Égypte avec le solitaire Ammone reçut au sortir des fonts cet être régénéré qui ne conserva pas longtemps son innocence. Ainsi se termina cette solennité, qui aurait été des plus saintes et des plus magnifiques de l'Église d'Orient, si elle n'eût été accompagnée d'un luxe profane, et si ce ministre, par ses actes et par ses injustices n'eût voulu regagner sur les peuples les sommes excessives qu'il semblait avoir employées pour Dieu en cette occasion¹. »

La célèbre basilique de Constantinople, qu'on a comparée à l'étable de Bethléem, rappelle, il est vrai, malgré ses richesses, les origines si simples du christianisme par son dessin général et par une grandeur mêlée de grâce ; on peut louer aussi, dans plusieurs de ces sanctuaires du nouveau culte, la majesté de la voûte romaine, l'élégance des constructions accessoires dans l'église même, et dès le temps de Théodose, ces vitraux diversement colorés qui répandent dans le lieu saint un

¹ Fléchier. *Vie de Théodose*.

pieux recueillement. Mais la magnificence exagérée pénètre dans le dedans comme dans le dehors des édifices religieux : on y trouve un mélange de profane et de sacré justement fait pour blesser un sentiment religieux plus exigeant et le goût lui-même dans ses convenances

Il est question d'encourager les arts dans les édits des empereurs ; les privilèges des artistes sont même consignés dans le code théodosien. — Combien là même on peut voir dans quel mépris était tombé le beau ! Les beaux-arts et les arts mécaniques sont mis sur le même rang par ces lois prétendues protectrices. Que sont le peintre et le sculpteur ? des artisans, comme celui qui travaille le stuc et le plomb, comme tous les autres ouvriers employés à la construction des édifices.

Ainsi devait se perpétuer, durant quelques siècles encore, ce qu'on peut appeler l'*expérience* byzantine. Les vérités qui s'en dégagent peuvent se passer de commentaire. Mais il n'est pas inutile de remettre de temps en temps sous les yeux des hommes de pareils tableaux.

LIVRE IV

LA CENSURE DU LUXE DANS L'ANTIQUITÉ PAR LES
ÉCRIVAINS ROMAINS ET LE CHRISTIANISME.

CHAPITRE I^{er}

LA CENSURE DU LUXE ET LES ÉCRIVAINS ROMAINS.

J'ai déjà remarqué que le trait commun aux écrivains de l'antiquité, moralistes, historiens, poètes, c'est la censure du bien-être, la condamnation impitoyable de tous les raffinements, l'apologie de la pauvreté ; c'est l'idée, partout exprimée ou sous-entendue, qu'à mesure qu'un État s'éloigne de ce type de simplicité austère, qu'on suppose avoir été celui de l'humanité primitive, il y a décadence pour la société comme pour l'individu, menace pour l'État lui-même d'une décomposition plus ou moins prochaine.

Voilà pourquoi, aux yeux des écrivains romains, l'industrie est suspecte, la richesse méprisée et redoutée. Fidèles au système qui place le bien à l'origine et le mal au terme de la route, ils regardent chaque pas qui semble rapprocher de ce terme fatal comme maudit.

Il y aurait intérêt à rechercher comment s'est manifesté ce genre de censure dans l'antiquité romaine, quand bien même il ne s'agirait que d'une simple revue d'opinions et de noms célèbres.

Mais ce qui ajoute à cet intérêt, c'est que la question est à l'ordre du jour de la critique historique. L'histoire à la façon classique, telle que l'ont connue et pratiquée les derniers siècles, ne faisait que se conformer à la manière de voir des anciens. La nouvelle critique est parfois très-près, au contraire, d'appeler bien ce qu'ils appelaient mal, de nommer progrès ce qu'ils nommaient décadence.

Qui a tort? qui a raison? S'il s'agit d'un principe général — la condamnation du progrès matériel jointe à l'idée que le monde va fatalement de mal en pis — nous n'hésitons pas à donner tort aux anciens et à leurs disciples trop dociles. Mais cette approbation accordée à la nouvelle école historique implique-t-elle l'absence de toute réserve? Nous croyons, en reconnaissant que les censures antiques sont peu mesurées, qu'on ne se rend pas toujours assez compte des motifs sérieux qui ont pu les justifier sous certains rapports. Il vaut la peine d'en dire quelques mots.

I

LA CENSURE DU LUXE PAR LA PHILOSOPHIE ROMAINE.

Nous avons posé en fait dans les préliminaires de cet ouvrage que les deux grandes doctrines morales antiques, le stoïcisme et l'épicuréisme, aboutissent à un

idéal de simplicité qui réduit la civilisation à son minimum et tend à restreindre les raffinements, à les rejeter même.

Ce jugement, incontesté pour le stoïcisme, semble au premier abord paradoxal pour la morale épicurienne. Ce que nous appelons de ce nom ressemble à cela si peu ! A vrai dire même, c'est tout le contraire. Un épicurien moderne craint-il tant de compliquer sa vie ? ne prend-il pas plaisir à la charger de toutes sortes d'agréables chaînes ? — Agréables, oui, tant que l'habitude n'a pas trop émoussé le plaisir, surtout tant que l'âme et le corps se portent bien. Mais que ces conditions disparaissent, adieu le plaisir, il ne reste que la tyrannie de l'habitude qui peut devenir un véritable supplice !

Nous ne disons certes pas qu'il n'y ait point eu de ces épicuriens amis du luxe à Rome. On y en vit beaucoup au contraire. Il n'est que trop notoire qu'on y rencontre un grand nombre de sectateurs grossiers de cette même philosophie, desquels parle Horace comme d'un troupeau d'animaux immondes. Mais c'étaient là des épicuriens dégénérés. L'épicurien fidèle aux préceptes et aux exemples du maître vivait de peu systématiquement, il chérissait avant tout sa liberté et son repos, il évitait de tomber sous le joug d'exigences auxquelles on n'est jamais sûr de pouvoir satisfaire. Pour lui la modération était un calcul, et le bonheur était surtout négatif. Cette sagesse au fond elle-même n'était que la perfection de l'égoïsme. Elle n'en avait pas moins pour terme et pour accompagnement la prédication du mépris des jouissances raffinées.

Pourquoi donc dès lors s'étonner de voir les écrivains

qui professent ou pratiquent plus ou moins ces maximes traiter dans leurs livres la richesse comme un embarras et une servitude? Hypocrites déclamations, a-t-on dit souvent. On se trompait. L'épicurien véritable, et non celui dont nous nous faisons une idée formée sur le modèle d'un grossier sensualisme, a paru aux anciens de bonne foi en condamnant tout ce qui, en fait de nourriture, de vêtement, d'ameublement, dépasse une certaine mesure à laquelle il donne le nom de *vertu*. Il n'est pas sans exemple que des stoïciens célèbres aient eux-mêmes répété avec respect les maximes et les noms de ces moralistes épris du détachement, amis de l'indépendance. Ils rappellent les pratiques auxquelles ces sages s'exerçaient. Ils ne s'avisent jamais de crier au manque de sincérité et à l'inconséquence.

Par là s'explique cette espèce d'unité morale dans les jugements que portent des écrivains si différents par l'esprit qui les anime. Les uns, au nom d'un idéal austère de retranchement; les autres, parce qu'ils aimaient mieux se passer des choses que de courir le risque d'en dépendre, se trouvaient aboutir aux mêmes sévérités, croyant qu'être et rester simple, c'était se rapprocher de l'âge d'or. On ne se disait pas que cet âge d'or était une chimère. Les philosophes en parlaient avec autant de sérieux que les poètes. Les historiens aimaient, eux aussi, à y comparer les débuts de la république. La pauvreté forcée de ces temps qui se perdaient déjà dans un certain éloignement était présentée comme une vertu sublime. On savait gré à Cincinnatus de s'être contenté d'une épaisse tunique en laine grossière comme si les

fines étoffes de Milet teintes dans la pourpre de Tyr étaient connues de son temps. Fabricius était un héros d'austérité pour avoir bu et mangé dans l'argile, quand il n'y avait guère que l'argile. On insistait sur ce qu'alors les âmes étaient d'autant plus fortes que la vie était soumise à moins de besoins, sur ce que la vertu civile et militaire avait tout son ressort, tandis que, depuis lors, tout s'était relâché. Ce mal, on l'imputait uniformément au luxe et à la mollesse, sans se demander si l'explication était toujours suffisante, et si ce qu'on s'acharnait à flétrir de noms dégradants méritait toujours une qualification si injurieuse.

On voit se produire ces censures à partir de Caton, dont nous avons entendu retentir la voix grondeuse contre les ornements des femmes, jusque dans les derniers temps de la république, et pendant l'empire jusque sous les Antonins. Les poètes tiennent leur place dans cette série de censeurs indignés ou railleurs. Nous avons vu Plaute s'en prendre surtout, comme le vieux Caton, mais en se servant des armes du comique, aux recherches des toilettes et aux goûts dispendieux des femmes. Nous avons vu le vieux Lucilius, grand poète satirique dont quelques beaux fragments font regretter l'œuvre perdue, s'emporter, non sans les avoir peints sous les plus vives couleurs, contre les raffinements voluptueux et dégradants du temps de Sylla. Il faut nommer aussi Lucrèce lui-même, l'apologiste d'Épicure. Le grand poète est un des plus éloquents défenseurs du *Ne quid nimis*, et il fait commencer le *trop* à ce qui nous paraîtrait presque le dénûment.

L'expression de ces censures morales adressées à la corruption des temps prend une fermeté, une énergie nouvelle avec un célèbre historien de la fin de la république. Rien n'est plus connu que l'explication donnée par Salluste de la décadence morale et sociale de Rome par la richesse et les raffinements. Il reproche aux riches leurs élégantes villas situées sur la mer, qui n'étaient pas ce qu'ils avaient de plus criminel. De quelle touche fière et avec quel feu il peint la période vertueuse de la république romaine ! Comme il hésite peu à rapporter la dégradation successive, et dont il n'a que trop le droit de parler en connaissance de cause, à la passion de l'argent, à la prodigalité, à la magnificence, jointe tantôt à l'amour honteux d'un repos oisif, tantôt à la recherche ambitieuse, sans scrupule comme sans mérite, des places et des honneurs ! L'admirable tableau est contenu dans quelques pages, borné à un petit nombre de traits généraux. Mais il n'est pas moins net qu'il n'est plein de vie et d'accent, d'un accent trop vif même pour n'être pas sincère.

Ah ! sans doute l'homme, dans Salluste, est corrompu, entaché des vices de dissolution, de faste, de vénalité, qu'il reproche à son temps ; il possède, non sans scandale, ces splendides jardins qu'il censure, ces tableaux, ces palais de marbre, qu'il regarde comme la honte de son siècle ; ce qui est pire, il les a acquis par l'oppression des provinces, il les a gardés par la servilité dans la soumission ; oui, mais son intelligence est juste, pénétrante, haute, et son imagination émue pour un instant, vertueuse au moment où il pense et où il écrit, se

pénètre de ce qu'elle peint; elle s'enflamme de regrets passagers, elle s'exalte devant l'idéal, ce qui, à vrai dire, n'engage à rien. A tout à l'heure les réalités de la vie, les défaillances trop certaines de la volonté, les pratiques trop familières de la corruption!

Au reste, qu'importe de savoir ce qu'a été Salluste? ne suffit-il pas de rappeler son explication de la décadence de l'État par les mœurs, de celle des mœurs par le luxe et la mollesse, conformément à la doctrine des anciens qui n'admet guère de changement qui ait pu être autre chose qu'une dépravation morale?

Nous avons eu l'occasion de nommer souvent Varron, cet érudit qui recouvre un moraliste. Eh bien! cet auteur de cinq cents volumes perdus, à l'exception de son *Traité sur l'Agriculture* et d'une partie de son livre sur la langue latine; cet homme, qui possédait toutes les sciences de son temps, n'a d'autre morale aussi que celle dont nous venons de parler, bien qu'il la professe avec la modération d'un sage. Ingénieux sage, en effet, dont les entretiens instruisaient et charmaient Cicéron, et qui s'égayait spirituellement à ses heures, en versifiant ses *ménippées*, au fond de ses belles retraites tout animées par les travaux agricoles.

Non, rien ne ressemble à un déclamateur dans ce grand lettré d'un calme inaltérable qui mourait à quatre-vingt-dix ans, après avoir traversé avec le courage tranquille d'un soldat, puis, pendant la plus longue période de son existence, avec la sérénité supérieure d'un philosophe, un siècle rempli d'orages.

Est-ce donc à dire que Varron soit lui-même sans

exagération de ce côté : en condamnant avec raison les excès de toute sorte, ne déploie-t-il pas une sévérité extrême à l'égard du commerce qui se fait des produits recherchés ? Ne s'attache-t-il pas trop à critiquer tel usage inoffensif, comme la fabrication d'un pain plus délicat pour les riches ? Enfin ne limite-t-il pas trop l'indication des causes de décadence à certains usages ou abus de la richesse ? On s'en étonne de la part de cet amateur de belles volières, de cet ami des arts, de ce curieux qui, loin de les craindre, recherchait certaines nouveautés : ayant par exemple une horloge de son invention, et se plaisant à former des collections de toute espèce, entre autres un riche musée plein de sculptures. C'est là que se trouvait un groupe admirable, taillé dans un seul bloc par le statuaire Archelas, qui représentait une lionne autour de laquelle jouaient des amours. Pourtant ce sage aimable avait exclu, malgré sa richesse, dans ses villas, les lambris précieux et les pavés de marbre, la marqueterie et les mosaïques, pour préférer à ces vanités des murailles toutes garnies de livres. En théorie les jugements de Varron sur le luxe romain ne se ressentent pas moins de la philosophie de son temps, si éloignée que son humeur se montre de toute extrémité.

J'ai parlé au début de ce livre, d'une manière générale, de Sénèque et de Pline. J'ajouterai quelques mots sous d'autres rapports en plaçant ces deux écrivains au milieu de cette société même qu'ils censurent.

Il y a beaucoup à distinguer dans les idées et les jugements de Sénèque sur la société de son temps ; s'il ne faut pas le prendre trop au mot, quand il déclame, il

serait tout aussi déplacé de le traiter avec un mépris que ne justifieraient ni la triste situation du monde où il vécut, ni le sérieux de son esprit. On ne peut, je crois, lui refuser davantage la sincérité des convictions. Elles suffirent à lui inspirer non pas, on l'a assez répété, le sacrifice de sa richesse, mais une modération réelle dans la façon d'en user. Il y puisa des mœurs pures, tempérantes. Il y trouva dans sa jeunesse la force de se soumettre à des austérités, auxquelles il revint dans ses dernières années, et l'inspiration d'une mort courageuse qui peut rendre plus indulgent pour ses faiblesses politiques qu'elle n'excuse pas.

L'exagération des idées de Sénèque, ce qu'il y a d'outré dans sa sévérité est hors de doute, je l'ai montré dans la première partie, toute philosophique, de cet ouvrage. Ce qui n'est pas moins contestable, c'est la vérité d'un trop grand nombre des accusations qu'il jette à la face d'une société corrompue. Il n'était pas au reste le premier qui eût donné l'exemple de ces prédications nobles, mais excessives. On avait vu, sous Auguste, Sextius le père et Fabianus propager dans des livres et dans des « conférences » ces théories austères ; sous Tibère, le pythagoricien Sotion enseigner l'abstinence des viandes ; un vertueux cynique, Démétrius, tout déguenillé, vanter la pauvreté et appeler les souffrances comme la seule école où l'âme humaine puisse se retremper.

Ce qui me frappe au contraire, c'est en quoi cette philosophie de Sénèque s'adaptait pour ainsi dire à la société de son temps. Il poursuit un but pratique. Il recommande les mortifications avec un zèle qu'on peut appeler apostolique,

il s'applique à les prêcher, soit dans ses *Lettres*, comme « directeur de conscience », ainsi que l'a ingénieusement appelé un de ses plus pénétrants historiens¹, soit dans ses traités comme organe accrédité du stoïcisme en morale. Pendant ces jours de réjouissances, trop souvent licencieuses, que nos mœurs ont conservées chaque année sous le nom de carnaval ou de kermesse, le chrétien se recueille, les églises récitent certaines prières qui sont comme une expiation pour les péchés commis, un préservatif de la contagion pour le troupeau des fidèles. Eh bien ! Sénèque veut que, pendant les Saturnales, on s'enferme au fond de sa maison, on s'exerce aux privations, on se couvre de pauvres vêtements, on se couche sur un grabat, on se contente de pain noir, cela non par jeu ou pour y chercher, comme quelques riches, un piquant contraste avec leurs jouissances habituelles, auxquelles ils trouvent ensuite un nouvel attrait. Il a même soin d'ajouter qu'après cela on ne devra pas croire avoir fait merveille, on n'aura fait que ce que font des milliers d'esclaves et de pauvres !

Il faut voir, dans les mêmes vues pratiques, le moraliste rappeler le temps où la parole de son maître Attale le séduisait aux austérités, lorsque, dit-il, « ce philosophe se mettait à censurer nos plaisirs, à louer les gens dont le corps est chaste et la table sobre, qui fuient non-seulement les voluptés coupables, mais même les satisfactions superflues. » C'est alors que le jeune homme

¹ M. Martha, dans ses *Études* sur les moralistes de l'empire romain.

Voir de même ce qu'écrivit M. Gaston Boissier sur la morale de Sénèque dans son livre sur la *Religion des Romains*.

« était pris, dit-il encore, de la fantaisie de sortir pauvre de son école », et s'abstenait de viande pendant un an.

Ah ! certes, on a quelque peine à retrouver dans le précepteur vieilli de Néron ce jeune Espagnol, pâle, amaigri, né mourant, livré à une sorte de crise morale héroïque, et qui, venu plus tard, aurait eu peut-être l'étoffe d'un saint Jérôme.

Mais si le siècle entama, il ne détruisit pas cette vertu, et il faut, par comparaison avec ses contemporains, voir encore un sage dans cet homme qui, même à la cour, couchait sur un dur matelas, qui usait modérément de ces bains, véritable passion de ces temps amollis, et dont l'excès affaiblissait le corps et l'âme des Romains, qui enfin ne se servait point de parfums, et avait renoncé (chose méritoire alors) à presque tous les raffinements de table, et même à l'usage du vin.

On oppose souvent Sénèque millionnaire au moraliste qui fait le perpétuel éloge de la pauvreté.

Soit ! Pourtant à ce compte il ne serait pas permis, même à un chrétien, de rester riche. On admet pourtant qu'il garde ces biens dont il fait bon usage, en reconnaissant lui-même d'ailleurs la pauvreté des apôtres comme supérieure à son état. Sénèque n'est ni cupide ni esclave de ses richesses : sa morale consiste dans le détachement de ces biens qu'on peut garder quand on les a sans s'y laisser asservir. Il approuve qu'on boive dans un vase d'or avec la même indifférence qu'on boirait dans l'argile, qu'on se serve sans y faire plus d'attention de beaux meubles ou de meubles médiocres. Voilà sa doctrine : on peut la combattre ; au moins faut-il s'en former une

idée exacte, et commencer par reconnaître qu'au point de vue de la pratique de la tempérance, il ne s'écarte pas trop de la vertu qu'il recommande à ses riches contemporains avec une opportunité trop incontestable.

Comme censeur des vices de son temps, pris en détail, le même moraliste garde une incontestable valeur historique et pratique. Ses énergiques peintures font partie de l'histoire de la société romaine. Il aperçoit avec beaucoup de sagacité la maladie de ces âmes usées par la jouissance. Il voit le fond de cet ennui qui tantôt succombe au suicide, tantôt cherche à réveiller par les moyens les plus criminels ou les plus bizarres, le plaisir qui ne veut plus répondre aux appels d'une volonté impuissante et d'une sensibilité émoussée. Il démêle, il analyse le vicieux travers de ces jouissances factices qui font consister la satisfaction dans la difficulté vaincue, s'alimentent jusque par la crainte de perdre l'objet possédé, ou qui ont pour origine le désir de faire de l'effet par le scandale même.

Il n'a ni moins de force ni moins de finesse quand il prend les abus les uns après les autres. C'est la dégradation de l'âme qu'il flétrit dans ces recherches culinaires poursuivies à tout prix, et dont chaque particularité trouve en lui un peintre qui n'est pas au-dessous d'un La Bruyère. Il a peint le « gourmand », en décrivant la gourmandise romaine. Avec quelle ironie il décrit ces mets compliqués, où l'on s'efforce de réunir, par une combinaison savante, plusieurs mets en un seul, et d'associer plusieurs goûts qui se fondent dans un savoureux

mélange ! Comment ne pas reconnaître la vérité de ses reproches sur l'excès du matériel et du personnel mis en jeu pour la préparation et le service des festins ? Et les femmes opulentes de ce temps, quel tableau il en fait ! Quelle critique des excès qui leur sont communs avec les hommes et de leurs recherches de toilette ! — Ces grandes dames, elles buvaient, nous dira-t-il, et mangeaient à s'en donner la goutte ; elles renonçaient même à toute coquetterie en usant, elles aussi, du procédé romain si connu, pour se délivrer de ce qu'elles avaient englouti pour pouvoir recommencer impunément. Quant aux richesses prodiguées en parures, les Pères de l'Église n'ont eu souvent qu'à reprendre à leur compte les descriptions satiriques de ce philosophe. Somptueux jardins, parcs démesurés, luxe de volières et de viviers, pêches lointaines et navigation pour des satisfactions de sensualité et de vaniteuse fantaisie qui ne reculent devant le sacrifice ni de l'or, ni de la vie des hommes, ni de la dignité personnelle, tout passe sous sa plume accusatrice !

Les mauvais côtés du luxe public ne trouvent pas en Sénèque un censeur moins sévère et, on n'a plus à le démontrer, moins opportun. Ces jeux sanglants des gladiateurs que Cicéron tolérait sans les aimer, il les flétrit, il les proscriit avec un sentiment de générosité qui n'avait pas trouvé encore un tel organe, il commente avec indignation, avec pitié, ce mot : *l'homme est sacré pour l'homme*. — En résumé donc, si le philosophe pur professe une théorie sociale fautive, puisqu'elle ramènerait le genre humain à un état presque sauvage, le philosophe pratique est en général parfaitement sensé. Il veut qu'on

fuie le cynisme des haillons et l'orgueil insultant de ces vertus de parade qui bravent la pudeur et les convenances. Point de dehors austères, de chevelure en désordre et de barbe négligée, aucune de ces affectations qui accusent le désir de se faire remarquer. Évitez la richesse fastueuse, mais fuyez aussi la pauvreté fastueuse, voilà sa devise ! Les passages où il la commente sont dignes de nos plus sages moralistes. De tels conseils étaient faits pour avoir une action pratique sur les contemporains.

Pline l'Ancien égale pour le moins les sévérités de Sénèque. Je suis moins tenté de lui pardonner ses exagérations. D'abord il est, par profession, un naturaliste. Il semble à ce titre plus étroitement obligé à connaître et à bien observer les faits. On n'a pas les mêmes raisons de lui passer ces objurgations excessives, dictées par un zèle réformateur trop emporté, qu'à un moraliste pur. Le moraliste incline à croire qu'on ne peut, en cette matière où les passions résistent, atteindre le but qu'en paraissant le dépasser ; il force la voix et, pour obtenir quelque chose, il demande trop. L'homme de science a d'autres devoirs. Pline est un grand esprit ; mais cet éloquent écrivain, s'inspirant de la misanthropie qui traite la vie comme un mal, plus que des idées de science et de progrès qui cherchent à rendre ce mal tolérable, s'est tout particulièrement trompé sur les faits. Sa physique est mauvaise, sa théorie de la société ne vaut pas mieux. Il a pour type une humanité presque sans industrie et sans richesse ; il maudit l'or, instrument des échanges, il maudit même le fer, agent, il est vrai, de la guerre, mais auxiliaire de l'agriculture aussi. Est-ce bien Pline qui

ose écrire, comme le ferait l'homme le plus ignorant et le plus superstitieux, que, s'il y a des tremblements de terre et des volcans, c'est que la terre proteste contre l'audace sacrilège que nous avons de l'ouvrir pour lui ravir ses trésors, et nous en punit en nous engloutissant et en nous écrasant nous-mêmes? Est-ce Pline qui soutient que, si la nature enfouit les métaux précieux, c'est qu'elle a marqué par là le dessein de les cacher et qu'il faut respecter ses secrets? Ne voit-il donc pas, ce philosophe inconséquent, que c'est condamner du même coup la science? Est-ce que la nature ne cache pas ses opérations et ses actes, ses lois les plus profondes? Blâmez donc aussi la curiosité qui n'en tient compte et s'élance d'autant plus ardente à la recherche des causes!

Au reste, Pline applique aux mœurs de ce temps des censures de détail, sans doute souvent outrées, mais fréquemment légitimes, en suivant une méthode fort différente de celle de Sénèque. L'écrivain moraliste signale les raffinements dans l'homme; le naturaliste Pline les recherche dans les objets mêmes auxquels s'attachent ces jouissances sensuelles ou vaniteuses. Il est rempli de détails techniques des plus instructifs. Il décrit les peintures et ciselures sur métaux et les pierreries, dont il analyse les particularités avec un grand soin, les ornements et les anneaux d'or servant de parure ou de sceau, les bagues, les couronnes d'or, toutes choses qui sont, à ses yeux, une corruption sans nom. Mais quand Pline fait observer qu'avec ces raffinements les mœurs se sont non adoucies, mais endurcies, qu'en des temps plus simples les esclaves étaient traités plus humainement au

sein de la famille dont ils semblaient souvent faire partie, comme sa critique reprend sa clairvoyance et tous ses avantages !

Le dernier et le plus véhément de ces censeurs, tout le monde l'a nommé : c'est Juvénal. On trouve chez Juvénal la même doctrine morale, la même haine de la richesse et des arts mécaniques, le même rêve rétrograde de l'âge d'or. Horace, lui aussi, l'aimable poète, n'avait-il pas tour à tour célébré les vertus d'autrefois et flétri les vices du temps, tantôt dans des strophes vengeresses, tantôt dans des satires ironiques ? Ovide lui-même, qui le croirait ? a eu ses quarts d'heure de vertu sur le papier, qui souffre tout, — les vers amoureux de gens parfaitement froids, comme les appels à l'austérité de gens qui ne pensent qu'à leurs aises et à leurs plaisirs. — Quant à Juvénal, si le poète n'a rien perdu aux études critiques dont il a été récemment l'objet, l'homme, avouons-le, le moraliste austère, sans être dépouillé de sa réputation d'honnêteté, en est sorti un peu amoindri. L'indignation qui a « fait ses vers », comme il s'en vante, n'a pas servi de muse à sa vie. Il a vécu tranquille, occupant des emplois, sans songer à protester, sous Domitien. Dès lors que penser de cette colère qui semblerait avoir perdu tout sang-froid, et qui n'en a pas moins attendu la vieillesse du poète pour se produire, pour s'acharner après coup sur des cadavres ? Sans doute elle n'est pas toujours aussi clairvoyante, cette indignation poétique, qu'elle est généreuse. « Élevé dans les cris de l'école », le grand poète pousse son hyperbole à tout prix. Quelle rage l'anime, lui, fils d'affranchi, à se montrer si sévère

pour ceux qui ont réussi à s'enrichir par leur travail, par une industrie utile, par un commerce profitable, par des entreprises d'utilité publique ! Est-ce à lui qu'il convient de préférer à ces parvenus d'orgueilleux mendiants ? Mais il a vu juste bien souvent. L'abaissement de la noblesse, l'abus du jeu, les folies luxueuses du bâtiment, les inventions et les fastueuses sensualités des tables sont, de sa part, l'objet de tableaux immortels. Ces satires sont dans toutes les mémoires. Il n'est pas jusqu'aux lâchetés des délateurs dont il ne fasse voir la source dans une avidité jalouse de jouir et de briller, justement rendue responsable de crimes qu'on ne songe pas toujours à y rattacher.

II

EXAMEN DES REPROCHES ADRESSÉS PAR LA NOUVELLE ÉCOLE HISTORIQUE AUX CENSEURS DU LUXE ROMAIN.

On ne peut qu'approuver la critique historique de nos jours lorsqu'elle refuse de prendre au pied de la lettre les accusations intentées par les écrivains de la Rome républicaine et du temps de l'empire contre la richesse et tous les raffinements nouveaux. Bon nombre de ces usages, innocents en eux-mêmes, naissaient du progrès de la société, et, même à propos d'abus répréhensibles, il reste à voir si les historiens et les moralistes ne leur attribuent pas d'une façon trop exclusive la décadence romaine. La critique historique de nos jours en signale d'autres causes profondes, à

peine aperçues ou même entièrement méconnues par les écrivains de l'antiquité. Tel est l'esclavage, dont l'influence morale et sociale, si délétère, passait inaperçue; telles sont les inégalités excessives; tels les abus de la conquête, la spoliation des vaincus et des provinces mises en coupe réglée.

Dans ces violations du droit et du juste se trouvait le germe de toutes les altérations qui devaient jeter le désordre dans le corps social, en entraîner la décomposition certaine. Les moralistes romains, préoccupés du fait immédiat et matériel, se fâchent contre l'or, instrument passif, agent irresponsable, si souvent employé en réalité au profit de la civilisation, mais trop souvent aussi mis au service de la corruption des mœurs; ils montrent l'action qu'exercent les raffinements de la Grèce et de l'Orient sur les vertus du citoyen qui fléchissent. Ce tableau n'est pas faux, mais il le paraît presque à force d'être incomplet. Pour bien apercevoir les vices organiques de cette société par trop artificielle, travaillée par des crises, symptômes d'un mal intérieur incurable, il manquait à ces impitoyables censeurs des lumières morales supérieures à celles de ces philosophes, apologistes trop fréquents de la force et de l'esclavage; il ne leur manquait pas moins une philosophie de l'histoire, plus exacte, plus élevée, moins pessimiste, et la connaissance des conditions économiques de la société.

Et puis, comment vouloir que ces écrivains, eux-mêmes mêlés à la scène ou trop près du spectacle, pénétrés des préventions de leur parti ou des erreurs de leur temps, fussent en état de juger toujours avec équité et

largeur d'esprit? En vérité cette impartialité, cette sûreté de jugement, est-il besoin de remonter si haut pour voir combien elles sont rares, difficiles, et à quel prix on y arrive? Citez-nous un contemporain de Louis XIV qui ne pèche pas dans sa manière d'apprécier ce grand règne par excès d'apologie ou de dénigrement, qui ne se trompe pas plus ou moins sur ce qui constituait les vrais vices politiques ou économiques de ce régime! Il a fallu la Révolution et la succession pleine d'enseignement de ces trois quarts de siècle, pour éclairer d'un jour nouveau l'histoire de notre passé. Il a fallu de même, — pour comprendre l'histoire romaine plus à fond, — le christianisme, les barbares, l'expérience d'une chute produite par des causes multiples, le progrès enfin des sciences sociales et historiques.

Je ne m'en refuse pas moins à cette conclusion que ces censeurs de leur temps aient été, comme on l'a dit, de purs déclamateurs. Un excès succède à un autre; à une condamnation outrée de la société romaine prise en masse on substitue aujourd'hui un système d'indulgence qui risque d'altérer la vérité avec plus d'inconvénients. Il en est qui ne connaissent pour ainsi dire pas de limites à cet optimisme. D'ingénieux esprits se sont fait un jeu facile de justifier tout ce qui s'explique. Ils regardent comme un bien la suppression de tous les freins religieux, de toutes les règles sévères que l'homme a toujours senti la nécessité de s'imposer. Pour eux, les croyances ne sont que des bornes qui rendent l'esprit étroit. Donc il faut applaudir à l'avénement des théories épicuriennes. La morale sévère est une limite aussi. Ils vantent donc les

mérites de ces époques pleines de charme où dominent le scepticisme et le laisser-aller aux séductions de la vie. Ils s'extasiaient devant ce plein épanouissement du caprice, devant cet affranchissement de la volonté mise au large, qui goûte une sorte d'ivresse à rejeter du même coup les austérités de l'ancienne règle et les préjugés du vieux temps.

La même théorie indulgente a pris ailleurs d'autres formes. Nous avons vu dans de gros ouvrages traiter Tacite comme un calomniateur des Césars, comme un adversaire implacable et inintelligent de son propre temps. On a travesti en un opposant presque séditieux cet historien qui nous laisse hésiter entre ce qu'il faut le plus admirer en lui de l'immortelle vigueur de ses peintures vengeresses ou de la haute modération de son esprit et de son incorruptible équité. On essayait de réhabiliter ce pauvre Claude, à qui on prête toute sorte de vues d'humanité. On a loué presque Tibère, on a trouvé beaucoup de bon dans Néron, et le meurtre de sa mère et de sa femme s'est réduit, dans le langage tout rempli d'euphémismes de cette nouvelle façon d'envisager l'histoire, aux proportions de simples « difficultés de famille ».

Voilà l'excès dans toute sa crudité. On entend bien que nous ne le prenons pas pour l'expression nécessaire de la nouvelle école historique. Elle ne pousse pas toujours ce système d'optimisme jusqu'à l'absolution des crimes. En revanche, elle pardonne peu aux opposants philosophes ou politiques, qui virent avec regret l'antique morale s'altérer et l'ancien ordre de choses remplacé par le régime impérial.

Qui ne sait de quelle façon M. Mommsen traite Cicéron ? Ni le talent ni la morale ne trouvent grâce devant la force aux yeux de ces apologistes du succès.

Des interprètes plus judicieux de la nouvelle école historique, des écrivains dont on ne saurait trop louer le savoir, ont pourtant essayé aussi de montrer que ces censures ont eu le double tort d'enfler démesurément la part du luxe romain, et de lui attribuer un rôle trop grand dans la décadence.

Nous pensons qu'ils atténuent trop à leur tour l'importance du fait incriminé par les anciens.

Tel est l'auteur très-érudit des *Mœurs romaines, du règne d'Auguste à la fin des Antonins*, M. Friedländer. Peut-être trouverait-on, à un degré moindre et souvent plus justifié, une tendance analogue dans l'historien aux vues plus générales qui embrasse dans un fort ensemble, avec toutes les ressources de la science moderne, la totalité de l'histoire des Romains, M. Victor Duruy¹.

C'est un argument sur lequel il insiste beaucoup que les abus signalés furent partiels, limités à un petit nombre. N'est-ce donc pas là l'histoire de tous les raffinements abusifs dans tous les temps ? Joignez ici que ceux qui s'y livraient étaient les maîtres du monde. A cette passion de jouir et de briller on les a vus sacrifier jusqu'aux derniers restes d'indépendance et de vertu.

¹ Il n'est que juste de louer cet ouvrage considérable, le plus complet que nous ayons aujourd'hui en France sur l'ancienne Rome, où l'auteur a fait entrer les éléments intellectuels et moraux, politiques, économiques et administratifs qui manquaient trop au tableau, tel que le traçaient encore dans ces derniers temps chez nous les adeptes de l'école purement classique.

Était-il d'ailleurs si limité ce mal qui s'étendait de proche en proche dans toutes les classes, qui se faisait sentir aux chevaliers comme aux nobles, aux nouveaux enrichis comme aux oligarques oppresseurs, et qui atteignit jusqu'à cette plèbe si avide d'obtenir et qui obtint, en effet, on a vu dans quelles proportions, sa part de jouissances gratuites?

L'auteur de l'*Histoire des Romains* montre fort bien comment le mal, accru jusqu'à Néron, a diminué sous d'autres empereurs; comment, ce qui importe plus encore, il ne porta pas les mêmes ravages dans les provinces où persistèrent à fleurir plus de vertus simples et honnêtes qu'on ne le croit communément. Rien de mieux motivé que cette observation dont on n'avait pas assez tenu de compte. Mais on peut dire qu'il en est presque toujours ainsi de ce qu'on nomme les époques de corruption. Sous la Régence, en plein règne de Louis XV, la masse de nos provinces était saine aussi. L'histoire pourtant n'a pas excédé ses droits en peignant les sommités sociales corrompues, et ces vices qui s'étaient en éclipsant tant de modestes vertus qui se cachent.

C'est dans une comparaison perpétuelle du luxe romain avec le luxe moderne, que M. Friedländer, abordant ce parallèle, cherche la preuve que, loin d'être à cet égard inférieure à la Rome impériale, notre société offre une supériorité de luxe presque constante.

Voici notre réponse à cette affirmation.

La diffusion des raffinements, nés de la civilisation, dans toutes les classes, n'accuse pas nécessairement une société de corruption. C'est à d'autres signes que

cette corruption se révèle; d'une part à une intensité en quelque sorte monstrueuse de certains genres de luxe, de l'autre au prix infini que les gens qui ont le privilège de ces sortes de jouissances y attachent, jusque-là qu'ils en font leur tout et pour ainsi dire leur dieu. Or, à cet égard, sans rien dissimuler de nos propres corruptions, nous valons mieux, beaucoup mieux que les Romains de la fin de la république et des premiers siècles de l'empire.

Est-ce que la question est de savoir si nous allons chercher le thé, le café, les étoffes, certaines denrées alimentaires, plus loin qu'ils ne le faisaient eux-mêmes pour obtenir les objets de leur convoitise? Demandez-vous de bonne foi si le plaisir vaniteux de détruire pour détruire qui avait tant de charme pour ces esprits blasés et malades, si la bizarre idée de mettre des prix fous à ce qui ne procurait aucune jouissance, comme dans les exemples célèbres des perles avalées et des oiseaux chanteurs servis à table, — mets détestable, ayant pour tout mérite de coûter très-cher, — si cette jouissance malsaine qui consiste dans l'immensité de la difficulté vaincue pour satisfaire un caprice d'ostentation ou de gourmandise, si enfin ces perversités de l'époque de la décadence, sont imputables à nos sociétés à un degré qui s'en rapproche. Est-ce que nous avons ce luxe monstrueux, source de tant d'autres, l'esclavage?

Voilà, quoi qu'on en dise, ce qu'on n'a pas exagéré chez les Romains.

Leur avidité en matière de jouissances culinaires reste par exemple sous le coup d'accusations trop précises.

A ces censeurs, dont on repousse les conclusions, on ne peut du moins refuser l'autorité de témoins et d'observateurs exacts : ces témoins sont accablants.

Comment ne pas sourire en voyant M. Friedländer, dépassant trop cette fois les bornes, aller jusqu'à justifier presque au nom de l'hygiène l'usage ignominieux des vomissements pendant les repas ?

Et de combien il s'en faut aussi que nos profusions soient « relativement » aussi considérables !... Comment nier que les prix auxquels de simples nuances de perfection faisaient monter certaines denrées comestibles ou des objets destinés à l'ornement ne fussent sans rapport avec les nôtres ? Les exemples abondent, sont présents à tous les esprits ; j'en ai cité d'assez concluants !

On compare aussi chez les Romains et chez nous les excès de la parure.

Eh bien ! qu'on nous montre rien de comparable à cet emploi des perles, qui, payées plus chèrement que les pierres les plus précieuses, constituaient un faste des plus ruineux. On a vu qu'une seule offerte par Jules César à la mère de Marcus Brutus, Servilia, est évaluée à plus de 1,600,000 de nos francs. En vérité les prodigalités de nos galants modernes sont bien loin d'approcher d'un tel chiffre. Mettons en parallèle les plus riches cadeaux faits par un Louis XIV lui-même à M^{me} de Montespan, et la parure d'une des femmes de Caligula, Lolliia Paulina. D'un côté, on a un chiffre de quelques milliers de francs ; de l'autre une parure d'émeraudes et de perles, qui représentait plus de dix millions de nos francs.

Ces faits n'étaient pas très-fréquents, dit-on. Nous le croyons bien ! Mais ils ne sont pas non plus si extraordinairement rares. Nos riches se construisent-ils de pareils palais ? Avons-nous les équivalents d'un Scaurus ? Sans doute il n'y avait pas une foule de gens prodiguant en jeux publics et en travaux d'embellissements des sommes qui égalassent les dépenses inouïes d'un César ; mais même dans les villes de province on vient de voir qu'il s'y dépensait des millions par le fait seul des particuliers. Quoi de pareil chez nous ? On cite nos fêtes splendides. La plupart de celles qu'on met en avant ne relèvent pas du faste privé, mais du luxe public ou municipal. Opposer avec M. Friedlænder les bals donnés à l'Hôtel de Ville de Paris, ou par le lord-maire, ou même quelques festins de cérémonie exceptionnels d'un petit nombre de magnats ou d'opulents financiers à ces excès romains, est-ce donc là vraiment un argument plus décisif ? L'exemple de Lucullus subsiste ; et ce Romain qui, du temps de Néron, dépensait dans un repas, rien qu'en roses, quatre millions de sesterces, ne continue-t-il pas à faire assez belle figure dans les fastes de la prodigalité ?

Nos revenus, ajoute-t-on, seraient de même fort supérieurs aux grandes fortunes romaines.

Ne faudrait-il pas d'abord examiner le fait ; puis, voir quelle en est la portée quant aux dépenses de prodigalité ?

Ces revenus français ou anglais, ces revenus triples ou quadruples qu'on nous cite, n'arriveraient le plus souvent à être en réalité que les équivalents des revenus romains par suite de la dépréciation monétaire. Ce qui ne me paraît pas moins certain, et c'est la vraie question

en litige, c'est que la proportion des dépenses chez les Romains riches était bien plus sensiblement rompue en faveur du superflu et de l'ostentation. Une part beaucoup plus grande de leurs revenus y passait; j'ai dit que les choses de luxe étaient beaucoup plus chères; la quantité des choses nécessaires était en outre beaucoup moindre, grâce au climat et aux habitudes plus fastueuses que confortables.

On me permettra de ne pas insister sur les preuves de ce double fait qui, je l'ai dit, surabondent. Croit-on qu'on justifie plusieurs de ces dépenses qu'on reconnaît folles, lorsqu'on avance que le prix « encourageait » les entrepreneurs de certaines cultures, de certaines pêches ou chasses, ou fabrications industrielles, par la diffusion de l'argent qui payait ces folies? Une consommation plus régulière eût mieux obtenu ce résultat, et ce qu'il y a de destructif dans la folie humaine ne sera jamais compensé dans ces consommations par cette prétendue pluie de profits et de salaires, qu'il eût été plus sage et plus utile de mieux répartir.

Sous le rapport économique, les censeurs de la société romaine n'ont donc pas eu tellement tort de crier aux raffinements ruineux, au faste abusif.

Nous porterons le même jugement, tout compte tenu, comme nous l'avons fait, des exagérations, — au point de vue moral et social.

La soudaineté avec laquelle firent invasion cet or et ces raffinements contribua à dépraver profondément les mœurs. La mauvaise humeur conçue contre la richesse par les philosophes et les patriotes ne s'explique pas

ici non plus, suffisamment, quoi qu'on dise, par la « rhétorique des écoles, » qui avait pris pour texte habituel de ses déclamations les mérites de la pauvreté et les dangers de la richesse. Il y avait dans ces censures une autre idée, celle que la vertu civile et militaire de Rome était incompatible avec les abus de cette richesse souillée le plus souvent dans son origine, et qui détruisait, nous l'avons dit, les ressorts de l'énergie, de la *vertu* antique.

Cette idée n'était pas si fausse ! Elle avait sa part de vérité d'autant plus grande, qu'en même temps que l'or faisait invasion avec les coutumes grecques et orientales, une doctrine morale relâchée allait atteindre jusqu'au fond de l'âme le sentiment du dévouement pour le flétrir et l'idée de patrie pour la dissoudre. Et c'était le moment même où l'argent prenait la prépondérance : principe de mort pour les aristocraties fondées sur l'idée de services publics rémunérables en honneur.

Cette censure, plus fondée donc qu'on ne le reconnaît, n'en était pas moins, finissons par cet aveu, impuissante à guérir le mal. Le monde ne pouvait revenir à la simplicité d'un chimérique âge d'or, et il ne suffisait pas de faire appel éternellement à une vertu négative qui consistait dans l'abstention. Pour inspirer cette vertu du détachement il fallait des croyances, une espérance pleine de divines perspectives, une charité ardente qui arrachât l'âme au culte des jouissances. Les censures antiques allaient, rajeunies, retentir avec la grande voix du christianisme : mais, même en gardant parfois encore une certaine exagération, elles acquéraient une efficacité qu'elles n'avaient pu avoir. La philosophie antique avait

opéré dans quelques individus d'élite des réformes dignes d'être admirées. Le christianisme renfermait seul ce qui pouvait produire dans l'homme et dans la société une révolution morale profonde et durable, parce qu'il était une source vive. Le remède qu'il apportait était l'amour, plus fort contre l'orgueil et les sens que la dignité des sages.

CHAPITRE II

LA SATIRE CHRÉTIENNE DU LUXE AUX PREMIERS SIÈCLES.

On n'a pas assez remarqué combien les écrivains chrétiens devaient donner un tour nouveau à la satire du luxe, en tirant leurs motifs de censure d'une inspiration toute nouvelle et plus haute.

Élevée et grave dans ce qu'elle a de général, cette censure prend souvent un caractère véhément, mordant, ironique et personnel.

C'est alors que, sans perdre de sa grandeur et de sa portée, elle peut porter à bon droit le nom de satire.

Elle s'attaque, en effet, avec des armes telles qu'un Juvénal ne les aurait pas désavouées, à tout ce qui, aux yeux du christianisme, constituait la corruption de la vieille société; c'est ce côté que je voudrais mettre en lumière, après avoir marqué la nature de cette inspiration nouvelle.

I

LA RICHESSE ET LE SUPERFLU.

Avant tout, je dois dire quelques mots des raisons qui ont rendu les premiers docteurs si durs pour la richesse et pour les riches; je suis frappé d'abord du caractère original de leur polémique.

On se trompe fort quand on fait de ces premiers représentants du christianisme les simples continuateurs des attaques de Sénèque et des autres sages contre la richesse. Quelquefois les phrases se ressemblent jusqu'à se confondre, mais l'esprit est essentiellement différent.

Les stoïciens attaquent la richesse comme une cause d'asservissement et comme une dégradation de la dignité humaine; les épicuriens y voient une gêne, un embarras, et, on l'a vu, ceux qui restent fidèles aux leçons de leur premier maître, prêchent la médiocrité; le christianisme inaugure et préconise un troisième point de vue, qui n'a rien de commun avec ces deux thèses philosophiques : il divinise la souffrance.

Expier et se réhabiliter par la pauvreté, imiter par là le divin idéal personnifié par Celui qui vécut pauvre volontairement et légua le grand exemple de son sacrifice et de sa mort, tout est là pour la religion qui venait succéder aux sectes philosophiques et prendre possession de l'humanité.

On n'a pas de peine à comprendre ce qu'il devait y avoir de sévère dans cette doctrine à l'égard de la

richesse, qui a le plus souvent pour effet de mettre la jouissance à la place de l'esprit de sacrifice.

Ajoutons les sévérités de l'Évangile pour le riche, lui-même, l'accès du ciel déclaré pour lui d'une difficulté presque insurmontable, et on comprendra l'âpreté fréquente de cette censure.

On peut donner, ce semble, de cette sévérité des raisons plus particulières qui paraissent avoir été trop méconnues.

Souvent on répète que l'Évangile condamne la richesse en elle-même, et jette une sorte de défaveur, si ce n'est même d'interdit, sur la propriété. Il n'est pas étonnant, dit-on, que les docteurs des premiers siècles et leurs successeurs eux-mêmes aient porté les mêmes condamnations.

En réalité, rien n'est moins fondé que cette assertion. Il n'est pas vrai qu'on trouve dans l'Évangile la condamnation de la richesse en elle-même; le bon riche y est opposé au mauvais riche, comme le riche l'est au pauvre; l'aumône y est prescrite, ce qui serait absurde si la richesse était condamnée.

Le mot : *Il y aura toujours des pauvres parmi vous*, implique l'inégalité des conditions.

La propriété, et, comme on dit aujourd'hui, le droit du capital est même affirmé dans le livre qui sert de fondement à la prédication chrétienne. Il l'est d'une manière toute particulière dans la fameuse parabole de l'ouvrier de la onzième heure, qui est aussi bien rétribué que les autres, uniquement parce que cela plaît au maître, c'est-à-dire au *capitaliste*, au *patron*, juge en

dernier ressort de l'emploi qu'il doit faire de son capital, et qui fait profiter cet ouvrier retardataire d'un avantage tout gratuit, sans que les autres pourtant puissent se plaindre; car « il ne leur a été fait aucun tort, » et le *maître* leur donne ce qu'il leur a promis.

Quelle condamnation des doctrines proudhoniennes et des théories, quelles qu'elles soient, qui déniaient à la propriété son *jus utendi* !

Nous n'hésitons pas à le dire, les docteurs des premiers siècles ont plus d'une fois dépassé les bornes du christianisme évangélique dans ce qu'offrent de trop absolu leurs attaques contre les riches.

Ils s'inspirèrent des idées régnantes dans les écoles sur la richesse, la propriété, le capital, idées qui considéraient tout ce que ces mots représentent comme entaché d'un vice d'origine fondamental.

C'est en s'autorisant de ce point de départ, qu'entraînés d'ailleurs par leur ardente charité, ces docteurs, suivant l'exemple que leur avaient donné la plupart des philosophes et même des jurisconsultes du monde ancien, ont vu dans ces faits des institutions de pure convention, tout au plus justifiées par la coutume et par la prescription, en un mot par une tolérance qui ne saurait équivaloir à un droit, si Dieu ne les autorisait et ne les ratifiait en quelque sorte sous certaines conditions spéciales.

Saint Ambroise écrit et répète que, selon la loi naturelle, « tous les biens devraient être communs et tous les hommes égaux ». — « La terre, dit-il¹, a été donnée

¹ *De Nabuthe Israelita*, C. I. 2.

en commun aux riches et aux pauvres. Pourquoi, riches, vous en arroyez-vous à vous seuls la propriété? » — Dans un traité philosophique, il s'exprime en termes qui ne laissent aucun doute sur la portée de son affirmation : « La nature a mis en commun toutes choses pour l'usage de tous... La nature a créé le droit commun. *L'usurpation a fait le droit privé.* » Saint Basile compare, après Cicéron¹, la terre appropriée à un théâtre rempli qui ne permet plus aux nouveaux arrivants de trouver une place. Usurpation permise, ratifiée sous la condition de l'aumône par la volonté divine, voilà la théorie.

Ne nous étonnons pas si nous voyons la juste censure du luxe tourner dès lors à la satire.

En principe, le riche étant un usurpateur du domaine commun, qui est la terre, les Pères, au lieu de voir dans l'aumône un don gratuit, la déclarent une simple « *restitution* » de ce qui est dû au pauvre dépouillé de sa part de biens. « Ne pas payer une dette, c'est voler, écrit saint Basile; or, ce n'est point payer sa dette que de ne pas rendre aux pauvres ce qu'on leur a pris². » — C'est l'idée, et c'est le mot même qui revient sans cesse dans leur prédication.

¹ *De offic.* l. I, C. xxviii.

² Saint Augustin fait de la propriété un pur droit de convention, et du roi ou empereur le vrai auteur de ce droit; c'est l'État, veut-il dire par là, qui est le propriétaire éminent ou plutôt unique, les propriétaires particuliers ne le sont que par une sorte de concession, et dès lors, simples usufruitiers. C'est cette théorie, qui nie tout droit de propriété véritable, qu'on voit reparaître au temps de Louis XIV, et que Bossuet pourtant ne défend pas; on peut même inférer de certaines paroles de la *Politique tirée de l'Écriture Sainte* qu'il la condamne. Voici les termes mêmes de saint

S'ils n'étaient pas des saints, ils en feraient sortir soit la révolte du pauvre, soit pour le riche le simple droit de la force; mais comme ils sont des saints, ils en font sortir la résignation du pauvre en même temps que la charité du riche.

Communistes, non certes, ils ne le sont pas, mais ils sont convaincus que la propriété du sol est un vol primitif, que l'ordre établi, voulu de Dieu, peut seul légitimer dans la pratique, bien qu'il y ait eu « originairement » usurpation, injustice.

La propriété porte donc à la lettre la tache d'un péché originel qui plus ou moins infecte la société et le riche lui-même, et dont il faut laver le vice dans les eaux purifiantes de la charité et de la pénitence.

Si la propriété foncière usurpe, que dire de la propriété mobilière et du capital, cette source encore plus fréquente du luxe?

La fortune née de l'intérêt du capital est bien plus

Augustin : « De quel droit chacun possède-t-il ce qu'il possède? N'est-ce pas le droit humain? Car, d'après le droit divin, Dieu a fait les riches et les pauvres du même limon, et c'est une même terre qui les porte. C'est donc par le droit humain que l'on peut dire : « Cette villa est à moi, cette maison est à moi, cet esclave est à moi; mais *le droit humain n'est pas autre chose que le droit impérial*. Pourquoi? Parce que c'est par les empereurs et les rois du siècle que Dieu distribue le droit humain au genre humain. Otez le droit des empereurs; qui osera dire : Cette villa est à moi, cet esclave est à moi, cette maison est à moi?... Ne dites donc pas : Qu'ai-je affaire au roi? Car alors qu'avez-vous affaire avec vos propres biens. C'est par le droit des rois que les possessions sont possédées. Si vous dites : Qu'ai-je affaire au roi?... Vous renoncez par là même au droit en vertu duquel vous possédez quelque chose. » C'est la théorie qui consiste à soutenir que la propriété naît de l'État et n'a pas de source dans le droit naturel. (Augustin in Evang. Joannis, *Tract.* VI, 25, 26)

encore un « vol », s'il est permis de le dire en répétant une expression qu'ils ne se font pas faute d'employer.

L'intérêt du capital, en effet, est, répètent-ils avec Aristote et d'autres philosophes, une acquisition *contre nature*. L'argent n'enfante pas. Placez deux dariques à côté l'une de l'autre, il n'en naîtra pas une troisième. Le prêt qui rapporte est qualifié par saint Chrysostome d'*agriculture damnable*. Il fait naître *une moisson sans semence*.

On a répondu à cet argument qui figurait à titre de nouveauté dans des écrits socialistes, que l'argent n'est pas si *stérile*. Bien employé par celui qui l'emprunte, il l'enrichit, augmente le fonds social, et permet à l'emprunteur de restituer le capital au prêteur avec un surcroît qui rémunère sa privation et ses risques.

Mais les Pères de l'Église, bien qu'hommes d'un génie supérieur, n'étaient pas tenus d'être économistes.

Sur ce point ils ne devançaient pas leur temps, ils répétaient des erreurs qui devaient être perpétuées jusqu'à une époque assez récente, même par de savants et judicieux jurisconsultes. L'intérêt du capital était si bien diffamé que ces interprètes du droit écrit ne consentaient à tolérer l'intérêt que sous toutes sortes de déguisements, à lui faire place qu'à l'aide de cent subtilités.

Pour eux, comme pour les théologiens, l'intérêt de l'argent restait, quel qu'en fût le taux, flétri du nom d'*usure*.

A ce compte, ni commerce, ni banque, qui ne reposât sur une iniquité et sur un délit.

Calvin, dans un curieux passage, devait rouvrir aux

nations protestantes la voie du crédit à demi fermée alors aux nations catholiques. Il prouve par les arguments qu'un économiste aurait pu faire valoir, du même coup la fécondité du capital et sa légitimité.

Ces idées de propriété usurpée et d'intérêt illégitime devaient redoubler les rigueurs des premiers docteurs chrétiens pour le luxe et pour les riches, déjà suspects avant d'avoir mésusé. Point de fortune foncière ou mobilière qui soit licite à leurs yeux. Tout homme riche est un homme d'iniquité.

S'il a reçu sa fortune par héritage, alors c'est à son père que l'iniquité revient. C'est ce que saint Jérôme exprime textuellement par ces mots, qui ont servi de texte à bien des sermons : *Omnis dives iniquus, aut hæres iniqui.*

Comment le superflu, effet et signe de cette richesse, serait-il plus innocent et plus digne de ménagement?

Suspect aux yeux de chrétiens rigides comme une source de mauvais désirs, comme une satisfaction donnée à l'éternel ennemi, à l'insatiable concupiscence, il est aussi et par les mêmes causes un vol fait sur le nécessaire.

« Posséder le superflu, écrit saint Augustin, c'est posséder la chose d'autrui. »

Saint Jérôme dit en termes encore plus énergiques : « Le superflu du riche est le nécessaire du pauvre. Il vole aux pauvres ce qu'il ne donne pas. »

Assertion que justifie peu l'observation des faits.

La propriété, par sa fécondité, a augmenté les biens dont l'humanité dispose.

Le capital, excité par l'*intérêt* à produire, a par suite enrichi la grande masse elle-même.

Le superflu rend des services du même genre. Il est le plus grand stimulant de l'activité, l'espoir du pauvre, l'aiguillon de l'industrie, et, à ces titres, il a, dans une proportion incalculable, accru même la somme des choses de simple utilité; car s'il y a un mauvais superflu qui prend sans rendre, il y a un bon superflu qui rend sans avoir pris.

Ce miracle, ce n'est point l'aumône qui l'opère, si nécessaire qu'elle soit, ce n'est pas même la charité, plus étendue que l'aumône, si divine que soit son inspiration, si indispensable que soit son rôle dans la société, c'est le travail; il ouvre d'inépuisables sources à la richesse et au bien-être; il crée et renouvelle; il est le lien permanent du riche et du pauvre, et le grand ressort qui imprime à tout le mouvement.

Les Pères en ont montré la haute valeur morale. Il appartenait à d'autres temps d'en rechercher la puissance et la salubre fécondité.

Il n'est d'ailleurs aucun de ces docteurs qui, en pratique, ne consente à admettre le *victus mediocris* et le *vestitus rationabilis*. Tous reconnaissent qu'il faut tenir un certain compte du rang et de la situation sociale, de même qu'ils admettent, en condamnant les ornements, que l'officier ne doit pas être vêtu comme le soldat et l'évêque comme le simple prêtre.

Ce mélange d'austères vérités morales et d'erreurs économiques aboutit à une polémique qui, excitée par le spectacle des injustices du vieux monde et de ses cor-

ruptions, comme par l'amour du Christ et de ses membres souffrants, c'est-à-dire des pauvres, débordera en mouvements pathétiques, en invectives passionnées, ou se répandra en attaques incisives, en portraits sanglants des vices et des raffinements, portraits auxquels le public ne sera pas embarrassé de mettre des noms.

On voit combien la polémique contre la richesse et le superflu est renouvelée ici dans sa forme et dans son fond. Les philosophes qui attaquaient les riches n'avaient guère parlé pour les pauvres; ils ne leur attribuaient aucun titre religieux; ils songeaient à peine à eux comme membres de l'humanité.

Les nouveaux docteurs, au contraire, remettent en pleine lumière, en pleine pitié, en pleine gloire, ces misères oubliées, méprisées même par les sages, hautains contempteurs de la richesse.

Lazare n'a plus seulement un juge au ciel, il a sur la terre des avocats courageux, hardis, éloquents!

Ils n'exigent pas pourtant du riche qu'il se dépouille entièrement, quoiqu'ils y voient le chemin de la perfection; ils lui laissent sa richesse, sous la condition d'un détachement tout spirituel et d'une aumône abondante. Sinon il n'est pas d'objurgation terrible et d'épouvantable menace qu'ils ne soient prêts à faire entendre publiquement.

Le riche égoïste et dur sera dénoncé, montré du doigt.

C'est le plus souvent un type que l'orateur dépeint, bien que lui aussi se laisse emporter à des allusions transparentes; mais, en tout cas, ce que le peuple y voit, c'est tel ou tel homme qui fait scandale.

Si quelquefois tous montrent du doigt le même personnage public, chacun aussi ne manque pas de reconnaître tel ou tel particulier désigné par sa richesse et son faste.

Pas une des formes qu'ait pu prendre l'ostentation ou la sensualité qui ne devienne l'objet non plus seulement de descriptions, mais de harangues accusatrices.

Que nous voilà loin des monologues ou des dialogues des philosophes !

Sénèque semble parler à Sénèque, ou tout au plus il écrit à Lucilius. Ces nouveaux moralistes ont tout un monde d'auditeurs. L'Église est pour eux un forum. La passion politique est transportée tout entière au sein de la religion.

Quel orateur avait parlé de si haut et avec une telle autorité ?

Les masses sont attentives, silencieuses, bien que parfois frémissantes.

Si leur violence éclate, — et, bien que rare, cette explosion populaire s'est quelquefois produite, — c'est à la sortie de l'église. Les grands et les puissants se tiennent immobiles au pied de la chaire ; ils sont condamnés à tout écouter. Le riche qu'on dépeint injuste, sensuel, plein d'orgueil, est là, il entend cette voix qui le supplie de s'amender ou qui lui montre l'enfer s'il ne renonce à son faste, traité de pompes de Satan.

On ne peut contester du moins dans un fait pareil ni ce qu'il a de nouveau, ni ce qu'il a de grand. Ah ! ne fallait-il pas aussi à la fin que les relâchements et les vices de cette société, si souvent égoïste et dépravée, appellassent une réaction héroïque de désintéressement, de

dévouement exalté jusqu'au martyre ! Oui, il y eut des excès de polémique, il y eut des excès d'ascétisme, mais ce n'est là que l'ombre du tableau, et combien il serait regrettable qu'un pareil spectacle n'eût pas été donné au monde !

Je ne m'attache donc pas aux idées outrées, contestables, pour les mettre seules en lumière.

Dans ces peintures ardentes, il y a une part très-grande de vérité, et par rapport au temps et par rapport à la nature humaine telle qu'elle subsiste toujours.

Il en est de même de ces portraits pleins de malice ou de verve caustique, qu'on serait parfois tenté de croire d'un de nos peintres modernes de caractères.

A la lumière de ces idées générales, nous pourrons voir comment la satire chrétienne poursuit les raffinements du luxe de traits acerbes, passionnés, souvent même spirituels et piquants.

Si ce n'était un mot bien profane en un tel sujet, on dirait qu'ils offrent parfois un côté qui touche à la comédie de mœurs ; car tous les tons se rencontrent dans cette éloquence abondante, indignée, ingénieuse, railleuse parfois, qui déclare au mal une guerre en règle, et qui se déploie avec une fougue et une énergie extraordinaires, comme s'il s'agissait du pouvoir à conquérir ou de la fortune à enlever de haute lutte, et non pas seulement de vérités pures à répandre et d'âmes à sauver.

II

UNE DIATRIBE CONTRE LES FEMMES.

L'apôtre, on peut dire l'athlète du stoïcisme chrétien, c'est Tertullien. Nulle part, cette doctrine qui, dans les temps modernes, devait marquer l'école de Port-Royal, n'a été professée avec plus d'énergie. On peut dire même qu'Arnault, Nicole, Pascal sont dépassés.

C'est surtout aux femmes que s'attaque l'éloquent censeur des vices du temps.

Les écrivains romains qui avaient censuré les femmes s'étaient placés à un tout autre point de vue. Pour eux les femmes par leurs abus de parure, par la domination qu'elles exercent sur leurs maris, faisaient pis que porter atteinte à la morale, elles corrompaient la politique, elles détruisaient les ressorts de la société et de l'État.

Rien de pareil ici. L'idée de cité et de patrie disparaît. La politique n'est de rien à ces apôtres de la pureté morale, de la perfection religieuse ; ils ne connaissent d'autre cité à défendre que la cité divine !

Le *Traité de l'ornement des femmes* est un des premiers manifestes de cette religion rigoriste qui n'est pas l'équivalent, mais qui est une des expressions du christianisme naissant.

Avant d'en signaler certains côtés hyperboliques, il faut reconnaître ce qu'il y a là de mâle accent, d'élévation héroïque.

Dans la forme, c'est une diatribe, une sorte de pam-

phlet contre toute élégance et toute parure, fort souvent outré ; au fond c'est une préparation au martyre.

C'est la mort avant la mort, l'apprentissage du dernier sacrifice. La menace est suspendue sur les femmes chrétiennes. Elles peuvent être appelées le lendemain à subir d'horribles supplices. Se présenteront-elles amollies devant cette terrible épreuve ?

Qu'elles se détachent donc sans plus tarder des vanités qui leur tiennent au cœur !

Il y a aussi dans cette rigueur morale une réaction, déjà devenue nécessaire, contre des docteurs trop complaisants au sein de l'Église même. Ces directeurs accommodants, un évêque d'Afrique, Commodien, qui s'exprime avec autant de sévérité que Tertullien, les dénonce avec rudesse. Professer une religion surtout d'apparence, c'est là une pente que combattent de toute leur ferveur religieuse ces incorruptibles docteurs, qui se firent presque autant d'ennemis dans le clergé de leur temps que dans le monde.

Une critique qui juge les idées en elles-mêmes pour leur valeur et leur vérité durable ne se demandera pas moins ce qui, dans ces écrits immortels, moralement vrais à tant d'égards, relève de l'exagération et de la satire.

Il y a des erreurs qu'on doit signaler en raison même de l'entourage auguste des vérités dont elles s'environnent.

Elles ont fait école aussi ces erreurs, et ce n'est pas impunément qu'elles invoquent des autorités consacrées. Bien des paradoxes, éloquemment propagés par Jean-

Jacques-Rousseau dans son célèbre discours sur les *Lettres, les Sciences et les Arts*, se rencontrent dans des écrits animés d'ailleurs d'un esprit fort différent. La civilisation y est fort mal traitée dans quelques-unes de ses manifestations et dans ses moyens matériels.

Rousseau, se faisant l'apologiste de la vie sauvage, ne craint pas d'accuser le fer, instrument de toute industrie, d'avoir perdu le genre humain. Tertullien condamne non moins rigoureusement l'instrument des échanges, la monnaie. Il maudit les métaux précieux, origine et matière de la plupart des parures. A peine admet-il l'industrie des vêtements, du moment qu'elle a couvert la nudité. S'il le prend de très-haut avec « ces deux princes de la matière » l'or et l'argent, c'est qu'il leur attribue une origine diabolique. Cet esprit, à tant d'égards si éclairé, tombe dans les plus étranges superstitions quant à l'origine de ces inventions. Il les explique par la magie. C'est sur un ton de mépris qu'il reproche à la perle, cet ornement si recherché par les femmes romaines, de tirer son existence d'une altération morbide. Enfin quelle verve implacable contre ces pierreries étincelantes, ces cercles d'or qui entourent les bras des mondaines!

Il se plaît à écraser ces vanités sous l'exemple des femmes de je ne sais quel peuple barbare, qui abandonnaient aux esclaves ces matières viles à leurs yeux, et qui leur laissaient aussi les couleurs éclatantes, et ne traite pas avec moins de dédain la pourpre, si chère au faste des costumes. Il se moque, avec beaucoup de raison d'ailleurs, de l'étrange mode de teindre de cette couleur jusqu'aux brebis qui paissaient dans les campagnes.

Beaucoup de ces censures semblent empruntées aux moralistes païens; mais Tertullien flétrit les mêmes usages surtout comme des causes de corruption; ils ont le tort de sembler confondre les femmes chrétiennes avec les païennes. « Quand on pourrait croire qu'il y a de la charité parmi les païennes, leur vertu est nécessairement si imparfaite et si défectueuse, que, quelque chastes qu'elles soient peut-être dans l'âme, il paraît trop de dissolution dans leurs habits... Combien en trouverez-vous, parmi celles-là mêmes qui affectent de ne plaire qu'à leurs maris, qui ne prennent un soin particulier d'orner et d'embellir leurs corps pour attirer les regards des étrangers, quelque semblant qu'elles fassent de n'avoir aucune mauvaise intention?... Pour vous, vous devez vous distinguer d'elles autant dans vos habits que vous vous en distinguez dans tout le reste, parce que vous devez être parfaites comme votre Père céleste est parfait. Or, cette perfection, je veux dire cette pureté chrétienne, doit non-seulement ne pas vous faire désirer d'être aimées, mais encore vous faire haïr et détester tout ce qui peut allumer quelque dangereux amour dans les autres. D'abord ce désir de plaire par des grâces artificielles ne peut venir que d'un cœur gâté et corrompu. On sait combien ces grâces et ces parures servent d'amorce pour attirer au plaisir défendu. Pourquoi donc travaillez-vous à allumer ces flammes dangereuses? En second lieu, nous ne devons pas frayer le chemin aux tentations, qui deviennent souvent victorieuses à force d'attaques, ou qui du moins troublent la paix de l'âme ».

Combien de vérités qui n'ont pas perdu leur prix

Le sexe masculin n'est pas épargné par le même traité. Dans cette vieille société, les excès de la toilette avaient trop envahi les hommes du monde pour échapper à un blâme mérité. Tertullien les accuse de cacher leurs rides sous des cosmétiques, de polir leur peau, de donner à leurs cheveux telle forme ou telle teinte, enfin de ne pas se faire faute de consulter leur miroir.

Pourquoi donc est-il particulièrement inexorable pour les femmes ? Ah ! c'est ici que la rigueur biblique et chrétienne perd tout point de ressemblance avec les sévérités morales des anciens philosophes.

La femme est la grande pécheresse ; elle est l'auteur du mal, elle doit pleurer sa faute... « La femme, s'écrie-t-il, doit montrer en sa personne Ève pleurant de repentir, et expier par l'humilité de sa tenue ce qu'elle a hérité d'Ève à un si haut degré, la honte du premier péché et tout l'odieux de la perte du genre humain ! »

C'est ainsi qu'au commencement du troisième siècle on a déjà en germe toute la prédication du moyen âge contre la femme, ses vanités, ses faiblesses.

Moines mendiants, prédicateurs ambulants, frères prêcheurs au langage coloré, à la parole ardente, vous ne ferez jamais que commenter Tertullien !

Eh bien ! je le demande, est-ce que l'Évangile, traite ainsi la femme, même la pécheresse ? Tertullien s'inspire des malédictions vengeresses d'Isaïe contre les corruptions des femmes juives ; c'est aux mêmes foudres que viendra s'allumer pendant des siècles l'éloquence de la chaire.

Dans ce traité, où se mêlent à d'admirables vérités morales ces excessives censures, le côté satirique s'ac-

cuse encore par une moquerie qui s'adresse, non sans quelque affectation de style, aux recherches de coquetterie des femmes.

Parfois dans le rude lutteur perce l'ingénieux effort du lettré qui ne dédaigne pas de briller, et le style devient mondain pour peindre la mondaine :

« Un désir aveugle des objets rares et recherchés l'enflamme, dit-il. De petites parties de son corps sont ornées avec tant de profusion qu'il s'y engloutit des richesses immenses. Un seul fil vaut jusqu'à dix sesterces. Une tête frêle porte la valeur de plusieurs îles et forêts. Le lobe si mince des oreilles envahit tout le livre des dépenses. La main gauche porte, comme en se jouant, un sac d'argent à chaque doigt. Voilà ce que peut faire le désir de briller, et c'est le faible corps d'une femme qui arrive à porter sans peine tous ces trésors à la fois ! »

Le *Traité de l'ornement des femmes* intéresse encore par les détails techniques qu'il renferme sur les recherches de la femme riche dans ces temps de civilisation raffinée.

Combien de traits, qui s'adressent à la mondaine du troisième siècle, ont pu être recueillis par nos sermonnaires jusque dans ces derniers temps !

D'autres, il est vrai, s'appliquent spécialement à la Romaine de cette époque ; l'allusion, pour redevenir exacte, a besoin de subir quelques modifications.

Les cheveux postiches étaient fort usités. Les ornements de tête prenaient toutes les formes qu'ils n'ont guère cessé de revêtir, comme pour montrer une fois de plus que le génie de la mode est moins varié qu'on ne

pense : ce qu'on croit nouveau n'est souvent qu'une vieillesse qui commence à renaître.

Les femmes du monde se servaient de certaines mixtures pour noircir leurs sourcils ; elles blanchissaient leur peau à l'aide de compositions , et mettaient du vermillon sur leurs joues. Tertullien ne doute pas que ce ne soit le diable qui eût pris directement part à l'invention de ces drogues.

Il reproche à la parure la prétention insolente de vouloir « corriger l'œuvre de Dieu ».

A ce compte, quelle industrie, quel art ne serait condamnable ?

Dissimuler certaines laideurs, c'est, à ses yeux, faire aussi mal que lorsqu'on profère un mensonge avec la langue.

Le pieux docteur ne néglige même pas d'appuyer ces sévères prescriptions de conseils d'hygiène ; il menace les mondaines de peines temporelles : l'abus des cosmétiques brûle la peau et fait tomber les cheveux. Tel était surtout l'effet du safran employé par ces femmes follement éprises de la couleur blonde. « Elles rougissent presque de leur patrie ; elles sont fâchées de n'avoir pas pris naissance dans les Gaules ou dans la Germanie. Elles tâchent de se dédommager en transportant à leur chevelure ce que la nature a donné à ces nations. Triste présage que cette brillante chevelure ! Vaine et triste beauté qui se termine enfin en laideur ! En effet, sans parler des autres inconvénients, n'est-il pas vrai que par l'usage de ces parfums on perd insensiblement les cheveux ? N'est-il pas vrai que le cerveau même est ordinairement affai-

bli par ces humeurs étrangères qui le gâtent à la fin ? »

La guerre faite par Tertullien aux différentes façons dont les femmes disposent ces mêmes cheveux n'est pas moins curieuse. Il ne leur permet ni de les laisser flotter, ni de les friser, ni de les faire bouffer, ni de les presser, ni de les lâcher, etc. Même absolue proscription des cheveux d'emprunt. Tertullien croit ramener ces chrétiennes trop oublieuses de la simplicité évangélique en leur disant que ces cheveux ont été empruntés à d'affreuses pécheresses, peut-être à de misérables damnées.

Saint Cyprien devait continuer cette guerre aux parures entreprise par son maître. Lui aussi, au milieu de trop bonnes raisons de condamner ce genre d'abus, fait entendre contre les chrétiennes qui se fardent une singulière menace. Dieu, dit-il, les enverra en enfer, faute de pouvoir les reconnaître sous leur masque de peinture.

Saint Clément d'Alexandrie paraît douter de l'efficacité d'une bénédiction qui tombe sur une tête postiche.

Ces subtilités ne sauraient ôter à une telle censure ce qui en fait la grandeur morale.

C'est l'âme opposée au corps, la souffrance à la volupté, la vanité et les sens au dévouement à une vérité supérieure qui commande le sacrifice de soi-même.

« Je ne sais si des mains accoutumées aux bracelets pourront sentir la pesanteur des chaînes. Je doute si des jambes, tant de fois ornées de bandelettes de soie, pourront supporter la douleur des entraves. Je crains qu'une tête couverte d'émeraudes et de diamants ne plie lâche-

ment sous le glaive dont nous sommes menacés à toute heure. »

Prédications d'un héroïsme sublime, qui n'auraient pu que gagner à ne point se présenter sous la forme un peu recherchée de l'antithèse... « Pour briller dans le ciel, il faut rejeter l'or ici-bas. Le temps des chrétiens est toujours un siècle de fer et non d'or ». — « Femmes, paraissez parées des ornements et des grâces des apôtres. Que la simplicité et la pudeur fassent seules vos agréments. Peignez vos yeux d'une humble modestie qui parte d'un intérieur bien réglé. Attachez la parole de Dieu à vos oreilles, et le joug de Jésus-Christ à votre cou. » — « Soumettez-vous à vos maris, et vous voilà assez parées. Occupez vos mains à filer, et retenez vos pieds dans l'enceinte de vos maisons ; vous les rendrez ainsi plus ornés que s'ils étaient couverts d'or. Choisissez pour vos plus riches atours la joie de la sagesse, la sainteté, la pureté. Ornées et embellies de la sorte, vous aurez Dieu pour votre fidèle et éternel amant. »

Tout était nouveau dans cette doctrine et dans cet accent. La leçon littéraire de l'ancien monde survivait seule. La morale la plus austère empruntait les ornements de la rhétorique et ses brillantes oppositions ; on aurait dit saint Paul écrivant dans la langue de Sénèque.

III

LE THÉÂTRE.

Le théâtre est l'objet des mêmes censures de la part des docteurs et des Pères; là aussi, à côté des attaques les plus méritées, on trouve à signaler plus d'un trait acéré, sanglant, hyperbolique, qui relève de la satire.

En attaquant les spectacles comme les parures et tous les abus de la richesse, ces pieux organes d'une réforme qui poursuivait le mal invétéré sous toutes les formes, obéissaient aux obligations les plus impérieuses de leur apostolat moral. Nulle part les pompes de la société païenne ne s'étaient avec plus de magnificence mêlée de plus de corruption.

Ici encore la censure chrétienne se distingue profondément de celle des philosophes, malgré un commun fond de blâme qui s'adresse à de flagrantes immoralités.

Le théâtre est critiqué avec véhémence dans ses pompes profanes, dans ses représentations impures, par presque tous les Pères, mais c'est Tertullien qui donne encore le ton à cette polémique, et qui lui imprime, avec une force singulière, ce caractère religieux.

Son célèbre *Traité contre les spectacles*, pour peu qu'on le relise avec attention, frappe par ce côté plus que par tout autre.

Le surnaturel y intervient sans cesse. C'est à un auditoire chrétien, dans toute la ferveur de la foi, qu'il s'adresse; pourtant ceux qui fréquentent l'église avec

une pieuse assiduité ne continuent pas moins très-souvent à rechercher les émotions de théâtre. C'est ce que le peu accommodant docteur ne peut souffrir. Il n'invoque pas seulement les arguments de morale qui continuent à être développés dans les sermons des prédicateurs ; tout ce faste et tout ce déploiement des théâtres, c'est comme impies qu'il les dénonce avec une véhémence inouïe.

Ce côté de la polémique chrétienne contre une des parties les plus essentielles du luxe public de la vieille société n'a pas été assez signalé dans ses traits caractéristiques.

Pour Tertullien comme pour d'autres théologiens de la même époque, les divinités païennes semblent avoir une existence réelle. Jupiter, Neptune, Vulcain, etc., sont des démons. Entrer dans un théâtre, comme ne craignent pas de persister à le faire ces chrétiens trop peu scrupuleux, c'est se placer en plein centre d'idolâtrie. — Quiconque y met les pieds renonce aux vœux du baptême ; il rend hommage aux pompes de Satan, il entre en contact avec les esprits infernaux.

Tous les jeux tirent leur nom de quelque dieu du paganisme, c'est-à-dire de quelque démon. Tertullien s'attache à l'établir. Il y déploie une érudition sur les origines qu'une critique un peu exigeante risquerait de trouver plus d'une fois en défaut. Les légendes et les étymologies hasardées fournissent également des armes à sa verve satirique.

Il prend d'abord le cirque à partie moins aussi comme immoral que comme impie. Il y montre le trône même de l'esprit immonde.

N'est-ce pas là le caractère qui éclate dans mille sym-

boles? Que signifient et cette quantité de simulacres, et ce nombre infini de tableaux, et jusqu'à ce superbe attirail des voitures, des chariots, des chaises, des couronnes qu'on étale?

Et sans parler des sacrifices impies qui accompagnent et terminent ces jeux, le cirque n'est-il pas principalement consacré au Soleil? on y voit son temple bâti au milieu, son image rayonnante sur le sommet. Circé, à en croire certains idolâtres, la première institua des spectacles en l'honneur de son puissant père le Soleil; ils prétendent aussi qu'elle a donné son nom au cirque. Parmi les figures, vous apercevez celles de Castor et Pollux. Elles ont été consacrées par ceux qui croient follement que Jupiter, transformé en cygne, fut père de ces deux jumeaux, et qu'ils naquirent d'un œuf. Voici des dauphins, ils sont consacrés à Neptune. Ces statues, dites *sessiennes*, sont ainsi appelées de la déesse qui préside aux semences; celles qu'on nomme *messiennes* tirent leur nom de celle qui préside aux moissons; les *tutéliennes* viennent de la divinité qui préside à la garde des fruits. Le prodigieux obélisque, consacré ou plutôt prostitué au soleil, témoigne par ses caractères hiéroglyphiques que c'est une superstition des Égyptiens.

Ainsi, tout ce faste est sacrilège!

Quel flot intarissable de railleries il verse sur ces malheureuses divinités, objet d'une crédulité honteuse! On a vu qu'il attribue aussi aux chevaux et aux chars un caractère idolâtrique. Les chars à quatre chevaux sont dédiés en effet au soleil, et ceux qui n'en ont que deux le sont à la lune. L'inventeur Erichteion est un monstre démonia-

que. Les couleurs mêmes qui brillent dans le cirque ont le caractère du feu infernal. Les combattants paraissent couverts des livrées de l'idolâtrie : le rouge a été consacré à Mars, le blanc aux zéphyrs, le vert à la terre ou au printemps, l'azur au ciel ou à la mer, ou à l'automne.

Combien d'autres traits d'impiété dans le théâtre ! Pour s'y rendre, dans les pompes officielles, on sortait du temple au bruit des fifres et des trompettes, pendant que deux infâmes personnages, directeurs des funérailles et des sacrifices, le désignateur et l'aruspice, conduisaient tout le cortège. Si le cirque est impie, combien le théâtre l'est aussi ! Il est proprement le temple de Vénus. Ce nom a été donné par Pompée lui-même au superbe édifice qu'il éleva. Ainsi cet homme célèbre, pour échapper aux reproches qu'une telle « citadelle de toutes les infamies » attirerait un jour à sa mémoire, la métamorphosa en « maison sacrée ». L'impitoyable censeur va poursuivant ainsi de sa verve inépuisable tous ces sanctuaires du plaisir divinisé. Il ne manque pas de remarquer que le théâtre n'est pas seulement consacré à la déesse de l'amour, il l'est encore au dieu du vin ; car ces deux démons du libertinage et de l'ivrognerie sont étroitement unis ; ils semblent avoir conspiré ensemble contre la vertu.

Les vers, la musique, les flûtes sont encore de l'idolâtrie. Ils rappellent Apollon, les Muses, Minerve, Mercure, c'est-à-dire l'apothéose du démon. C'est lui qui a été l'inspirateur de ces pompes et de ces divertissements dont, ajoute Tertullien, il a tiré si bon parti.

Faut-il ajouter que les mêmes reproches s'adressent

aux jeux olympiques consacrés à Jupiter, aux jeux pythiens dédiés à Apollon, aux jeux néméens célébrés en l'honneur d'Hercule, aux jeux isthméens qui rappellent Neptune ? La tache de l'idolâtrie ne souille-t-elle pas aussi les couronnes profanes dont on y récompense les vainqueurs, les prêtres qui y président, les ministres qui y sont députés par le corps des magistrats, enfin le sang des taureaux qui y sont immolés, et Mars ne triomphe-t-il pas dans le stade ?

Que ne dira-t-il pas de l'amphithéâtre ce pieux ennemi des idolâtries de l'ancien monde !

Ah ! sans doute, Tertullien parle avec horreur du sang qui coule et de ces abominables immolations d'hommes. Le prix infini qu'a pris la nature humaine aux yeux des apologistes du christianisme se manifeste dans des pages émouvantes. Partout pourtant reparait, à propos de l'amphithéâtre, l'idée dominante qu'il offre les pompes et presque les rites d'un culte maudit. L'égorgement des hommes a été d'abord un hommage aux défunts. L'amphithéâtre est donc aussi une espèce d'idolâtrie. Le spectacle qui veut intéresser les vivants n'est que le souvenir d'un culte infâme rendu aux morts.

La pourpre, les écharpes, les bandelettes, les couronnes, les harangues, les discours, les festins qu'on fait la veille, autant de preuves d'une même source corrompue ! L'amphithéâtre est consacré à une plus grande multitude de démons que le Capitole lui-même. On trouve là autant d'esprits immondes qu'il y a d'acteurs ou de spectateurs. Mars et Diane président aux deux

exercices de l'amphithéâtre, aux combats et à la chasse.

Telle est la satire sanglante instituée au nom des croyances chrétiennes contre les spectacles du monde païen. Elle forme la partie la plus curieuse de cette polémique, elle a perdu aujourd'hui ce qui en faisait la force, la haine vivante contre le paganisme, et n'a plus à ce titre que l'intérêt d'un document historique.

Les censures au nom de la morale gardent au contraire toute leur valeur.

Sans doute les apologistes chrétiens, en rentrant ici dans les termes ordinaires de la polémique contre ces divertissements corrompus, se rencontrent avec les grands moralistes de ce stoïcisme adouci et humain qui honore l'époque impériale. Lorsqu'ils font entendre les mêmes griefs, ils invoquent pourtant encore des principes différents : c'est le dogme de la déchéance, c'est la valeur infinie de la créature rachetée par le Christ.

Les raisons qu'ils font valoir contre ces pompes profanes et ces divertissements qu'ils jugent dangereux ne visent pas seulement les spectacles dépravés de la société païenne, ils s'attaquent à ce qui constitue l'essence même du théâtre.

On trouve un écho de ces dernières censures dans les *Maximes et réflexions de Bossuet sur la comédie*. Le grand évêque repousse avec force l'argument que les condamnations des Pères de l'Église ne s'appliqueraient plus au théâtre moderne.

J.-J. Rousseau lui-même, dans sa *Lettre à d'Alembert* contre les spectacles, à propos d'un théâtre qu'il s'agissait d'établir à Genève, a paru plus d'une fois se sou-

venir des arguments mis en avant par les docteurs chrétiens du troisième et du quatrième siècle.

Cette mise en scène qui enchante les sens, et même, à son défaut, ces passions trop vivement représentées pour n'être pas contagieuses, tel est l'éternel fonds de cette polémique.

Les censeurs chrétiens des premiers siècles devaient insister, plus que les nôtres, sur ces pompes aussi séduisantes que magnifiques. On ne les rencontrait guère en effet en France qu'à l'Opéra, avec bien moins de grandeur que dans les immenses théâtres du monde romain. Appliqué à nos autres scènes, dont Voltaire déplorait le caractère mesquin, ce mot de pompes n'aurait fait naître que le sourire.

Quant à la passion exprimée sous des formes élégantes dans sa violence même par nos tragédies, quant aux scènes les plus risquées de notre théâtre comique, n'était-ce pas presque l'innocence même auprès de ce théâtre antique qu'un Tertullien engageait les chrétiens à fuir comme un lieu empesté?

Ce qui, dans la vive critique de l'immoralité de ces représentations, distingue peut-être à un plus haut degré l'éloquente diatribe de Tertullien, c'est qu'il ne sépare pas de l'immoralité du fond les moyens d'action extérieurs du théâtre, les déploiements matériels de richesse et de faste.

Tous ces brillants accessoires, il le démontre sans peine, contribuaient à faire des spectacles une école de vice. Ils aidaient à inspirer la fureur des passions, la férocité bestiale, et souvent la plus brutale impudicité.

Dans ce tableau des splendeurs impures du théâtre antique, Tertullien devait retrouver encore la femme et son influence corruptrice. Où trouver peintes avec plus d'énergie ces femmes mondaines qui accourent y chercher des émotions où elles achèvent de perdre ce qui peut leur rester de vertu, et qui s'y donnent elles-mêmes en spectacle, comme des idoles parées?

Il termine ce tableau vengeur par ces courtisanes, objet de tous les entretiens, de tous les regards, de toutes les convoitises. Et d'ailleurs, ajoute-t-il, quel est le sujet de toutes ces pièces? N'est-ce pas l'amour avec ses langueurs? N'est-ce pas lui, lui toujours, qu'expriment et qu'insinuent ces tons de voix séduisants, cette mimique passionnée, cette musique efféminée?

IV

PRÉDICATION CONTRE LES ARTS.

Parmi tant de vérités que les sociétés qui gardent quelque sentiment moral ne peuvent que méditer utilement, se place une erreur qui n'a pas été inoffensive.

L'excès de la satire est rarement innocent.

Quoi qu'on semble dire, frapper fort ne dispense jamais de frapper juste.

Tertullien mêle à un très-beau génie l'esprit du sectaire (il le montrait en tombant dans l'hérésie des Montanistes et plus tard en fondant lui-même une sorte de secte). Un des premiers, il a donné l'exemple, qui sans doute se serait produit sans lui, mais qui n'a

pris que trop de force par sa vigoureuse éloquence, d'attaquer les arts sans ménagement.

Il finit presque par voir une idolâtrie dans la peinture et la sculpture, si souvent employées à représenter les dieux du paganisme. Il les identifie avec les objets de sa haine.

Prétexte trop puissant qui poussait à la destruction des chefs-d'œuvre.

Bientôt de brutales agressions devaient promener leurs ravages en tous lieux.

Elles arrachaient plus tard un cri de douleur au païen Libanius, dans un noble plaidoyer *pro templis* adressé à l'empereur Théodose, qui encourageait ces destructions, célébrées par le poète Prudence. Ces ravages ne furent pas exercés seulement sur les arts, dans les théâtres flétris par un Tertullien comme un foyer idolâtrique ; ils frappèrent les temples jusqu'au fond des campagnes. Écoutons Libanius :

« Les uns, dit-il, travaillent à cette œuvre avec le bois, la pierre, le fer ; les autres emploient leurs mains et leurs pieds. On enfonce les toits ; on sape les murailles ; on enlève les statues ; on renverse les autels. Pour les prêtres, il n'y a que deux partis à prendre : se taire ou mourir. D'une première expédition on court à une seconde, à une troisième ; on ne se lasse pas d'exiger des trophées injurieux à vos lois. Voilà pour les villes. Dans les campagnes, c'est bien pis encore ! Là se rendent les ennemis des temples ; ils se dispersent, se réunissent ensuite et se racontent leurs exploits ; celui-là rougit qui n'est pas le plus criminel... La campagne privée de

temples est sans joie ; elle est ruinée, détruite, morte ; les temples, ô empereur, sont la vie des champs ; ce sont les premiers édifices qu'on y ait vus, les premiers monuments qui soient parvenus jusqu'à nous à travers les âges ; c'est aux temples que le laboureur confie sa femme, ses enfants, ses bœufs, ses moissons, etc. »

Quel que soit l'objet du culte, que cet accent est religieux ! Et comment ne pas trouver légitime le regret de tant de beautés perdues ?

Le luxe public et religieux de l'antiquité n'avait rien produit de plus respectable que ce qu'en faisaient disparaître des moines fanatiques ou intéressés.

L'ordre de destruction, parti de haut, opérait à l'égard des idoles comme procédèrent au seizième siècle les protestants, comme à la fin du dix-huitième les révolutionnaires contre les images des saints, contre les tombeaux renfermés dans les églises. Seulement, ces ravages des premiers siècles détruisirent encore plus d'œuvres d'un grand prix et qui n'avaient pas d'analogues. L'art paya pour le luxe ; le beau, accusé de consacrer la superstition, tomba sous les coups d'un nouveau fanatisme. C'était punir la civilisation au nom de la morale et de la religion, peu intéressées à de tels sacrifices.

V

LES PORTRAITS.

Nous avons vu se développer dans les trois premiers siècles cette polémique qui marque avec tant de relief

les prédications morales du christianisme à peine sorti des catacombes. Les mêmes censures reparaissent avec éclat chez les grands docteurs des quatrième et cinquième siècles, qui représentent l'Église triomphante et pourtant persécutée dans leurs personnes. Ces censures ont une originalité qui ne les confond pas avec les précédentes.

Les allusions sont plus transparentes, l'intention satirique plus marquée.

Les portraits abondent d'autant plus qu'à la prédication publique se mêle la direction particulière, aux harangues solennelles les *lettres* familières faites pour être montrées et courir de main en main.

Comment ne pas s'étonner de tant d'ironie, si l'ironie n'était pas aussi une des armes de la raison et de la passion?... Les plus graves orateurs ont su la manier, et les Pères de l'Église ne s'en sont pas fait faute. Les Ambroise, les Basile, les Grégoire de Nazianze, les Augustin, les Clément d'Alexandrie ont des pages qui semblent annoncer le Pascal des *Provinciales*.

Ajoutez-y parfois l'invective ardente, emportée.

Veut-on juger du ton que pourra prendre un Grégoire de Nazianze par exemple à l'égard des voluptueuses recherches et des somptueux raffinements, on n'a qu'à voir comment il traite, je ne dis pas une réunion d'hérétiques, mais un concile de prêtres (le nom de concile s'applique ici au sens historique le plus exact) réunis pour lui opposer un concurrent à l'épiscopat, nommé Maxime, qui était, à vrai dire, le plus indigne des hommes. C'est en vers satiriques que Grégoire donne cours à son indignation et à sa verve railleuse :

« C'était, dit-il, une armée de grues et d'oisons acharnés les uns contre les autres et s'entredéchirant, une troupe de geais vaniteux et criards, un essaim de guêpes prêtes à vous sauter au visage. » — Et cela continue avec un redoublement d'outrages !

Jérôme au quatrième siècle, Chrysostome au cinquième, unissent plus que tous les autres au service d'une même lutte le pathétique et l'esprit incisif.

Génies divers, ils exercent l'un et l'autre une action considérable sur leur temps.

Le premier s'adresse surtout aux âmes qu'il dirige. L'autre a tout l'éclat et toute l'influence de l'orateur. Tous les deux ont la vie la plus dramatique, la plus éprouvée par les austérités et par les persécutions.

Leurs rôles ont reçu récemment un relief plus saisissant encore, s'il est possible, en passant par l'épreuve de l'histoire écrite avec les procédés de la critique moderne.

Nous nous bornons à signaler dans leurs écrits ce qui fait d'eux d'incomparables moralistes satiriques, armés en guerre contre la société de leur temps.

Et d'abord quel peintre des femmes que saint Jérôme !

Les duretés de Tertullien sentent l'homme d'école ; les rudesses de Jérôme n'excluent pas une profonde tendresse. Rien de ce qui touche au cœur féminin ne lui est étranger. Il lit dans le cœur de celles qu'il dirige.

Peut-être est-ce pour cela aussi qu'il mêle, comme d'autres connaisseurs du cœur humain, l'ironie à la gravité et à la tristesse. Comment voir le fond de la nature humaine sans ce mélange de sentiments en apparence opposés ? Que de subterfuges ! Que de ruses et de

déguisements, que d'hypocrisies même à démasquer ! Quelle tentation, pour celui qui les a pénétrées, de les ridiculiser ! Qu'on ne s'étonne donc pas s'il y a, par places, de l'écrivain comique dans tout observateur exercé, sagace, fût-il un Père de l'Eglise.

Les portraits tracés par Jérôme dans ses *Lettres* de direction sont dignes parfois des plus grands maîtres de la comédie et de la satire. Ils sont presque tous vivants et parlants. On est sûr de la ressemblance, même si on ne savait pas quels sont les originaux ; il y a des figures qu'on n'invente pas.

Certaines femmes s'efforcent de concilier les recherches mondaines et la vie chrétienne. Cela se voyait au quatrième siècle, et s'est vu souvent depuis lors. Saint Jérôme ne pardonne pas à ces accommodements,

Qu'il est piquant le portrait de la femme mondaine et dévote, telle qu'il l'avait sous les yeux ! Il la montre promenée dans une riche litière, escortée de valets, le teint rosé, la joue « lisse et rebondie », tenant table perpétuelle, objet des flatteries mêmes des clercs. Après qu'elle a dîné somptueusement, elle n'est pas toujours maîtresse de sa raison, et voici qu'elle « se met à parler de religion et à rêver d'apôtres ! » Telle femme met à se faire modeste et petite une affectation choquante. — « Évitez, dit le saint, évitez l'orgueil de l'humilité ! »

Oh ! combien il la déteste cette simplicité affectée, cette modestie ambitieuse, pire elle-même que les recherches dont on fait montre. On se rappelle — nous demandons pardon du rapprochement — certains passages de Mathurin Régnier et de Molière, en présence de

cette fausse dévote du quatrième siècle, tout renoncement quand elle est en public, tout raffinement et tout plaisir quand elle est chez elle. — « Elle prend l'escabeau le plus bas dans les assemblées, comme plus convenable à son indignité. Elle ne parle que d'un ton faible et languissant pour donner à entendre que les jeûnes l'ont exténuée. Elle s'appuie sur les épaules de ses voisines, comme si elle allait défaillir. Elle a pour enseigne en quelque sorte une robe d'un brun sale, une ceinture de cuir, etc. » — « A ces femmes hypocrites, reprend l'austère moraliste, après avoir épanché sa verve railleuse, nous chanterons avec le prophète : « Dieu dispersera les ossements de ceux qui mettent « leur profit dans le mensonge ¹. »

L'éducation vicieuse donnée dans un grand nombre de familles riches était, on l'a vu, le fléau de cette société. Cette pensée revient fréquemment sous la plume du saint correspondant d'Eustochie. Il répète que la réforme du luxe mondain doit se faire par les femmes, et la réforme des femmes elles-mêmes par l'éducation. Parlant d'une jeune fille : « N'éveillez pas, dit-il, sa coquetterie ; ne lui percez pas les oreilles ; ne la fardez pas ; ne teignez pas, suivant la mode, ses cheveux en rouge ; occupez ses loisirs à des travaux domestiques. » Le *Traité de l'éducation des filles*, de Fénelon, n'est-il pas déjà là presque tout entier ?

Au reste, ces savants mystères de la parure, dont il semblerait qu'un personnage aussi austère ne dût parler

¹ Epist. 18.

qu'avec peu de compétence, n'ont pas de secrets pour Jérôme. Il connaît, il nomme, il décrit tous les ornements, depuis la chaussure dorée, depuis la ceinture, dont ces mondaines enveloppent leur taille, jusqu'à la robe de soie brochée d'or et aux tissus si légers qui couvrent le corps sans le cacher. Un Ovide ne parlerait pas plus pertinemment de la chevelure, ouvrage d'art que des servantes expérimentées s'occupent à construire à l'aide du fer rouge; échafaudage compliqué, où ces mains habiles mêlent des tresses d'or et qu'elles surmontent d'une mitelle persane. L'anachorète semble trouver plaisir à n'oublier aucun de ces onguents destinés à peindre leur visage, le blanc de céruse, le minium, le noir d'antimoine qui relève l'éclat des yeux.

Il n'ignore aucune des qualités des pierres précieuses, et décrit les bijoux avec tout le savoir d'un expert. Ces détails techniques donnent un sel plus piquant à de telles réprimandes. Nul ne sait mieux ce que cache de vanité tout cet attirail trompeur.

A la peinture du luxe féminin, Jérôme devait opposer comme une austère séduction celle de la pénitence qui sait héroïquement s'en dépouiller. C'est par là qu'il s'efforce de vous retenir, Marcella, Paula, Blésille, Eustochie, Fabiola, vrais types de la femme riche dans une société non moins raffinée d'idées et de sentiments que de recherches sensuelles! Nobles patriciennes, vous les avez connus tous ces ennuis, tous ces dégoûts, toutes ces passions qui peuvent naître de la vie opulente et oisive! Aussi que d'efforts pour maintenir ces pénitentes dans les rudes sentiers de la religion, malgré le monde qui

cherche à les ressaisir et qui trop souvent encore y réussit!

Comment en effet de telles conversions n'auraient-elles pas provoqué de la part du parti mondain des moqueries et même bien des gémisséments qui se tournaient en colère contre les chrétiens? On plaignait ces victimes d'un zèle outré, disait-on, d'un fanatisme impitoyable. Blésille renonce au luxe; elle rejette les riches habits, les raffinements de la table; quel malheur! Elle est mise pauvrement, vit avec une simplicité sévère; quel scandale!

Ici la satire consiste dans le mélange même d'une raillerie piquante et d'une indignation qui finit par éclater. « Est-ce là ce qui vous blesse? Eh bien, les femmes qui me scandalisent, moi, je vais vous dire qui elles sont. Ce sont celles qui se barbouillent de rouge et de noir les joues et les yeux, celles dont les faces de plâtre, trop blanches pour des faces humaines, nous font penser aux idoles; celles qui ne peuvent verser une larme, sans qu'elle creuse un sillon sur leurs joues; celles à qui le nombre des années ne peut enseigner qu'elles vieillissent, qui se construisent une tête avec les cheveux des autres et se façonnent une tardive jeunesse par-dessus leurs rides; celles enfin qui se comportent en petites filles timides devant le troupeau de leurs arrières-neveux; voilà les femmes qui nous scandalisent, nous autres chrétiens. »

Ah! combien plutôt l'exemple de Blésille devrait changer ce vieux monde de péché. « Notre chère veuve ne quittait pas son miroir, cherchant tous les jours ce qui lui manquait pour plaire: maintenant elle répète avec

confiance ces mots de l'apôtre : « Relevant la face vers le Seigneur pour contempler sa lumière, nous sommes transformés en son image, de gloire en gloire, par l'esprit de Dieu. » Autrefois elle accusait de dureté jusqu'à la mollesse des plumes, et à peine pouvait-elle dormir sur des lits hauts comme des maisons : elle couche à présent près de terre, et la première levée pour prier, donnant aux autres de sa voix argentine le ton de l'*Alleluia*, elle est la première à louer son Dieu. Ses genoux délicats pressent la terre nue, et des larmes abondantes lavent sur ses joues ce qui lui reste des anciens fards. Les vêtements de soie éclatants ont fait place sur elle à une simple tunique de couleur rousse ; des brodequins communs succèdent aux chaussures dorées, dont le prix sert à nourrir les pauvres, et, au lieu d'une ceinture plaquée d'or et de pierres précieuses, un simple cordon de laine pure serre sa robe sans la couper. Que si quelque scorpion, quelque serpent à la voix mielleuse veut lui persuader de retourner au fruit défendu, elle l'écrase d'un anathème comme de son talon, et lui crie, pendant qu'il se débat mourant dans la poussière : « Arrière Satan ¹. »

C'est avec la même flamme d'enthousiasme, avec le même mélange de haute ironie que Jérôme, attaquant le luxe qui s'était introduit dans une partie du clergé de son temps, dénonce les captations de testaments et trace la peinture du prêtre mondain. « Il y a, je dois le dire, quelque rougeur qui me monte au front,

¹ Epist. xxiii.

il y a des gens qui n'aspirent au diaconat et à la prêtrise que pour être admis plus librement près des femmes. Chez ces prêtres et ces diacres-là, la grande sollicitude est d'avoir des vêtements bien parfumés, un pied bien contenu qui ne danse pas dans le soulier, une chevelure bouclée avec le fer, des doigts étincelants de pierreries. Ils marchent sur la pointe du pied, de peur que la boue ne les salisse, et on aperçoit à peine la trace de leurs pas. Sont-ce de nouveaux mariés qui passent ? Sont-ce des prêtres ? Voilà ce qu'on se demande quand on les rencontre. Ces hommes savent le nom, le domicile, les habitudes d'humeur de toutes les matrones : c'est pour eux l'étude la plus importante ¹. » Puis vient le tableau de leur table raffinée, de leur parasitisme, de la beauté et de la vigueur des chevaux qui les portent dans les rues de Rome. Le train de vie somptueux que déployait avec excès vers le même temps l'évêque de Rome était censuré avec non moins de véhémence par Grégoire de Nazianze et d'autres évêques, gardiens jaloux de la simplicité et de la sévérité ecclésiastiques.

La lutte contre les raffinements du siècle devait prendre du haut de la chaire avec Chrysostome un caractère plus éclatant encore. J'ai rappelé ce long duel de l'évêque avec l'impératrice Eudoxie, et quelles inimitiés redoutables le saint s'attira dans ce monde de grandes dames qui complotèrent sa perte avec une perfide habileté. Unies à la redoutable impératrice et quelques membres du haut clergé, que l'évêque n'avait

¹ Epist. xix.

pas épargnés davantage, elles réussirent à le faire exiler. On n'a pas à remettre ici sous les yeux la plupart de ces portraits immortalisés par Chrysostome. Dans la plupart la vigueur oratoire domine. Ce sont des types dans lesquels il personnifie différents vices du temps. Ici c'est la pompe des festins ; là ce sont les ameublements et les équipages ; ailleurs les parfums, les essences. Les lits d'or, les couches voluptueuses, les liqueurs précieuses, les mets recherchés ont leur tour. Il flagelle le nombre excessif des serviteurs, et fait entendre à ce propos de touchantes revendications d'humanité. La dureté des maîtres pour ces serviteurs qu'on jette au fond des cachots, qu'on frappe jusqu'à faire couler leur sang, lui arrache des cris d'une éloquente colère et d'une pieuse commisération. En parlant des femmes, personne n'a mieux montré l'allanguissement que produit la vie mondaine, l'indifférence que ce culte des vanités fait naître pour la miséricorde, la charité, la tempérance et toutes les vertus.

Comment eût-il fait grâce au riche possédant une vaste étendue de palais ? C'était le temps où un Rufin, du prix de ses pillages privés et publics, élevait une villa scandaleusement fastueuse. L'or, les pierreries, les marbres rares, les bois précieux de l'Asie entraient avec une profusion inouïe dans cette résidence d'été. C'était le temps où le persécuteur de Chrysostome, l'avidé patriarche d'Alexandrie, Théophile, entassait richesses sur richesses, pillait jusqu'aux vieux sanctuaires de l'Égypte restés intacts, enlevait tout, statues plaquées d'or, dons votifs en bijoux, en pierreries, et jusqu'aux biens des églises. Le faste de ses bâtiments et de ses ameublements était tel

que les chrétiens eux-mêmes l'avaient surnommé Pharaon. Lorsque Jean Chrysostome censure les somptuosités des funérailles et le luxe extravagant des sépultures, il attaque aussi un des abus les plus répandus et les plus choquants pour un chrétien ¹.

Ces portraits du riche et du pauvre sont animés d'un admirable souffle de charité, mais pourquoi ne pas avouer qu'ils sont empreints d'une sorte de partialité? Un tremblement de terre avait commencé à ébranler Constantinople; tout à coup il s'arrête: c'est la corruption des riches qui a produit le fléau, c'est la vertu, ce sont les prières des pauvres qui l'ont suspendu!..

Un autre jour, l'orateur se félicite qu'il n'y ait que des pauvres dans l'auditoire. Il se réjouit que les riches qui, dit-il, le jour précédent, avaient troublé l'église, aient cessé d'y paraître.

Parler sans cesse de la soie qui les couvre, de leur or, de leurs chevaux, le pouvait-on sans émouvoir une foule déjà mécontente? Supposez-la, écoutant ces âpres paroles: « Quoi de plus impudent, de plus éhonté, de plus comparable à la face d'un chien que la face de ce misérable riche? Et encore un chien est-il plus capable de honte qu'un avare qui arrache le bien de tout le monde! Ces mains qui salissent tout, cette bouche qui ne se rassasie jamais, sont ce qu'on peut imaginer de plus impur. »

Le tableau se poursuit avec une accumulation d'images outrageantes; il trouve sa contre-partie dans le

¹ Sur les différentes sortes de somptuosités et de raffinements qu'on vient d'indiquer et sur les abus de la richesse, voir notamment les *Homélies*, XLVIII, XL; XXVII et XXIX; LXXX, etc.

portrait évidemment idéalisé à l'excès du pauvre, tracé avec cette même tendresse d'âme qui se changeait en amertume devant l'injustice, et au spectacle de cette richesse qui portait un insolent défi à l'idéal chrétien.

Les Salvien, les Lactance et d'autres encore dénonceront les mêmes abus, y signaleront un contraste odieux avec la misère croissante du monde romain, que menace le flot de la barbarie.

Apostolat fécond, malgré quelques excès de parole ! La flamme du sacrifice brûle dans des milliers de cœurs naguère en proie à des passions dévorantes !

Mais l'antique ennemi, pour parler le langage des pieux docteurs, n'avait pas succombé : il reparaitra au moyen âge, à côté du mysticisme le plus exalté.

Sans doute il y aura de nouveaux arts, des splendeurs dignes qu'on les admire, dont nous aurons à retracer le tableau.

La concupiscence innée en nous, *l'orgueil de la vie*, comme ils disent, ne survivra pas moins dans le triomphe de la religion du spiritualisme.

Tandis que, sous l'empire de doctrines morales vivifiantes, une moisson de vertus sortira de cette semence divine, l'ivraie aussi surabondera ; on verra se produire, sous des formes et avec des péripéties nouvelles, l'éternel dualisme qui a pour théâtre le cœur humain. Nouveau sujet d'étude pour le moraliste et l'historien. Nous le tracerons quand nous aurons jeté un regard sur la forme suprême que le luxe devait prendre dans l'antiquité.

LIVRE V

LE FASTE FUNÉRAIRE DANS L'ANTIQUITÉ

Tout finit à la mort, excepté le faste qui survit encore à l'homme dans les cérémonies funèbres et dans les décorations des tombeaux.

Je réunis ici ce qui concerne le faste funéraire dans l'antiquité pour en former un chapitre qui pourrait être considéré lui-même comme l'épithaphe et l'oraison funèbre de ce luxe, dont nous avons vu les témoignages multipliés se développer sous nos yeux. — Nous reviendrons ailleurs sur ce sujet du faste des obsèques et des sépultures en parlant du moyen âge et des temps modernes.

La question du luxe funéraire a pris, au reste, un intérêt particulier aujourd'hui.

Il n'est guère de jour qui ne ramène notre attention sur les monuments funéraires par les découvertes archéologiques faites sur tous les points à la fois. Ces découvertes ont le mérite, à nos yeux, de ne pas intéresser la seule érudition : elles touchent à l'histoire, aux mœurs, aux idées. Elles sont souvent la seule lumière qui nous reste

sur des époques disparues sans laisser d'autres traces que les débris qu'on trouve enfouis dans les tombeaux, et plus d'une fois, pour les sociétés même les mieux connues, elles éclairent d'une manière imprévue des points restés obscurs qui touchent à l'art, aux usages, aux institutions. La religion surtout, ce fond de toutes les civilisations, n'a guère eu de meilleures archives ¹.

Qu'il est donc intéressant de caractériser les phases diverses par lesquelles le faste funéraire a passé dans l'antiquité! Quelle préparation à l'étude des transformations qu'il a subies, des aspects principaux qu'il a

¹ Cet intérêt s'est porté aussi sur les monuments funéraires de la France, et il a contribué à lui donner une plus vive intelligence de son passé en mettant en jeu le sentiment national, si longtemps confondu avec le culte monarchique. C'est ce culte qui semble avoir été l'âme des travaux de nos savants bénédictins et des laïques érudits qui, jusqu'en 1789, ont coopéré aux mêmes recherches patientes sur les sépultures et particulièrement sur celles des rois de France. La masse partageait cette curiosité quelque peu superstitieuse pour les reliques royales. Plus tard une haine aveugle devait succéder, impatiente d'en finir avec ce qui avait été l'objet d'une vénération religieuse. Qui n'aurait cru alors que c'en était fait à jamais de l'étude de ces monuments empreints d'un triple caractère religieux, monarchique et aristocratique, odieux à la démagogie d'alors?... Eh bien, il n'en a rien été. Il s'est trouvé une élite de chercheurs érudits, d'artistes intelligents, d'historiens curieux de tout ce qui a vécu et de tout ce qui porte une signification, pour réveiller le feu sacré de l'archéologie nationale sous les coups mêmes de la fureur iconoclaste qui s'acharnait à détruire les antiques sépultures et qui en jetait les débris au vent. On n'a pas attendu la réaction royaliste pour y reprendre goût, on s'est enthousiasmé pour ce qui avait été, dans les derniers siècles, au point de vue de l'art, l'objet d'une critique trop dénigrante. C'est au lendemain du pillage de l'abbaye de Saint-Denis et de nos autres églises que s'est réveillée la curiosité sympathique qui devait s'attacher désormais à nos sépultures nationales. Telle fut l'inspiration à laquelle on doit le célèbre musée des monuments historiques formé par Alexandre Lenoir en pleine révolution, où l'on peut voir à la fois un des symptômes et le prélude, le vrai point de départ de tout un mouvement nouveau. Nous y reviendrons.

revêtus, du sens qu'y ont attaché les idées chrétiennes, de la marque enfin qu'il a reçue des institutions politiques et sociales dans le monde moderne !

Disons-le d'abord : ce faste lui-même est un fait dont les origines morales sont de telle nature qu'on peut s'attendre à le rencontrer chez tous les peuples.

Certains moralistes en ont porté la condamnation en termes trop absolus. Des niveleurs, partant de l'idée que la mort égalise tout, en ont même contesté la légitimité. Si ces critiques ne prétendaient atteindre que des excès trop réels nés de l'orgueil, il faudrait passer condamnation ; mais l'ornement des tombeaux comme la pompe des obsèques n'ont-ils pas aussi des origines supérieures à la vanité ?

Un penchant impérieux nous porte à solenniser par des cérémonies et des emblèmes les événements importants de la destinée humaine. Comment le plus solennel, le plus mystérieux de tous, la mort, n'appellerait-il pas ces célébrations et ces symboles qui, à quelque degré que ce soit, sont déjà un commencement de luxe funéraire ?

Ceux qui sont allés jusqu'à vouloir en effacer toute trace n'ont pas vu à quels sentiments ils se heurtaient. Si le culte des morts est une satisfaction donnée à de pieux souvenirs, il se rattache aussi de près à une croyance qu'on peut juger étrange sans qu'elle ait eu moins d'empire. Fait étrange en effet ! l'humanité a cru et éprouve un penchant à croire à une sorte de sensibilité chez les morts, qu'il ne faut pas confondre avec la vie dans un autre monde. On a supposé aux morts, même sous la tombe, des besoins matériels

et moraux. On a pensé leur être agréable en plaçant à côté d'eux des objets d'utilité ou de luxe, en ornant avec soin et même avec magnificence leurs sépultures.

Les autres raisons qui ont dû contribuer au développement du luxe funéraire ne sont ni moins manifestes, ni moins persistantes. Quoi qu'en aient pu dire ces singuliers égalitaires auxquels j'ai fait allusion, qui, tantôt au nom de la religion mal entendue, tantôt au nom de la démocratie mal comprise, s'y sont opposés, l'illustration, le rang, la richesse, ont été et seront toujours comptés pour quelque chose même au delà de la mort.

Ces négations ont pu un instant se faire jour chez nous avec la commune d'Hébert et de Chaumette; on les rencontre dans quelques écrits qui parurent à l'époque du Directoire, quand la question des honneurs mortuaires fut mise à l'ordre du jour avec celle de la réorganisation des cimetières; elles étaient encore plus chimériques que tant d'autres qui s'inspiraient du nivellement absolu. Les anciens ne les ont guère connues.

Tous ces mobiles devront se retrouver dans le fait que nous nous proposons de suivre dans l'antiquité.

Peut-être y rencontrera-t-on l'explication de questions peu éclaircies jusqu'à notre temps, qui se rapportent à l'intelligence des monuments.

Ainsi entouré des circonstances religieuses, morales ou sociales qui en rendent compte, le faste funéraire deviendra pour nous un des plus saisissants et souvent un des plus clairs symboles des différentes civilisations.

CHAPITRE I^{er}

LE LUXE FUNÉRAIRE PRIMITIF ET CHEZ QUELQUES NATIONS DE L'ORIENT.

Il y a aussi un luxe funéraire primitif. On en trouve la preuve dans les dessins, emblèmes, sculptures, qui ornent les sarcophages ou la pierre des tombeaux. Il s'atteste surtout par les objets travaillés avec plus ou moins d'art qui sont déposés dans les sépultures.

Outre les révélations qu'ont apportées à cet égard les époques dites préhistoriques, l'étude de la vie sauvage et celle des peuples qui habitaient l'Amérique au moment de sa découverte sont devenues une mine d'observations, ainsi que les usages de quelques autres peuplades.

C'est surtout dans les obsèques que se manifeste cette sorte de faste chez les tribus indiennes. Cela rappelle ce que Walter Scott dit des clans écossais où les familles les plus pauvres épuisaient leurs dernières ressources en repas funèbres, et pour faire à leurs morts de belles funérailles. Chateaubriand insiste sur la même remarque, (qu'on trouve aussi chez d'autres écrivains), dans son *Voyage en Amérique*, pour les tribus améri-

caines ; il y joint une description de ces obsèques qui montre qu'elles étaient aussi somptueuses que possible. Nous trouvons dans les usages mexicains des traits du même faste qu'on a remarqué chez les peuples européens. Telle est la coutume de revêtir les défunts d'un rang élevé de vêtements magnifiques, de leur placer dans la bouche une émeraude, un objet d'or, usage fréquent chez les anciens. — Il y aurait à signaler d'ailleurs dans ces usages mexicains des singularités toutes locales, dont quelques-unes sont fort curieuses. Ainsi, dans telle région, lorsque le chef ou prince mourait, on lui mettait des bagues aux doigts, des bracelets aux bras, un collier de turquoises au cou, des pendants aux oreilles, et, ce qui paraît plus bizarre, des sonnettes aux genoux : on plaçait auprès de lui son carquois rempli de flèches et une poupée couverte de pierres précieuses. Ailleurs la poupée ne suffit pas. Sept jeunes filles, richement habillées, suivent le convoi en chantant, et sont assommées près de la tombe, où on les jette pour tenir compagnie au trépassé.

Chez d'autres peuples les ornements funéraires, au lieu de la douleur, attestent la joie. Le mort est revêtu d'habits de fête. On lui tient des discours pour le féliciter d'avoir échappé aux misères de la vie. On l'accompagne de chants joyeux, de jeux, de danses, qui expriment la gaieté.

Dans telle peuplade, les défunts portent la livrée non-seulement de leurs professions, mais de leurs vices. Les ivrognes sont vêtus comme le dieu du vin, les libertins comme celui de la volupté. On veut encore par là leur être agréable.

Dans une autre tribu, les médecins étaient l'objet de funérailles somptueuses, mais n'étaient pas déposés dans un tombeau. Leurs cendres étaient conservées pour servir de remèdes, comme si la sépulture la plus honorable pour ces cendres était le corps des malades qu'elles guérissaient par une vertu surnaturelle.

Les tombeaux mexicains étaient souvent magnifiques et couverts d'emblèmes.

Dans ces coutumes et ces signes apparaît l'idée de la survivance. — Un écrivain du seizième siècle écrit, non sans naïveté, à ce sujet : « Les Mexicains, quelque bestise qu'on leur attribue, ne sont point si lourdaux qu'ils ne pensent bien leurs âmes être immortelles et ne s'anéantir point avec le corps. Au contraire, ils croient qu'elles sont tourmentées ou bienheureuses en l'autre monde, selon le bien ou mal où elles se sont portées en cestui-cy : et c'est le but où tend toute leur religion, et ce que plus ils tâchent de donner à entendre par toutes leurs cérémonies, et spécialement par celles qu'ils observent aux obsèques des trépassés, lesquelles ils font fort grandes et honorables, afin, se disent-ils, que, si les morts, par leurs mérites, ne sont point allés au département des bienheureux, ils y soient au moins reçus par les services funèbres qu'on leur fait. » — Ne croirait-on pas, après avoir lu ces lignes du bon Guichard en son livre sur les *Sépultures*, que les Mexicains étaient d'excellents catholiques, convaincus de la réversibilité des mérites ? Mais le fond subsiste, et les cérémonies, les ornements, les accessoires multiples du luxe

funéraire, tout atteste, chez ces peuples, l'idée d'une existence individuelle persistante.

Chez les barbares du nord, on rencontre les mêmes pratiques et les mêmes éléments de luxe funéraire. Malgré la simplicité de leurs funérailles et de leurs tombeaux, les Germains enterrent avec les morts leurs chevaux et leurs armes. Les autres barbares furent loin, en général, d'avoir la même simplicité, et on trouve la preuve de leur habitude d'enfouir des valeurs dans les tombeaux. Montfaucon fait mention d'un tombeau découvert près de Cocherel, en Normandie, où furent découverts plusieurs corps avec des haches de pierre et des os taillés en pointe. Dès 1791, à Noyelles, près Abbeville, on tirait d'un tombeau des urnes remplies de cendres et d'ossements brûlés, près desquelles étaient des armes avec des cailloux aiguisés.

Au temps de César, les Gaulois avaient rendu leurs funérailles « magnifiques et somptueuses, » selon les expressions de l'historien de la guerre des Gaules. Ils mettaient sur le bûcher les clients, les esclaves du mort, tout ce qui lui avait été cher, et jusqu'aux animaux qu'il avait aimés. Ce qu'en disent des écrivains, comme Pomponius Mela, par exemple, fait voir que la croyance dans une autre vie, fortement maintenue dans l'enseignement druidique, avait ici des conséquences plus caractérisées encore que chez les autres peuples. Il y avait des hommes qui se brûlaient volontairement avec leurs amis pour aller vivre avec eux dans un autre séjour. On envoyait aux défunts, par la voie des flammes, les créances qu'ils pouvaient avoir laissées. Les amis du

roi lui écrivaient des lettres qu'ils jetaient sur le bûcher; des vivants prêtaient de l'argent, à la condition qu'il leur serait rendu dans l'autre vie, etc. N'est-il pas évident que de telles coutumes supposent les idées et les instincts auxquels j'ai rapporté le luxe funéraire?

Les grandes nations civilisées du monde ancien porteront la même inspiration dans ce même genre de luxe, qui prend avec elles une importance tout autre au point de vue de l'art, comme un sens tout autrement clair et profond sous le rapport religieux et moral.

L'antiquité! Où trouver plus que chez elle le culte de tous les éclatants symboles, indice de jeunesse à la fois et l'un des traits les plus accusés des races méridionales?

N'est-ce pas ce qui explique que l'Orient ait été la patrie du grand faste funéraire?

Joignons-y cette circonstance, capitale ici, qu'il a été le berceau de toutes les grandes religions.

Nous avons réuni, dans le volume précédent, par des raisons que nous avons indiquées, le luxe de l'Orient moderne à celui de l'Orient antique. Nous ferons de même, et par les mêmes motifs, pour le faste funéraire.

Je mets à part la Chine, en regrettant que les très-savants résumés de l'histoire des peuples de l'Orient publiés à une date récente aient omis ce peuple, qui occupe une place si considérable dans le passé.

Les coutumes funéraires actuelles des Chinois sont d'ailleurs assez connues.

On peut croire que là, moins encore qu'ailleurs, elles n'ont pas subi de sensibles variations, l'idée fondamentale de la Chine étant le culte des ancêtres.

La première pensée du Chinois est d'assurer aux parents, aux ascendants du moins, de somptueuses obsèques et une convenable sépulture.

Si la mort vient à frapper le père d'une famille qu'il laisse sans ressources, on enferme le corps dans un cercueil ; la famille vend ou emprunte, et, si cela n'est pas suffisant, le fils s'engagera comme serviteur ou travaillera à bien faire ses affaires, afin que rien ne manque, fallût-il attendre des années, à la pompe des cérémonies et à la richesse de la sépulture, proportionnées du moins à la condition des familles.

Particularité bizarre : dans les hautes classes le respect pour les parents semble d'autant plus profond que leurs funérailles sont plus longtemps ajournées. Comme chaque jour de retard donne lieu à un droit (qui dans l'Archipel indien a été porté à 500 florins), celui-là est censé le plus riche qui se soumet le plus longtemps à cet impôt volontaire. C'est ainsi qu'on lisait naguère que les funérailles d'un chef chinois de Samarong avaient coûté l'énorme somme de 400,000 roupies!

C'est de temps immémorial qu'en Chine les deuils ont été sévères et prolongés, et qu'on voit pratiquée la coutume de servir aux morts, avant de les conduire à leur dernière demeure, des tables couvertes des meilleurs mets. La musique discordante, instruments et chants, qu'on fait entendre dans la maison même des défunts, a pour but de faire fuir les mauvais génies qui rôdent autour des cadavres encore chauds. Voilà pourquoi aussi on met au fond de la tombe des figures horribles. Ces mauvais génies, très-obstinés, continuent parfois à y

poursuivre les morts. On compte aussi avec des ennemis moins problématiques, les voleurs, qui dépouillent les tombes, et on espère, à l'aide de ces figures épouvantables, les frapper d'un pieux effroi.

Dans la supposition que le défunt peut avoir besoin d'argent, on lui en donne quand on peut, ou bien, faute de mieux, on espère que le papier-monnaie, dont se contentent les vivants, aura cours dans l'autre monde.

Ce qui complique le faste funéraire de ce peuple, c'est qu'un Chinois n'est pas censé avoir seulement une âme comme un Européen, mais bien trois, — ce qui est beaucoup plus digne des fils du Céleste-Empire, — lesquelles ont chacune une destinée à part et exigent des honneurs spéciaux.

Voilà pourquoi, à côté de ce catafalque superbement orné, on aperçoit trois personnages en costume de théâtre, dont chacun a pour mission de représenter une des âmes du défunt.

L'un, vêtu comme une femme, ayant des fleurs dans les cheveux, des fruits ou des animaux brodés sur la soie de ses robes, n'est autre que l'âme terrestre, celle qui habitera le corps d'un animal plus ou moins noble, à moins qu'on ne parvienne à l'y soustraire à l'aide de cérémonies toutes particulières.

Le second personnage, revêtu du costume que doit porter le grand mandarin aux enfers représente l'âme chargée d'expier les fautes du défunt.

Le troisième enfin, c'est l'âme victorieuse, celle qui habite au ciel avec les sages et les dieux. Comment s'étonner dès-lors de la magnificence de ce personnage

vêtu en guerrier, en triomphateur, et dont la tête est surmontée de deux grandes plumes de faisan qui s'élancent de sa coiffure?

De quelque façon que ces coutumes aient pu être modifiées par les révolutions religieuses de la Chine, le faste des obsèques et des sépultures se maintient, on le voit, avec des idées de survivance très-évidentes.

On cite des exemples fort anciens des magnifiques funérailles des empereurs, et l'on voit comment, deux cents ans avant notre ère, fut enterré un des plus terribles réformateurs qu'ait eus la Chine, ce même Hoang-Ti, qui décréta l'incendie des vieux livres et fit jeter dans les flammes avec eux soixante lettrés qui s'obstinaient à suivre ces livres. On enterra avec lui ses femmes qui ne laissaient pas de fils, et on lui éleva sur le mont Li un mausolée haut de 500 pieds, d'une demi-lieue de circuit, « semblable à une montagne sur une montagne ».

Son cercueil, racontent les mêmes chroniques, était entouré de trésors, éclairé par des flambeaux entretenus avec de la graisse d'homme, et cette sinistre lumière éclairait un étang d'argent vif sur lequel on voyait des oiseaux d'or et d'argent. Dix mille ouvriers furent ensevelis vivants pour consacrer cet asile en effet bien vénérable.

Les croyances du bouddhisme durent favoriser ce culte des morts. Il rencontra des encouragements à d'autres égards dans le culte du Tao fondé par Lao-Tseu, qui confine à la magie, aux évocations. On trouve dans l'ancienne Chine des prières pour les morts, la vénération des reliques, l'ordre légal de visiter les tombes au moins une fois par an. Les sectes mêmes paraissent quelquefois ren-

chérir sur cette importance donnée au culte des morts, mis au-dessus des prescriptions morales les plus importantes. Ainsi, dans un ancien livre dont parlent les missionnaires, et qui avait pour titre *les Mérites et les Démérites examinés*, on engage le lecteur à ouvrir un compte à ses bonnes et à ses mauvaises actions et à le régler au bout de l'année : blâmer quelqu'un injustement compte seulement pour 3 dans la colonne des démérites, niveler une tombe compte pour 50, déterrer un mort pour 100.

Tout tend aux ornements des tombeaux. Aujourd'hui encore s'est conservée la coutume de déposer sur ces monuments chargés d'ornements et d'inscriptions des corbeilles de fruits, de pâtisseries et de boissons spiritueuses.

Le haut Orient ancien et moderne présenterait des preuves d'un faste analogue et fondé sur les mêmes motifs religieux et politiques.

La croyance populaire au Thibet a dès longtemps attribué l'immortalité au grand-lama, une immortalité en quelque sorte divine, comme celle qui était réservée aux Césars. On dépose son corps dans un riche cercueil qu'on place dans des chapelles funéraires de la plus grande magnificence et toujours ouvertes au public, admis à y faire des prières et des génuflexions. Les grands et les saints ont aussi depuis longtemps un mode particulier de sépulture. On brûle leurs corps, et leurs cendres, soigneusement recueillies, sont renfermées dans de petites statues de cuivre doré, que l'on voit par milliers disposées sur des gradins le long des murs de vastes galeries. — Revenons à l'Orient antique.

CHAPITRE II

LE LUXE FUNÉRAIRE EN EGYPTE.

C'est dans le groupe des nations dites classiques qu'on voit le faste funéraire prendre ces formes nettes, déterminées, saisissantes, qui lui donnent un relief véritablement historique.

Quelle nation sous ce rapport serait mise au-dessus de l'Égypte? Elle joue au milieu des nations antiques le rôle d'une grande nécropole, qu'elle semble s'être volontairement attribué. C'est en effet une remarque déjà faite par Diodore, que l'Égypte construisait solidement pour les morts, dont la demeure est éternelle, et avec fragilité pour les vivants, qui n'occupent que des habitations passagères.

Bien que l'étude du faste funéraire des autres peuples ôte à l'Égypte ce caractère d'exception qui a paru tant frapper les historiens, bien que le fonds d'idées qu'elle nous présente ne nous paraisse plus si absolument original, toute comparaison faite avec les autres groupes de populations met tellement ce faste en saillie

que l'Égypte mérite la renommée qui lui est faite.

Étrange peuple que celui-là ! La passion de la mort semble l'avoir saisi tout entier. D'où lui peut-elle venir ? Pourquoi la met-il de toutes ses fêtes ? Pourquoi lui réserve-t-il ce qu'il a de meilleur et de plus beau ? Pourquoi ne songe-t-il qu'à la parer, à la loger magnifiquement, et, comme l'amant le plus épris, à faire pour elle les plus fastueuses folies ? C'est qu'il lui prête en quelque sorte plus de réalité qu'à la vie elle-même, ou plutôt, par tous ces efforts mêmes consacrés à l'honorer, il semble démontrer qu'il n'y croit pas, car il serait absurde que le néant devînt l'objet d'un culte si ardent et si permanent.

Mourir, c'est vivre ; voilà le fond de la pensée religieuse de l'Égypte.

Mais vivre comment et où ? C'est la question qui obsède l'imagination de ces populations, et qu'elles résolvent, non par un doute inquiet, mais par une affirmation qui n'hésite pas.

Parmi toutes les révélations que les tombeaux de ce peuple nous réservaient sur ses arts, ses dynasties, ses habitudes quotidiennes, je n'en mets aucune au-dessus de son *rituel funéraire*, ce livre des morts, placé dans la tombe des trépassés.

Quel jour nouveau sur le sens le plus intime de la religion, sur les idées relatives à la vie future, jaillissant tout d'un coup des profondeurs des sépultures après plus de trois mille ans !

Une voix semble sortir du tombeau, la voix du mort qu'on entend prier, crier vers Dieu. D'un accent ému,

avec une insistance vraiment pathétique, elle plaide sa cause devant « le Seigneur de vérité et de justice, » expose une à une les raisons de ne pas se voir fermer l'entrée du *plérôme* (paradis). « Je n'ai commis aucune fraude. Je n'ai pas tourmenté la veuve. Je n'ai pas menti dans le tribunal. Je n'ai pas fait achever à un chef de travailleurs chaque jour plus de travaux qu'il n'en devait faire... Je n'ai pas été oisif... Je n'ai pas desservi l'esclave auprès de son maître... Je n'ai pas fait ce qui était abominable aux dieux... Je suis pur ! Je suis pur ! Je suis pur ! » (Traduction de M. Maspero.)

Ce n'est pourtant qu'à une époque postérieure à la douzième dynastie que figurent ces chapitres du rituel et que se déterminent les ornements profondément religieux des sépultures. Les représentations de la vie dominent dans les tombeaux de Saqqarah antérieurs à la douzième dynastie. Ces tombeaux, objets de récentes descriptions, sont de petits pylônes ou des pyramides tronquées, qui forment par leur rapprochement des rues étroites, des impasses, une vraie ville des morts. La façade est décorée de longues rainures prismatiques terminées par des feuilles de lotus liées en bouquet par le pédoncule. La porte est très-étroite et n'est jamais au milieu de la façade. Elle est surmontée d'un tambour cylindrique présentant le nom du mort. Le nom de ces monuments, en égyptien, signifie « Maison éternelle. » L'intérieur est fort divers sous le rapport du nombre et de la distribution des pièces ; mais l'idée qui a présidé à la construction de cette « Maison éternelle » est toujours la même. C'est bien la demeure du mort pour l'éternité.

« On vient l'y voir à certains jours. Il est là au milieu des siens, de sa femme, de ses enfants, de ses domestiques, de ses scribes, de ses chiens, de ses singes verts, représentés en petite imagerie sur les parois de chaque genre. Le portrait du défunt, en bas-relief, se trouve à la place d'honneur; d'ordinaire il est répété plusieurs fois. Une grande stèle donne ses titres et quelquefois sa biographie. S'il y avait dans la maison un personnage ayant un trait caractéristique, une infirmité par exemple, on le représente pour que les souvenirs du mort ne soient pas dérangés. Tous les détails de la vie du temps se voient à l'entour : cette vie est presque uniquement agricole : elle se passe dans des fermes ou édifices légers portés sur des colonnettes élégantes. Le nombre d'animaux domestiques que possédait le défunt (bœufs, ânes, chiens, singes, antilopes, gazelles, oies, canards, cigognes domestiques, tourterelles) est soigneusement écrit sur le mur. A ces détails domestiques se mêlent tous les souvenirs de la carrière du défunt, de ses voyages, de son commerce; jeux, devises, luttes, joutes sur des barques, chanteurs, danseuses aux cheveux tressés et ornés de plaques d'or, rien n'y manque. Tout cela est d'un réalisme absolu, d'une jolie petite sculpture peinte très-fine, visant surtout à être expressive; les légendes hiéroglyphiques expliquent surabondamment ce que les images auraient d'obscur. Jamais une trace de vie militaire avant la douzième dynastie, assez peu de religion, aucune trace de ces chapitres du rituel qui plus tard seront la décoration obligée de toutes les sépultures. La divinité n'est représentée par aucune image, ni désignée

par aucun nom. Anubis est déjà le gardien de la « Maison éternelle ». Quant à Osiris, le dieu funèbre par excellence, on ne le voit jamais représenté à cette époque ¹. »

Il n'y a que ces croyances religieuses, jointes, il faut le dire ici, à une organisation politique et sociale qui laissait place au despotisme, qui puissent expliquer les plus prodigieux monuments du faste funéraire, les Pyramides de Giseh. La pensée religieuse, commune à tous les tombeaux, se fait sentir dans les ornements intérieurs. Vues, pour ainsi dire, du dehors, ces fameuses pyramides sont le produit, — il faudrait dire monstrueux, si le temps ne l'avait rendu sublime. — du faste monarchique le plus inouï. Quel tour de force architectural, combiné avec autant d'adresse que de solidité, que celui qui a donné aux pyramides de Kourwou et de Kauwra (Chéops et Chéphrem) ces assises qui défient le temps ! Mais comment oublier que c'est là l'œuvre de trente années de corvées effroyables, imposées, selon Hérodote, à cent mille hommes, prisonniers et indigènes ? Quelle tyrannie que celle qui, franchissant les limites dans lesquelles l'enfermait l'autorité sacerdotale, poussa ces populations à la révolte ! Le souvenir même en survécut si odieux qu'on les vit plus tard, dans un sentiment d'indignation vengeresse, arracher les cercueils des deux premiers rois constructeurs et les mettre en pièces. Les statues de Chéops et Chéphrem ont été retrouvées brisées dans un puits où les avait précipitées une multitude furieuse.

¹ E. Renan, lettre datée du Nil, décembre 1864.

Mais peut-être ces magnifiques témoignages du faste funéraire, et d'autres édifices qui en déposent de la manière la plus frappante, en disent-ils moins sur ce culte de la mort, que l'immense étendue qu'il eut dans toutes les classes, et qui seule explique l'innombrable quantité des hypogées de la vallée du Nil. Les tombes dont nous venons de parler forment de véritables rues ; clair-semées ou accumulées, elles n'expriment pas avec moins de force que les grands monuments la pensée d'honorer les morts. Les dispositions, à peu près les mêmes dans toutes les tombes monumentales, ont été décrites par M. Mariette dans son ouvrage sur les *Tombes de l'ancien empire*, et ont pu être vérifiées par les voyageurs qui sont allés visiter l'Égypte. Cette vieille terre, qui semblait n'appartenir qu'aux initiés de la science, de même qu'elle réservait ses mystères aux seuls initiés de la religion, n'a plus désormais rien à cacher à personne.

On est saisi de la pensée religieuse qui inspire ces monuments dès l'entrée de la chapelle extérieure, où on trouve inscrites sur une des portes une prière et l'indication des jours consacrés au culte des ancêtres. Cette table en albâtre, destinée aux offrandes, indique elle-même la croyance dans un *moi* permanent, attestée aussi par les prières qu'on adresse aux défunts jusque dans la chambre sépulcrale par des orifices pratiqués à cette intention.

Il y a de grandes différences quant à l'ornementation, c'est-à-dire quant à l'inspiration religieuse, entre les tombes de Saqqarah et les tombeaux des grottes de Beni-Hassan (2500 ans avant J. C.), ou ceux de Biban-el-Molouk, près

de Thèbes, lesquels sont environ de 1500 ans avant Jésus-Christ. — Les images d'Osiris et les chapitres du Rituel couvrent les murs. Aux images vivantes de l'existence succèdent ou se mêlent les plus terribles, les plus folles imaginations qui se rapportent aux épreuves de la vie future.

Combien il est sensible qu'une révolution s'est faite dans un sens théocratique depuis ces six premières dynasties auxquelles appartiennent les anciens tombeaux!

Dans les tombes des rois de Thèbes de la vallée de Biban-el-Molouk, au nombre de vingt-cinq, si l'on y joint celles de quelques hauts fonctionnaires, — combien aussi les idées religieuses, les représentations de la vie présente et de la vie ultérieure se montrent avec la diversité d'aspects la plus caractéristique!

Qui ne se sentirait accablé par les terreurs de la religion égyptienne? Elles vous étreignent dans la tombe de Seti, père de Sésostris, où vous attendent d'effroyables figures de condamnés, de décapités, d'hommes précipités dans les flammes, de serpents qui rampent ou se redressent.

Voilà donc l'idée que tant de générations se sont faite du *kerneter* (purgatoire)!

C'est l'enfer moins l'éternité, car cette croyance d'un enfer éternel ne fut pas admise par les Égyptiens; ils attribuaient à ces expiations redoutables une efficacité purifiante; et quant aux plus pervers, ils étaient, après une série de tourments, finalement anéantis.

Des images plus riantes s'offrent dans la tombe de Rhamsès III, où, dans une série de petites chambres,

recouvertes de peintures murales pleines de naïveté et de charme, de fraîcheur encore, se retrouvent les épisodes de la vie brillante des pharaons et les objets du mobilier royal.

On la désigne elle-même par le nom de ces *harpistes* si artistement dessinés, tenant en main des harpes richement ornées, d'une forme exquise, toutes prêtes, à ce qu'il semble, à vibrer sous les doigts qui les pressent.

La vie respire de même dans ces barques aux mille couleurs, dans ces rouges cratères où le vin semble transparent, dans cet appareil de cuisiniers, de pâtisseries, de sommeliers, tous en activité, dans ces représentations champêtres d'une simplicité gracieuse, dans les détails les plus familiers, par exemple dans cette basse-cour peuplée d'oies, de canards, de poulets, ornement pacifique de la demeure d'un prince guerrier.

Enfin, comme représentation des images fortement contrastées de la vie de souffrances et de l'existence bienheureuse dans l'autre monde, que trouverait-on de plus significatif que la tombe de Rhamsès V, qu'il faudrait, selon M. Mariette, restituer à Rhamsès VI?

Rien de plus exact et de plus expressif que la description qu'en a faite Champollion le jeune : « On y voit le dieu Atmos assis sur son tribunal, pesant à sa balance les âmes humaines qui se présentent successivement. L'une d'elles vient d'être condamnée; on la voit ramenée sur terre dans un *bari* qui s'avance vers la porte gardée par Anubis, et conduite à grands coups de verge par des cynocéphales, emblèmes de la justice céleste; le coupable est

représenté sous la forme d'une truie, au-dessus de laquelle on a gravé en gros caractères *gourmandise* ou *gloutonnerie*, sans doute le péché capital du délinquant, quelque glouton de l'époque. On voit ensuite le dieu visiter les champs élysées de la mythologie égyptienne, habités par les âmes bienheureuses se reposant des peines de leurs transmigrations sur la terre. On les voit présenter des offrandes aux dieux, ou bien cueillir les fruits célestes de ce paradis; d'autres tiennent en main des faucilles : ce sont les âmes qui cultivent les champs de la vérité; enfin on les voit se baigner, nager, sauter et folâtrer dans un grand bassin rempli d'eau céleste et primordiale¹. »

Comme dernier témoignage du luxe funéraire égyptien mis en rapport avec l'idée de la persistance de la vie, il faut invoquer l'appropriation vraiment extraordinaire des ornements intérieurs des sépulcres à la personne du mort, à son caractère, à ses occupations, à ses goûts.

¹ Nous n'avons pas à tenir compte de quelques exceptions, il faut les noter pourtant. A côté de ces inscriptions et de ces images qui respirent la pensée d'une heureuse immortalité, on en trouve d'autres qui ont un caractère bien différent. Elles attestent à certaine époque l'existence de doctrines opposées à ce spiritualisme consolant. — On lit sur le tombeau d'une Égyptienne défunte, prêtresse de Memphis, cette complainte désolée qu'elle adresse à son époux : « O mon frère ! ô mon ami ! ô mon mari ! ne cesse pas de boire, de manger, de vider la coupe de la joie, de faire l'amour et de célébrer des fêtes ; suis toujours ton désir et ne laisse jamais pénétrer le chagrin en ton cœur, si longtemps que tu es sur la terre ! car l'Amenti est le pays du lourd sommeil et des ténèbres, une demeure de deuil pour ceux qui y restent. Ils dorment dans leurs formes incorporelles ; ils ne s'éveillent pas pour voir leurs frères ; ils ne reconnaissent plus père et mère ; leur cœur ne s'élève plus vers leurs femmes et vers leurs enfants. Chacun se

Comment se défendre de l'idée qu'ils étaient de leur vivant amateurs du jeu, ces trépassés qu'on trouve en compagnie de jeux d'échecs, à pions en terre émaillée, contenus dans d'élégantes boîtes de sycomore? Si à côté du guerrier reposent des armes sculptées, si le prêtre n'a pas été séparé de ses vases sacrés et de ses encensoirs, les femmes riches retrouvent toutes les images du luxe et de l'élégance, les boîtes d'un bois précieux, les vases d'albâtre, les meubles de toilette sculptés délicatement, les fioles, l'antimoine pour peindre les yeux, le fard pour le visage, les pommades odorantes pour les cheveux, les bijoux et les colliers, les bracelets, les pendants d'oreilles en or finement ciselé, les peignes d'un curieux travail, enfin les miroirs de métal à poignée d'ivoire, complément nécessaire de toutes ces parures.

La momie parée elle-même est devenue le plus étrange objet de luxe. Recouverte souvent de vêtements fort riches, elle est parfois enveloppée de la tête aux pieds d'un véritable suaire tressé en filets de perles de couleur. Au milieu de tel de ces suaires brille une longue plaque d'or verticale, au-dessous de quatre génies en or re-

rassasie de l'eau de vie; moi seule j'ai soif. L'eau vient à qui demeure sur la terre; où je suis, l'eau me donne soif. Je ne sais plus où je suis depuis que je suis entrée dans ce pays; je pleure après l'eau qui a jailli de là-haut! je pleure après la brise, au bord du courant, afin qu'elle rafraîchisse mon cœur en son chagrin, car ici demeure le dieu dont le nom est *Toute-Mort*. Il appelle tout le monde à lui, et tout le monde vient se soumettre à lui tremblant devant sa colère. Peu lui importent et les dieux et les hommes: grands et petits sont égaux pour lui. Chacun tremble de le voir, car il n'écoute pas; personne ne vient le louer, car il n'est pas bienveillant pour qui l'adore; il ne garde aucune offrande ».

poussé. Un beau scarabée en lapis-lazzuli étend ses longues ailes d'or au-dessus d'eux.

Dans les hypogées de Memphis les plus anciennes, on trouve fréquemment sur les morts des espèces de camisolles de laine brodées en soie.

Certaines momies ont la face, les ongles des pieds et des mains dorés; parfois des plaquettes d'or sont posées sur les yeux et la bouche.

C'est ainsi qu'en Égypte le faste funéraire apparaît sous un double aspect qui traduit les mêmes pensées.

Sous la forme architecturale, il est immense, solennel, comme les grandes et mystérieuses idées de la mort et de l'immortalité qu'il rappelle.

Dans les ornements intérieurs des sépulcres, le luxe perd ce caractère de faste qui s'adresse aux vivants. Il est fait exclusivement pour les morts et les précautions les plus savantes sont prises pour que l'on ne puisse ni le profaner par des regards indiscrets ni en violer le dépôt par une convoitise sacrilège. Ces lieux, si bien décorés, remplis de richesse, n'ont qu'un seul habitant, un seul témoin, un seul possesseur, le mort lui-même, étendu dans un sarcophage, objet aussi de luxe et d'art, que recouvrent des figures symboliques qui souvent elles-mêmes annoncent la vie future.

CHAPITRE III

LUXE FUNÉRAIRE DANS L'INDE, EN JUDEE, EN PERSE, EN CHALDÉE, EN ASIE-MINEURE.

Ce que l'on sait de l'Inde ancienne, très-analogue à ce qui se passe aujourd'hui, confirme les mêmes idées qui nous ont guidé dans cette étude du luxe funéraire.

Se précipiter dans un bûcher, se refuser à perpétuer les images d'une existence odieuse dont on rejette le fardeau, est une façon héroïque de supprimer le faste funéraire; on en cite dans l'Inde des exemples nombreux donnés par la classe élevée. Mais il n'en faudrait pas tirer des conclusions exagérées. Jamais on n'a vu des populations entières adopter de pareils usages. Que nous montre l'Inde habituellement? Lorsque le personnage, brahmane ou individu des hautes classes, a expiré, le corps est lavé, parfumé, couronné de fleurs. Un tison du feu sacré sert à allumer le bûcher. On supplie le feu de purifier le corps du défunt, afin, dit-on, qu'il puisse s'élever aux demeures célestes. On chante des hymnes sur le néant de la vie. On dépose dans la terre les cendres, qu'enveloppe un paquet de feuilles.

Si quelques-uns de ces détails sont plus modernes, l'antiquité nous montre des coutumes funéraires aussi fastueuses dans les Indes qu'ailleurs, des tombeaux en dôme souvent magnifiques, l'habitude d'enterrer les objets de toilette, ainsi que cet autre usage caractéristique d'immoler les femmes sur le tombeau de leur époux.

Nous passons sur d'autres détails qui rentrent dans des coutumes déjà décrites. Nous insisterons un peu plus sur une nation qui a là aussi son originalité profonde. La Judée tient un rang à part.

Autant l'Égypte recherche le faste funéraire, autant la Judée le fuit : non pas pourtant que l'exception soit entière ; on rencontre aussi chez les Hébreux l'usage d'enterrer des objets précieux, d'embaumer les personnages puissants, de couvrir les sarcophages de quelques ornements décoratifs, comme nous pouvons en juger en ce moment même par les monuments provenus de la Palestine, réunis depuis peu de temps au Louvre, dans la « Salle judaïque. » Que dans tel sépulcre qu'on prétend attribuer nommément à tel ou tel roi, il se rencontre des sculptures de guirlandes et de rameaux qui représentent des feuilles de chêne, des pampres, des fruits, des branches d'olivier ; que dans un autre, qui serait celui de la reine Sadda, on ait retrouvé, au milieu de la poussière des ossements du squelette bien conservé qui tomba en poudre une fois exposé à l'air, des fragments d'étoffes tissées d'or, de tels faits n'infirmement pas ce résultat : ce qu'on peut nommer faste funéraire n'existe pas dans les sépultures hébraïques.

Or ici encore il est facile de reconnaître que la cause en est toute religieuse.

Dieu, dans la Bible, interdit toute représentation figurée.

Tacite indique cette absence de faste funéraire des Juifs en des termes dont on ne peut contester la portée philosophique non plus que l'expressive énergie : « Les Juifs ne conçoivent Dieu que par la pensée et n'en reconnaissent qu'un seul. Ils traitent d'impies ceux qui, avec des matières périssables, se fabriquent des dieux à la ressemblance de l'homme. Le leur est le Dieu suprême éternel, qui n'est sujet ni aux changements, ni à la destruction. Aussi ne souffrent-ils aucune effigie dans leurs villes, encore moins dans leurs temples. Point de statues, ni pour flatter leurs rois, ni pour honorer les Césars. »

Les tombeaux devaient suivre la même destinée.

Toute image, tout ce qui pourrait sentir ou ramener l'idolâtrie en est sévèrement banni.

Le faste funéraire fut-il donc étranger aux Juifs ? Non, il se porta sur les obsèques. Ils y attachaient un grand prix, et la privation de ces honneurs était considérée comme une malédiction divine pour les rois. On en trouve dans la Bible la preuve réitérée pour les princes « impies ». La musique accompagnait les funérailles même de simples particuliers comme le montre l'Évangile. Il n'est donc pas exact de dire que les Juifs font complètement exception au luxe décoratif funéraire ; s'ils excluaient les décorations des sépultures, celles des obsèques variaient selon les rangs ; elles étaient portées aussi loin que partout ailleurs pour les tentures, les

cortèges et tous les autres accessoires. Quant à l'absence du faste pour les tombeaux, conséquence forcée de l'interdiction des arts figuratifs, elle ôte à ces monuments presque toute signification. Enfoncés dans le roc, ou déposés dans des champs, les cercueils ne sont pas surmontés par ces emblèmes auxquels les autres peuples ont attaché tant d'importance. Nous le regrettons sous le rapport historique. Ces symboles auraient pu nous apprendre avec un peu plus de précision quelles images les Juifs se faisaient d'une existence future.

Il est certain que cette idée, d'abord rarement et peut-être peu nettement accusée dans la Bible, avait pris une grande force avec le temps, et qu'elle était chez les Juifs inséparable de la foi dans la résurrection.

Ainsi s'explique le soin de préserver les corps des causes de destruction.

On embauma les riches dans la myrrhe, l'aloès et divers aromates précieux; les cadavres des pauvres furent pénétrés d'une sorte de bitume qu'on trouvait en abondance dans le pays.

Nous rencontrons pourtant à titre exceptionnel des exemples de faste funéraire pour les tombeaux, tel que fut le magnifique monument élevé à David par Salomon, rempli de richesses immenses. Treize cents ans après, elles permirent au pontife Hircan, selon le rapport de Josèphe, d'en tirer trois mille talents pour payer rançon au roi Antiochus, et plus tard au roi Hérode d'y trouver aussi de grandes valeurs.

Mais qu'est un tel édifice sinon l'œuvre d'une royauté tout orientale? Qui sait même si elle ne fut pas

mise au nombre des idolâtries tant reprochées à Salomon ?

Comment oublier le colossal tombeau des Macchabées, exception motivée par le patriotisme, qui l'éleva par les mains de Simon Macchabée ? Il l'orna de six pyramides, et en fit comme un phare qu'on apercevait de très-loin.

C'était le phare en effet de la nationalité juive personnifiée dans une famille héroïque, et non le monument profane d'un faste idolâtrique !

Imposant par sa masse comme toutes les constructions de l'Orient, superbe par son aspect, le faste funéraire assyrien et chaldéen survit dans des monuments remarquables. Ils attestent un état où la richesse et l'autorité créèrent des situations pleines de grandeur, tantôt au profit de classes privilégiées, tantôt, sous le niveau d'un commun despotisme, en faveur de hauts fonctionnaires ayant un train de vie digne des plus puissants princes.

Ces monuments sont moins connus d'ailleurs que ceux de plusieurs autres nations orientales, et abondent moins aussi en documents religieux. Ils ne sont pas muets pourtant, et n'est-il pas vrai de dire qu'à certains égards le faste funéraire se confondait à Babylone avec ces temples et ces palais, dont les inscriptions nous ont apporté tant de révélations inappréciables ?

Quels témoignages en porte le tombeau du dieu Bel-Mérodach, quelle qu'en soit la véritable origine, inclus dans la grande pyramide de Babylone ; et cette chambre sépulcrale si magnifiquement restaurée par Nabuchodonosor, qui, dans une inscription à jamais

célèbre, se vante d'avoir élevé sa coupole en forme de lys et de l'avoir revêtue d'or ciselé!

Que dire de l'une des découvertes les plus intéressantes faites par l'exploration française, en 1852, celle des tombeaux trouvés dans le tumulus d'Amran-ibn-Ali? Ce monticule, ainsi que les groupes d'Homagra et de Babel, faisait partie des palais royaux de la rive gauche de l'Euphrate. Les tranchées pratiquées sur le point nommé *El-Kobour* (les tombeaux) ont amené la découverte de plusieurs sarcophages renfermant des squelettes bardés de fer et portant des couronnes d'or.

Et qu'on n'objecte pas que ces tombeaux, d'après M. Fulgence Fresnel lui-même, un des principaux explorateurs, sont d'une époque relativement rapprochée et se rapportent au temps d'Alexandre. — Les plus vieilles tombes chaldéennes ont aussi mis au jour des objets d'or, de bronze et de fer, couteaux, hachettes, faux, bracelets, boucles d'oreilles.

Quelle preuve que, dans ces populations, qui ont occupé la Babylonie depuis les temps les plus reculés, s'est transmise cette pensée qui confère aux morts une sorte de vie et croit les honorer par des offrandes auxquelles le luxe donne un caractère plus précieux!

N'est-ce pas la même pensée qui, dans plusieurs des tombes babyloniennes, a inspiré l'idée de placer, au-dessous du bandeau qui entoure le front, une certaine quantité d'or en feuilles qui couvrirait probablement les yeux, ou qui tenait lieu du masque d'or réservé aux riches dans d'autres contrées?

Pour la Perse, les croyances religieuses, très-étranges

à nos yeux en ce qui touche les morts, expliquent le peu de développement du luxe funéraire.

Chose singulière pour qui connaît le caractère spiritualiste de la religion iranienne, si favorable à l'idée de la personnalité humaine, mais qui s'explique pourtant par des raisons spéciales ! Les prescriptions du *Zend-Avesta*, inspirées peut-être autant par une hygiène bien ou mal entendue que par des considérations d'ordre surnaturel, interdisent de souiller la terre en y déposant des corps, comme de se couvrir soi-même la tête de cendre en poussant des lamentations.

Toucher seulement un cadavre est un crime passible de cinq cents coups de courroie.

Les corps sont ou enduits de cire et enterrés, l'enduit passant pour empêcher la souillure, ou plus souvent portés sur les lieux élevés, livrés aux oiseaux de proie, desséchés par le soleil et par le vent. Quand la tombe les reçoit, elle est isolée ; il n'y a pas de champ commun pour les trépassés : pourtant on signale aussi de grandes tours rondes pour commune sépulture.

Même les chambres sépulcrales de Persépolis sont peu décorées.

Le tombeau de Cyrus, décrit par Strabon, aurait fait exception, dit-on, à cette simplicité, malgré le témoignage de Quinte Curce. Ouvert par Alexandre, il aurait présenté une sorte de chapelle, un lit d'or, une table garnie de vases à boire, un cercueil d'or, des habillements en quantité ; des bijoux enrichis de pierres précieuses, et trois mille talents. On ne peut rien conclure de cette exception, fort hypothétique d'ailleurs.

Que les fouilles faites en Asie Mineure confirment ce que nous savions de l'importance accordée aux sépultures par ces groupes de populations, en rapport successivement ou d'une façon simultanée avec les groupes orientaux et le monde hellénique, cela est hors de doute. Toutefois nous attendrons une confirmation plus entière des découvertes de M. le docteur Schliemann, qui aurait trouvé, par une double chance trop grande pour ne pas sembler un peu suspecte, un jour, les ruines du palais de Priam à Troie, et, un autre jour, le corps d'Agamemnon en personne sur le territoire de Mycènes.

N'est-ce pas un beau résultat des recherches modernes que l'emplacement des tombeaux des rois de Lydie, sur les bords du lac Coloë, aît été vérifié par de savants voyageurs? Un érudit, M. Choisy, a visité plusieurs de ces tombes déblayées. Il en décrit les chambres sépulcrales; il en explique aussi la construction difficile, il signale les trésors comme les emblèmes qui s'y rencontraient ou qui subsistent encore. Tout ce qui avait de la valeur a disparu. Combien de preuves réitérées que les conquérants et les brigands ont précédé les savants, et se sont montrés pour le moins aussi habiles qu'eux à se frayer un chemin à travers les galeries souterraines et les couloirs intérieurs! Et pourtant ce qui reste suffit pour fournir d'intéressants matériaux à l'histoire des arts et à celle des rites funèbres.

Que n'a-t-on pas écrit à propos du fameux *Mausolée*! Devenu un type dans l'art de la construction des tombeaux, quel monument dans l'antiquité a porté plus haut le faste des sépultures? Un érudit de la fin du xvi^e siècle,

Guichard, donne des détails curieux et jusqu'alors inédits sur la manière dont il fut découvert par les chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, retirés à Rhodes, en cherchant de la chaux sur le territoire d'Halicarnasse. Il explique aussi la façon dont il fut, après maints dégâts, enseveli de nouveau dans sa partie supérieure.

La description de Guichard est déjà faite pour inspirer la plus haute idée des recherches décoratives que renfermait ce colossal édifice, datant de plus de deux mille ans, et que les anciens classaient parmi les merveilles du monde. Mais surtout quel exemple des traitements infligés aux monuments ! outre les parties brutalement enlevées pour faire de la chaux, on s'en servit aussi pour bâtir une forteresse. Une partie de ces sculptures, encastrées dans le château fort, a survécu, et treize morceaux, plus ou moins endommagés, ont été adressés au musée de Londres.

Je ne puis quitter cette merveille du faste funéraire chez les anciens sans signaler au moins les importants résultats des fouilles de M. Newton, poursuivies depuis 1859, pendant plusieurs années. Les lions, de proportion colossale sont du plus beau style. On peut en dire autant de certaines autres sculptures mises au jour, des colonnes ioniques par exemple. Si l'on doit contester à titre d'œuvres de maîtres d'autres parties, comme la frise représentant le combat des Grecs contre les Amazones, tous les juges compétents ont admiré le magnifique morceau représentant un guerrier persan à cheval.

Outre la perte du monument dans son ensemble, comment ne pas regretter la statue de Mausole, rompue en

soixante-trois morceaux, et le fameux quadrigé précipité avec la pyramide elle-même qu'il couronnait, probablement par un tremblement de terre arrivé vers le douzième ou le treizième siècle?

N'est-il pas trop évident d'ailleurs que ce monument gigantesque de la fastueuse douleur d'Artémise excédait les bornes légitimes de l'art? On y rencontrait trois monuments au lieu d'un, un tombeau, un temple, une pyramide. Moins prompt à l'enthousiasme que les panégyriques, la critique moderne a dû reconnaître qu'à côté de très-belles parties, dûes au grand sculpteur Scopas, qui dirigea les travaux de décoration avec plusieurs artistes habiles, tels que Léochorès, Bryasis, Timothée et Pythis, d'autres parties sont d'une inspiration et d'une exécution qui sentent la décadence ou la médiocrité. Le Mausolée date de soixante-dix ans après Phidias. Or il ne faut pas toujours un si long temps dans les arts pour y amener de grands changements. On en a ici une preuve des plus évidentes dans la tendance sensuelle accusée par certains accessoires qui décèlent le siècle des courtisanes, dans la frise peinte aussi de façon à accuser des nudités indécentes. Il paraît aussi que le fond était bleu d'outre-mer, les chairs rouges, les draperies et les armes de diverses couleurs. Les brides des chevaux étaient en métal. Ce qui importe plus que ces détails, c'est de remarquer que, sous le rapport religieux, ce monument ne saurait nous apprendre rien de nouveau. C'est là aussi un paganisme de décadence. N'est-il pas d'ailleurs ici trop visible qu'on est en présence d'une œuvre dictée par des

sentiments purement individuels, par l'exaltation de la tendresse conjugale, et plus évidemment encore par le désir effréné de produire un effet prodigieux?

Le Mausolée ne méritait pas moins de nous arrêter un instant; il représente une nouvelle forme, il inaugure toute une série de monuments funéraires.

Il a fait oublier quelques essais antérieurs de même nature lesquels se sont comme perdus dans le triomphal édifice qui devait inspirer, en Asie Mineure, la tombe du Lion à Cnide, le Madracen en Afrique, et toute une succession superbe d'autres tombeaux antiques et modernes.

Combien on peut citer de sépultures découvertes dans le Bosphore, aux environs de Kertch, ou à Koul-Oba! Les monuments funéraires de Carthage et de la Phénicie présentent un art particulier, mélange du style égyptien et du style assyrien. Les sarcophages carthaginois déposés au Louvre, qui sont ornementés, les piliers, les arcades, les caveaux recouverts de stuc et d'autres accessoires, attestent le luxe funéraire dans la vaste nécropole de Carthage. De même les autres monuments funéraires purement phéniciens, ceux de Gébal, de Sidon, de Tyr, en portent des traces souvent remarquables. — Mais quoi! Les caveaux ont été presque toujours dépouillés des objets qu'ils renfermaient. Que sont devenus tant de renseignements précieux pour la connaissance des arts industriels, de représentations symboliques de la religion qui eussent été peut-être aussi de véritables révélations pour l'histoire des idées humaines

CHAPITRE IV

LE LUXE FUNÉRAIRE EN GRÈCE.

Entrons dans ce monde hellénique si plein de clartés ; voyons ce qu'y devint le faste funéraire, interrogeons sa signification symbolique.

Remarquons d'abord le caractère mesuré en général de ce faste connu par ses excès chez presque tous les autres.

En tout, n'est-ce pas le trait de cette race équilibrée, que l'art y prime le luxe ?

Pourtant le luxe eut là aussi sa part et même ses abus. C'est ainsi qu'à Sparte Lycurgue interdit d'enterrer des objets dans les tombeaux, et qu'à Athènes Solon défend d'habiller trop somptueusement les morts, prenant soin de régler le nombre des vêtements dont ils pourraient être enveloppés : il fixe de même la hauteur que ne devaient pas dépasser les colonnes des sépultures.

Combien ici l'homme paraît dans la mort même avec le relief qu'il avait dans le culte, dans la philosophie, dans les institutions et dans les arts ! A quel degré les tom-

beaux rappellent l'individu, le perpétuent pour ainsi dire en consacrant le souvenir de ce qu'il a été!

Dans ces lieux de repos, qui répondent à une époque assez avancée de la civilisation grecque, où s'est en grande partie effacé le caractère effrayant des religions primitives, la douceur du génie hellénique est empreinte. L'imagination, si éprise de la vie, aime à se rattacher encore à l'idée d'une sépulture belle et ornée.

Après la terreur de n'en avoir aucune, qui joue chez ce peuple un rôle de premier ordre, vient la crainte d'en avoir une indigne du rang qu'on occupe. Dans Euripide, Hécube se résigne à n'avoir de son vivant qu'une médiocre condition; mais elle voudrait que son tombeau fût digne d'une princesse et beau à contempler!

La joie et la tristesse exprimées sur la pierre se rencontrent dans des expressions d'une gravité touchante.

Quels gracieux emblèmes font sentir ici une religion tout humaine!

Comme on respire aussi un certain air d'égalité qui semble rapprocher le marchand, l'homme d'État, l'orateur et le guerrier dans cette démocratie de la mort!

Tout cela n'est-il pas sensible dans le tombeau consacré au rhéteur Isocrate, qu'on visitait comme on va voir chez nous la tombe des écrivains illustres?

N'est-il pas vrai que là décoration en était plus élégante que fastueuse? Elle consistait en quelques colonnes et en deux emblèmes: un mouton sculpté, image de la douceur, et une syrène, symbole de charme et de persuasion.

Il est à remarquer que Pausanias, cherchant des exemples de tombeaux d'une magnificence extraor-

dinaire, est contraint de les emprunter aux pays de l'Orient.

Laissons d'ailleurs Lucien se moquer de l'idée qu'ont aussi les Grecs de vouloir nourrir les morts et de les abreuver, de même qu'il se moque des façons diversement bizarres dont les différents peuples traitent les corps des trépassés : « Le Grec brûle, le Persan enterre, l'Indien vernit, le Scythe mange, l'Égyptien sale ses morts : ce dernier même, j'en suis témoin oculaire, les fait sécher, les invite à sa table et en fait des convives. »

Que le mordant satirique fasse parler un mort qui se plaint d'être dérangé trop souvent pour des libations et autres cérémonies, qu'il compare à des jouets d'enfant ces colonnes, ces pyramides ; la part assez médiocre en somme faite à la critique du luxe funéraire proprement dit par ce grand moqueur semble prouver que l'abus n'avait pas ici une étendue extrême.

C'est surtout pour les monuments funéraires d'un peuple accoutumé à parler par les arts une langue si claire, qu'on doit se demander jusqu'à quel point ils expriment et sous quels aspects ils représentent l'idée d'une vie ultérieure.

Comment ne pas consulter ici ces bas-reliefs, ces emblèmes, ces décorations intérieures ou extérieures du tombeau qui s'offrent en grand nombre aux investigations ?

Il n'est pas douteux que la croyance à la persistance ne s'atteste sous des formes variées ; toute la question est de savoir dans quelle mesure et comment ?

Cette question s'est posée récemment à propos de la découverte du monument de Myrrhine à Athènes, auquel

M. Félix Ravaisson a consacré un beau et intéressant mémoire.

Dans le monument de Myrrhine, et dans beaucoup d'autres, les bas-reliefs représentent un groupe de personnages qui, à la manière dont ils sont en rapport les uns avec les autres, doivent être reconnus, ainsi qu'ils l'ont toujours été, pour les membres d'une même famille. Souvent l'un d'eux y prend la main d'un autre. La plupart des antiquaires ont désigné ces représentations sous le nom de *scènes d'adieu* ou de séparation.

L'auteur du mémoire y voit au contraire des *scènes de réunion* dans une autre vie. Il fait remarquer que ces personnages sont réellement en marche les uns vers les autres et témoignent, non du caractère de tristesse qu'on leur attribue, mais d'un sentiment de joie douce, et même d'une satisfaction quelquefois plus expressive, attestée par des gestes sur lesquels on ne peut se méprendre.

Le même savant a généralisé cette interprétation d'une façon remarquable. Il l'a élevée pour l'explication des ornements symboliques des sépultures à la hauteur d'un système, d'une méthode.

Ces figures et représentations sont pour lui comme autant de témoignages d'une croyance profonde et vive dans l'immortalité attestée par les tombeaux : telle par exemple l'image assez fréquente d'un homme assis au bord de la mer, qui sera une des peintures de la vie des bienheureux dans un séjour insulaire, lequel ne peut être que l'archipel où une ancienne tradition plaçait les mânes des hommes vertueux.

Sur un bas-relief funéraire trouvé en Algérie, un homme est debout ayant près de lui une table chargée de rouleaux ; il élève la main droite vers un arbre ; à sa gauche est un navire au-dessus duquel une draperie se relève de distance en distance. Ces rouleaux sont des livres dont la lecture occupe les loisirs du défunt, homme d'étude sans doute. Le geste qui désigne l'arbre est celui de l'adoration ; cet arbre est celui autour duquel on voit ordinairement enroulé le serpent, génie de la région sacrée.

Dans la même explication, les représentations, à un certain moment très-fréquentes sur pierres gravées, dans la Grèce ancienne, de l'Amour, *Erôs*, et de Psyché (qui n'est autre, suivant l'étymologie, que l'âme elle-même) conduite par l'Amour vers certaines régions, prennent le même sens mythique.

Sur un vase grec d'ancien style, acquis par le musée du Louvre, Achille ou Ajax, jouant aux dés sous un palmier, sont de même une représentation *élyséenne*.

Si certaines de ces explications peuvent ouvrir à la discussion un champ libre, il en est qui s'imposent avec une irrésistible évidence.

Comment par exemple se méprendre sur la signification de cette image d'un jeune enfant que ses parents reçoivent dans la vie élyséenne avec les marques d'une vive affection ? Est-ce que tel détail familial, un petit chien qui se dresse pour caresser l'enfant, ne marque pas l'arrivée plutôt que le départ ? Le geste de cette mère qui reçoit sa fille et lui caresse le menton, geste ordinaire dans l'art grec pour exprimer une tendresse

familière, est un signe d'allégresse, naturel et charmant s'il s'agit d'une mère qui retrouve son enfant dans un séjour de bonheur immortel ; ce serait un geste inexplicable et déplacé s'il se mêlait aux larmes et aux angoisses de la dernière séparation sur cette terre.

Ainsi s'expliqueraient aussi ces repas funèbres grecs, qui sur les tombeaux datent surtout des quatrième et troisième siècles avant notre ère : ce sont aussi des représentations élyséennes.

Quant aux figurines déposées dans les sépulcres, s'il en est qui rentrent visiblement dans l'interprétation mythologique, il en est aussi, comme l'a montré un autre savant, M. Heuzey, et comme il n'est pas possible de le contester, qui relèvent exclusivement de la fantaisie.

Quelle que puisse être la mesure de dissentiment qui subsiste, la substitution en un très-grand nombre de cas des scènes de réunion aux scènes d'adieu nous paraît être un fait acquis, fait d'une importance capitale ! L'archéologie ainsi traitée devient philosophique, et l'histoire de l'esprit humain, dans ce qu'il a de plus élevé, se trouve intéressée à ses résultats.

CHAPITRE V

LE LUXE FUNÉRAIRE ROMAIN.

Avant de considérer le luxe funéraire à Rome dans sa période de développement, il importe de dire un mot de ses origines. Comment ne pas rappeler au moins les rapports qu'il devait garder avec la construction et les décorations introduites par les Étrusques ?

Nous n'en sommes pas réduits pour le faste funéraire étrusque à quelques descriptions antiques, comme celles du tombeau de Porsenna, qui n'est nullement authentique, mais qui, sans appartenir au roi dont il avait usurpé le nom, n'en était pas moins un prodige de l'art étrusque.

Ce tombeau a eu des témoins comme Pline, qui nous le montre fait de grands morceaux de marbre en forme carrée, ayant trente pieds de front et cinquante pieds de haut. Ce sépulcre servait de base à un plus grand bâtiment, et un labyrinthe si compliqué circulait autour, qu'il était impossible sans un fil d'en trouver l'issue, etc. Varron déclare qu'il renonce à mesurer la hauteur des cinq pyramides qui le surmontaient.

Tout récemment M. le comte Gozzadini, sénateur du royaume d'Italie et président du comité d'histoire nationale pour les Romagnes, a poursuivi pour des nécropoles ayant cette origine des fouilles très-fécondes, de 1853 à 1869.

On avait, dès le siècle dernier, exploré les nécropoles de Tarquinies, de Vulci et quelques autres situées dans les Marennas de la Toscane, non loin de Civita-Vecchia. C'est en s'inspirant de ces précédents, et de quelques indications de Pline, que le savant italien a entrepris des recherches dans ses propres domaines et découvert successivement une première nécropole, celle de Villanova, puis celle de Marzabotto et de la Chartreuse (Certosa).

De ces importantes découvertes, résumées dans un excellent mémoire¹, il résulte que la nécropole de Villanova remonte à deux ou trois siècles avant la fondation de Rome, tandis que celles de Marzabotto et de Certosa sont d'une époque ultérieure; on les attribue au cinquième ou sixième siècle avant notre ère.

Toutes ces nécropoles ont une origine étrusque incontestée.

La religion, l'art, le culte des morts, reçoivent des objets qu'on en a extraits en très-grand nombre de précieux éclaircissements. Aux objets communs il s'en mêle qui ont un caractère d'art et de luxe, tels que monnaies, colliers, bracelets, ceintures, épingles de formes élégantes et variées, bagues au nombre de qua-

¹ Par M. Charles Vergé : V. le recueil des Séances de l'Académie des sciences morales et politiques, année 1877.

rante-cinq, bijoux d'or ornés du scarabée symbolique qui représente le passage de la vie à la mort, quantité de miroirs de fer et de bronze, enfin des ustensiles qui se rapportent aux coutumes funèbres. Tel est cet instrument particulier dont les parents du mort se servaient pour se couper les cheveux et la barbe en signe de deuil; telle est aussi cette plaque, ornée de dessins gravés, munie d'une poignée, et sur laquelle on frappait avec un maillet à deux têtes pour accompagner les chants funèbres. Les statuettes de bronze, fort nombreuses, montrent un travail assez primitif pour la plupart, tandis que le goût et l'habileté que les Étrusques apportaient dans l'art céramique sont attestés par les poteries les plus anciennes des nécropoles bolonaises.

Comment ne pas voir là l'étroite analogie des usages étrusques avec ceux qui subsistaient encore à la fin de la république et sous les empereurs; ne sont-ce pas les mêmes modes variés de sépulture, les mêmes cérémonies funèbres, le même symbolisme? Dans les tombes étrusques, ainsi que dans les tombes romaines, le vase que l'on brisait au moment de la sépulture rappelle la fragilité de la vie, en même temps que l'œuf qu'on y dépose est l'emblème de sa perpétuité par la reproduction.

Quant à la présence d'os d'animaux dans les mêmes tombeaux, M. Gozzadini pense qu'il peut s'expliquer soit par l'usage de brûler avec le mort certains animaux, tels que des chevaux et des chiens, soit par les repas de funérailles, soit enfin par les superstitions qui attri-

buaient à des amulettes tirées du règne animal des vertus surnaturelles.

Les mêmes fouilles ont été continuées de 1870 à 1877 avec le même succès; elles ont soulevé des controverses sérieuses relativement à l'histoire des diverses races établies en Italie sur les bords du Pô et au versant septentrional de l'Apennin.

On peut croire que ces précieuses découvertes d'un luxe funéraire enfoui sous le territoire italien sont loin d'avoir épuisé leurs révélations. Dirigées avec une grande habileté, animées par tout ce que l'émulation peut, à Rome même, entretenir de zèle érudit, elles ne cessent de se manifester par d'importants résultats.

Niera-t-on que les rapports de l'art étrusque avec Rome antique en reçoivent mainte confirmation éclatante? Tantôt ce sont des vases décorés intérieurement ou extérieurement, des pièces ornées de figurines représentant des lions ailés, des sphinx, des griffons et d'autres objets extraits de la tombe Reguli-Galani à Cæré; tantôt ce sont des découvertes analogues, faites dans les caveaux de Palestrina, dont le mobilier est à Rome dans le palais Barberini.

Hier encore n'était-ce pas une magnifique coupe d'argent trouvée sur l'emplacement de cette même cité étrusque, Palestrina, l'ancienne Preneste? Les observations qu'une savante archéologie a pu tirer du dessin de cette coupe s'appliquent aux autres curiosités du même trésor. On se dit qu'il faut des partis-pris bien systématiques pour nier les origines étrusques d'un tel luxe. Dans ces fouilles, dirigées par M. Fiorelli, tous ces objets

en or, en électrum, en argent, en bronze, en ivoire, en verre, sont extraits d'une vaste chambre sépulcrale carrée, fermée par des murs sans ciment comme dans toutes les sépultures étrusques.

Qu'importe qu'on objecte que dans ce cas ces objets eux-mêmes proviennent de l'art phénicien? L'art funéraire étrusque n'a pas moins mis sa marque sur les constructions sépulcrales comme sur la masse des choses funéraires transmises aux Romains et aux diverses populations italiques. Même émancipé, le génie romain n'a pas répudié cet héritage, et le fond étrusque s'est perpétué à travers les modifications parfois fâcheuses qu'a subies cette sorte de monuments.

C'est une remarque générale que, sous bien des rapports, le faste est le génie de Rome dans les arts.

Le luxe funéraire devait d'autant moins faire exception qu'on est ici en présence d'une puissante et très-orgueilleuse aristocratie.

On a la certitude que le premier grand luxe par lequel elle débuta fut le faste des obsèques.

C'est le premier excès que durent atteindre les règlements somptuaires, inscrits dans la loi des douze tables.

Elle règle la quantité des parfums que l'on pourra employer pour oindre le corps, prohibe les grandes couronnes, défend de placer devant les morts un autel pour y brûler de l'encens, d'étendre plusieurs lits, et, ce qui prouve à quel point ce genre de faste était déjà devenu une sorte de passion, de célébrer plusieurs fois les obsèques de la même personne : cela se faisait en

effet assez souvent pour peu qu'on eût pris la précaution de conserver un des membres ou même un des doigts du défunt.

Quelle autre société qu'une société aristocratique aurait pu donner de pareils spectacles dans ses funérailles, faites pour imprimer l'idée de l'importance des grandes races ?

Il semble que l'on assiste à une sorte de drame funéraire imposant et magnifique, depuis le moment où le mort est exposé sur le lit enrichi d'ivoire, couvert de sa toge de pourpre et de ses plus riches vêtements, le visage recomposé, pour ainsi dire, par de savantes préparations, jusqu'au moment suprême qui met un terme à ces solennités.

Toute une population y est associée, comme le chœur est associé à la pièce dans la tragédie antique.

L'imagination reste frappée à la pensée de ces cortèges qui traversent la ville, accompagnés par une foule immense, éclairés en plein jour par une quantité innombrable de flambeaux de cire et de torches allumées ; de ces images d'ancêtres habillées en consuls, en préteurs, en pontifes, etc. ; de ces trompettes remplissant l'air de sons lugubres, des danses exécutées par des chœurs de satyres ; de ces femmes, les joues baignées de larmes, les vêtements en désordre, poussant des lamentations ; enfin de cette famille, de ces clients, de ces affranchis, de ces esclaves, de ces amis du mort, formant la marche lugubre, qui s'arrête de temps en temps pour laisser retentir avec plus d'ensemble et d'effet la musique des instruments et les chants funèbres.

Malgré les lois qui ordonnaient qu'on ne portât qu'un seul lit aux funérailles, il y en eut six cents aux obsèques de Marcellus, et, à celles de Sylla, il y en avait six mille !

Les scènes du bûcher formaient comme un nouvel acte de ce drame pathétique.

Devant cet édifice immense, construit avec un art savant, tout ce qui attestait le désir d'agréer au mort se donne carrière sous toutes les formes, parfums, dons, immolation d'animaux, combats de gladiateurs. Quant aux empereurs ou à ceux que leur faveur désignait pour cet honneur, toutes ces célébrations pompeuses n'étaient que le prélude de l'apothéose.

Le faste funéraire était provoqué à Rome par l'emplacement même des tombeaux, qui semblent tout faire pour appeler les regards.

Rien de moins recueilli, de plus opposé à l'idée que nous nous faisons d'un lieu consacré par la mort.

Les morts posent ici devant les vivants.

Ils gardent tout leur orgueil au fond de ces tombeaux, qui forment comme une exposition funéraire permanente sur les voies Appienne, Flaminienne et Latine.

Sans doute tout ne fut pas vanité et mensonge dans ces libations et dans ces présents faits aux mânes, non plus que dans les ornements des tombeaux ; mais rien ne donne l'idée d'un faste à bien des égards plus mondain.

Ces sépultures semblaient moins parler aux hommes des graves mystères de la mort que leur conseiller de se hâter de jouir de la vie. Ces morts, dont les bustes vous regardent, ces statues, souvent debout, fièrement drapées, dominent la foule avec orgueil.

Plusieurs de ces tombeaux ressemblent à des temples avec fronton et colonnes. Le grand nombre des stèles porte le même orgueilleux témoignage; elles sont loin d'avoir toujours le même caractère religieux que les stèles égyptiennes, où le mort est habituellement représenté rendant hommage à une divinité, et recevant lui-même l'hommage des différentes personnes de sa famille.

Chaque condition a son faste. Si toute la grandeur de la puissance impériale paraît dans les mausolées d'Auguste et d'Hadrien, si la fierté aristocratique respire dans la grande tour des Scipions et dans le môle immense de Cœcilia Metella, la richesse rivalise avec la noblesse héréditaire dans la grande pyramide de Cestius, un simple prêtre épulon, et les *Columbaria* sont eux-mêmes les magnifiques nécropoles des affranchis, et même des esclaves de maîtres opulents.

On voulut en vain lutter par des lois somptuaires contre ces dispendieux abus de la pierre, du granit et du marbre. Quand César défendit de dépenser au-delà d'une somme fixe « pour le sépulcre, » on joua sur les mots : on la dépensa pour le monument qui le recouvrait.

La classe peu riche eut aussi sa part de ce genre de luxe qui orne l'intérieur des tombeaux.

Elle eut recours à l'emploi d'imitations pour en décorer les chambres sépulcrales. On fit avec des terres peintes de différentes couleurs des colliers, des bijoux, des miroirs pour la Romaine de condition moyenne.

Un autre faste, à vrai dire le moins coûteux de tous,

fut aussi fort en honneur, celui des épitaphes, plus orgueilleuses parfois que les statues de marbre.

C'est par ces inscriptions, non moins que par les emblèmes mythologiques, que l'on peut tirer du faste funéraire à Rome les indications religieuses et philosophiques qu'il renferme.

Là se manifestent mieux que partout ailleurs les alternatives de foi et d'incrédulité, les retours vers la religion nationale, les périodes de scepticisme presque général, qui marquaient successivement ces siècles où le paganisme s'obstine à vivre, à travers des défaillances qu'on a eu le tort de prendre pour la mort définitive.

C'est ce qu'on trouvera expliqué, avec plus de détails que je ne le pourrais faire, dans des ouvrages tels que ceux de M. Friedländer sur *Rome depuis Auguste jusqu'à la fin des Antonins*, et dans le livre de M. Gaston Boissier sur *la Religion romaine*.

L'incrédulité parle plus d'une fois, il est vrai, sur les tombeaux un langage provoquant; mais combien il est rare que l'intérieur des tombes ne le démente pas! Le plus souvent l'idée, vague peut-être, mais persistante, d'une existence ultérieure, s'y retrouve. Malgré les avis ironiques d'un Labérius, qui conseille aux passants de se moquer de la philosophie et sans doute aussi de toute pensée religieuse, les tombeaux sont de mauvais prédicateurs de scepticisme, et la mort n'aime guère à se vanter de son néant.

Une étude approfondie du faste funéraire romain ne fait que confirmer le caractère habituellement religieux et moral de ce genre de monuments attesté par les

représentations symboliques. Les urnes destinées à recevoir les ossements et les cendres font souvent ainsi allusion à la vie future. L'intérieur des tombes romaines était décoré de peintures qui représentaient le plus fréquemment, il est vrai, des paysages, des arabesques qui pouvaient orner une villa, mais bien des fois aussi des scènes qui se rapportent aux champs-élysées ou aux enfers.

Les bas-reliefs qui, au reste, ne nous sont guère parvenus que depuis les Antonins, sont remplis de renseignements de la même nature.

Une partie des décorations se rapporte aux usages religieux, et la pompe des funérailles s'y trouve retracée avec toute la série des épisodes qui s'y succèdent.

La sculpture y a gravé les sentiments de la famille et les souvenirs de l'union conjugale de la manière la plus touchante. Un homme et une femme se tiennent par la main : entre eux est un amour avec ces mots : *Fidei simulacrum*, emblème de fidélité. Plus souvent c'est leur enfant qu'ils tiennent tous deux, ou bien le défunt est couché et sa femme assise près du lit.

L'union des époux par le mariage et leur séparation par la mort sont fréquemment figurées ; mais, selon l'expression de M. Ampère, il y a aussi dans « ces noces du tombeau » un pressentiment sinon même une image de la réunion au delà ; si l'on voit un rideau, le rideau qui nous cache le monde invisible, on voit aussi une porte entr'ouverte pour laisser à celui qui reste la perspective et l'espoir d'y passer à son tour. Cette porte s'ouvre pour un enfant ; la tendresse des parents élevait des tombes

aux enfants et décorait des symboles accoutumés les urnes qui contenaient leurs cendres.

Les représentations de la vie future offrent parfois un mélange de délicat symbolisme et d'images empruntées à la mythologie populaire. Ainsi Charon fait passer aux âmes le Styx et les débarque sur la rive infernale : on voit l'arrivée des âmes ; un homme, suivi de son fils, a déjà mis le pied sur la planche qui conduit de la barque à terre, une femme est encore dans la barque. Clotho accueille ce mort en lui tendant la main ; elle tient une quenouille sur laquelle il restait beaucoup à filer. C'est donc un père et un époux mort jeune qu'ont suivi de près son épouse et son fils. Une seconde Parque tient un vase, elle va leur donner à boire l'eau du Lété ; ils sont réunis, ils peuvent oublier !

A propos des banquets funéraires, on trouverait sans doute à soulever les mêmes questions que pour ces représentations en Grèce. Nous ne parlons pas de quantité de bas-reliefs qui représentent les scènes de l'existence quotidienne, les insignes propres aux magistrats, aux pontifes, aux guerriers. Les auteurs eux-mêmes ont leur insigne spécial que représente le *volume*, ils se montrent entourés par les Muses, qui sont censées les inspirer. La présence d'Homère signale un poète épique, celle de Pindare un poète lyrique, celle de Ménandre un auteur comique ; Thalie, Melpomène, Euterpe, se trouvent parfois réunies dans la même tombe, ce qui indique l'étonnante diversité des talents du défunt.

Au reste, si beaucoup de ces décorations funéraires manifestent clairement, par l'intention d'agréer aux tré-

passés, l'idée de leur sensibilité persistante, l'interprétation de certains symboles relatifs à la vie ultérieure dans un autre monde laisse en bien des cas plus de place que chez les Grecs à la controverse sur leur portée réelle.

On a pu même se demander si quelques représentations ne faisaient pas allusion à une destruction plus complète. Nous n'appliquons pas cette réserve au Sommeil, génie représenté tantôt par un enfant, tantôt par un jeune homme, tantôt par un vieillard, et qui tient un flambeau renversé, symbole de la vie éteinte. Cette image peut ne figurer que la fin de la vie actuelle.

En est-il de même des bas-reliefs où l'on voit un papillon brûlé par un flambeau, ou saisi au vol par le bec d'un oiseau? Ne faut-il pas y voir la destruction de Psyché, de l'âme, que les anciens ne distinguaient pas bien de la vie? Pourquoi ne pas admettre que ce qu'il y avait de confus et d'incertain à ces époques dans la conception d'une vie future se manifeste par des symboles contradictoires?

Ces contradictions n'infirmeraient pas les principales idées que nous avons essayé d'établir par des exemples empruntés au luxe funéraire. Une voile repliée, un arbre dépouillé de ses feuilles ou qu'on arrache, un masque tombé à terre, qui annonce que la pièce est finie, un cheval dans une course de char, qui s'abat au bout de sa carrière, — ces images symboliques, assez fréquentes sur les tombeaux, signifient la fin de l'existence, la nécessité du terme fatal, sans entraîner la pensée du suprême anéantissement.

On ne peut quitter le faste funéraire antique sans dire un mot de celui dont les animaux furent fréquemment l'objet.

Tantôt c'était le prix de la gloire, comme pour les chevaux vainqueurs aux jeux olympiques, tantôt le résultat d'un simple caprice, d'un attachement ridicule.

Le cheval d'Alexandre, honoré de magnifiques funérailles, les chiens et les coqs d'un certain Polyarque, dont parle Élien, enterrés dans des tombes avec pilastres et tables de marbre couvertes d'inscriptions, l'oie qui accompagnait partout un philosophe nommé Lacidas, honorée, au rapport de Diodore, d'un superbe convoi par ce même personnage, qui n'eut pas honte de l'accompagner avec des démonstrations de douleur fort peu philosophiques, ces exemples sont loin d'épuiser les témoignages de cette sorte de manie chez les Grecs.

On la retrouve à Rome souvent chez des empereurs, fous il est vrai pour la plupart, mais non pas tous pourtant : on peut citer parmi ceux-ci Jules César, Auguste et Marc-Aurèle, à côté de Caligula, de Néron et de Commode; ajoutons aussi Hadrien, qui rendit ce genre d'honneurs à une quantité de chevaux et de chiens : scandale moindre pourtant que le magnifique monument élevé à Antinoüs, et que l'apothéose de ce vil favori. Quelquefois, dans l'empire romain, tout un peuple parut saisi de cette singulière fureur. Rien n'en donne mieux l'idée que ce que raconte Pline l'Ancien d'un perroquet apprivoisé qui saluait par leurs noms les principales

personnes de la famille de Tibère. Il devint tellement cher à la multitude qu'après avoir mis en pièces le meurtrier de l'oiseau, elle fit des obsèques pompeuses à son favori, déposé dans un cercueil, couvert de bouquets, porté par deux nègres, suivi d'une immense foule, et accompagné de cornets, de fifres, de clairons et de hautbois.

Il appartenait encore au christianisme de combattre ces idolâtries honteuses, et d'autres superstitions, que l'antiquité n'avait cessé de mêler aux idées religieuses d'où était sorti en grande partie le faste funéraire. Non content d'attaquer de front les coutumes dégradantes qui traitaient la bête comme l'homme, et qui défiaient l'humanité par l'apothéose de ce qu'elle renfermait de moins digne de respect et de sympathie, il lutta contre ces hécatombes humaines, application abominable de l'idée d'être agréable aux morts et de cette croyance que la vie future était la continuation des goûts et des habitudes de l'existence actuelle.

Le christianisme combattait chacune de ces idées barbares, il remplaçait l'orgueil par l'humilité et le respect de la vie humaine, il montrait dans l'existence ultérieure un monde tout nouveau, sans rapport avec ce qui avait fait ici-bas nos joies et nos douleurs. Par là il allait opérer, non sans une résistance prolongée, qu'il n'a pas réussi sur tous les points à vaincre également, une mémorable révolution. Grâce au ciel, la victoire lui demeura complète pour l'abus le plus odieux, les sacrifices humains.

Agissant sur le faste funéraire pour en modifier l'in-

spiration et l'aspect, sans doute il n'en préviendra pas tous les excès, mais combien souvent il l'élèvera jusqu'à lui ! Ce faste devra subir d'ailleurs l'action de mœurs, d'idées, d'institutions profondément différentes.

Sous toutes les formes, un monde nouveau va s'ouvrir pour le luxe, le monde du moyen-âge.

FIN DU DEUXIÈME VOLUME

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME DEUXIÈME

LIVRE PREMIER

LE LUXE A ROME SOUS LA RÉPUBLIQUE

CHAPITRE	I. — Le Luxe à Rome jusqu'aux Gracques.	1
—	II. — Le Luxe au temps de Sylla.	64
—	III. — Le Luxe à la fin de la république.	103

LIVRE II

LE LUXE SOUS L'EMPIRE ROMAIN

CHAPITRE	I. — Caractères et développements du luxe sous l'Empire.	
—	II. — Rôle et politique des Césars relativement au luxe.	168
—	III. — Sources du luxe public.	227
—	IV. — Progrès du luxe privé sous l'Empire.	243
—	V. — Le Luxe des femmes sous l'Empire.	267
—	VI. — Continuation du rôle et de la politique des Empereurs dans le luxe.	302

LIVRE III

LE LUXE BYZANTIN

CHAPITRE	I. — Constantinople	335
—	II. — Le Cérémonial à Byzance.	345
—	III. — Les Femmes à Byzance.	348
—	IV. — Influence du luxe sur l'art et le culte. . . .	366

LIVRE IV

LA CENSURE DU LUXE DANS L'ANTIQUITÉ

PAR LES ÉCRIVAINS ROMAINS ET LE CHRISTIANISME

CHAPITRE	I. — La Censure du luxe et les écrivains romains.	373
—	II. — La Satire chrétienne du luxe aux premiers siècles.	401

LIVRE V

LE LUXE FUNÉRAIRE DANS L'ANTIQUITÉ

CHAPITRE	I. — Le Luxe funéraire primitif et chez quelques nations de l'Orient.	447
—	II. — Le Luxe funéraire en Égypte.	456
—	III. — Luxe funéraire dans l'Inde, en Judée, en Perse, en Chaldée, en Asie Mineure.	467
—	IV. — Le Luxe funéraire en Grèce.	478
—	V. — Luxe funéraire romain.	484

INDEX ALPHABÉTIQUE

DES TOMES I ET II DE L'HISTOIRE DU LUXE.

A

- ABBON. — Attribue les malheurs du siège de Paris par les Normands au luxe des Parisiens, t. I, p. 43.
- ABDUL-AZIZ (Le Sultan). — Son luxe rapproché de celui des anciens Souverains orientaux, t. I, p. 205-207.
- AFFRANCHIS. — Invasion des affranchis à Rome, t. II, p. 21. — Luxe des affranchis sous l'Empire, p. 152-154.
- AFRIQUE. — Luxe africain moderne, t. I, p. 418-424.
- ÂGE DE LA PIERRE ET DU BRONZE (Luxe à l'époque de l'). T. I, p. 165-171.
- AGRIPPA. — Préside aux grands travaux du règne d'Auguste, t. II, p. 180.
- ALEXANDRE. — Ses folies luxueuses, t. I, p. 540-545, — celles de ses successeurs, p. 545-549.
- ALEXANDRE SÉVÈRE. — Ses vertus. — Les impôts qu'il mit sur le luxe, t. II, p. 319-323.
- ALEXANDRIE. — Magnificence d'Alexandrie, t. II, p. 240-241.
- AMÉROISE (Saint), — cité au sujet de la satire chrétienne du luxe, t. II, p. 404.
- AMÉNOPHIS OU AMENHOTEP III. — Son faste monarchique, t. I, p. 248.
- AMEUBLEMENT. — En Egypte, t. I, p. 202; — à Ninive p. 276; — en Chine, p. 378-380; — chez les Hébreux, p. 445-446; — 450-452; — en Grèce, p. 471; — p. 485-485; — à Athènes, p. 515-517; — à Rome, t. II, p. 125-128; — 257-265; — à Byzance, p. 569.
- AMMIEN MARCELLIN, — cité au sujet de la décadence des Romains, t. II, p. 328 et 329.
- AMYTHIS. — Fait bâtir les jardins suspendus de Babylone, t. I, p. 289-290.
- ANNEAUX. — Luxe des anneaux chez les Romains, t. II, p. 120-121.
- ANTONINS (Luxe des), — T. II, 305-319. — Luxe d'Antonin le Pieux, p. 311-312.
- APIS (Luxe des). — T. I, p. 256-257.

- APPIEN.** — Indique la cause économique des développements du luxe romain, t. II, p. 20, — réhabilite les Gracques, p. 71, — signale les contributions imposées à l'Asie pendant la guerre de Mithridate, p. 107, cite les plus belles villes d'Italie, p. 238.
- ARGENT.** — Invasion de l'argent à Rome, t. II, p. 23. — Son importance, la classe des hommes d'argent, *argentarii*, *argentariæ novæ*, p. 23, 24.
- ARISTOCRATIE** (Le luxe de l'). — T. I, p. 139, — luxe de l'aristocratie féodale, p. 141 ; — territoriale, p. 142-144, — commerçante, p. 144. — Ce que devient le luxe dans l'aristocratie romaine, t. II, p. 1 et 2. — L'aristocratie sous les Césars, p. 148-149.
- ARISTOPHANE.** — Sur les festins, en Grèce, t. I, p. 490, — sur les femmes dépensières, p. 519-520.
- ARISTOTE.** — Opinion sur la peinture, t. I, p. 107, — sur le luxe, p. 556.
- ART.** — Le luxe et l'art, t. I, p. 103-114. — L'art primitif, p. 165-166. — égyptien, p. 211, 227, 228. — Art des jardins à Babylone, p. 291. — L'art iranien, p. 320. — L'art indien, p. 352. — Arts encouragés par les empereurs Chinois, p. 366-367. — L'art Chinois réduit au luxe, p. 371. — Les arts en Chine, p. 371-386. — L'art japonais, p. 395-397. — Art phénicien, p. 410. — L'art serviteur du luxe à Carthage, p. 416. — L'art musulman, p. 423. — L'art est peu développé en Judée, p. 427. — L'art domine dans le luxe Grec, 463 et 479. — L'art au temps d'Homère, p. 467-471. — L'art sous Périclès, p. 504-507. — L'art sous Trajan, t. II, p. 304 et 305. — L'art bysantin, p. 366-372. — Les arts censurés par les Pères de l'Eglise, t. II, p. 429-431.
- ARTS DÉCORATIFS.** — Leur origine dans notre nature, t. I, p. 7. — En Égypte, p. 227-231. — p. 235-236. — En Assyrie, p. 273-276. — A Babylone, p. 304-306. — En Perse, p. 320-321. — Dans l'Inde, p. 352-355. — En Chine, p. 373-383. — En Grèce, *passim*, p. 463-509. — A Rome, t. II, p. 258-266. — A Byzance (Voy. le mot précédent).
- ATHÉNÉE.** — Sur le luxe des tables en Grèce, t. I, p. 526. — Courtisanes grecques, p. 531. — Sur le luxe dans les repas privés, p. 493, — sur le nombre des *météques*, p. 511, — sur les surveillants des festins, p. 518.
- ATHÈNES** (Le luxe à). — T. I, p. 497-528. — p. 537. — Athènes et Rome comparées au point de vue du luxe, t. II, p. 1 et 2.
- AUGUSTE.** — Politique d'Auguste à l'égard du luxe, t. II, p. 170-182.
- AUGUSTIN** (Saint), — cité au sujet du droit de propriété, t. II, p. 405.

B

- BABINET,** — cité au sujet du diamant, t. II, p. 270.
- BABYLONE** (luxe de). — T. I, p. 284-313.

- BACCHANALES (affaire des), t. II, p. 34-56.
- BAILLY. — Opinion sur l'idée d'une nation primitive, t. I, p. 176.
- BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE (M.), — sur Bouddha et le Bouddhisme, t. I, p. 551.
- BARUCH, — accuse les prêtres de Babylone de voler l'or des idoles, t. I, p. 510.
- BASTIAT (Frédéric). — Sur les prétendus dangers de l'universelle abondance, t. I, p. 65. — Sur les consommations, p. 78.
- BERNARDIN DE SAINT-PIERRE. — Sur le luxe des sauvages, t. I, p. 171.
- BESOINS (théorie du retranchement des). — T. I, p. 49-79. — Leur peu de développement, signe d'infériorité, p. 49-50. — Cause de développement des facultés, p. 51-54.
- BEULÉ (M.) — Sur la *polychromie* et l'art grec, t. I, p. 480. — Sur le palais de Domitien, t. II, p. 224.
- BUCK. — Son économie politique des Athéniens, citée, sur les mines d'argent du Laurium, t. I, p. 502. — Sur les prix, p. 506. — Sur l'assistance publique, p. 515.
- BOISSIER (M.-G.). — Sur le luxe de Cicéron, t. II, p. 117. — Sur la maison d'Auguste, p. 175. — Sur le palais de Domitien, p. 224. — Sur une peinture découverte au Palatin, p. 262-263. — Sur la morale de Sénèque, p. 382. — Sur les tombes romaines, p. 492.
- BONALD (M. de). — Censeur du luxe, t. I, p. 44-44. — Sur les sauvages, p. 177.
- BOSSUET. — Sur le luxe, t. I, p. 85. — Sur le despotisme et la monarchie absolue, t. I, p. 128-129. — Sur les arts égyptiens, p. 219. — Sur les Pyramides, p. 224. — Sur Paris, p. 283-284. — Sur le crâne des égyptiens, p. 252.
- BOTTINGER, — cité sur la toilette d'une Romaine, t. II, p. 288.
- BOTTA. — Ses fouilles à Ninive, t. I, p. 268.
- BOURDALOUE. — Sur la propriété, t. I, p. 117.
- BUFFON (M. Nadaud de). — Son livre : *Notre ennemi le luxe*. Sa définition du luxe, t. I, p. 81.
- BLANC (M. Ch.). — Sur la simplicité de Michel-Ange comme homme, t. I, p. 110. — Sur le luxe oriental, p. 207.
- BROGLIE (M.-A. de). — Sur la fondation de Constantinople, t. II, p. 339.

C

- CALIGULA. — Portrait de Caligula, t. II, p. 191-192. — Folies luxueuses de Caligula, p. 192-195

- CARTHAGE (le luxe à). — T. I, p. 415-418.
- CATON. — Réaction de Caton contre le luxe, t. II, p. 37-53. — Portrait de Caton, p. 37-38. — Le rôle de Caton, p. 39-45. — Son plaidoyer contre le luxe des femmes. — Il substitue l'impôt à la loi somptuaire, p. 48. — Faux remèdes réclamés par Caton, p. 49. — Inconséquences de Caton, p. 51. — Censure du luxe par Caton, p. 377.
- CATULLE. — Célèbre Clodia sous le nom de Lesbie, t. II, p. 114.
- CÉSAR. — Rôle de César à l'égard du luxe, t. II, p. 134-145. — Rôle et politique des Césars, p. 170-189.
- CHAMPAGNY (M. Frantz de). — Les mœurs romaines sous les Césars; — sur Alexandrie, t. II, p. 180; — cité p. 241.
- CHAMPOLLION le Jeune. — Description de la tombe de Rhamsès V, t. II, p. 463-464.
- CHARRON. — Censeur du luxe, t. I, p. 37-38.
- CHATEAUBRIAND. — Sur les sauvages, t. I, p. 185. — Sur la décadence des Romains, t. II, p. 330. — Sur Constantinople, p. 334.
- CHINE (le luxe en). — T. I, p. 356. — Part que prirent les empereurs au développement du luxe chinois, p. 357-364. — Censuré par les moralistes de la Chine, p. 364-365. — Lois somptuaires, p. 365. — Les industries de luxe et des arts décoratifs, p. 368-372. — Les vases, p. 373-374. — Porcelaine, p. 375-377. — Autres objets de luxe, p. 377-383. — La soie en Chine, p. 384-386. — Célébration des noces, p. 388-392. — Ses fêtes, p. 392-394. — Son faste funéraire, t. II, p. 451-455.
- CHRYSTOSTOME (saint Jean). — Sur les femmes honnêtes qui s'habillent comme des courtisanes, t. I, p. 90-91. — Il censure le luxe à Byzance et lutte contre l'impératrice Eudoxie, t. II, 352-359. — Il attaque les raffinements du siècle, p. 459-442.
- CICÉRON. — Dépeint le luxe de Chrysogonus, t. II, p. 79. — Crassus pleurant une murène, p. 88. — Indique le prix d'une journée de travail pour l'ouvrier libre, p. 92. — Cite les richesses de la Sicile, p. 109. — Luxe de Cicéron, p. 114-116. — Cité sur Verrès, p. 151. — Sur le droit de propriété, p. 405.
- CIVILISATION (la). — Est-elle immorale? t. I, p. 61-64. — Ce qu'on appelle à tort ses excès, p. 65-66.
- CLAUDE. — Son rôle à l'égard du luxe, t. II, p. 196-199. — Raffinements de sa table, p. 197.
- CLAUDIEN. — Sur l'imitation des empereurs par leurs sujets, t. II, p. 146.
- CLIMAT (le luxe et le). — T. I, p. 57-58.
- CLODIA. — Ses amours avec Cœlius, t. II, p. 111; — avec Catulle, p. 114.
- COMMERCE de luxe. — Caractères de ce commerce, t. I, p. 96-98. — Avec

les sauvages, p. 187-188. — En Égypte, p. 257-258. — A Babylone, p. 293-294. — Dans l'Inde, p. 347-349. — Des Phéniciens, p. 407-412.

COMMODO (débauches et folies luxueuses de), t. II, p. 314-316.

CONSTANTIN (faste de). — T. II, p. 341.

CONSTANTINOPLE. — Création de Constantinople et description de ses monuments, t. II, p. 334-344.

COUR. — Chez les empereurs romains, t. II, p. 155-160. — Sous Hadrien, p. 310. — A Byzance, p. 345-348.

COURTISANES. — Chez les Hébreux, t. I, p. 456. — Leur influence à Athènes, p. 531. — A Rome, t. II, p. 29. — A Byzance, p. 349-350.

CRASSUS (luxue de). — T. II, p. 84-85.

D

DÉMOCRATIE (Le luxe et la). — T. I, p. 148-162. — Différence des démocraties française et romaine, t. II, p. 64.

DENIS D'HALICARNASSE. — Sur le luxe primitif à Rome, t. II, p. 4 et 9. — Sur les emprunts fait par le luxe de Rome aux pays voisins, p. 15.

DESJARDINS (M. Ernest). — Son opinion sur la religion égyptienne, t. I, p. 211.

DESOTISME (Le luxe et le). — T. I, p. 124-128.

DEZOBRY (M.). — Sur les maisons à Rome, t. II, p. 244.

DIDEROT. — Sur les pompes de la religion, t. I, p. 20.

DIEULAFAIT (M.). — Sur les pierres précieuses à Rome, t. II, p. 280.

DIOCLETIEN. — Édît de Dioclétien, t. II, p. 265. — Il organise définitivement le faste impérial, p. 324-325.

DIODORE. — Sur le roi Thnephachtus, t. I, p. 256. — Sur la mort du bœuf Apis, p. 257. — Sur les jardins suspendus de Babylone, p. 291. — Sur les temples Babyloniens, p. 297. — Sur le luxe athénien, p. 501. — Sur Alexandre, p. 544.

DISTRIBUTIONS PUBLIQUES D'ARGENT ET DE VIVRES. — Du temps de César, t. II, p. 137, — d'Auguste, p. 180, — de Tibère, p. 186, — de Vespasien, p. 216, — de Domitien, p. 218 et 224, — de Trajan, p. 306.

DOMITIEN. — Luxe de Domitien, t. II, p. 218-226. — Description du palais de Domitien, p. 223.

DUNOYER (M. Ch.). — Sur l'influence de la civilisation, t. I, p. 64.

DUREAU DE LA MALLE. — Rapport du blé à l'argent à la fin de la république romaine, t. II, p. 91.

DURUY (M. V.). — Sur la famille romaine, t. II, p. 11. — Sur l'œuvre

d'Auguste, p. 176. — Sur la tyrannie de Tibère, p. 189. — Reproches qu'il adresse aux censeurs du luxe romain, p. 393-394

E

ÉGYPTE (Le luxe en). — T. I, p. 210-266. — Caractère symbolique et religieux, p. 210-222. — Monuments et arts décoratifs sous l'ancien empire, p. 222-232. — Luxe public dans la période Thébaine, p. 232-254. — Luxe privé de l'ancienne Egypte, p. 254-266. — Son faste funéraire t. II, p. 456-466.

EMPIRE. — L'empire développe le luxe à Rome, t. II, p. 144-151.

ÉPICURÉISME. — Ennemi du luxe, t. I, p. 25-26. — Tend à ruiner la religion romaine, t. II, p. 106.

ESCLAVES. — Influence de l'esclavage à Athènes, t. I, p. 500. — L'esclavage préconisé par Caton, t. II, p. 49. — Esclaves au service d'une dame romaine, p. 287-289. — Esclaves lettrés, p. 289-290.

ÉTOFFES. — Leur fabrication en Égypte, t. I, p. 259-260. — En Assyrie, p. 276. — Chez les Mèdes, p. 335. — Dans l'Inde, p. 355-355. — Chez les Hébreux, p. 452. — En Grèce, p. 469-471. — A Rome, t. II, p. 122-124.

ÉTRUSQUES. — Origines étrusques du luxe romain, t. II, p. 6 et 7. — Tombeaux étrusques, p. 484-486.

EXPOSITIONS de l'industrie. — L'Orient à l'exposition de l'industrie, t. I, p. 207-208. — L'Égypte à l'exposition de l'industrie, p. 241.

ÉZÉCHIEL. — Sur les broderies égyptiennes, t. I, p. 259. — Sur le luxe tyrien, p. 413.

F

FAMILLE. — Influence du luxe sur la famille, t. I, p. 89-95. — Le père de famille à Rome, T. II, p. 11 et 12.

FASTE. — Sa définition, t. I, p. 5.

FASTE FUNÉRAIRE. — Ses origines dans le cœur de l'homme, t. II, p. 445.

Faste funéraire primitif, p. 447. — Chez les Mexicains, p. 448-449. — Chez les barbares du Nord, p. 450. — Chez les Gaulois, p. 450-451. — Chez les Chinois, p. 451-455. — Chez les Égyptiens, p. 456-466. — Chez les Indous, p. 467-468. — Chez les Juifs, p. 468-471. — Chez les Assyriens et les Chaldéens, p. 471-472. — Chez les Perses, p. 473. — Chez les peuples de l'Asie Mineure, p. 474-477. — Chez les Grecs,

p. 478-483. — Chez les Romains, p. 484-497. — Faste funéraire en l'honneur des animaux, p. 495-497.

FEMME. — Son rôle dans le luxe. — Peinture de ses excès de luxe et de leur influence sur la famille, t. I, p. 89-91. — Son influence sur le luxe dans la monarchie absolue, p. 132-134. — Dans l'aristocratie, p. 145-146. — Dans la démocratie, p. 160-161. — En Égypte, p. 262-265. — En Assyrie, p. 278-280. — A Babylone, p. 289-290. — En Perse, p. 331. — Dans l'Inde, p. 349. — En Chine, p. 387-388. — Au Japon, p. 399-400. — Chez les Hébreux, p. 432-436. — A Troie et chez les Grecs, p. 472-475. — A Athènes, p. 519-520. — La femme romaine, t. II, p. 16, 17, 19, 29-33. — Les femmes et Caton, p. 40-45. — Les femmes à la fin de la République, p. 110-112. — Sous l'empire, p. 267. — Tribunal de femmes décidant les questions de luxe, etc., 270-271. — Éducation des femmes sous l'empire romain, p. 271-274. — Mariage des femmes romaines, p. 274-275. — Vie d'une dame romaine, p. 276-277. — Le luxe des femmes de l'aristocratie s'étend à celles des autres classes, p. 282-284. — Les modes des femmes sont adoptées par les hommes, p. 286. — Les femmes romaines prennent part aux festins, p. 291. — Se montrent débauchées et cruelles dans les spectacles, p. 294-296. — Les femmes à Byzance, p. 349-359. — Les femmes censurées par Tertulien, p. 415-421.

FÉNELON. — Censeur du luxe, t. I, p. 39.

FÊTES. — Chez les sauvages, t. I, p. 184-186. — En Chine, p. 392-395.

— A Athènes p. 512-513. — A l'occasion des noces d'Alexandre, 541-543.

— Les fêtes romaines, t. II, p. 53-63. — Importance des fêtes à Rome, leur caractère religieux, p. 53. — Les jeux séculaires, p. 54. — Quinquatries, p. 54. — Céréales, p. 54. — Matronales, p. 55. — Jeux funèbres, p. 56. — Larentales, Fébruales, p. 56. — Fête des Lémuries,

p. 57. — Saturnales, p. 57. — Fête des divers métiers, p. 57-61. — Le Triomphe, p. 61. — Fêtes rurales, p. 63. — Les fêtes et les jeux sous

Auguste, p. 180-181. — Sous Caligula, p. 194. — Sous Claude, p. 196.

— Sous Néron, p. 204 et 209. — Sous Galba, p. 211. — Sous Titus,

p. 217. — Sous Domitien, p. 220. — Dépenses affectées aux fêtes et

jeux publics à Rome, p. 228-230. — Jeux romains, jeux plébéiens, jeux

augustaux, p. 229. — Fêtes et jeux sous Nerva et Trajan, p. 301. —

Sous Constantin, p. 341-343. — Fêtes et jeux à Byzance, p. 359-365.

— Fêtes et jeux condamnés par les Pères de l'Église, p. 422-429.

FEYDEAU (M.). — Sur les pierres précieuses assyriennes, t. I, p. 277-278.

FLÉCHIER. — Sur les cérémonies religieuses à Byzance, t. II, p. 370-371.

FRANCE (Le luxe et la). — T. I, p. 59-60.

FRANCK (M.). — Sur l'égalité chez les Hébreux, t. I, p. 436.

FRESNEL (M.). — Son rapport sur les fouilles de la Babylonie, t. I, p. 290.

- FRIEDLÉNDER. — Cité sur la situation des affranchis, t. II, p. 152. — Sur les amis de l'empereur, p. 158. — Il atténue trop les abus de luxe de l'empire romain, p. 393-397, *passim*.
- FRONTON. — Cité sur le luxe sous Trajan, t. II, p. 305-304.
- FUSTEL DE COULANGES (M.). — Sur l'importance de la religion à Rome, t. II, p. 12. — Sur les classes moyennes sous l'empire, p. 151.

G

- GALBA. — T. II, p. 210 et 211. — Luxe sous Galba, p. 211.
- GAUTIER (M. Théophile). — Sur le luxe oriental, t. I, p. 208. — Sur le luxe indien, p. 353-355.
- GEBHART (M.). — Sur l'art grec, t. I, p. 530.
- GIBBON. — Sur Commode, t. II, p. 315.
- GOBINEAU (M. A. de). — Son *Histoire des Perses* citée, t. I, p. 330.
- GOVERNEMENT (Le luxe et les formes de). — T. I, p. 114.
- GRACQUES. — T. II, p. 67-73. — Ils veulent arrêter le luxe dans son cours, p. 66. — Leurs lois n'ont aucun rapport avec l'idée communiste, p. 67. — Projet de Tibérius légal et politique, p. 69-71. — Projets de Caius, p. 72.
- GRÈCE (Le luxe en). — T. I, p. 465-549. — Le luxe Hellénique, aux temps héroïques, p. 465-475. — Luxe religieux en Grèce, p. 475-483. — Luxe civil en Grèce, p. 483-485. — Dans les usages, p. 486-496; — A Athènes, p. 497-527. — Dans les autres villes, p. 528-532. — Censure du luxe, p. 532-539. — Sous Alexandre et ses successeurs, p. 540-549. — Influence de la Grèce sur le luxe romain, t. II, p. 25-26.
- GRÉGOIRE DE NAZIANCE (Saint). — Censure le luxe de son temps, t. II, p. 432-433.
- GROTE (M.). — Cité sur Périclès, t. I, p. 508-509.

H

- HADRIEN (Luxe sous). — T. II, p. 307-311.
- HÉBREUX (Luxe chez les). — T. I, p. 425-462. — Organisation sociale opposée au luxe, p. 428-432. — Part du luxe, p. 432-434. — Luxe religieux, p. 435-436. — Samuel s'élève contre le luxe monarchique, p. 437-440. — Luxe royal, p. 440-450. — Luxe privé, p. 450-456. — Condamné par la Bible, p. 457-460. — Luxe romain en Judée, p. 460-462.

HÉLIOGABALE (Folies luxueuses d'). — T. II, p. 317-319.

HÉRODOTE. — Sur le Labyrinthe, t. I, p. 237-258. — Sur Aménophis, p. 258. — Sur le tissage des Égyptiens, p. 259-261. — La légende du Pharaon, devenu aveugle, p. 264. — Sur le luxe de parure assyrien, p. 277. — Sur la Babylonie, p. 293. — Id., p. 297. — Sur l'entretien des chiens de chasse, p. 308. — Sur la religion des Perses, p. 318.

HORACE. — Ce qu'il dit de la simplicité, t. I, p. 23. — Sur la différence du luxe et du bonheur, p. 100. — Sur certains excès de luxe, t. II, p. 26 et 98. — Sur les villas romaines, p. 249.

HUMBOLDT. — Sur les peuples dispensés du travail par le climat, t. I, p. 55.

I

IMPÔT. — Impôt somptuaire établi par Caton, t. II, p. 48. — Impôt sur les provinces romaines, p. 108. — Impôts mis sur le luxe, par Alexandre Sévère, p. 322-323.

INDE (Luxe de l'). — T. I, p. 341-355.

INDUSTRIES DE LUXE. — Leur fécondité, t. I, p. 57-60. — Leurs inconvénients, p. 95-98. — En Égypte, p. 259-262. — En Assyrie, p. 276. — En Chine, p. 368-887. — Au Japon, p. 396.

INSTINCT du luxe. — T. I, p. 1-14. — Formes de cet instinct, p. 5-14.

IRANIEN (Le luxe) ou de la Perse. — Voy. *Perse*.

ISAÏE. — Sur les tisserands égyptiens, t. I, p. 259. — Sur la chute de Babylone, p. 311. — Sur la parure des femmes juives, p. 454-455.

J

JAMBLIQUE. — Sur la religion égyptienne, t. I, p. 213.

JAPON (Le luxe au). — T. I, p. 395-404. — Ses arts, p. 396. — Son cérémonial, p. 398-399. — Rôle de la femme, p. 399-400. — Lois somptuaires, p. 402.

JARDINS de Babylone. — T. I, p. 285, — de Rome, t. II, p. 247-249.

JÉRÉMIE — Sur Babylone, t. I, p. 362.

JÉRÔME (Saint), — peintre des femmes, t. II, p. 433-439.

JEUX PUBLICS. — Voy. *Fêtes publiques*.

JUDÉE. — Voy. *Hébreux*.

JULIEN. (Réformes somptuaires de). — T. II, p. 526-528.

JUVÉNAL. — Censeur du luxe, t. I, p. 33-35. — Sur le luxe relatif, p. 84.
— Sur la pauvreté ambitieuse, t. II, p. 165. — Sur les villas romaines, p. 252. — Sur le luxe d'emprunt des femmes, p. 294. — Censure du luxe, par Juvénal, p. 388-389.

L

LA BRUYÈRE. — Ce qu'il dit de la richesse, t. I, p. 4. — De la mode, p. 8. — Du bonheur indépendant du luxe, p. 23. — Veut de la simplicité dans le souverain, p. 158.

LACTANCE. — Sur le luxe de Dioclétien, t. II, p. 25.

LA MOTHE. — Sur la différence du luxe et de la corruption, t. I, p. 70.

LAMPRIDE. — Sur Héliogabale, t. II, p. 318. — Sur Alexandre Sévère, p. 322.

LATIFUNDISME. — T. II, p. 49.

LAVERGNE (M.-L. de). — Loue les parcs anglais, t. I, p. 15.

LEMONTEY. — Sur les sauvages, t. I, p. 193.

LENORMAND (M. François). — Sur l'Assyrie, t. I, p. 270. — Sur la femme assyrienne, p. 280. — Sur Sémiramis, p. 287.

LEPSIUS (M.). — Sur le Labyrinthe, t. I, p. 257.

LÉVÊQUE (M. Ch.) — Sur l'art grec, t. I, p. 530.

LITS. — Luxe des lits à Rome, t. II, p. 128.

LOIS AGRAIRES. — Les lois agraires remède au luxe, t. II, p. 65-71. — Loi Licinia, p. 69. — Comparaison des lois agraires et somptuaires, p. 70. — Loi agraire de César, p. 140.

LOI FRUMENTAIRE. — T. II, p. 72.

LOIS SOMPTUAIRES. — Au Japon, t. I, p. 402. — A Athènes, p. 517. — A Rome : Loi Oppia, t. II, p. 19. — Lois Orchia, Fannia, Voconia, p. 46. — Cornelia, p. 81. — Lois somptuaires de César, p. 141. — De Lycurgue et de Solon sur le luxe funéraire en Grèce, p. 478.

LUBBOCK. — Ses idées sur l'homme primitif, t. I, p. 166.

LUCIEN. — Sur les esclaves philosophes, t. II, p. 290. — Sur le culte des morts chez les Grecs, p. 480.

LUCILIUS. — Peintre du luxe, t. II, p. 73-78.

LUCRÈCE. — Sur la différence du luxe et du bonheur, t. I, p. 100.

LUCULLUS (Luxe de). — T. II, p. 82-84.

LUXE. — Voy. aussi *Instinct du luxe*. — Confondu avec d'autres abus, t. I, p. 70-72. — Sens relatif et sens absolu de ce terme, p. 80-83. — Luxe abusif, p. 85-84. — Dans ses rapports avec l'individu, p. 84-89. —

Avec la famille, 89. — Censure du luxe, par saint Jean Chrysostome, t. II, p. 352-359. — Par les écrivains romains, 373-400. — Par Caton, 377. Voy. *Caton*. — Par Salluste, p. 378-379. — Par Varron, p. 379-380. — Par Sénèque, 380-386. — Par Pline l'Ancien, par Juvénal, p. 388-389.

LUXE PRIVÉ. — (Voy. les différents mots qui s'y rapportent : *ameublement*, *étoffes*, *table*, *toilette*, etc.). — Progrès du luxe privé sous l'empire romain, t. II, p. 243-258.

LUXE PUBLIC. — En Égypte, t. I, p. 224-253. — A Ninive, p. 270-275. — A Babylone, p. 284-307. — En Perse, p. 320-327. — Dans l'Inde, 341-342 et 345-347. — En Chine, 393-395. — En Judée, p. 439-450. — A Athènes, 502-515. — Sources du luxe public sous l'empire romain, t. II, p. 227-235. — Part des villes dans le luxe public, p. 230-233. — Luxe des grandes villes sous l'empire romain, p. 236-242. — Luxe public sous les Antonins, p. 305-319.

LUXE PUBLIC RELIGIEUX. — T. I, p. 18, 19, 20. — En Égypte, p. 210-219. Temples et cérémonies à Babylone, p. 294-303. — Dans l'Inde, p. 345-347. — Chez les Hébreux, p. 433-437. — Chez les Grecs, p. 475-483. — A Athènes, p. 512-513. — A Rome, t. II. (Voy. *Fêtes romaines*). — Luxe religieux à Byzance, t. II, p. 369-372.

LYDIEN (Luxe). — T. I, p. 336-339.

M

MAGNIN (M. Ch.). — Sur les drames joués dans les repas, t. I, p. 491.

MAISONS. — Maisons à Athènes, t. I, p. 516. — Luxe des maisons romaines à la fin de la République, t. II, p. 124-125. — Maison d'or, p. 201. — Maisons romaines sous l'empire, p. 244-247 (Voy. *ameublement*).

MAISTRE (Joseph de). — Opinion sur les sauvages, t. I, p. 177.

MALOUET. — Sur les sauvages, t. I, p. 178. — *Idem*, p. 187.

MANDEVILLE. — Apologiste du luxe dans la *Fable des Abeilles*, p. 2 et 3.

MANOU (Lois de). — Sur le luxe indien, t. I, p. 343. — Sur le travail, p. 348. — Sur la femme, p. 349.

MARC-AURÈLE (Luxe sous). — T. II, p. 312-314.

MARIETTE (M.). — Opinion sur la religion égyptienne, t. I, p. 211. — Sur l'antiquité de la monarchie égyptienne, p. 221. — Sur l'ancien empire, p. 228. — La découverte du temple d'Abydos, p. 241-243; — du Sérapéum, p. 243-244. — Sur les tombes égyptiennes, t. II, p. 461 et 463.

MARTHA (M.). — Sur Épicure, t. I, p. 26. — Sur Sénèque, t. II, p. 382.

- MARTIAL. — Sur le raffinement des tables, t. II, p. 94. — Sur l'imitation des empereurs par leurs sujets, p. 146. — Sur le luxe de Domitien, p. 221-222. — Sur les spectacles, p. 296.
- MASPERO (M.). — Sur la religion égyptienne, t. I, p. 216-218. — Sur la sculpture égyptienne, p. 236. — Sur Sémiramis, p. 287.
- MASSILLON. — Son jugement sur le luxe, t. I, p. 40.
- MAURY (M. Alfred). — Son opinion sur la religion égyptienne, t. I, p. 213.
- MEINERS. — Sur le luxe des Athéniens, t. I, p. 537.
- MELON. — Écrivain financier, défend le luxe, p. 3.
- MÉNARS (M. L.). — Sur le culte grec, t. I, p. 476.
- MÈNÈS ou MÉNA. — Son luxe, t. I, p. 255-256.
- MESSALINE. — T. II, p. 198.
- MÈDES (Luxe des). — T. I, p. 335-337.
- MODE. — Ses caractères et son lien avec le luxe, p. 8 et 9.
- MONARCHIE (Le luxe et la). — T. I, p. 116-139.
- MONTAIGNE. — Censeur du luxe, t. I, p. 37. — Sur l'usage que les sauvages ont de se parfumer, p. 182. — Sur l'habitude de changer d'habits chez les riches Mexicains, p. 203.
- MONTESQUIEU. — Fait l'éloge de la vanité et du luxe, t. I, p. 13. — Sur le climat et son influence, p. 57. — Examen de ses opinions sur le luxe dans les rapports avec les formes de gouvernements, p. 116. — Approuve les lois somptuaires à Venise, p. 144. — Combat le luxe dans les républiques, p. 149. — Ce qu'il dit d'une histoire du luxe relativement au commerce, p. 205.
- MOsaïque. — T. II, p. 258-259 (*Voy. Arts décoratifs*).
- MUSULMAN (Luxe). — T. I, p. 422-424.
- MUSso (Jean). — Censeur du luxe, t. I, p. 37.

N

- NABUCHODONOSOR. — Son luxe et ses constructions, t. I, p. 289, 298-300, 303-304.
- NAHUM. — Ses prophéties sur Ninive, ses malédictions contre le luxe assyrien, t. I, p. 283.
- NAUDET (M.). — Sur la maison impériale d'Hadrien, t. II, p. 310.
- NÉCESSAIRE (Le). — Insuffisant comme stimulant du travail, p. 54-61.
- NÉRON (Luxe de). — T. II, 199-210.
- NINIVE. — Son luxe public et privé, t. I, p. 267-284.
- NINUS. — T. I, p. 287.
- NITOCRIS (La reine). — T. I, p. 287-290.

O

- OPPERT (M.). — Sur l'Assyrie, t. I, p. 275. — Sur Babylone, p. 285.
 ORIENT. — Comparé pour le luxe à l'Occident, t. I, p. 199-205. — Persistance des traits essentiels de son luxe, p. 205-209. — Influence de l'Orient sur le luxe romain, t. II, p. 26 et 27.
 ORNEMENT (instinct de l'). — T. I, p. 6 et 7.
 OVIDE. — Sur les fêtes romaines, t. II, p. 54, 57, 58, 60

P

- PANTOMIMES. — T. II, p. 292-295.
 PARFUMS. — Commerce des parfums chez les Phéniciens, t. I, p. 411-412. — Abus des parfums chez les femmes juives, p. 451-452. — A Troie, p. 473. — A Athènes, p. 519. — A Rome, t. II, p. 254-255.
 PARURE. — Dans l'âge de la pierre, t. I, p. 166-170. — Chez les sauvages, p. 171-175 et p. 179-185. — En Égypte, p. 226, 260-265. — A Ninive, p. 269, 277, 278. — A Babylone, p. 307. — En Perse, p. 530-532. — Chez les Mèdes et les Lydiens, p. 535-536. — Dans l'Inde, p. 542-543 553. — En Chine, p. 389. — Dans les tribus africaines, p. 419-420. — Chez les Hébreux, p. 451-455. — Chez les guerriers grecs, p. 469. — Chez les femmes grecques, p. 471. — Chez les Troyens et les Grecs, p. 473-474. — A Athènes, p. 519-520, 526. — Progrès de la parure à Rome, t. II, p. 16 et 17. — Professions relatives à la toilette d'une dame romaine, p. 33. — Toilette des femmes romaines à la fin de la République, p. 124. — Professions relatives à la toilette d'une dame romaine sous l'empire, p. 276. — Modes des femmes adoptées par les hommes, p. 286. — Faste de la parure à Byzance. (Voy. *Femme*.) — Censurée par les écrivains romains et par les Pères de l'Église. (Voy. *Luxe et Femme*.)
 PASCAL. — Censeur du luxe, t. I. — Ce qu'il dit du superflu dans ses *Provinciales*, p. 39.
 PASTORET (marquis de). — Sur la méthode à suivre dans l'étude du luxe romain, t. II, p. 5.
 PAUSANIAS. — Sur le culte grec, t. I, p. 476. — Sur le luxe funéraire, t. II, p. 479.
 PEINTURE. — Voy. *Art et Arts décoratifs*.
 PÉRICLÈS (le luxe public sous). — T. I, p. 304-315.

- PERROT (M. G.). — Sur Démosthènes, t. I, p. 525. — Sur une maison romaine du Palatin, t. II, p. 262.
- PERSE (luxé de la), t. I, p. 314-334. — Religion des Persans dans ses rapports avec leur luxé, p. 316-320. — Luxé persan, image de l'organisation sociale et politique, p. 323-329. — Ce qu'est aujourd'hui le luxé persan, p. 328-334.
- PHÉNICIENS. — Leur rôle dans l'histoire du luxé, t. I, p. 405-414.
- PIERRES PRÉCIEUSES. — En Égypte, t. I, p. 262. — En Assyrie, p. 269, 277. — En Perse, p. 329-333. — Dans l'Inde, p. 340, 342. — En Judée, p. 433, 435, 453-455. — A Rome, t. II, p. 121-122, 277-281.
- PLACE (M. Victor). — Ses fouilles de Ninive, sa publication sur Ninive et l'Assyrie, t. I, p. 268-275.
- PLATON. — Ennemi du luxé, t. I, p. 26.
- PLAUTE. — Retracer les mœurs et les usages nouveaux introduits à Rome, t. II, p. 29-34.
- PLINE L'ANCIEN. — Censeur du luxé, t. I, p. 55. — Sur les tentures égyptiennes, p. 261. — Sur le diamant en Éthiopie, p. 262. — Exemples de luxé à Rome, t. II, p. 28. — Rappelle les soucis d'Hortensius au sujet de ses viviers, p. 89. — Cite certains raffinements des tables, p. 93-94. — Les contributions imposées aux provinces, p. 107. — Sur le luxé des pierres précieuses, p. 121. — Sur les vases murrhins, p. 126. — Sur la vie inimitable, p. 142. — Sur le luxé des parfums, p. 254. — Sur le prix des vases d'art, p. 258. — Sur la décadence de la sculpture, p. 260. — Censure du luxé par Pline l'Ancien p. 386-388.
- PLINE LE JEUNE. — Sur l'imitation des empereurs par leurs sujets, t. II, p. 147. — Sur les mausolées de Pallas et de Nicomède, p. 154.
- PLUTARQUE. — Sur le luxé de P. Publicola, t. II, p. 10. — Sur les contributions imposées à l'Arménie par Pompée, p. 107. — Sur le rôle de César dans le luxé, p. 136.
- POLYBE. — Sur les jeux publics au deuxième siècle av. J.-C., t. II, p. 229.
- PRIX. — Prix de divers travaux et objets d'art à Athènes, t. I, p. 505 et 506. — Des mets recherchés à Rome, t. II, p. 90 et 91. — D'une journée de travail pour l'ouvrier libre, p. 92. — Des vases d'art, p. 257 et 258.
- PROUDHON (P.-J.). — Censeur du luxé, t. I, p. 45-48.
- PYRAMIDES (de Gisch). — T. II, p. 460-461.

Q

- QUATREFFAGES (M. de). — Ce qu'il dit du luxé de l'âge de la pierre, t. I, p. 169.

R

- RAMAYANA (Le). — Sur le luxe indien, t. I, p. 340-344. — Sur la femme, p. 350.
- RAMBAUD (M. Alfred). — Sur les fêtes à Byzance, t. II, p. 362.
- RAMSÈS II ou Sésostris. — Son faste monarchique et ses monuments, t. I, p. 248-251.
- RAVAISSON (M. Félix). — Son opinion sur le monument de Myrrhine et le caractère symbolique des sculptures funéraires, t. II, p. 481-483.
- RAWLINSON (M.) — Sur le luxe décoratif assyrien, t. I, p. 274.
- RENAN (M. Ernest). — Son opinion sur la religion égyptienne, t. I, p. 214. — Sur les *Louis XIV* de l'Égypte, p. 248. — Sur la Judée, p. 428. — Sur les tombeaux de Saqqarah, t. II, p. 460.
- RÉVOLUTIONS (Le luxe et les). — T. I, p. 98-103.
- RIGORISIE (école). — T. I, p. 22-48.
- ROBERTSON. — Sur les sauvages, t. I, p. 177. — *Idem* p. 191.
- ROME. — Voy. *table du tome II*.
- ROSCHER (G.). — Sur les consommations, t. I, p. 78, — définition du luxe, p. 82.
- ROUGÉ (M. de). — Son opinion sur la religion égyptienne, t. I, p. 212-214.
- ROUSSEAU (J.-J.). — Prétend sacrifier le luxe et la civilisation à la morale, t. I, p. 4. — Favorable aux fêtes, p. 17. — Oppose le faste au beau et au commode, p. 103-104.

S

- SAGLIO (M.) — Sur l'usage des épingles en Grèce, t. I, p. 494.
- SAINT-MARC-GIRARDIN. — Sur le luxe de la Moldavie et de la Valachie, t. I, p. 127-128.
- SALLUSTE. — Sur les affranchis, t. II, p. 21. — Sur les conséquences politiques du luxe à Rome, p. 119. — Censure du luxe, par Salluste, p. 380-386.
- SAULCY (M. de). — Sur le luxe et les arts en Judée, t. I, p. 426. — Sur la parure des femmes juives, p. 453.
- SAUVAGES (Luxe chez les). — T. I, p. 171-197.
- SAY (Jean-Baptiste). — Comment il juge les excès de la mode, t. I, p. 10. — La règle des consommations, p. 77-78. — Examen de sa définition du luxe, p. 85-84. — Réfute les préjugés favorables aux excès de dépenses, p. 86-87.

- SCAURUS. — Son luxe, son théâtre, t. II, p. 85.
- SÉMIRAMIS. — T. I, p. 287.
- SÈNEQUE. — Censeur du luxe, t. I, p. 27-55. — Sur le dégoût de la vie chez les Romains, t. II, p. 161. — *Idem*, p. 162. — Sur la parure d'une dame romaine, p. 278. — Sur les richesses attribuées aux danseuses, p. 298. — Censeur du luxe romain, 380-386.
- SEPTIME SÈVÈRE (Luxe sous). — T. II, p. 316-317.
- SÉSOSTRIS. — Voy. *Ramsès*.
- SILVESTRE DE SACY. — Soupçonne l'existence des ruines de Ninive, t. I, p. 268.
- SOIE. — Origine chinoise de la soie, t. I, p. 383-386. — Introduction de la soie à Rome, t. II, p. 123-124.
- STACE. — Sur les villas romaines, t. II, p. 250.
- STOÏCISME. — Sa manière de juger le luxe, t. I, p. 27-55.
- SUÉTONE. — Sur le rôle de César dans le luxe, t. II, p. 156, 157 et 158. — Sur les réceptions du nouvel an chez Néron, p. 158. — Sur Auguste, p. 172. — Sur l'intendance des plaisirs, p. 186. — Sur Néron, p. 200. — Sur les dépenses de Néron, p. 206. — Sur les femmes admises par Néron aux jeux juvénaux, p. 295.
- SYLLA (Le luxe au temps de). — T. II, p. 78-102. — Luxe personnel de Sylla, 79-81.

T

- TABLE (Luxe de la). — A Athènes, t. I, p. 526-528. — Dans les autres villes grecques, p. 528. — Raffinements des tables à Rome, t. II, p. 95-102. — Lois contre le luxe des tables, p. 100-101. — Loi Fannia. — Loi Didia, Licinia, Cornelia, Æmilia. — Luxe de table sous l'empire, p. 291.
- TACITE. — Sur la politique des empereurs, t. II, p. 145. — Sur les affranchis de Néron, p. 153. — Sur le luxe sous Tibère, p. 183. — Sur les remèdes apportés au luxe, p. 184. — Sur le luxe public sous Tibère, p. 187. — Sur les travaux publics sous Néron, p. 202. — Sur Néron, p. 204 et 206. — Sur les villas romaines, p. 249.
- TÂITI (Luxe à). — T. I, p. 194-197.
- TARQUINS (Luxe public sous les). — T. II, p. 8 et 9. — (Luxe privé sous les), p. 9 et 10.
- TERTULLIEN. — Ses attaques contre les femmes, t. II, p. 413-421. — Contre le théâtre, p. 422-429.
- THÉÂTRE. — Voy. *Fêtes et Jeux*. — Le théâtre condamné par les Pères de l'Eglise, t. II, 422-429.

- THIERRY (M. Améd.). — Sur la maison impériale d'Hadrien, t. II, p. 310.
 — Sur la lutte de Saint-Chrysostome et d'Eudoxie, p. 553.
- TIBÈRE. — Ce qu'il dit sur le luxe et les lois somptuaires, t. II, p. 182-189.
- TITE-LIVE. — Sur le luxe primitif à Rome, t. II, p. 4 et 9. — Sur les bureaux de changeurs, prêteurs, etc., p. 24. — Sur la corruption étrangère importée à Rome par l'armée d'Asie, p. 27. — Sur la décadence de la religion, p. 105.
- TITUS. — Sa magnificence, t. II, p. 216-217.
- TOCQUEVILLE (M. de). — Sur le danger de se contenter des biens matériels, t. I, p. 89. — Sur la corruption des sauvages à l'aide du luxe par les blancs, p. 190.
- TOILETTE. — Voy. *Parure*.
- TOMBEAUX. — Description des tombeaux de Saqqarah, t. II, p. 458-460, — de Beni-Hassan, p. 461, — de Biban et Molouk, p. 462, — Tombe de Rhamsès V, t. II, p. 463-464, — de David, p. 470, — des Macchabées, p. 471, — de Cyrus, p. 473, — de Mausole, p. 474-477, — de Persenna, p. 484, — d'Auguste, d'Hadrien, p. 491. — Les tombes romaines, p. 490-495.
- TRAJAN (Le luxe sous), t. II, p. 304-307.
- TRIOMPHE. — T. II, p. 7 et 8, 61. — Triomphe de César, p. 137.
- TYR (Luxe à). — T. I, p. 412-414.

V

- VALÈRE-MAXIME. — Indique l'influence des étrangers sur le développement du luxe romain, t. II, p. 25.
- VARRON. — Blâme les excès de table des Romains, t. II, p. 98. — Signale le raffinement avec lequel était fait le pain des riches, p. 99. — Peint le parasite, p. 99. — Censure le luxe, p. 379-380.
- VASES. — Les vases précieux à Rome, t. II, p. 125. — Les vases murrhins, p. 126. — Vases d'or et d'argent sous l'empire, p. 255-257.
- VERGÉ (M. Charles). — Sur la nécropole de Villanova, t. II, 485.
- VERRÈS. — Verrès collectionneur, t. II, p. 129-154.
- VESPASIEN. — Ses réformes, t. II, p. 215 et 216.
- VILLAS. — T. II, p. 249-252.
- VILLES (Accusations contre les). — T. I, p. 66-68. — Luxe des grandes villes sous l'empire romain, t. II, 236-242.
- VITELLIUS. — Les vices grossiers et prodigues, t. II, 215-215.
- VIVIERS (Luxe des) à Rome. — T. II, p. 87-89. — Ce que rapportaient les viviers, p. 93.

VOLTAIRE. — Défend le luxe dans le *Mondain* et la *Défense du mondain*, p. 3-7. — Il soutient les mêmes idées en histoire, *ibid.* — Sur les *Fêtes*, p. 17. — Sur les sauvages, p. 192.

W

WADDINGTON (M.). — Sur l'édit de Dioclétien, t. II, p. 265.

WALLON (M.). — Sur les esclaves romains, t. II, p. 289-298.

WINKELMANN. — Sur l'art égyptien, t. I, p. 211. — Sur le Mercure de Verrès, t. II, p. 132. — Sur la Mosaïque, p. 258. — Sur la statue équestre de Marc-Aurèle, p. 313.

X

XÉNOPHON. — Sur le costume des Mèdes, t. I, p. 335. — Sur la démocratie athénienne, p. 515. — Sur la femme économe, p. 535.

Z

ZEILLER. — Sur Caligula, t. II, p. 190.





Biblioteka UJK Kielce

UJK



0556078